

BURKINA FASO
MAIRIE DE BOBO-DIOULASSO
COMMISSION NATIONALE DE LA DÉCENTRALISATION

L'économie locale de Bobo-Dioulasso

Janvier 2000

Etude réalisée par : l'Institut de Recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom)
et la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Ouagadougou (FaSEG/CEDRES)
Financée par : la Coopération française et le Collectif des bailleurs auprès de la CND
Conduite avec : l'appui des services publics burkinabé
En relation avec : le Club du Sahel (Paris, programme Ecoloc) et le Programme de Développement Municipal (PDM, Cotonou)

Cette synthèse est fondée sur les travaux d'enquête et d'analyse des membres de l'équipe suivante :

P. L. Bazin (INSD)
A. Diallo (MEFP)
Y.-A. Fauré (IRD)
S. Gnanerman (FaSEG/CEDRES)
E. K. Ilboudo (FaSEG/CEDRES)
A. Hien (MEF)
E. Hien (MEF)
E. Kaboré (RESO)
T. Kaboré (FaSEG/CEDRES et IRD)
E. Le Nouvel (CED/IRD)
C. Ouattara (CND)
D. Sanon (CREA)
S. Soulama (FaSEG/CEDRES)
Y. Traoré (IRD/FaSEG)
I. Traoré (MEF)
A. Zerbo (IRD)
J.-B. Zett (FaSEG/CEDRES)

Autres collaborateurs : O. Compaoré (BAMO), A. Diallo (FaSEG/IRD), G. Guiré (IRD), L. Kaboré, (GERN), L. P. Sama (FaSEG/IRD), F. Traoré (CESAO).

Coordination des travaux d'étude et de la synthèse : Y.-A. Fauré, directeur de recherche à l'IRD, maître de conférences des Instituts d'études politiques.

Responsable de l'équipe de recherche : S. Soulama, professeur à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Ouagadougou, directeur du CEDRES.

oOo

Cette étude n'aurait pu être menée à bon terme sans l'appui dispensé par la Commission nationale de la décentralisation (CND), les facilités accordées sur place par les responsables des administrations déconcentrées, la collaboration des services administratifs et techniques de la commune, la constante compréhension du premier magistrat de la cité, l'appui actif des représentants élus des trois arrondissements de la ville, l'attention soutenue des membres du Comité Ecoloc. Que tous, qui ont ainsi participé, à un titre ou à un autre, au déroulement de cette étude, trouvent ici l'expression des remerciements des chercheurs.

oOo

Les données, analyses et interprétations du présent document, de même que les erreurs et omissions qu'il comporte inévitablement, n'engagent aucune institution et relèvent de la seule responsabilité des auteurs de l'étude.

TABLE DES MATIERES

Présentation	6	3. Approche globale de l'économie bobolaise	33
1. L'étude socio-économique de Bobo-Dioulasso	7	3.1. Petit lexique économique et comptable	33
1.1. Les villes et la décentralisation au Burkina Faso	7	3.2. La matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'économie bobolaise	35
<i>La croissance urbaine burkinabè</i>	7	<i>L'élaboration de la matrice</i>	35
<i>Le processus de décentralisation au Burkina Faso</i>	7	<i>Le mode de lecture de la matrice</i>	36
1.2. Les conditions de l'étude de Bobo-Dioulasso	9	<i>Les principaux enseignements de la matrice</i>	39
<i>Les objectifs généraux et spécifiques</i>	9	3.3. Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo	41
<i>La démarche de travail et les sources d'information</i>	9	<i>Première décomposition : secteurs primaire, secondaire et tertiaire</i>	43
<i>Les retombées attendues : le lien fiscalité locale / prospérité des affaires</i>	11	<i>Deuxième décomposition : secteurs moderne et informel</i>	45
1.3. La problématique bobolaise	13	<i>Troisième décomposition : secteurs public et privé</i>	47
<i>L'essoufflement économique de la cité</i>	13	3.4. Complexes d'activité et effets d'entraînements	48
<i>L'impératif de la relance et de la contribution des forces vives locales</i>	15	<i>Le complexe coton</i>	49
2. Bobo-Dioulasso et sa région	17	<i>Le complexe transport</i>	49
2.1. Du site à l'espace de rayonnement : fondements physiques	17	<i>Le complexe BTP</i>	50
<i>Contraintes et potentialités du site</i>	17	<i>Le complexe industriel moderne hors coton</i>	50
<i>Les conditions spatiales de l'hinterland</i>	17	<i>Le cas particulier de l'activité primaire</i>	50
2.2. Bobo-Dioulasso dans les territoires administratifs	19	3.5. Données économiques complémentaires	53
2.3. Occupation de l'espace et aménagement urbain	21	<i>L'investissement (FBCF)</i>	53
2.4. L'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et du Houët	24	<i>La productivité apparente du travail</i>	54
<i>S'agissant de la Province du Houët</i>	24	<i>Les comptes des administrations</i>	54
<i>S'agissant de la Commune de Bobo</i>	25	4. Vivre et travailler à Bobo	56
2.5. Bobo-Dioulasso dans le Grand Ouest	30	4.1. L'emploi à Bobo-Dioulasso	56
<i>Géographie du Grand Ouest</i>	30	4.2. Revenus et dépenses des ménages bobolais	58
<i>Bobo et la population du Grand Ouest</i>	30	<i>Le compte de revenus des ménages</i>	58
<i>Bobo et le Produit régional brut</i>	30	<i>Les dépenses de consommation finale des ménages</i>	59
<i>Bobo et la productivité régionale</i>	31	<i>Les dépenses d'investissement des ménages</i>	60
		4.3. Les conditions de vie des ménages bobolais	63
		4.4. Des équipements bobolais : effets économiques et usages sociaux	65
		<i>Les équipements scolaires et le marché de l'éducation</i>	65
		<i>Des gares routières défectueuses</i>	66
		<i>Une université bobolaise à faible impact économique local</i>	66
		4.5. La santé : offre institutionnelle et comportement de la population	69
		<i>L'organisation sanitaire du pays</i>	69
		<i>Le système de santé dans la région de Bobo</i>	69
		<i>Equité et efficacité du système sanitaire bobolais</i>	70

5. Le pôle primaire et Bobo : forces et faiblesses	72	6.2. Les résultats globaux du secteur informel bobolais	101
5.1. L'agriculture et le maraîchage	72	<i>Une contribution significative à la richesse produite dans la ville</i>	101
<i>Les grandes caractéristiques de la zone d'étude</i>	72	<i>Des performances contrastées selon les secteurs d'activité</i>	103
<i>L'intervention des projets de développement</i>	72	<i>La géographie des échanges de l'informel</i>	105
<i>De sérieux problèmes fonciers</i>	73	6.3. Les acteurs et les établissements de l'économie populaire	106
<i>Les caractéristiques des exploitations</i>	73	<i>Les ressources humaines</i>	106
<i>Les superficies céréalières de la province</i>	73	<i>Les caractéristiques des établissements</i>	107
<i>Les productions céréalières et le bilan céréalier</i>	74	<i>Les performances micro-économiques et leurs déterminants</i>	107
<i>Le maïs : un essor local, spectaculaire et récent à consolider</i>	74	<i>Les opératrices de l'informel : nombreuses mais modestes</i>	110
<i>Le rôle de Bobo dans la commercialisation des produits agricoles</i>	75	6.4. Les petites et moyennes entreprises (PME)	116
<i>Les productions maraîchères urbaines et péri-urbaines</i>	76	<i>Une très faible participation à la création de la richesse locale</i>	116
<i>Le compte simplifié du secteur agricole de la province</i>	77	<i>Des performances très inégales entre catégories d'entreprises</i>	117
<i>Un potentiel agricole à valoriser davantage</i>	78	<i>Caractéristiques des opérateurs et des conditions d'exploitation</i>	117
5.2. L'élevage	79	<i>La géographie des échanges des PME bobolaises</i>	118
<i>Le système d'élevage dans l'Ouest du Burkina Faso</i>	79	<i>L'indispensable renforcement du tissu de PME</i>	118
<i>Potentialités et contraintes de la filière</i>	79	6.5. Les grandes entreprises (GE)	123
<i>Bobo et la commercialisation du bétail</i>	80	<i>Quelques caractéristiques des grandes entreprises de Bobo-Dioulasso</i>	123
5.3. La filière fruit	82	<i>Quelques données relatives aux comptes d'exploitation</i>	123
<i>L'offre et la demande dans la filière fruits</i>	82	<i>Des performances différenciées selon les branches d'activité</i>	124
<i>L'approche du milieu et les acteurs de la filière</i>	83	<i>La spatialisation des comptes des grandes entreprises</i>	125
<i>Importance économique de la filière dans l'économie bobolaise</i>	83	<i>Problèmes et perspectives des grandes entreprises bobolaises</i>	125
<i>Difficultés présentes de la filière</i>	84	7. Des secteurs transversaux à renforcer	129
<i>Des opportunités d'action</i>	85	7.1. Le secteur des transports	129
5.4. La filière coton	86	<i>Repères historiques : la ville-carrefour et les transports</i>	129
<i>La culture du coton et ses données d'ensemble</i>	86	<i>Nouveau contexte socio-politique et choix de politiques économiques</i>	130
<i>La production de coton et ses effets sur l'économie locale</i>	88	<i>Perte de compétitivité dans les infrastructures</i>	130
<i>L'industrie de la transformation du coton et ses effets sur l'économie bobolaise</i>	89	<i>Perte de compétitivité dans les modes de transports</i>	131
<i>Perspectives et problèmes de la filière</i>	90	<i>Le compte économique du secteur</i>	133
6. Les activités économiques urbaines : paradoxes, promesses	94	<i>Les transports et la relance de l'économie bobolaise</i>	133
6.1. Les résultats du recensement des petites activités urbaines	94	7.2. Les activités de bâtiment et de travaux publics (BTP)	136
<i>Une densité de petites activités conforme aux moyennes régionales</i>	94	<i>Les acteurs de la filière et leurs différents modes d'exercice</i>	136
<i>D'importants déséquilibres entre secteurs géographiques de la ville</i>	95	<i>Les données comptables globales du BTP</i>	137
<i>Des exploitations à forte vocation commerciale</i>	97	<i>L'activité du BTP et ses effets sur l'économie de Bobo-Dioulasso</i>	137
<i>Une économie de petite échelle pour la satisfaction des besoins essentiels</i>	98	<i>Handicaps et promesses du BTP bobolais</i>	138
<i>Des activités pourvoyeuses apparentes de nombreux emplois</i>	98		
<i>Des activités fixes nettement sous-équipées en locaux</i>	99		

7.3. Les marchés publics et l'économie bobolaise	140	8.5. Les responsabilités communales et le financement	
<i>Les entreprises bobolaises et le système d'agrèmen</i>	140	du développement local	167
<i>Les marchés obtenus sont marginaux</i>	141	<i>L'évaluation du patrimoine communal et l'impératif d'investissement</i>	167
<i>Raisons objectives et responsabilités locales</i>	142	<i>Le budget communal : structure et évolution</i>	168
7.4. L'économie de l'eau : disponibilité et valorisation	144	<i>Les instruments fiscaux de la commune</i>	170
<i>Éléments de bilan du potentiel en eau</i>	144	<i>Des besoins au potentiel de financement local</i>	173
<i>Les usages de la ressource en eau</i>	145		
A) Les usages hydroagricoles	145		
B) L'alimentation de Bobo en eau potable	145		
C) L'hydraulique industrielle et communale	147		
<i>Perspectives à moyen et long termes</i>	147		
7.5. Le secteur du tourisme et des loisirs	149		
<i>Les atouts de la ville et de sa région</i>	149		
<i>Les résultats économiques bobolais du secteur</i>	150		
8. Acteurs sociaux, opérateurs économiques			
et action communale	152		
8.1. Les acteurs associatifs et la participation locale	152		
<i>Bref panorama des associations bobolaises</i>	152		
<i>Les associations et la cité</i>	153		
8.2. Les initiatives collectives urbaines (ICU)	155		
<i>La richesse sociale des initiatives collectives</i>	155		
<i>Une dynamique intégratrice</i>	156		
<i>Des réalisations et des contraintes</i>	157		
<i>Les ICU et la décentralisation : des indifférences aux attentes</i>	157		
8.3. Opérateurs économiques et environnement institutionnel local	160		
<i>Informel : relations locales nuancées et fortes attentes communales</i>	160		
<i>PME : moins de difficultés relationnelles et moins d'attentes locales</i>	161		
<i>Dans les grandes entreprises : la taille comme obstacle au localisme</i>	162		
8.4. La commune de Bobo dans le processus de décentralisation	164		
<i>Des premiers essais au dernier état de la décentralisation</i>	164		
<i>Compléments et précisions dans la mise en œuvre</i>	164		
<i>L'organisation communale : problèmes et questions</i>	165		

Liste des tableaux

Répartition de la population et du PIB burkinabè entre milieux urbain et rural
Évolution comparée du PIB 1960-1995
Évolution de la valeur ajoutée de quelques secteurs dans les régions Centre et Ouest
Evolution de la production de parcelles à Bobo
La matrice agrégée de comptabilité sociale de la ville de Bobo-Dioulasso (1997)
Les grands agrégats des économies bobolaise et nationale en 1997
Les comptes du secteur primaire, bobo 1997
Les comptes du secteur tertiaire, bobo 1997
Les comptes du secteur secondaire, bobo 1997
Les comptes du secteur moderne, bobo 1997
Les comptes du secteur informel, bobo 1997
Les comptes du secteur prive, bobo 1997
Les comptes du secteur public, bobo 1997
Les investissements par agents économiques à Bobo en 1997
Compte simplifié et consolidé des administrations publiques centrales à Bobo
Compte simplifié de l'administration publique locale de Bobo
Compte simplifié des autres administrations publiques de Bobo
Répartition des emplois bobolais en 1997
Origines et types de revenus des ménages bobolais en 1997
Sources et montants des revenus des ménages bobolais en 1997
Structure des dépenses de consommation des ménages bobolais
Répartition des ménages ordinaires selon le type d'aisance et le milieu de résidence
Répartition des ménages selon le liue d'évacuation des ordures et le milieu de résidence
Répartition des ménages selon le mode principal d'éclairage et le milieu de résidence
Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence
Répartition des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence
Répartition des ménages selon la nature du toit et lemilieu de résidence
Répartition des ménages selon la nature des murs et le milieu de résidence
La direction régionale de la santé : données administratives
Taux de fréquentation des formations sanitaires dans la région en 1998
Comptes récapitulatifs d'exploitation des cultures vivrières du Houët
Soldes production-consommation céréalière de la province du Houët et de Bobo

Compte simplifié de l'élevage
Compte d'exploitation des entreprises bobolaises de la filière fruits en 1997
Interventions dans la filière coton : acteurs et fonctions
Compte d'exploitation des producteurs de campagne 1996-97
Le compte d'exploitation de la SOTITEX 1997
Répartition des dépenses en transport de la SOFITEX
Dénombrement des petites activités économiques non agricoles de Bobo-Dioulasso
Répartition des points d'activité fixes et de marché dans la ville
Répartition par branche des petites activités urbaines
Répartition des activités fixes hors marchés selon le cadre physique de leur exercice
Ancienneté des établissements
Chiffre d'affaires annuels des établissements informels
Valeur s ajoutées des établissements informels
Distribution par sexe d'un certain nombre de caractéristiques des exploitations de l'informel
Compte simplifié des PME bobolaises en 1997
Compte simplifié des grandes entreprises bobolaises en 1997
Flux dans les gares routières de Bobo (1998)
Evolution de l'activité de la gare ferroviaire de Bobo
Trafic commercial de l'aéroport de Bobo-Dioulasso
Compte simplifié du secteur des transports à Bobo en 1997
Compte d'exploitation du BTP en 1997
Données sur l'activité des bornes fontaines de Bobo en 1997
Compte d'exploitation du sous-ensemble des hôtels modernes bobolais
La valeur actualisée du capital physique de la commune de Bobo
Budgets annuels de la commune de Bobo-Dioulasso
Indices d'évolution des rubriques budgétaires
Structure des recettes budgétaires de Bobo-Dioulasso
Structure des grands postes de dépenses budgétaires de Bobo-Dioulasso
Répartition des recettes de la commune de Bobo selon leur nature
Structure des taxes économiques
Indices d'évolution des différentes taxes économiques
Structure des taxes foncières/immobilières
Indices d'évolution des taxes foncières et immobilières

Présentation

Le présent document livre les résultats et expose les enseignements tirés de l'ensemble des investigations sectorielles et thématiques conduites dans le cadre de l'étude de l'économie locale de la ville de Bobo-Dioulasso (en abrégé commode : Ecoloc-Bobo) au cours de l'année 1999.

Cette synthèse, qui marque la clôture des travaux d'enquête, prolonge, précise et stabilise les informations socio-économiques diffusées à l'occasion d'une séance publique de restitution provisoire tenue à la Chambre de commerce de Bobo-Dioulasso le 8 juillet 1999 destinée à faire un premier état général des travaux réalisés et des premières leçons qu'ils suggéraient.

Elle a été également précédée par les notes techniques distribuées auprès des membres du Comité Ecoloc, créé par un arrêté de Monsieur le Maire de Bobo-Dioulasso et réuni cinq fois depuis septembre 1999. Cette instance composée de personnalités représentant divers secteurs institutionnels, économiques et sociaux de la cité, et qui ne se substitue ni aux organes élus de la ville ni au Comité interministériel de relance de Bobo (CPRB), a pour vocation spécifique d'accompagner les travaux réalisés par les chercheurs de l'étude Ecoloc-Bobo et d'aider, sur la base des résultats obtenus, à concevoir et mettre en œuvre un plan d'action, négocié et rassembleur, tendu vers la croissance économique de la ville et, partant, l'amélioration des conditions de vie des ménages bobolais.

Ce document rassemble l'essentiel des données produites au cours de l'étude. Il contient les indications principales permettant de reconstituer les grandeurs économiques majeures de la ville, de préciser ses caractéristiques essentielles, d'évaluer ses faiblesses chroniques et ses points forts, de tracer quelques lignes directrices à partir desquelles il est raisonnable d'envisager un avenir dynamique pour l'économie de la ville et le sort de ses acteurs. Il a été conçu de façon à être largement diffusé, accessible, compréhensible. Le signalement des sources d'information, certaines procédures méthodologiques, des précisions sur plusieurs modes de calcul, des données statistiques ou documentaires supplémentaires ainsi que quelques compléments d'analyses seront proposés dans un rapport annexe qui contiendra la synthèse des échanges instaurés à l'occasion de la restitution publique finale de la présente étude.

1. L'étude socio-économique de Bobo-Dioulasso

1.1. Les villes et la décentralisation au Burkina Faso

La croissance urbaine burkinabè

Comme dans les autres pays africains, l'urbanisation au Burkina Faso représente désormais un phénomène important qui se manifeste tant démographiquement par le croît des populations vivant dans les villes qu'économiquement par le fait que celles-ci produisent une part substantielle des richesses nationales.

Répartition de la population et du PIB burkinabè entre milieux urbain et rural

	1960	1975	1985	1995
Population urbaine (villes de + 5.000 h)	8%	13%	21%	25%
Population rurale	92%	87%	79%	75%
Total	100%	100%	100%	100%
Population urbaine (villes de + 10.000 h)	5%	6%	13%	17%
PIB urbain (villes de + 5.000 h)	17%	27%	41%	48%
PIB rural	83%	73%	59%	52%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : INSD et Club du Sahel

Les données rassemblées dans le tableau de répartition de la population et du PIB donnent très clairement à voir la forte élévation du taux d'urbanisation du pays, et cela quel que soit le critère quantitatif, plus ou moins strict, retenu pour définir les agglomérations (plus de 5.000 ou plus de 10.000 h.) : la population est désormais plus de trois fois plus nombreuse, proportionnellement, à vivre dans les cités qu'au moment de l'indépendance du pays. Par ailleurs, du fait d'une plus grande productivité du milieu urbain, ce premier phénomène démographique s'est accompagné de changements économiques majeurs, longtemps masqués par l'importance des populations rurales et le fondement agricole du système productif : la part des villes dans la création de la richesse nationale est à présent sensiblement équivalente à celle du milieu rural.

Les villes présentent cependant une physionomie complexe : elles sont à la fois des espaces de structuration rapide, de bouleversement des identités et des liens sociaux, de difficultés et problèmes nés de la concentration (emploi, revenu, logement, transport, etc.) mais aussi, en même temps, des lieux où l'agglomération des hommes et des équipements, des savoirs et des ressources matérielles permettent une plus grande productivité des facteurs et entraînent l'ensemble des secteurs et des milieux nationaux sur la voie d'une modernisation rapide.

Le processus de décentralisation au Burkina Faso

Par ailleurs les autorités burkinabè ont entamé, depuis quelques années, un processus de décentralisation caractérisé par l'élévation de plusieurs dizaines de villes en communes de plein exercice, par l'organisation d'élections municipales, et par la mise en oeuvre d'un dispositif juridique et financier fixant le cadre d'exercice des responsabilités institutionnelles communales. Le 6 août 1998, l'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté quatre textes fondant et encadrant le processus de décentralisation. Ce sont :

- La loi portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso*
- La loi portant organisation de l'administration du territoire*
- La loi portant organisation et fonctionnement des collectivités locales*
- La loi portant programmation de la mise en oeuvre de la décentralisation*

Ce double mouvement d'une croissance urbaine quasi spontanée et d'une décentralisation organisée ne débouchera sur un véritable développement local que s'il s'appuie sur une connaissance précise des forces et des faiblesses économiques des cités, que si l'information qui en résulte est intégrée dans des instruments de gestion et de prévision des communes, que si les responsables et les acteurs locaux se reconnaissent pleinement dans un projet collectif

favorisant le dynamisme des activités et portant une vision claire et assurée de l'avenir des villes concernées.

De plus la décentralisation s'inscrit un peu partout dans un contexte macro-politique et macro-économique qui tend à l'allègement des charges de l'Etat central en vue de sa plus grande efficience, et qui, par voie de conséquence, ne limite pas le processus institutionnel en cours à l'émergence de collectivités territoriales et à des transferts de compétences techniques mais marque aussi l'accroissement des responsabilités locales dans divers domaines non strictement administratifs : économique, financier, aménagiste, etc.

La présente étude sur l'économie locale de Bobo-Dioulasso et de sa zone d'influence trouve sa source dans la volonté des autorités nationales burkinabè, exprimée notamment par la Commission nationale de la décentralisation (CND), d'asseoir le processus de décentralisation en cours sur une base économique réaliste qui permettra aux responsables municipaux de tirer les ressources nécessaires au fonctionnement des communes – services collectifs, équipements publics – sur les activités et sur la production de richesses à l'échelle locale qui, en retour, bénéficieront de ces externalités publiques décidées in situ.

Cette claire intention des pouvoirs publics burkinabè d'associer étroitement l'émergence des collectivités communales au développement

local peut se trouver concrétisée par les outils et méthodes mis à contribution dans le cadre de la présente étude sur l'économie de Bobo-Dioulasso. Ces instruments ont déjà été éprouvés dans plusieurs études de cas conduites dans des villes ouest-africaines (Saint-Louis du Sénégal, San Pedro, Korhogo et Daloa en Côte-d'Ivoire, Sikasso au Mali) en liaison avec le programme de Relance des économies locales mené au sein du Club du Sahel. Les présents travaux réalisés sur Bobo-Dioulasso, tout en prenant appui sur les techniques d'enquête et d'analyse courantes en diverses disciplines – notamment la confection d'une matrice de comptabilité sociale dont les théorisations et les applications ont été développées dans les années 70 dans diverses institutions de recherche –, s'inspirent aussi de plusieurs conceptions de fond et de plusieurs orientations de démarche données aux études conduites dans ces autres villes ouest-africaines.

1.2. Les conditions de l'étude

Les objectifs généraux et spécifiques

Comme les précédentes conduites dans d'autres villes ouest-africaines, l'étude de cas de Bobo-Dioulasso a une triple vocation :

A) Relier informations – décisions communales – développement local :

- en aidant l'administration, les responsables des entités décentralisées, et les différents acteurs du développement à assumer pleinement leurs responsabilités dans le domaine de l'économie locale.

- en montrant qu'une connaissance plus rationnelle et plus complète de l'économie de leur ville et de sa zone d'influence éclairera les décisions de ces responsables et de ces acteurs leur permettant de contribuer plus efficacement à son développement.

- en contribuant à la réflexion sur les conditions d'une relance durable de l'économie locale et en précisant les conditions d'un dialogue efficace entre les autorités locales, les opérateurs privés, l'administration centrale et les services déconcentrés de l'Etat.

B) Identifier les clefs de l'économie locale :

- en mettant en évidence la nécessité et la possibilité de réaliser un tableau de bord de l'économie locale, d'en identifier les composantes principales et les modes de fonctionnement en relation avec l'économie nationale et, autant que faire se peut, régionale.

- en construisant une image de l'économie de la ville et de sa zone d'influence permettant de comprendre sa structure, ses mécanismes de fonctionnement et ses dynamiques, y compris les effets économiques à court et long termes de l'action des pouvoirs publics.

- en identifiant les freins et obstacles au développement local aussi bien que les opportunités et les leviers dont disposent les divers acteurs, individuels et collectifs, économiques et institutionnels, pour promouvoir une expansion nouvelle de la cité, favoriser les initiatives de tous ordres et susciter les voies d'une relance durable.

- en s'attachant en particulier à combiner l'analyse de longue durée et l'analyse conjoncturelle, en analysant le rôle de la ville comme base économique et pôle de structuration et de dynamisation de son hinterland, en faisant le point sur les modalités de financement de la croissance urbaine et de la gestion urbaine et en interprétant les conséquences.

C) Fournir aux responsables des instruments de pilotage :

- en satisfaisant les besoins d'information et de formation qui résultent des nouvelles responsabilités décentralisées pour les acteurs locaux : autorités municipales, services publics, opérateurs économiques, acteurs et organisations de la société civile ; en apportant aux décideurs locaux des éléments d'information pertinents et exploitables à leur niveau.

- en mettant au point des instruments accessibles pour quantifier les ordres de grandeur des

échanges et transactions, en identifiant les secteurs moteurs dans la production des richesses, en repérant de nouveaux gisements de productivité, dont la connaissance la plus fine possible doit permettre de mettre en place une fiscalité renouvelée pouvant assurer le financement des services urbains et des équipements collectifs en même temps qu'elle sera mieux assise sur les dynamismes de l'économie locale réelle.

La démarche de travail et les sources d'information

Le travail d'investigation et d'analyse a incombé à une équipe de chercheurs constituée autour de deux institutions académiques liées par un solide passé de coopération de programmes de recherche et d'expertises : l'IRD (France, et son Centre de Ouagadougou) et la FASEG (Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Ouagadougou et son laboratoire du CEDRES). Cette équipe a été complétée par des spécialistes également burkinabè venus de divers horizons professionnels : administrations publiques techniques, bureaux d'étude, organisations régionales.

La nouveauté et l'originalité de la démarche ont imposé de diversifier les sources d'information et de multiplier les modalités de collecte des données. En effet, si l'on possède, avec les travaux régulièrement réalisés par le service de la Comptabilité nationale de l'INSD (Institut

national de statistique et de démographie), d'informations économiques relativement abondantes et en tout cas solides à l'échelle du pays dans son ensemble, il n'en est rien au plan local. Les grands agrégats nationaux, s'ils sont naturellement reconstitués à partir d'une collecte atomisée de renseignements statistiques et fiscaux auprès des différents agents économiques, ne sont pas susceptibles d'une exploitation spatiale qui permettrait aisément d'identifier et d'isoler les données relatives à telle ou telle localité. De plus les derniers chiffres définitifs publiés par la Comptabilité nationale du Burkina Faso remontent à l'année 1993, trop ancienne pour rendre compte de situations qui évoluent rapidement sous l'effet d'abord des activités des agents mais aussi sous l'influence de chocs internes (ajustement structurel, déréglementation, etc.) et externes (dévaluation du FCFA, etc.).

Il ne s'agit pas, pour autant, d'ignorer ces sources majeures d'information. C'est pourquoi l'étude, chaque fois qu'il a été nécessaire ou possible, a eu recours aux données – servant soit de base pour de nouvelles explorations adaptées aux objectifs propres de l'étude sur Bobo-Dioulasso soit de cadre quantitatif de référence pour apprécier les résultats des investigations spécifiques d'Ecoloc – proposées dans les grands instruments nationaux d'enquêtes et de statistiques. On citera en premier lieu les documents annuels des *Comptes nationaux*, les séries de l'*Instrument automatisé de prévision* du Ministère des Finances qui prolonge les données

de l'économie burkinabè de 1993 à nos jours sur la base d'estimations, les résultats, partiellement disponibles à l'heure actuelle, du dernier *Recensement général de la population et de l'habitat* qui a eu lieu en décembre 1996, les résultats, partiels et provisoires, de l'*Enquête prioritaire II* conduite également sous l'égide de l'INSD dont le point fort est de faire porter sur les comportements économiques des ménages. Dans ces deux derniers cas l'obligeance de l'INSD nous a permis de disposer, outre des informations d'ensemble, de certaines données spécifiques à la ville de Bobo-Dioulasso. Dans toutes ces situations l'équipe de recherche a fait un usage propre des données et a parfois été portée à corriger ou restructurer les résultats à la fois en raison des objectifs particuliers de l'étude mais aussi en raison des nécessités de rigueur et de cohérence entre toutes les sources d'information. Les informations du dernier *Recensement industriel et commercial* (dit RIC V) de l'INSD réalisé en 1996 – et qui ne concerne que les établissements constituant le secteur moderne – ont également été des plus utiles pour préparer plusieurs enquêtes.

Celles-ci, toujours au plan général, ont été complétées par les *Annuaire statistiques* de l'INSD mais aussi par d'autres types de documents – tels ceux relatifs aux Lois de finances par exemple – qu'il serait trop long d'inventorier ici. On n'oubliera pas de signaler le remarquable travail réalisé par M. Bayala sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances sur les *Comptes régionaux* qui, s'il date

un peu, a été réalisé sur une période suffisamment longue (8 années) pour offrir des ratios géographiques très significatifs. Enfin l'équipe de recherche a pu disposer d'une *Maquette* de l'économie bobolaise établie par les services du Club du Sahel. Ce document, bâti sur un modèle démo-économique à partir d'un corps d'hypothèses et de clefs de répartition spatiale propre aux experts du Club, a permis aux chercheurs de confronter les grandeurs qu'ils ont mis au jour selon une procédure inductive faisant la part belle aux données collectées sur les divers terrains aux chiffres proposés selon un mode déductif par ce même Club du Sahel. Sans être totalement identiques les résultats sont assez proches.

La rareté des informations économiques disponibles, fiables, homogènes, systématiques, sur le milieu étudié a naturellement imposé que l'équipe procède à sa propre collecte de données. Pour ce faire deux grands types d'opérations ont été déployées. Il a d'abord été fait un recensement exhaustif des points d'activité dans le périmètre urbain de Bobo-Dioulasso. Opération considérable par son ampleur mais aussi indispensable à l'ensemble des entrées thématiques de l'étude Ecoloc, les résultats en sont présentés dans la section relative aux activités informelles. Sur cette base, rigoureuse, ont pu être lancées des enquêtes approfondies sur échantillons représentatifs des principaux paramètres conditionnant l'économie de la ville (branches d'activité, secteurs géographiques, tailles des exploitations, etc.). Tel a été le cas,

par exemple, de l'enquête visant à établir les comptes d'exploitation des petits établissements dont 408 ont été minutieusement explorés. Des enquêtes systématiques, rendues possible parce que portant sur des effectifs moindres, ont été effectuées auprès des petites et moyennes entreprises formelles, des grandes entreprises, etc.

Ces enquêtes de base ont été doublées par des investigations sectorielles portant sur tel ou tel domaine d'activité (les transports, le BTP, la filière coton, etc.) à l'occasion desquelles les chercheurs se sont efforcés, souvent grâce à l'aide dévouée et efficace des spécialistes techniques ou administratifs de chacun de ces secteurs, de rassembler toutes les données quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension de chaque domaine. Les opérateurs économiques de ces secteurs, leurs représentants, les responsables des services de tutelle ont été notablement sollicités pour parfaire cette collecte d'informations. Ceci a permis de nourrir les analyses, outre des données purement techniques ou quantitatives, de commentaires relatifs à l'évolution de chaque domaine et de favoriser ainsi une vision d'avenir reposant sur les tendances observées et perspectives envisagées.

Toutes ces données ont été centralisées, discutées, contrôlées, harmonisées en vue d'élaborer deux outils principaux servant de support aux analyses et destinés à alimenter le système d'information des responsables en

charge des questions locales. Le premier instrument concerne le *Tableau de bord* de l'économie bobolaise. Il permet de reconstituer le Produit local brut de la ville, la part relative des divers secteurs d'activité qui contribuent à créer la richesse de la cité, les diverses ventilations éclairant sa structure et ses apports plus ou moins dynamiques. Le second outil de travail est une *Matrice de comptabilité sociale*, sorte de tableau d'entrées-sorties bien connu des économistes, qui permet de retracer les flux reliant les diverses branches d'activité, les divers secteurs institutionnels en une année donnée et dont la nomenclature, contrairement aux instruments plus classiques et standardisés des Comptabilités nationales, permet de sélectionner les agents en fonction des spécificités locales et des objectifs particulier d'une étude donnée. Les résultats essentiels et les grands enseignements livrés par ces deux instruments, qui permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'économie bobolaise et de ses mécanismes de base, sont présentés dans ce document.

Si les approches sectorielles plongent dans l'histoire pour en comprendre la logique et s'efforcent de reconstituer plus minutieusement leurs évolutions sur plusieurs années pour offrir de meilleurs projections dans l'avenir, le *Tableau de bord* ainsi que la *Matrice de comptabilité sociale*, parce qu'ils ont pour vocation d'abord de définir des agrégats de production très détaillés, ensuite de déterminer des grandeurs relatives aux flux d'échanges entre secteurs, branches, agents et espaces, ont été

calés sur une année donnée. Les références spatio-temporelles ayant alimenté ces deux outils portent exclusivement sur l'année 1997 qui présentait l'avantage d'être, au moment où cette étude était lancée, la plus récente et pour laquelle des séries complètes étaient disponibles. En outre le recensement de la population datant de décembre 1996 et de nombreux agrégats économiques s'éclairant de paramètres démographiques, on disposait ainsi, pour cette même année 1997, d'une base de calculs et de réflexions générale, actualisée et rigoureuse.

Les retombées attendues : l'exemple du lien entre fiscalité locale et prospérité des affaires

Comme il a été indiqué, cette étude doit contribuer à sensibiliser tous les responsables et acteurs de la vie économique et sociale locale – directeurs des services administratifs et techniques, élus communaux, opérateurs économiques, représentants du monde associatif et de la société civile, etc. – tous ceux concernés par le processus de décentralisation des nécessités et des possibilités d'un développement local reposant avant tout sur une judicieuse mobilisation des ressources locales, réelles mais trop souvent méconnues. La restitution provisoire publique faite en juillet 1999 et les travaux présentés au sein du Comité Ecoloc-Bobo ont permis de suggérer les profits que les acteurs urbains, institutionnels mais aussi du monde économique et des milieux socio-professionnels, peuvent et doivent tirer de ce

type d'étude afin de nourrir le système d'action local qui ne sera pas le seul fait, ici comme ailleurs, des autorités communales mais aussi, surtout, des opérateurs privés et, d'une façon générale, des acteurs de la société urbaine dans son ensemble.

Cette étude doit servir à mieux connaître et mesurer le potentiel économique de la cité et de son hinterland ou zone d'influence et, par voie de conséquence, à inciter à la mise au point de politiques locales porteuses de croissance économique et d'amélioration des conditions de vie des populations car orientées vers le soutien des activités et le rehaussement de leurs performances. Il s'agit notamment d'apporter des éléments d'information sur les voies et moyens permettant d'alimenter le budget communal afin de financer, entre autres, les investissements collectifs sans lesquels il n'est pas de développement possible.

Pour donner une idée des retombées possibles de ce type d'étude nous choisirons un domaine qui focalise l'intérêt des uns et des autres et représente l'un des enjeux majeurs de la décentralisation et du développement local. Il s'agit de l'articulation entre l'essor des affaires économiques privées et des finances publiques locales dont une des fonctions majeures est de répondre aux besoins d'équipements et d'infrastructures qui sont indispensables à l'épanouissement des systèmes productifs urbains. Il faut bien voir que, dans une ville de plus de 300.000 habitants comme Bobo-

Dioulasso, et dans un contexte de décentralisation où l'Etat n'opère quasiment aucun transfert financier au bénéfice des communes reconnues de plein exercice – la dotation globale de fonctionnement prévue par les textes n'est pas mise en œuvre – la municipalité est mise en devoir de trouver, sur place, les ressources assurant d'une part l'activité des services publics locaux permettant à la collectivité de s'organiser et d'autre part finançant l'entretien, le renouvellement et le développement des équipements urbains. L'essentiel des recettes budgétaires dépend donc de la capacité des autorités communales à opérer des prélèvements fiscaux (impôts, taxes, contributions et autres redevances), auprès des établissements économiques et auprès des citoyens.

Il est important ici de souligner l'étroite interdépendance entre la fiscalité « privée » – qu'on limitera pour l'heure à celle reposant sur la seule activité économique – et les finances publiques locales. Jusqu'à présent a dominé une conception fort négative des prélèvements qui s'accompagne d'une dérobade généralisée dont les effets collectifs de composition se retournent contre les principaux intéressés selon le modèle pervers suivant : la critique sur l'inefficacité et l'avidité des pouvoirs se nourrit de l'absence des investissements publics locaux née elle-même de l'incivisme fiscal. Or l'amélioration de la qualité des services urbains, l'accroissement des infrastructures locales sont des facteurs essentiels d'augmentation de la productivité, de

dynamisation des affaires, bref des facteurs de croissance et, dans un monde ouvert et concurrentiel, de compétitivité des territoires et des entreprises. C'est ce que les économistes désignent, dans leur jargon technique, par l'expression « externalités positives » et qui prennent des formes très diverses : bitumage des voies, branchements en eau et en électricité, aménagements de parcs industriels, services d'information, écoles professionnelles, etc. Autant d'opérations publiques, financées par la fiscalité, qui améliorent les résultats des établissements privés, ont des effets sur le niveau de vie des populations concernées (emplois, revenus, etc.), et qui, en retour, bénéficient à l'institution communale car elles enrichissent la base imposable. C'est donc un cercle vertueux qui peut ainsi se mettre en place.

Mais la capacité des pouvoirs municipaux à concrétiser le potentiel fiscal local – celui-ci étant évident et important comme le montrent toutes les études Ecoloc – en surmontant cette résistance fiscale dépend aussi, en contrepartie, de leur aptitude à faire l'usage le plus productif des ressources budgétaires et à associer les différents acteurs à la définition et à la gestion des ouvrages. Cette « démocratie financière » et cette pédagogie de l'action sont indispensables à la réussite communale.

1.3. La problématique bobolaise

L'essoufflement économique de la cité

L'une des grandes particularités de la ville de Bobo-Dioulasso, objet de cette étude, est d'avoir connu un passé florissant et d'avoir insensiblement réuni les conditions d'un marasme qui se donne à voir, actuellement, sous un ensemble de facettes. Cette lente mais indéniable dégradation fixe à l'étude un double défi. Car dans le même temps la situation relativement alanguie que connaît la cité et dont se plaignent ses représentants interdit de se satisfaire de l'existant et, parce que les impératifs sociaux, économiques et institutionnels sont pressants, il est indispensable, sur la base des tendances observées et d'une réflexion sur les voies et moyens d'un redémarrage seul à même de permettre de relever ces défis, de proposer une vision d'avenir et de dégager les perspectives positives qui s'offrent à la ville.

Beaucoup a été dit et écrit sur l'inexorable déclin de la cité. Il ne s'agit pas ici de livrer un inventaire complet des facteurs en cause ni de fournir une explication approfondie de cette situation. Tout au plus peut-on donner, comme autant de repères rapides, quelques indices de l'état actuel des choses bobolaises dans le domaine économique.

Partie, au moment de l'indépendance, avec des ressources démographiques de volume sensiblement équivalentes à celles de Ouagadougou, la cité de Bobo, alors même que les migrations inter-régionales continuaient d'alimenter un flux continu des populations vers l'ouest et le sud-ouest du pays, a vu son croît démographique s'essouffler. Naguère plateforme des activités productives modernes lui valant le qualificatif de « capitale économique du Burkina Faso », la ville n'accueille plus qu'environ 20% des entreprises de ce secteur moderne national défini par le Recensement industriel et commercial. Forte de ses grosses unités industrielles spécialisées dans l'agro-alimentaire, la ville ne dispose plus que d'un parc de transformation de produits agricoles passablement sinistré alors même que le sud-ouest dispose de facteurs naturels propices aux productions primaires. Le commerce local, grand et moins grand – qui tirait autrefois profit de l'avantageuse position de carrefour de l'agglomération, au cœur d'une zone internationale réputée rapprochant les actuels Mali, Ghana, Côte-d'Ivoire de l'ex-Haute-Volta –, paraît avoir difficilement surmonté les contraintes physiques d'un enclavement progressif et mal résisté à l'arrivée d'opérateurs venus d'autres zones.

Et ce ne sont pas les activités de culture et/ou de loisir (sport, tourisme, etc.), peu productives en elles-mêmes, et dans lesquelles elle aurait tort de se confiner, qui peuvent compenser le délaissement continu de la cité et contrebalancer

les délocalisations qu'elle a subies notamment dans le secteur entrepreneurial elles-mêmes prolongeant une situation politico-administrative faisant de Ouagadougou le centre d'impulsion et de décisions en maints domaines, le lieu névralgique des orientations de l'activité économique, la source des allocations et répartitions de différentes ressources.

Si ce déclin figure au cœur de la problématique sociale et économique de la cité justifiant entre autres l'étude Ecoloc et s'il fait figure de thème récurrent dans les discours convenus sur Bobo, encore faut-il savoir le contenu, l'ampleur, la durée de cet assoupissement, sans quoi on risque d'en ignorer les causes réelles et de se méprendre sur les conditions de la réactivation souhaitée par tous.

Nous disposons, pour vérifier les principales évolutions économiques qui affectent Bobo-Dioulasso et sa région, de deux sources statistiques complémentaires : les séries de longue durée établies par le Club du Sahel qui ont l'avantage d'isoler notamment la ville objet de cette étude et les travaux de régionalisation des Comptes nationaux réalisés sous l'égide du Ministère burkinabè des Finances qui, s'ils concernent une plus courte période (1985-1992) et ne désagrègent pas les résultats à l'intérieur des régions de planification, sont d'une grande précision.

1.3. La problématique bobolaise

Seules les principales conclusions autorisées par ces documents différents mais finalement convergents seront rappelées ici.

Il apparaît, au résultat global, que si l'évolution de l'économie de la zone englobant Bobo est loin de pouvoir être assimilée à une stagnation, voire à une régression absolue comme certaines prises de position critiques le laissent entendre – la région et Bobo ont bel et bien connu un taux de croissance économique nettement positif sur toute la période – cette augmentation du produit tend inéluctablement à ralentir, à devenir « indigne » du potentiel économique de la zone, à donner à Bobo une position progressivement amoindrie dans l'économie nationale.

Sans entrer dans les détails de l'argumentation et tout en gardant le sens de la mesure dans l'appréciation des données, on peut résumer en quelques points les principales leçons auxquelles nous convie l'exploitation des informations statistiques et économiques disponibles.

a) *le décrochage bobolais est d'abord évident* ; les données des maquettes du Club du Sahel mais aussi l'exploitation des travaux spécifiques de la comptabilité nationale burkinabè attestent cette réalité qui n'a rien d'un slogan artificiel ou d'un fantasme meurtri.

b) *ce décrochage est ancien* : il est perceptible dès l'Indépendance du pays, ce qui signifie qu'il est d'ordre structurel ; autrement dit son fondement dépasse largement les seules

conjonctures économiques, les diverses périodes politiques, les types d'administration de la ville, les personnalités-pilotes de la cité, etc.

c) *le déclin est relatif* : non seulement par rapport à d'autres entités et échelles, comme on le verra, mais aussi parce que la ville a connu une réelle croissance économique sur toute la période depuis 1960. Le problème est que cette croissance a été insuffisante.

d) *les écarts s'amplifient avec la capitale* : non seulement il ne semble pas que des pauses aient été obtenues dans les rythmes et taux de croissance très différents entre Bobo-Dioulasso

Évolution comparée du PIB 1960-1995

	1960	1975	1985	1995
Structure du PIB				
BF				
rural	83%	73%	59%	52%
urbain	17%	27%	41%	48%
PIB de				
Ouagadougou				
sur PIB BF	6,2%	11%	19,8%	27,3%
sur PIB urbain	36,7%	41,6%	48,2%	56,6%
PIB de Bobo				
sur PIB BF	4,5%	5,8%	7,8%	7,2%
sur PIB urbain	26,6%	21,9%	19,1%	14,9%
PIB région Centre				
sur PIB BF	20,4%	23,5%	30,7%	36,5%
PIB région Ouest				
sur PIB BF	12,1%	14,4%	16,7%	16,6%
Popul.				
Ouaga/Popul. BF	1,33%	2,7%	5,4%	8,4%
Popul.				
Bobo/Popul. BF	1,18%	1,82%	2,83%	3,1%

Source : d'après la Maquette provisoire Ecoloc Burkina Faso, OCDE-Club du Sahel, juin 1999

et Ouagadougou mais surtout, le différentiel en faveur de la capitale s'amplifie chaque année.

e) *une économie urbaine en perte de vitesse* : une grande ville comme Bobo, ce sont de multiples types, tailles et formes d'activités privées, des projets et programmes d'intervention, des administrations publiques, des rapports économiques avec l'arrière pays agricole, etc. Or, si la région a maintenu voire consolidé ses positions en matière de productions rurales, c'est l'activité économique urbaine qui est directement en cause dans l'effritement de la position bobolaise.

f) *une zone qui contribue de moins en moins à la richesse nationale* : d'abord en dynamique puisque le taux de croissance de la région est nettement inférieur aux performances constatées dans la région Centre, ensuite en structure puisque la part relative de la région bobolaise au PIB (Produit intérieur brut) du pays est plus faible actuellement que lors de précédentes décennies.

g) *la baisse de la productivité confirme le processus d'érosion* : établie par le rapport valeur ajoutée/population concernée, la productivité augmente très faiblement dans la région et est dépassée, non seulement par le Centre, mais par plusieurs autres régions. Or, les effets d'agglomération attendus normalement d'une cité comme Bobo doivent accroître cette productivité.

h) *des menaces par le bas* : plusieurs indications donnent à penser que non seulement l'aire bobolaise est économiquement distancée par la zone capitale mais aussi qu'elle se voit

insensiblement rattrapée par des régions naguère plus nettement décrochées de l'ancienne capitale économique.

i) *l'activité économique moderne privée est en cause* : l'analyse de l'évolution des résultats des divers secteurs institutionnels montre que si les administrations, les ménages et les entrepreneurs individuels maintiennent une présence active voire un certain dynamisme, en revanche les performances du secteur des entreprises modernes se sont clairement amoindries.

j) *un paradoxe économique* : il est aisé de noter que les secteurs économiques importants, par le nombre des opérateurs concernés ou par leur contribution à la valeur ajoutée locale ont tendance à stagner (cas du commerce par exemple) alors que d'autres secteurs sont en forte croissance (BTP et services marchands par exemple) mais, du fait de leur faible poids dans l'économie locale, leur dynamisme n'a pas les effets moteurs dont la zone bobolaise a besoin.

L'impératif de la relance et de la contribution des forces vives locales

De premières réactions se sont exprimées, de premières initiatives institutionnelles, tant à l'échelle locale que nationale ont été arrêtées pour tenter d'infléchir le cours des choses et de redresser les capacités bobolaises. Des opérations de sensibilisation par les différentes autorités, des campagnes de presse ont été lancées ici et là. La mise en place relativement récente d'une structure interministérielle, chargée de la Coordination du projet de réhabilitation de la ville et de son économie (CPRB), le programme d'action des responsables municipaux actuels vont dans ce sens d'une prise de conscience des difficultés présentes et d'une nécessaire réactivation de la cité, dans les domaines économique, financier, social, infrastructurel, associatif, etc.

La cité et son hinterland, en outre, au plan de la base matérielle des activités, ne manquent pas d'atouts qu'il s'agit d'identifier et de valoriser.

La disponibilité des ressources en eau doit devenir un avantage comparatif support de choix d'investissements - tant agricoles (petites exploitations privées irriguées) qu'industriels (implantation et/ou développement d'établissements grands consommateurs d'eau) à destination de Bobo et de sa région.

Par ailleurs le désenclavement de la région - qui a commencé par la réfection de pistes, le

Évolution de la valeur ajoutée de quelques secteurs dans les régions Centre et Ouest (en proportion des résultats nationaux)

	Centre 1985	Centre 1992	Ouest 1985	Ouest 1992
PIB régional/PIB BF	32,2%	33,7%	19,4%	18,2%
Valeur ajoutée secteurs institutionnels				
Sociétés et quasi sociétés	63,5%	70,3%	27,9%	25,5%
Ménages et entrepreneurs individuels	24,7%	24,8%	19,3%	18,3%
Administrations publiques	49,4%	48,5%	15,6%	14,6%
Valeur ajoutée secteurs d'activité				
Agriculture, élevage, sylvicul., pêche	14,6%	13,7%	17,5%	16,9%
Produits alimentaires, boissons, tabacs	25,5%	22,2%	25%	23,4%
Textiles	7,6%	4,7%	53,1%	43,4%
Chimie	24,2%	26,3%	73,1%	71,6%
Bois et métaux	22,4%	24,5%	20,9%	23,7%
Electricité, gaz, eau	59,5%	55,5%	26,6%	28,8%
Bâtiment et travaux publics	38,5%	37,8%	16,8%	17,5%
Commerce	56,3%	60%	23,2%	22,1%
Hôtels, bars, restaurants	47,4%	48,2%	25%	24,5%
Transports, entrepôts, communications	74,8%	77,2%	12%	10,9%
Ensemble services marchands	26,2%	30,6%	12,2%	11,9%
Ensemble services non marchands	48%	48,3%	15,1%	13,7%

Source : d'après Ministère de l'Économie et des Finances 1996, *Elaboration de comptes régionaux*

1.3. La problématique bobolaise

bitumage d'axes aussi importants que celui qui mène, à Orodara, vers le verger burkinabè, etc., et qui doit se poursuivre et englober des efforts tant aux plans routier, aérien que ferroviaire - doit redonner à la cité son rôle d'épicentre d'une zone élargie par la mise en oeuvre de l'UEMOA, les mesures d'intégration économique et financière, le lancement d'un grand marché régional. Précisément, cette construction visant la naissance d'une zone de libre échange et qui doit être un défi à relever pour Bobo et son aire d'influence, doit être entendue et anticipée avec sérieux car elle peut aisément transformer les anciens avantages locaux en fragilités nouvelles. La zone UEMOA, où les structures économiques côtières paraissent détenir une avance, ne sera pas tendre avec les systèmes productifs sahéliens. Les grandes unités agro-industrielles de la ville devront se battre pour faire face aux conditions d'une compétition économique aiguisée. L'articulation avec les systèmes de production agricole et avec la filière fruitière devra être ajustée au mieux et la branche des transports, dont on sait le rôle si décisif dans le dynamisme des économies nationales et internationales, devra être étroitement associée à tous plans et efforts de redémarrage.

La poursuite de la réhabilitation ou de la construction nouvelle d'équipements de voirie et d'assainissement - dont souffre grandement jusqu'à présent Bobo - prolongera sans nul doute ces mesures tendant à organiser, fluidifier, amplifier la production et les échanges, notamment urbains. La relance dans le secteur

industriel peut être accompagnée par les perspectives nouvelles qu'offre, pour le commerce et les commerçants, la réfection du marché central de la ville.

Les voies d'un avenir bobolais plus radieux forment système. On ne saurait oublier ce que ces actes et opérations physiques et économiques devront aussi à un réaménagement de l'espace de la gestion technique et administrative publique. Si la décentralisation ouvre de nouveaux chantiers, de nouvelles responsabilités aux édiles municipaux - ils ne seront pas que des autorités chargées d'animer la vie collective et d'impulser les services collectifs locaux mais seront aussi les représentants de la cité auprès des opérateurs et autres investisseurs, chargés d'attirer les emplois et les usines -, elle ne trouvera à s'accomplir correctement que si elle est accompagnée, dans les instances de l'Etat, par un processus de déconcentration, au moins régionale, de ses services et de ses procédures permettant ainsi qu'un dialogue fructueux et que des décisions et des actes productifs soient posés à l'échelle locale sans devoir passer par le cheminement long et finalement coûteux d'une administration nationale, certes indispensable à l'expression de la cohésion des populations et au maintien d'un pacte social garant de l'égalité mais généralement trop éloignée des besoins des opérateurs économiques et des initiatives des citoyens.

En réalité l'essoufflement constaté et la relance à opérer sont indissolublement liés : par là on veut

signifier que le décrochage de Bobo-Dioulasso, s'il est avéré et donc inadmissible - en regard des potentialités naturelles et économiques locales - n'en a pas fait disparaître pour autant les facteurs et ressorts favorables qui demeurent intacts. Ceux-ci montrent sans ambiguïté possible que Bobo-Dioulasso dispose déjà des atouts d'une relance solide et durable. Il n'est pas besoin de chercher à l'extérieur tous les moyens et les ressources d'un avenir plus conforme aux possibilités de la cité. C'est en valorisant ce potentiel, en mobilisant des forces vives locales, d'abord et surtout, que la ville retrouvera son statut et qu'elle sera le moteur du développement de la région dans son ensemble.

Economie Locale de Bobo

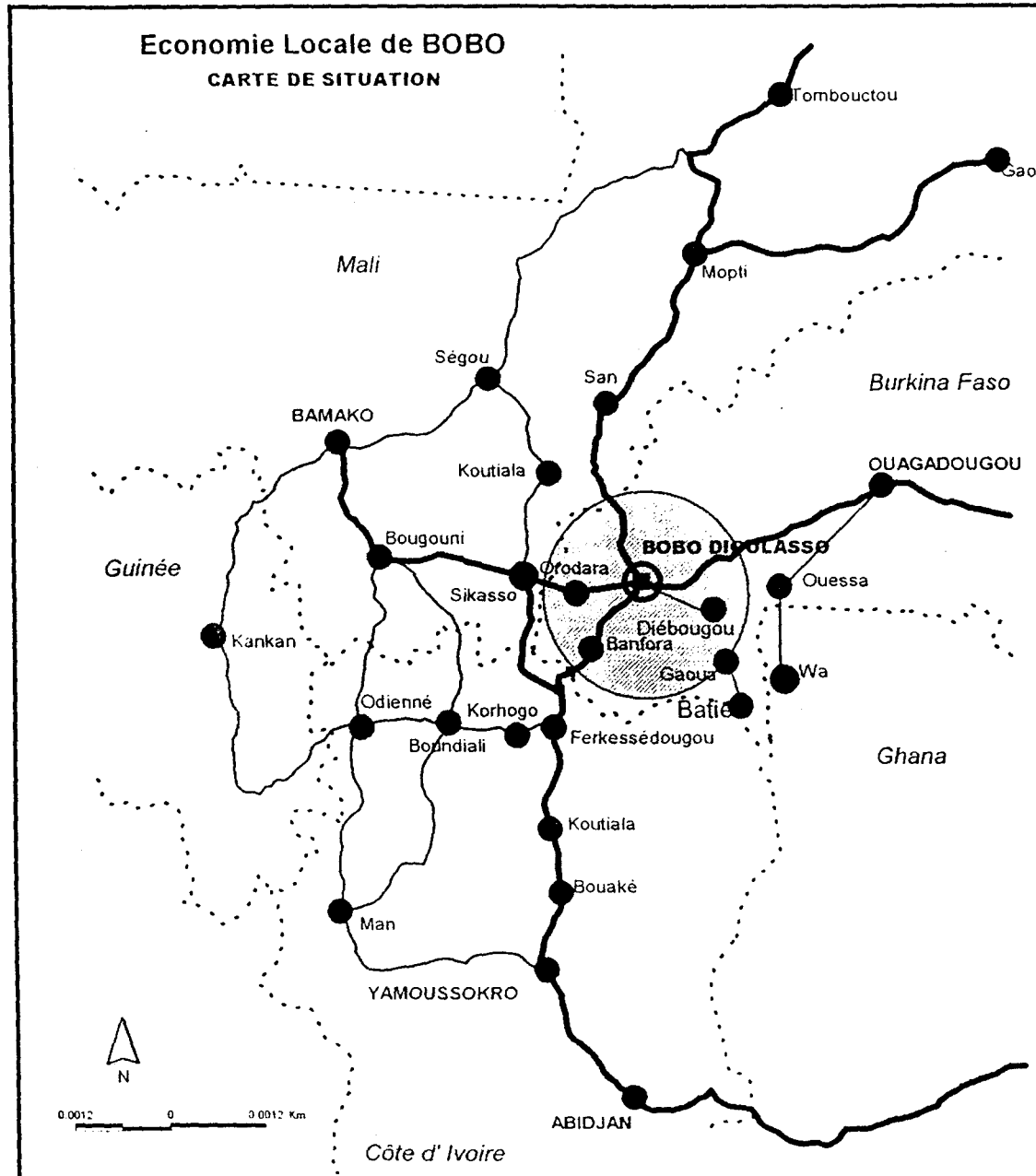
LES REGIONS DE PLANIFICATION du BURKINA FASO



LEGENDE

- Capitale de Région
- BOBO DILOUSSO
- Les Régions de Planification
- BOUCLE DU MOUHOUN
- ▨ SUD OUEST
- ▩ OUEST
- ∩ Limite de Province

Economie Locale de BOBO
CARTE DE SITUATION



2. Bobo-Dioulasso et sa région

2.1. Du site à l'espace de rayonnement : les fondements physiques

Contraintes et potentialités du site

Ainsi que le SDAU, qui a inspiré les éléments ci-dessous, l'avait noté, sur le plan physique Bobo-Dioulasso présente un site peu accidenté. C'est un plateau d'une altitude moyenne de 460 m par rapport au niveau de la mer. Le marigot Oué (Houët) d'orientation Sud-Nord qui partage la ville en deux zones de superficies voisines en forme le bassin versant. La rivière facilite le drainage des eaux pluviales et marque de façon notable le relief de la ville, sans pour autant être trop préjudiciable à la mise en œuvre d'ouvrages de franchissement.

Une importante ceinture verte limite la ville au Nord (verger et zone maraîchère de Dogona, Sakabi, Kiri, Niéneta), à l'Ouest l'aéroport bloque l'extension de la ville du côté de la route de Sikasso, au Nord-Ouest la forêt de Dindéresso est une limite naturelle qu'il convient, malgré les difficultés, de préserver. Au Sud la forêt classée de Kuinima ainsi que la falaise constituent des contraintes objectives et écologiques dont on devrait tenir compte dans les investissements actuels en faveur de la population. A l'intérieur du tissu urbain, une dense plantation d'arbres

contribue à la régulation du régime des eaux et au maintien d'un microclimat agréable.

Ces différentes contraintes naturelles et physiques, et en outre, étant donné les limites objectives des zones situées à l'Est (côté route de Ouagadougou) que représente le prolongement de la falaise, font du couloir entre la forêt classée de Dindéresso et les zones vertes de Sakaby et Kiri la zone d'extension préférentielle de Bobo-Dioulasso. Au regard de ces contraintes, seul un développement de l'agglomération vers le Nord pourrait éviter qu'elle ne fasse peser une trop forte pression sur les forêts classées et éliminerait le danger de voir déborder l'urbanisation sur les pentes de la falaise, ce qui engendrerait d'énormes coûts et constituerait un facteur de risques urbains. Cette option implique un déplacement vers le Nord du centre urbain actuel voisin du grand marché. Ce déplacement est amorcé au profit du boulevard à double voie Est-Ouest récemment prolongé, au-delà de la voie ferrée, jusqu'au stade, qui offre toutes les conditions d'une nouvelle et importante centralité.

Il ne s'agit pas de mettre en cause un schéma directeur rigoureusement appliqué mais de palier au fait que sa réalisation par tranche au profit du Sud (Gare routière de fret et boulevard Châlon-en-Champagne) conduit à accentuer la pression en faveur du développement vers cette zone et la falaise avec entre autres le risque de pollution de la réserve hydrogéologique de la ville qui s'y trouve localisée. On peut penser souhaitable de

modifier légèrement le schéma de grande voirie de façon à faciliter le contournement de la ville par le Nord plutôt que par le Sud, à attirer le centre urbain vers le boulevard de la Révolution en allant vers Bama. Enfin l'ouverture d'une zone d'activité vers le Nord de la ville renforcerait cette option.

Les conditions spatiales de l'hinterland

Il n'est pas possible de concevoir le développement économique de Bobo-Dioulasso en confinant sa zone d'influence et son espace d'échanges à la seule province du Houët. Deux arguments majeurs soutiennent cette affirmation. D'abord le contexte actuel d'ouverture économique et de globalisation qui s'accompagnent de la remise en cause des frontières territoriales des Etats en vue de la création de marchés élargis et de moins en moins régulés par les gouvernements. Ce contexte mondial converge avec des processus internes de participation à la mise en place d'un espace économique sous-régional et avec les nouveaux impératifs du développement qui commandent de façon logique la décentralisation naissante.

Le deuxième argument est d'ordre historique. En effet, le constat essentiel que l'on peut faire du passé de la cité est que sa période de prospérité se situe au moment où sa zone de rayonnement s'étendait sur un vaste espace. Notamment sur le Nord de la Côte-d'Ivoire (région de Korhogo), sur le Sud-Est du Mali (Sikasso, Bougouni) et le delta du Niger. Moins sensibles mais tout de

même réels étaient les liens avec les villes de Bamako et Ségou, Mopti et Tombouctou en raison de la fonction de centre d'échanges que jouait la ville pour les commerçants du Soudan, du Niger, ceux de la Côte-d'Ivoire et du Ghana (sel, bétail, cola, etc.).

A l'indépendance du pays, la zone d'influence de Bobo est fortement restreinte non seulement par la création des frontières mais surtout par la perte du rôle prépondérant de capitale du nouvel état indépendant qui entraîne inexorablement au déplacement des infrastructures commerciales vers Ouagadougou. Cette perte d'espace et ce déclassement ont confiné un moment Bobo-Dioulasso à un rôle de capitale économique du Burkina Faso, démenti par la suite. Aujourd'hui la ville est sans conteste la capitale du seul Ouest burkinabè et déploie une influence moindre sur le Sud-Ouest du pays. La conséquence d'une tel rétrécissement de l'espace économique de Bobo est sans ambiguïté : il s'est traduit par un moindre dynamisme des activités de la cité.

Relancer l'économie de Bobo-Dioulasso c'est donc aussi concevoir son hinterland hors du seul cadre du Burkina Faso et faire en sorte que la ville développe de nouveau des échanges nourris dans un espace sous-régional. C'est l'espace logique de déploiement de l'économie bobolaise. Un deuxième niveau doit être évidemment préservé : le niveau national, par rapport auquel la cité joue ou doit jouer un rôle de capitale de tout le Grand Ouest. Cet espace nécessite une véritable redynamisation dont un des principaux

moyens est la réhabilitation des pistes et voies d'accès à Bobo Dioulasso pour mieux relier les marchés des villages et des villes voisines au marché central de Bobo-Dioulasso. Le troisième niveau de la dimension spatiale l'économie bobolaise réside dans l'amélioration des conditions internes de production et d'échange. Ainsi, en complément de la reconstruction du marché central, un aménagement du quartier commercial sous-tendu par une étude sérieuse d'urbanisme commercial est souhaitable. Cette perspective devrait pouvoir s'accompagner d'actions dans le domaine du patrimoine compte tenu de la richesse du centre historique et commercial en bâtiments présentant un indéniable intérêt architectural.

2.2. Bobo-Dioulasso dans les territoires administratifs

A l'origine la ville s'appelait Sya (paix en bobo). Sa fondation est située, selon certaines sources, au XI^{ème} siècle à partir d'un village des agriculteurs bobo alors que pour d'autres sa fondation remonterait en fait au 17^{ème} siècle. Mais dans l'ensemble, il y a une concordance des informations quant à l'origine de la population de Bobo-Dioulasso. Ainsi, les Bobo venus du Mandé auraient rencontré les Bobo-Dioula (musulmans), les Bobo-Fing (animistes) et les Dioula venus de Kong (en Côte d'Ivoire) dans le cadre de leurs activités commerciales.

A la faveur de la construction de la mosquée (de Sya ou Bobo-Dioulasso) en 1892, une nouvelle vague de migrants est venue du Mali. Suite à l'arrivée de l'administration coloniale française en 1897, de grandes voies sont créées et de nouvelles zones d'extension aménagées. En 1904, la ville est officiellement baptisée Bobo-Dioulasso (qui signifie la maison des Bobo et Dioula) en langue jula, par le commandant Candrelier. En 1928, Pépin Malherbe, commandant de cercle, lance le programme urbain de Bobo alors commune mixte de premier degré. La ville deviendra tour à tour commune de plein exercice en 1954, commune urbaine en 1960.

Du point de vue de l'administration territoriale trois grands types de découpages ont caractérisé le Burkina Faso : le système de cercles, de la

période coloniale jusqu'en 1974 ; le système des départements de 1974 à 1983 ; enfin le système des provinces en vigueur depuis 1983 et qui a subi deux modifications en 1985 et 1996. Le pays a connu en outre une division en régions de développement dont on peut rappeler les manifestations les plus significatives : les Organismes régionaux de développement (ORD) créés en 1965, transformés plus tard en Centres régionaux de promotion agro-pastorale (CRPA), puis récemment en Directions régionales de l'agriculture et des ressources animales (DRARA); les circonscriptions régionales de planification dénommées tour à tour SDPS, SRPDP, DRPC et DREP. Quant aux services techniques de l'Etat, ils ont subi un mouvement de déconcentration dont l'importance et l'ampleur ont varié dans le temps.

Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina n'est pas restée en marge des transformations qui ont marqué le pays. Au regard de cette mutation territoriale et administrative, la ville a respectivement été chef-lieu de cercle, chef-lieu de département ou de province, capitale de région, siège de services techniques déconcentrés de l'Etat (STDE). Les dernières et récentes modifications ont vu le détachement de Houndé et de sa zone, alors département de la province du Houët, et son élévation en chef-lieu d'une nouvelle province, dénommé le Tuy.

Le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bobo (SDAU 1988) et divers travaux d'historiens rapportent que le site a subi

plusieurs modifications depuis sa création jusqu'à nos jours. Ainsi tout est parti du lieu originel Kibidoué ou Sya créée vers 1600 et comportant les quartiers Kombougou, Yoro Koko, Farakan et Donoma et ce jusqu'à l'arrivée de l'administration coloniale française en 1897.

La ville a connu les principaux découpages suivants : les quartiers (découpages traditionnels), les secteurs (découpages effectués depuis la révolution de 1983), les mairies d'arrondissement (découpages liés à la décentralisation). Les arrondissements comprennent plusieurs secteurs tout comme les secteurs constituent le regroupement de plusieurs quartiers.

Au plan de l'organisation administrative récente, la ville de Bobo-Dioulasso est divisée en trois arrondissements qui sont Dô, Konsa et Dafra. Chacun de ces arrondissements est subdivisé en secteurs, respectivement 7 pour Dô, 8 pour Konsa et 10 pour Dafra ; depuis le processus de décentralisation entamé en 1995, chacun de ces arrondissements est dirigé par un maire et des conseillers d'arrondissement. L'ensemble de la commune de Bobo-Dioulasso est dirigé par un conseil municipal élu de 138 membres dont la présidence est assurée par le maire de la commune.

Si l'hinterland (ou arrière-pays immédiat) de Bobo-Dioulasso peut être défini, à titre arbitraire, comme regroupant l'ensemble des villages situés dans l'attraction immédiate de la

ville, au sens large, la région de Bobo-Dioulasso renvoie à une entité géographique, linguistique, administrative, socio-culturelle et économique qui va bien au-delà, comme on le verra un peu plus loin.

Jusqu'en 1985 (Recensement général de la population), les villages qui relevaient de Bobo-Dioulasso étaient au nombre de 49. Du point de vue de l'organisation traditionnelle, chacun de ces villages est dirigé par un chef de village et un chef de terre. Mais depuis l'avènement de la révolution d'août 1983, le chef de village est remplacé par un délégué de village, généralement élu au sein de la famille (ou clan) qui détient la chefferie coutumière. Le chef de village (ou délégué de village) et le chef de terre dépendent du préfet du département dont relève le village.

La collaboration entre les autorités coutumières et les autorités administratives, si elle est effective, provoque parfois quelques heurts notamment en ce qui concerne la gestion des terres. En effet, la réforme agraire et foncière qui fait de l'Etat le propriétaire de toutes les terres est contraire à la conception coutumière selon laquelle les terres appartiennent au chef de terre qui les attribue aux clans et aux individus.

2.3. Occupation de l'espace et aménagement urbain

Avant la colonisation la ville serait donc née à partir d'un village appelé Kibidoué (devenue Sya par la suite) auquel s'ajoute ensuite le village de Kouinima. Par la suite l'extension s'est poursuivie avec la création des quartiers Kombougou et Koko puis plus tard la création du quartier Farakan.

En 1897, les colonisateurs français installent un poste administratif sur la rive gauche en amont du village. Entre 1897 et l'indépendance de 1960, Bobo ce site va s'étendre peu à peu par l'émergence de nouveaux quartiers.

Avec l'évolution de la ville, la superficie du site va s'accroître progressivement, le tout accompagné par des aménagements divers. Selon des données rapportées par MM. A. Sinou et S. Allou, la superficie de la ville était respectivement de 84 ha avec une densité de 29,7 hab./ha en 1897, 400 ha (densité 17,9 hab./ha) en 1925, 800 ha (densité 21,5 hab./ha) en 1945, 1170 ha (densité 37,5 hab./ha) en 1955, 1750 ha (densité 37 hab./ha) en 1965, 4600 ha (densité 50 hab./ha) en 1985, et encore 4600 ha (densité 67 hab./ha) en 1995.

On peut résumer ainsi l'évolution de l'espace urbain de Bobo et de son aménagement entre 1960 et 1996 :

- à partir de 1960, il se produit un développement sensible de la ville de Bobo.

Ainsi, de nouvelles zones sont loties sur de grandes étendues peu occupées (Ouezzin-ville en 1963, Niéneta et zone résidentielle A en 1965, Nord de Kouinima et zone résidentielle B en 1967).

- après quelques années de pause, un nouveau lotissement est lancé et touche une petite partie de Bindougouso (1970), Colma (1976).

- à partir de la révolution d'août 1983, un vaste programme de lotissement est décidé et concerne le sud de Kouinima, la deuxième partie de Sonsoribougou, et la cité de l'an II, toutes ces zones étant aménagées en 1985. Ces opérations sont étendues aux zones difficiles de Lafiabougou et Sarafalao où l'existence de marigots rend l'occupation délicate d'autant plus qu'aucun plan d'aménagement général de la ville n'était encore opérationnel. En fin 1986, un dernier plan de lotissement est implanté avant la mise en place, alors annoncée, du Schéma de Développement d'Aménagement Urbain (SDAU) de Bobo-Dioulasso. Ce lotissement concerne l'Est de Ouezzin-ville, les alentours du village de Koua, les secteurs 14 et 15. Dès lors les zones d'habitat non loties ne sont réduites qu'à des zones ou des secteurs enclavés tels que le secteur 13 (Dogona) entouré par le Houët et ses affluents d'une part et la voie ferrée d'autre part.

- à partir de cette période, un important effort d'investissements publics est déployé en matière de voirie et d'équipements déficitaires afin de combler les besoins multiples suscités par la rapide et importante croissance de la ville.

Les enquêtes réalisées en 1986 dans le cadre de l'élaboration du SDAU de Bobo révélaient que sur la surface totale du périmètre communal 77% représentaient les surfaces loties, 11% l'habitat non loti, 12% correspondaient aux grandes emprises (gare, zone industrielle, camp militaire).

Officiellement les lotissements dans la ville de Bobo-Dioulasso ont commencé en 1906 par le camp militaire (secteur 7) avec la création d'une parcelle. En 1924, le quartier Sikasso-Cira (secteur 8) a bénéficié de 202 parcelles. En 1929, 183 parcelles ont été offertes à Hamdalaye (secteur 1), 112 parcelles à Koko (secteur 4). Entre 1934 et 1960, les plans de lotissements se sont multipliés. C'est ainsi que nous recensons 642 parcelles à Accart-ville sud gare (secteur 9) en 1934, 478 parcelles à Saint-Etienne de Tounouma (secteur 16) en 1940. En 1945 plusieurs quartiers ont bénéficié de nouveaux lotissements : Farakan sud (secteur 1), 138 parcelles ; Médina-Coura (secteur 2), 435 parcelles ; Farakan-Nord (secteur 2), 164 parcelles ; Bindougouso (secteur 14), 1042 parcelles.

En 1952, 328 parcelles ont été délimitées au Centre Commercial (secteur 1). En 1954, Accart-Ville Nord (secteur 10) a reçu 696 parcelles. En 1958, 214 parcelles ont été offertes à la zone des écoles (secteur 4), quelques parcelles (au nombre non précisé) au lycée Ouézzin Coulibaly.

2.3. Occupation de l'espace et aménagement urbain

La période allant de 1960 à 1983 a connu un ralentissement des opérations de lotissements. C'est ainsi que nous n'enregistrons que 1042 parcelles à Ouézzin-ville (secteur 15) pour toute l'année 1963. En 1965, la zone résidentielle A (secteur 8) a bénéficié de 358 parcelles contre 1450 parcelles pour Niéneta (secteur 12). En 1967, la zone résidentielle B (secteur 5) a reçu 631 parcelles contre seulement 30 pour Bolomakoté (secteur 6).

En 1976, Colma (secteur 11) a bénéficié de 2291 parcelles. En 1982, Yéguéré (secteur 10) a reçu 621 parcelles.

De 1983 à 1993, il y a eu une redynamisation des programmes de lotissements qui se sont ainsi étendus à d'autres départements rattachés à la commune de Bobo-Dioulasso. C'est le cas de Bama qui a bénéficié de 985 parcelles en 1989 pendant que Péni en recevait 1301 parcelles en 1993.

A l'intérieur même de Bobo-Dioulasso, nous notons 995 parcelles à Kouinima (secteur 6) en 1985 contre 3799 parcelles à Colsama (secteur 21). En 1986, nous enregistrons 1383 parcelles à Bindougoussou (secteur 14), 2264 parcelles à Ouézzin-ville (secteur 15), 4472 parcelles à Sarfalao (secteur 18), 3217 parcelles à Lafiabougou (secteur 20). En 1989, la zone de Dindéresso a bénéficié de 2319 parcelles. En 1991, Dogona (secteur 13) a reçu 2244 parcelles. En 1992, 1670 parcelles ont été distribuées à

Colma (secteur 11). En 1993, la zone safari a comptabilisé 2565 parcelles.

Au total, la ville compte 46 169 parcelles en 1999. Il y a donc eu une production de 46 169 parcelles en 93 ans soit 496 parcelles par an. L'essentiel de cette production a été réalisée pendant la période 1983-1999 soit 33017 si on considère que les 1241 dont les dates de production ne sont pas précisées s'inscrivent dans la période d'avant 1983. Ce sont donc 2063 parcelles qui ont été produites par an au cours de la période 1983-1999.

Evolution de la production de parcelles à Bobo

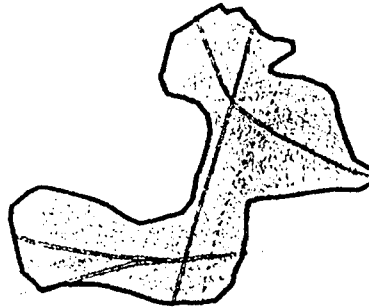
Secteurs/quartiers	Années	Nombre
Secteur I		
Hamdalye	1929	183
Farakan sud	1945	138
Donona sud	1930	252
Centre commercial	1932	328
Kibidoué		
Mission		
Secteur II		
Médina coura	1945	435
Diaradougou	1930	366
Farakan nord	1945	164
Dogona nord		184
Secteur III		
Tounouma		71
Yorokoko	1930	90
Komlaougou	1930	145
Secteur IV		
Koko	1929	112
Zone des écoles	1958	214
Secteur V		
Zone résid B	1927	631

Secteur VI		
Bolomakoté	1995	689
	1967	30
Kouinima	1985	995
Secteur VII		
Camp militaire	1906	1
Secteur VIII		
Sikasso Cira	1924	202
Secteur IX		
Accart ville sud gare	1934	642
Zone résid A	1965	358
Secteur X		
Accart ville nord	1954	696
Yéguéré	1982	621
	1999	400
Secteur XI		
Colma	1976	2291
	1992	1670
	1995	600
Secteur XII		
Niénéta	1965	1450
Sakabi		
Secteur XIII		
Dogona	1991	2244

Secteur XIV		
Bindougouso	1945	1042
	1986	1383
Secteur XV		
Ouezzin ville	1963	1042
	1986	986
Secteur XVI		
St EtienneTounouma	1940	2264
Lycée Ouezzin	1958	478
Secteur XVII		
Sarfalao	1986	4472
Secteur XX		
Aéroport	1944	
Lafiabougou	1986	3217
Secteur XXI		
Colsama	1985	3799
	1988	3000
Secteur XXII		
Zone de Dindéresso	1989	2319
	1995	300
Secteur XXIV		
	1998	3100
Secteur XXV		
Zone safari	1993	2565
Total général		46169

Source : DASU/DGTUF et Direction Régionale de l'Urbanisme

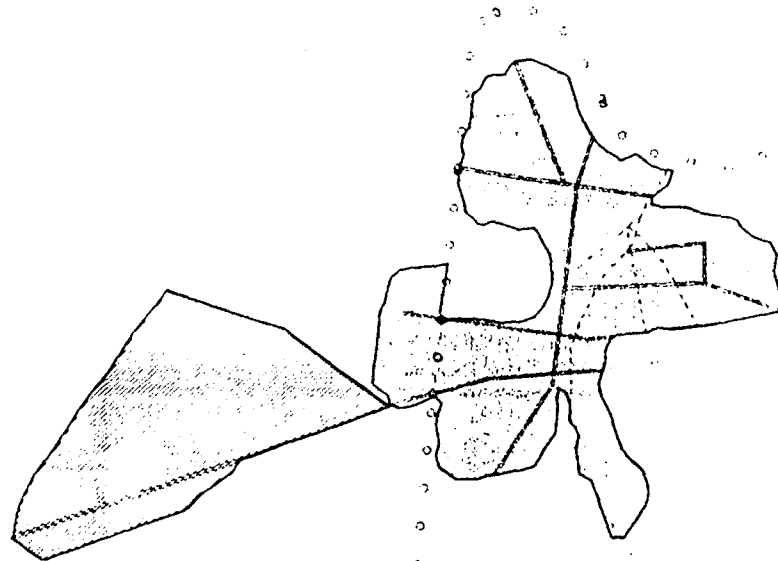
Economie Locale de Bobo
BOBO - DIOULASSO 1925



1925

SURFACE	400 ha
POPULATION	8000 hab
DENSITE	17,9 hab/ha

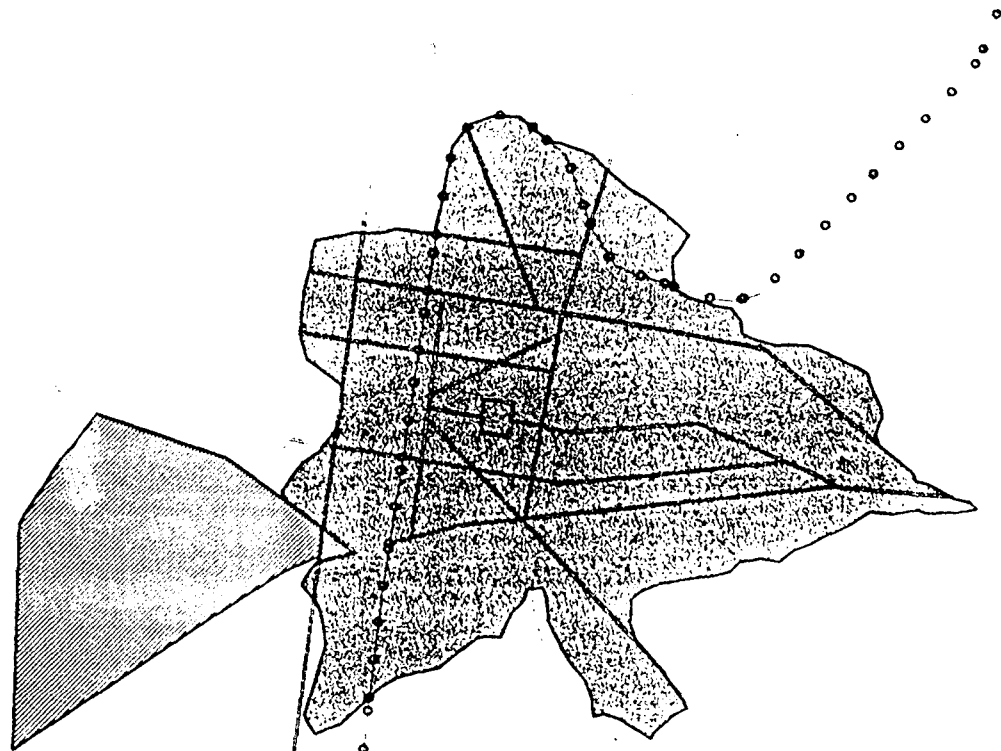
Economie Locale de Bobo
BOBO - DIOULASSO 1945



1945

SURFACE	800 ha
POPULATION	22000 hab
DENSITE	21,5 hab/ha

Economie Locale de Bobo
BOBO - DIOULASSO 1965



1965

SURFACE	1750 ha
POPULATION	65000 hab
DENSITE	37 hab/ha

2.4. L'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et du Houët

2.4. L'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et du Houët

Les premiers résultats définitifs du dernier recensement général de la population (décembre 1996) rendus enfin disponibles par l'INSD et les sorties spécifiques de données que l'INSD a bien voulu réaliser à la demande et pour les besoins de l'équipe Ecoloc-Bobo permettent de présenter quelques grandeurs démographiques relatives à la zone d'étude.

Avant d'entrer dans quelques détails on peut mettre immédiatement en évidence deux enseignements majeurs tirés de l'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et de sa région : le maintien certes d'un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale mais aussi, surtout, un ralentissement net de cet accroissement de population entre 1985 et 1996 par rapport aux périodes précédentes.

S'agissant de la Province du Houët :

a) les résultats globaux donnent une population totale en 1996 de 672 114 h (sur la base du nouveau découpage en 45 provinces). Soit 49,98% d'hommes et 50,02% de femmes. Les ménages sont au nombre de 111 867.

b) rappelons que la population de la province était de 308 670 h selon le recensement de 1975 et, en 1985, de 581 722 h (sur la base de l'ancien découpage en 30 provinces).

c) pour pouvoir comparer dans le temps les données de population, il faut conserver l'ancien découpage en 30 provinces et donc ajouter à la population totale du Houët de 1996 les résultats des départements et communes anciennement rattachés au Houët qui, désormais, sont des composantes de la nouvelle province du Tuy, soit une population de 109 231 h.

d) le total ainsi obtenu donne une population 1996 pour le Houët maintenu dans ses anciennes limites géographiques de 781 345 h soit un accroissement total de 34,3% entre 1985 et 1996.

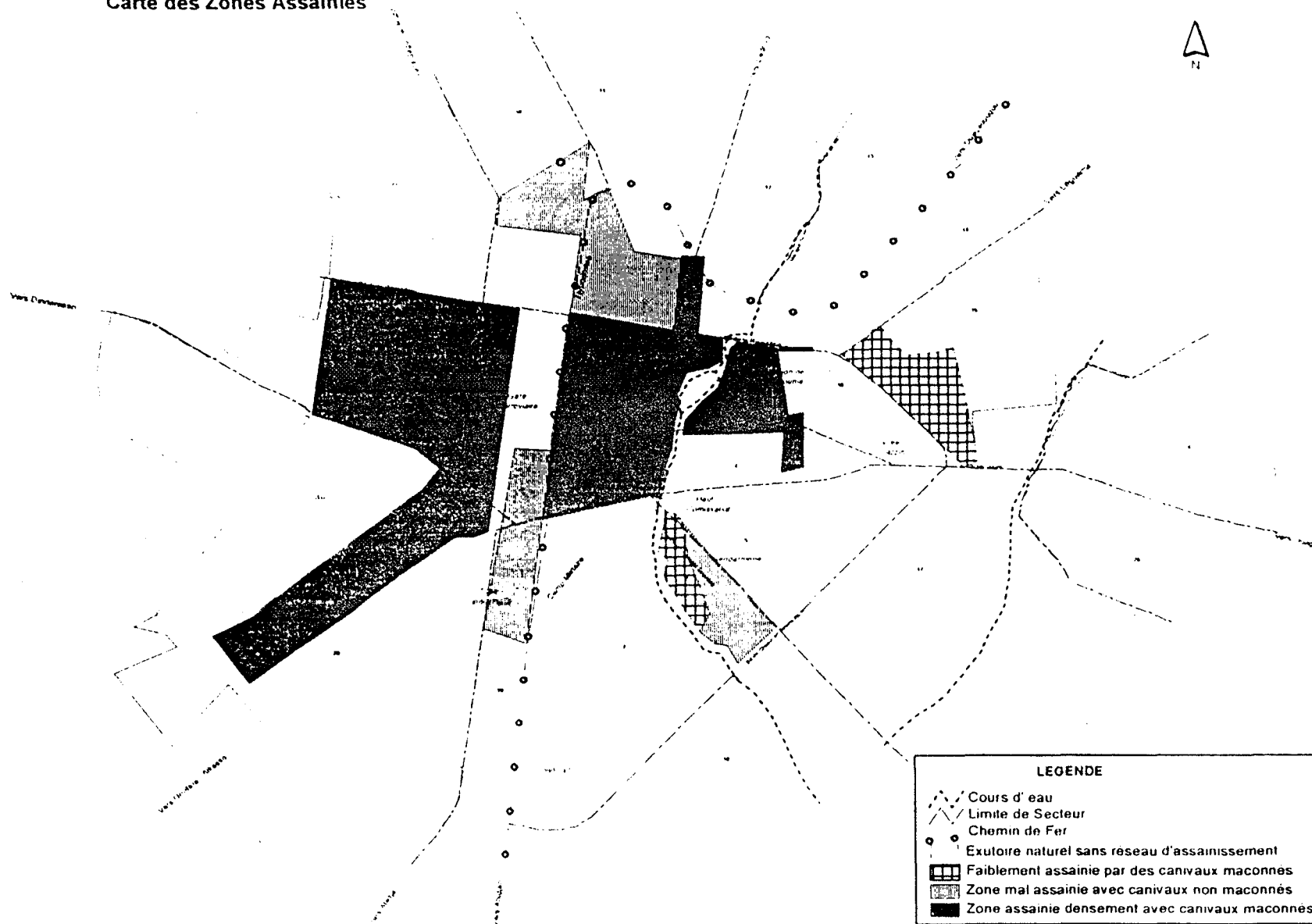
e) en procédant à un redécoupage de l'ancienne province du Houët dans sa conformation actuelle, l'INSD a établi, pour l'intervalle entre les deux recensements, un taux d'accroissement moyen annuel de la population à hauteur de 2,95%. A l'échelle du pays ce même taux est de 2,39%. Sur les 45 provinces actuelles, les calculs par équivalence révèlent que 20 provinces ont connu un taux supérieur à la moyenne nationale. Le Houët obtient le 8^e taux d'accroissement moyen annuel des provinces du pays.

f) le Houët présente une densité de 58,1 h/km² pour une moyenne nationale de 37,5. Il est la 11^e province classée sur ce critère – le Kadiogo, autour de la capitale, arrivant en tête avec 336 h/km². D'autres provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest présentent encore parmi les densités les plus faibles du pays : Comoé (15,8), Kéné Dougou (24,4), Léraba (29,7), Bougouriba (27,2).

g) aux termes du dernier recensement de 1996, seules les données des trois arrondissements qui forment la commune de Bobo à savoir Do, Dafra et Konsa sont enregistrés comme constitutives du milieu urbain, les données du reste de la province étant jugées comme constitutives du milieu rural. Dans ces conditions la répartition de la population entre les deux milieux se présente ainsi : sur 672 114 personnes habitant la province dans le nouveau découpage en 45 provinces, 309 771 sont des urbains soit 46,1% et la population rurale est de 362 343 h soit 53,9 % du total. Les ménages urbains sont au nombre de 54 461 et les ménages ruraux sont au nombre de 57 406.

Retenons donc, à l'échelle de la province du Houët, que les données expriment un double mouvement : si la région de l'Ouest burkinabè tend à se peupler en moyenne davantage que le pays – le taux d'accroissement annuel y est supérieur de près de 0,6 points de pourcentage – pour des raisons anciennement établies (meilleures conditions pédo-climatiques notamment) on assiste, entre 1985 et 1996 à un tassement de cette croissance. L'amélioration de la pluviométrie dans le Nord du pays, traditionnellement foyer d'émigration, est une des causes de ce ralentissement du solde migratoire dans l'Ouest, et en particulier dans la province du Houët.

Economie Locale de BOBO - DIOULASSO
Carte des Zones Assainies



LEGENDE

	Cours d'eau
	Limite de Secteur
	Chemin de Fer
	Exutoire naturel sans reseau d'assainissement
	Faiblement assainie par des caniveaux maconnés
	Zone mal assainie avec caniveaux non maconnés
	Zone assainie densément avec caniveaux maconnés

2.4. L'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et du Houët

S'agissant de la Commune de Bobo :

a) Dans son ensemble la ville comprend 309 771 h au dernier recensement de 1996 soit 46,1% de la population totale du Houët. Cette population bobolaise se répartit en 54 461 ménages. Elle est composée de 157 021 H et 152 750 F soit un rapport de 50,7 H/49,3 F. Le taux de masculinité est donc sensiblement plus élevé dans la ville que dans le milieu rural (où il s'établit à 49,4%).

b) Les résultats selon les trois arrondissements de la ville sont les suivants :

- Dafra a une population totale de 120 495 h se décomposant en 21 176 ménages, 60 959 H (50,6%) et 59 536 F (49,4%).

- Dô a une population de 114 275 h se décomposant en 19 957 ménages, 58 254 H (51%) et 56 021 F (49%).

- Konsa a une population de 75 001 h se décomposant en 13 288 ménages, 37 808 H (50,4%) et 37 193 F (49,6%).

d) Il s'agit d'une population jeune :

Sur l'ensemble de la ville, la population de 0 à 14 ans constitue 41% des habitants, la population de 15 à 64 ans représentant de son côté 57% du total. Si cette population jeune est un peu moins importante qu'en milieu rural – où la tranche la plus jeune atteint près de 48% dans la province – elle correspond cependant à un défi économique et social pour les autorités locales, qu'il s'agisse de santé, de scolarité et d'emplois, tous domaines dans lesquels cette population jeune

appelle des actions publiques lui assurant plus tard des revenus suffisants et des conditions de vie décentes.

c) par comparaison dans le temps : la commune de Bobo-Dioulasso avait une population totale de 115 063 h en 1975 et 228 668 h au recensement de 1985. Entre 1975 et 1985 la population s'est donc globalement accrue de 113 605 h soit de 98,7% (ce qui signifie, en gros, qu'elle a doublé) et de 81 103 h soit 35,5% entre 1985 et 1996. La pente de croissance a donc connu une chute de presque 2/3 entre les deux périodes. Ce sont les projections faites à partir de la tendance enregistrée entre 1975 et 1985 (quasi-doublement de la population) qui ont donné à penser – et à écrire avec erreur – que la ville aurait une population de plus de 500 000 h à la fin du siècle. On note au contraire un très net tassement relatif de sa population. La croissance démographique dépend à la fois du mouvement naturel de la population (naissances, décès) et du solde migratoire (arrivants et partants). L'absence, à l'heure actuelle, de données de l'INSD sur ces deux plans interdit d'imputer précisément l'évolution constatée à l'un de ces deux grands types de facteurs. Il est loisible d'admettre cependant que, dans la mesure où le taux de croissance moyen annuel, sur la dernière période, est un peu supérieur au croît démographique de l'ensemble du pays, alors qu'il était supérieur au double entre 1975 et 1985, les phénomènes migratoires, entre 1985 et 1996, toujours vérifiés, n'ont qu'assez peu

contribué à l'augmentation de la population dans la ville de Bobo-Dioulasso.

d) comparativement à Ouagadougou : la capitale avait en 1975 une population de 172 661 h soit 1,5 fois celle de Bobo-Dioulasso. En 1985 Ouagadougou abritait 441 514 h soit un coefficient multiplicateur de 2,08 par rapport aux chiffres de la seconde ville du pays. En 1996 la capitale a une population de 750 398 h, tous arrondissements confondus soit 2,42 fois plus que la ville de l'Ouest. L'écart démographique continue donc de s'accroître entre les deux grandes cités du Burkina Faso. Quand Bobo-Dioulasso représentait 1,2% de la population totale burkinabè au moment de l'Indépendance (contre 1,3% s'agissant de Ouagadougou), elle représente actuellement de l'ordre de 3,1% de cette population totale contre près de 8,5% s'agissant de Ouagadougou. Il faut y voir, entre autres choses, le résultat de la fonction politique et administrative centrale que joue Ouagadougou, attirant une population toujours plus nombreuse, mais aussi des fonctions économiques qui y sont associées - plus de 60% des entreprises formelles du pays y sont implantées contre à peine 20% à Bobo-Dioulasso selon les données du dernier Recensement industriel et commercial (RIC V). Il convient aussi de prendre ces données comme autant de défis à une croissance plus équilibrée et à une meilleure répartition des populations sur le territoire, notamment en fonction des potentialités et des ressources disponibles ici et là et des coûts d'aménagement et d'équipement

2.4. L'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et du Houët

induits par une extension urbaine qui se fait essentiellement en surface (voirie, adduction, transports, etc.).

Pour résumer la situation, on peut avancer que la ville de Bobo-Dioulasso offre, par ses résultats démographiques dans une perspective de longue durée, des enseignements proches de ceux de la province environnante. Ils peuvent être, en première approche, résumés dans les chiffres suivants

Evolution de la population bobolaise

1960	1975	1985	1996
54.000	115.000	229.000	310.000

Taux de croissance moyen annuel

1960-1975	5,2%
1975-1985	7,1%
1985-1996	2,8%

Ces chiffres globaux indiquent donc deux phénomènes majeurs relatifs aux mouvements de population de Bobo-Dioulasso. En premier lieu la cité continue à voir augmenter le nombre de ses habitants à un rythme supérieur à la moyenne nationale – selon un écart positif légèrement inférieur à 0,5 points de pourcentage. Ce différentiel témoigne à lui seul que le mouvement de population ne se limite pas à sa croissance naturelle (reproduction démographique) mais bénéficie aussi d'un excédent du solde migratoire qui concerne la ville. Celle-ci continue donc d'accueillir des populations migrantes venant aussi bien des

campagnes environnantes que, sans doute, des zones rurales du Nord du pays, toujours moins favorisées par la nature. Mais le second phénomène à retenir, et sans doute plus important, est que la ville, en dépit de cette croissance démographique supérieure à la moyenne nationale connaît un remarquable ralentissement du nombre de ses habitants.

Cette évolution bobolaise n'est pas en soi atypique : après avoir connu une forte poussée de croissance démographique, l'ensemble des villes africaines, qui continuent cependant à se peupler fortement, connaissent des taux d'augmentation partout plus faibles. Ne serait-ce que dans la mesure où mécaniquement le dénominateur, soit la population totale, étant progressivement plus important, le taux d'accroissement se relativise de plus en plus.

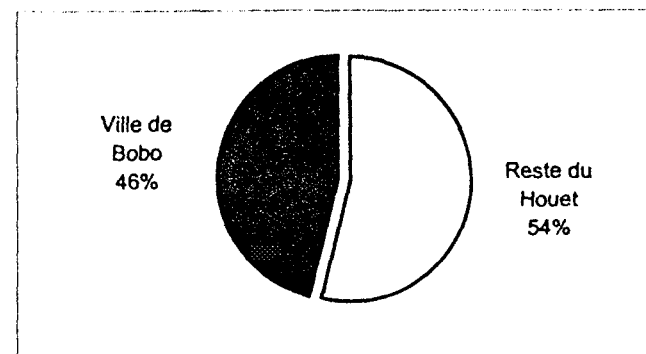
La tendance démographique relevée paraît importante en matière de gestion des affaires publiques locales et de programmation des investissements collectifs. On peut en effet penser que, dans un certain nombre de domaines – santé, éducation, etc. – il n'est plus tellement nécessaire de préparer des équipements en nombre en misant sur des prévisions de besoins en forte hausse liés à un croît démographique spectaculaire. Au contraire le ralentissement constaté doit être mis à profit pour mieux sélectionner les infrastructures vraiment nécessaires et consolider en même temps les équipements existants qui appellent entretien, rénovation, réhabilitation.

La population de Bobo-Dioulasso et de la province du Houët

La population de Bobo et de son hinterland provincial

Selon le dernier recensement INSD de décembre 1996, la population de Bobo s'élève à 309 771 h pour 54 461 ménages et la population totale du Houët est de 672 114 h. pour 111 867 ménages.

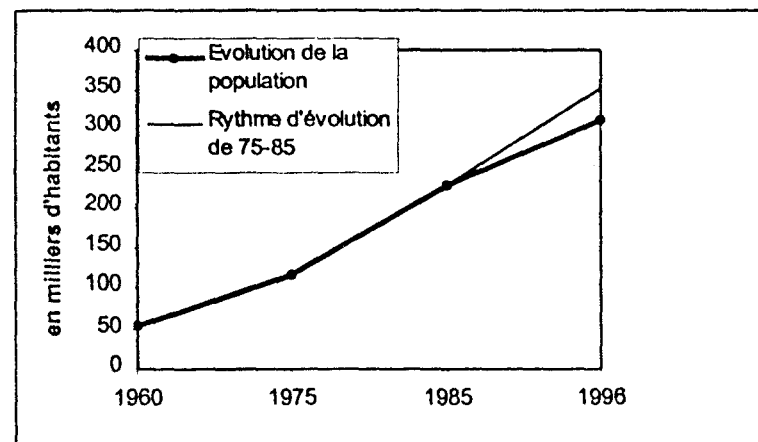
La population de Bobo représente 46,1% de la population totale de la province.



Une croissance démographique bobolaise ralentie

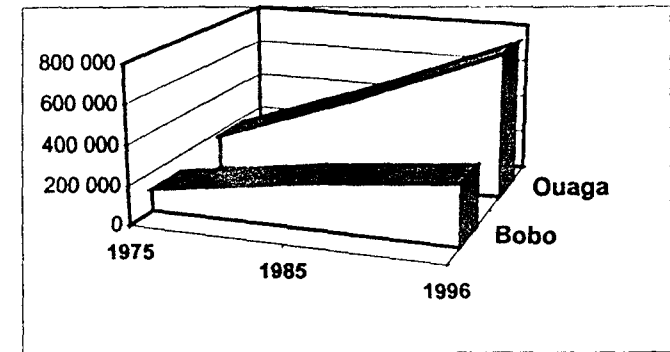
La commune de Bobo-Dioulasso a vu sa population quasiment doubler entre 1975 et 1985. Dans la décennie suivante la population a crû de 35%. Le rythme de croissance annuel a baissé entre les deux périodes, passant de 7,1% à 2,8%. Il demeure légèrement supérieur au taux national qui est de 2,4% par an.

La baisse du taux de croissance est logiquement liée à l'augmentation de la population (effet volume). Mais elle marque également un ralentissement réel de l'accroissement de la population que la comparaison avec la tendance démographique de 75-85 met bien en évidence (effet de ralentissement).



Comparaison démographique avec Ouagadougou

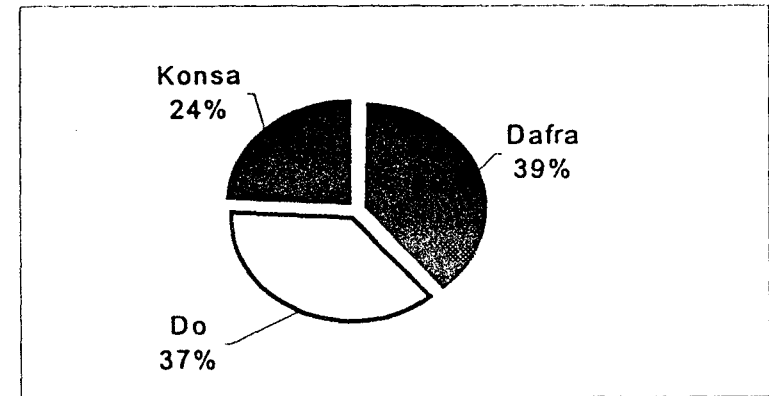
L'écart démographique continue de s'accroître entre les deux grandes cités du Burkina Faso. Quand Bobo-Dioulasso représentait 1,2% de la population totale burkinabè au moment de l'Indépendance (contre 1,3% s'agissant de Ouagadougou), elle représente actuellement de l'ordre de 3,1% de cette population totale contre près de 8,5% s'agissant de Ouagadougou.



La répartition de la population dans les arrondissements de Bobo

L'arrondissement de Dafra a une population de 120 495 h ; l'arrondissement de Dô a une population de 114 275 h et l'arrondissement de Konsa abrite 75 001 h.

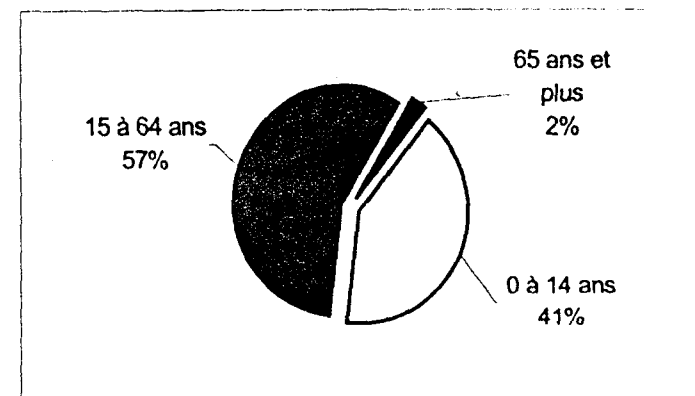
Les proportions des trois arrondissements sont donc de 39% pour Dafra, 37% pour Dô et 24% pour Konsa.



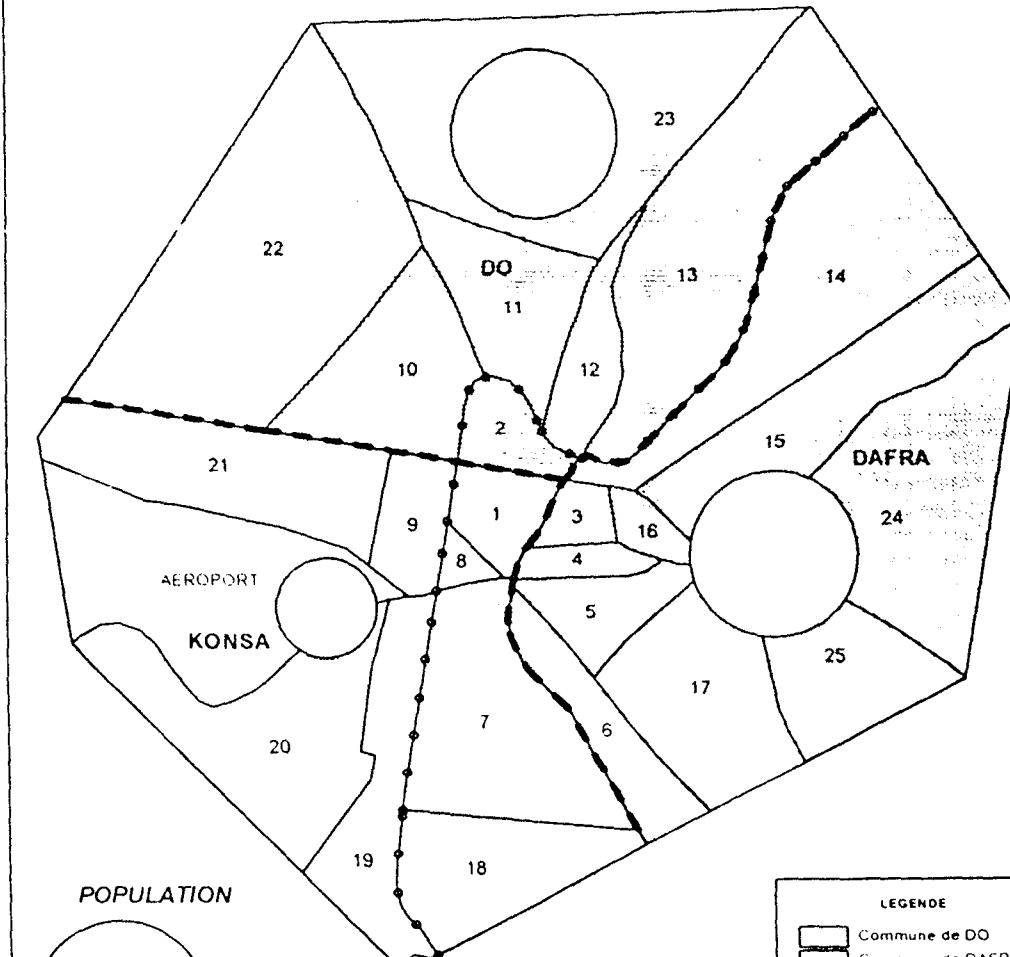
Structure par âge de la population bobolaise

Il s'agit d'une population jeune. Sur l'ensemble de la ville, la population de 0 à 14 ans constitue 41% des habitants, la population de 15 à 64 ans représentant de son côté 57% du total.

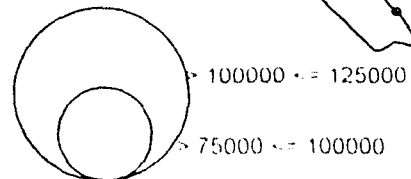
Si cette population jeune est un peu moins importante qu'en milieu rural – où la tranche la plus jeune atteint près de 48% dans la province – elle représente cependant un défi économique et social pour les autorités locales, qu'il s'agisse de santé, de scolarité et d'emploi, tous domaines dans lesquels cette population jeune appelle des actions publiques lui assurant plus tard des revenus suffisants et des conditions de vie décentes.








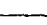
Economie Locale de BOBO
 Repartition de la population par commune



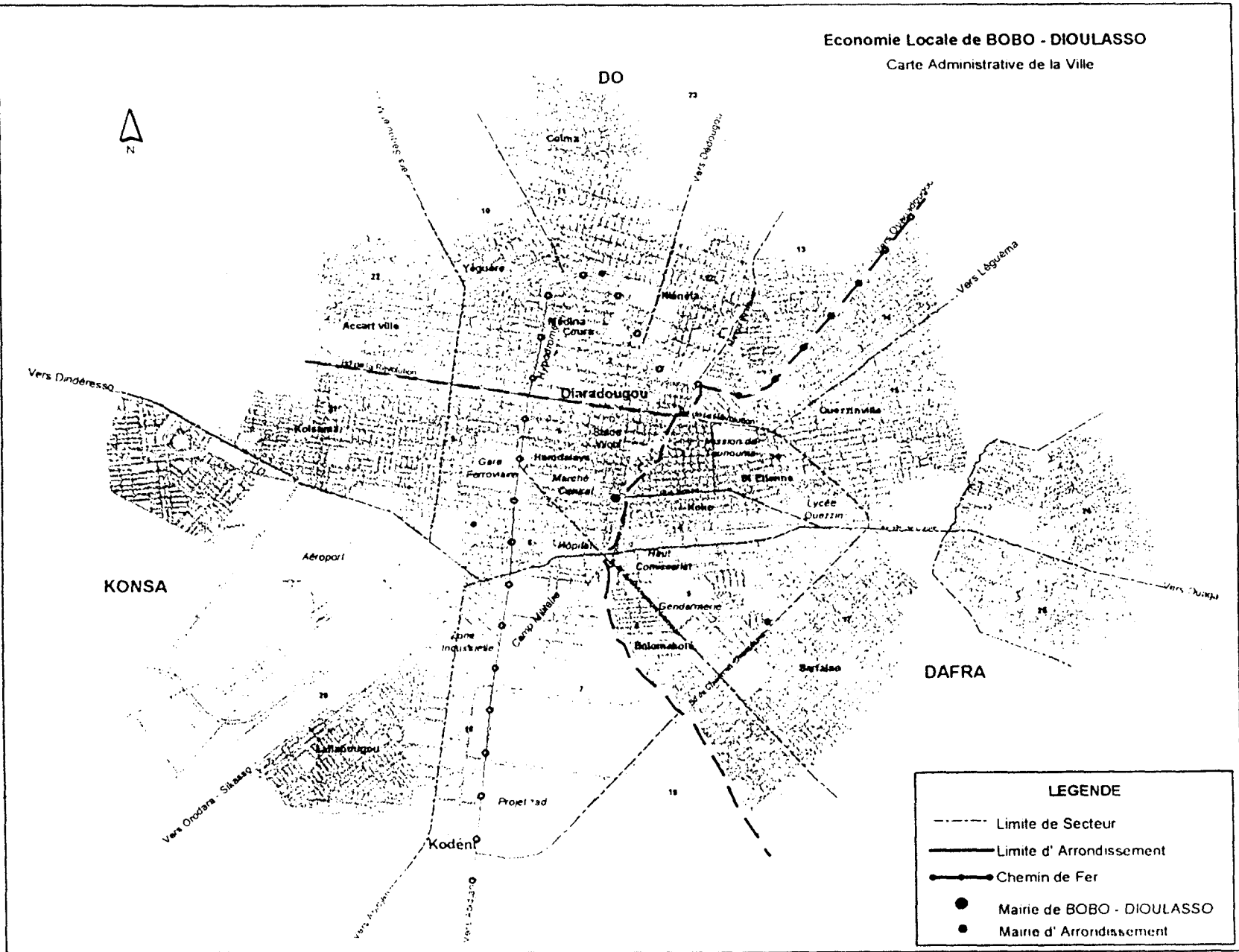
POPULATION



LEGENDE

-  Commune de DO
-  Commune de DAFRA
-  Commune de KONSA
-  Limite de Secteur
-  Chemin de Fer
-  Limite de Commune

Economie Locale de BOBO - DIOULASSO
 Carte Administrative de la Ville



LEGENDE

- Limite de Secteur
- Limite d' Arrondissement
- Chemin de Fer
- Mairie de BOBO - DIOULASSO
- Mairie d' Arrondissement

2.5. Bobo-Dioulasso dans le Grand Ouest

Une ville ne se limite pas à un phénomène d'agglomération et de concentration spatiale des hommes et des activités. Par ses diverses fonctions économiques, sociales, administratives, par la présence de ses équipements et des réseaux dont elle constitue un nœud elle développe des effets d'entraînement et de structuration sur un espace très étendu qui va bien au-delà des premières limites et circonscriptions officiellement tracées.

Géographie du Grand Ouest

Outre sa position géographique dans un espace international dit sous-régional que devraient favoriser tant son histoire que les lignes actuelles de communication et de transport, Bobo-Dioulasso, pour s'en tenir présentement au périmètre national, doit pouvoir rayonner, entretenir une zone d'influence, appelée hinterland, qui englobe plusieurs provinces actuelles. Plus précisément la ville doit pouvoir affirmer ses relations économiques dans un espace intégrant les deux régions dites de planification de l'Ouest et du Sud-Ouest. Pour des raisons de commodité nous proposons de désigner ce territoire de Grand Ouest. On trouvera en fin de section les significations et les équivalences entre ces diverses unités spatiales. C'est au sein de ce Grand Ouest

qu'on doit envisager l'action de Bobo-Dioulasso et de ses retombées.

Bobo et la population du Grand Ouest

Aux termes de cette définition, le Grand Ouest, selon les données du dernier recensement de l'INSD, hébergeait une population de 1.851.000 habitants en décembre 1996. Rapportée aux résultats nationaux, cette population régionale représente donc 18% du total des Burkinabè.

Dans les limites actuelles du nouveau découpage en 45 provinces, le Houët réunit à lui seul 36,3% des habitants du Grand Ouest – et 6,5% de l'ensemble national.

La ville de Bobo-Dioulasso rassemble donc, dans son seul périmètre urbain, 16,7% de toute la population de Grand Ouest. Une personne sur 6 vivant dans cette région habite Bobo. C'est dire l'importance démographique de la capitale régionale.

Bobo et le Produit régional brut

Selon des estimations convergentes de l'INSD et de l'IAP, le PIB burkinabè au prix du marché s'élevait à 1.283 milliards FCFA en 1997. Par ailleurs on sait que les travaux des services de la Comptabilité nationale montrent que les deux régions de planification de l'Ouest et du Sud-Ouest réunies constituent, structurellement, 23% du PIB burkinabè. Dans

ces conditions le Produit régional brut au prix du marché atteignait très probablement 295 milliards en 1997 quand le produit bobolais est de 122,9 milliards.

Par voie de conséquence on peut considérer que le Produit local brut bobolais représentait 9,6% du Produit burkinabè et 42% du Produit régional brut. On apprécie donc le poids de l'économie bobolaise dans ce Grand Ouest puisqu'elle en constitue un peu moins de la moitié. En terme économique l'importance de Bobo dans la région est plus de deux fois et demi supérieure à son emprise strictement démographique.

Il est donc logique que ces deux régions dites de planification de l'Ouest et du Sud-Ouest soient l'aire de déploiement, de structuration et d'échange du système productif du chef-lieu. Ce Grand Ouest est l'espace d'accomplissement « normal », à l'intérieur des seules limites du pays, de la force économique motrice de Bobo-Dioulasso. Or, pour l'heure, il faut convenir que les effets d'entraînement du pôle bobolais sont loin de s'inscrire dans tout cet espace, les systèmes productifs localisés comme ceux de Banfora ou Orodara n'étant que peu marqués par l'existence de la grande ville en s'intégrant dans une géographie des échanges qui, souvent, contourne ou méconnaît Bobo.

Bobo et la productivité régionale

Grossièrement exprimée par le rapport entre la valeur ajoutée brute et le chiffre de la population concernée, la productivité – qu'on aura soin d'appeler « apparente » – se révèle très différente selon les échelles spatiales considérées. Les calculs ainsi opérés montrent toute l'importance de Bobo-Dioulasso.

En effet alors que la productivité par habitant, estimée en 1997, est légèrement inférieure à 125.000 FCFA pour l'ensemble du Burkina Faso, cette même productivité est légèrement inférieure à 160.000 FCFA dans le Grand Ouest et légèrement inférieure à 400.000 FCFA à Bobo-Dioulasso. La productivité de Bobo est ainsi 3,2 fois supérieure à la moyenne nationale et 2,5 fois supérieure à celle de son hinterland virtuel mais logique.

C'est bien souligner ici non seulement les effets heureux des phénomènes d'agglomération urbaine mais aussi le potentiel des forces de la cité étudiée et qui devrait se traduire en marques plus concrètes dans le domaine économique de la production et des échanges

Composantes et équivalences territoriales des unités spatiales utilisées dans l'étude

Régions de planification	Provinces (n=30)	Provinces (n=45)	ex-CRPA
Ouest	Comoé Houët, Kéné Dougou	Comoé, Léraba Houët, Kéné Dougou, Tuy	Comoé Hauts-Bassins
Sud-Ouest	Bougouriba, Poni	Bougouriba, Poni, Nounbiel, Ioba	Sud-Ouest
Centre (pour mémoire)	Ganzourgou, Kadiogo, Oubritenga Bazéga, Nahouri, Zoundwéogo	Ganzourgou, Kadiogo, Oubritenga, Kourweogo Bazéga, Nahouri, Zoundwéogo	Centre Centre-Sud

Grand Ouest : ensemble des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. Appellation propre à la présente étude pour situer le rôle, exercé ou attendu, de Bobo-Dioulasso dans son cadre de référence géographique « naturel ».

Bobo-Dioulasso dans le Grand Ouest

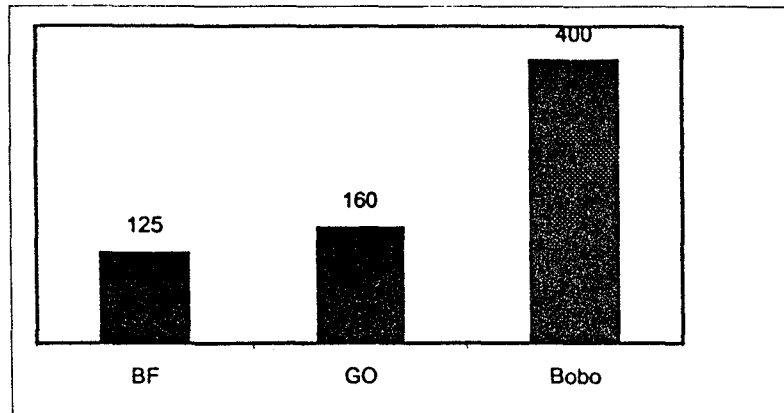
La population de Bobo dans le Grand Ouest

La population régionale (Ouest et Sud-Ouest soit le Grand Ouest) représente 18% de la population nationale. Dans les limites actuelles du nouveau découpage en 45 provinces, le Houët réunit à lui seul 36,3% des habitants du Grand Ouest – et 6,5% de l'ensemble national. La ville de Bobo-Dioulasso rassemble donc, dans son seul périmètre urbain, 16,7% de toute la population du Grand Ouest..

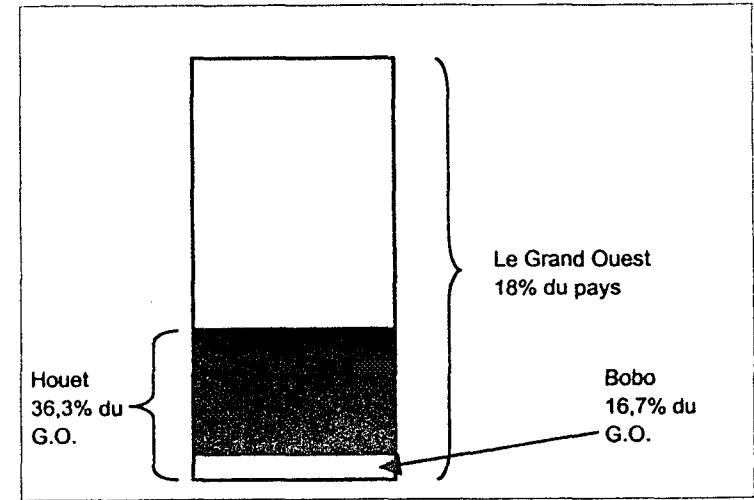
Le produit bobolais

Le Produit local brut (PLB) bobolais représente 9,6% du Produit burkinabè (PIB) et 42% du Produit régional brut (PRB) qui fait 23% de ce même PIB. Le produit par habitant est de 400 mille pour la ville de Bobo contre 160 mille dans le Grand Ouest et 125 mille dans le pays.

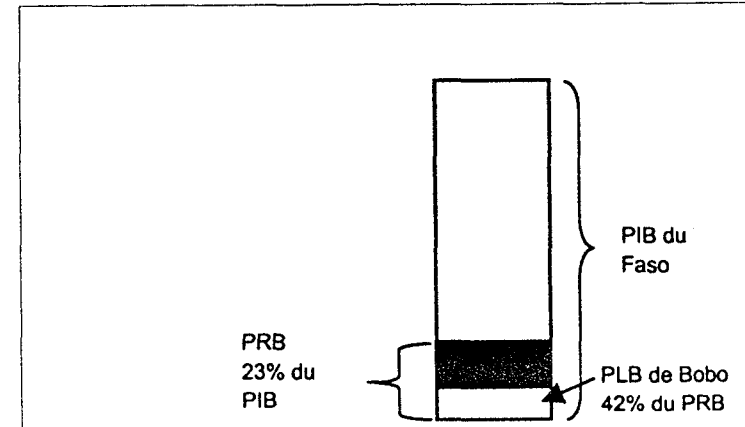
Produit par tête



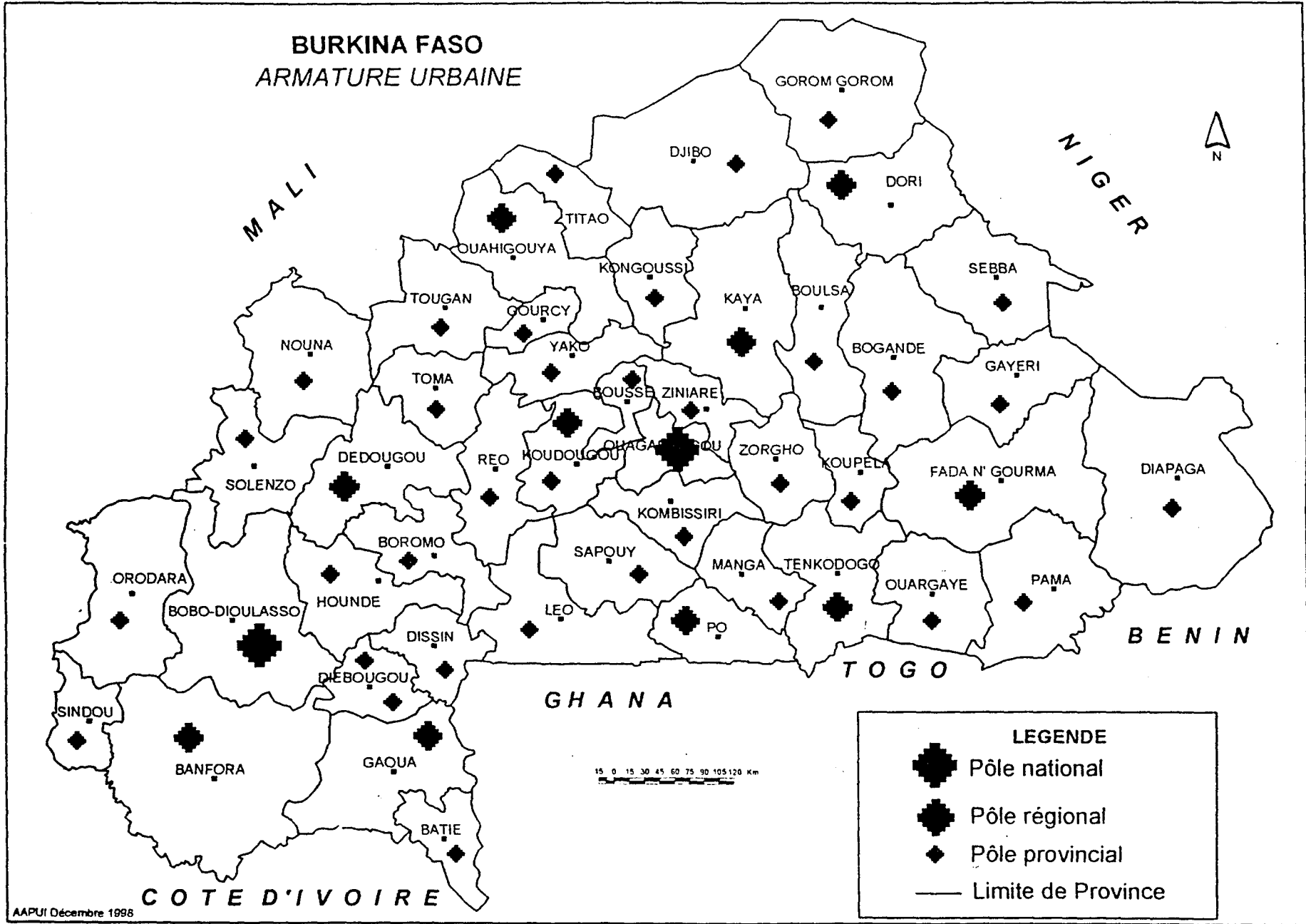
Population



Produit local et produit régional



BURKINA FASO
ARMATURE URBAINE



3. Approche globale de l'économie bobolaise

3.1. Petit lexique économique et comptable

Les principaux agrégats comptables de présentation des activités utilisés dans l'étude ont les significations courantes suivantes.

Chiffre d'affaires (CA) : valeur des ventes de marchandises et de la production vendue. C'est la valeur annuelle des biens et services écoulés sur le marché par les entreprises.

Production (P) : au sens strict correspond à chiffre d'affaires + production stockée + travaux faits par l'entreprise pour son propre compte + frais à immobiliser ou à transférer – stocks vendus – transports sur ventes.

Plus simplement et plus commodément il s'agira ici du chiffre d'affaires moins les stocks vendus, les autres rubriques comptables pour parvenir strictement à la P étant la plupart du temps à la fois mal connues et de faible ampleur. Conséquence : la différence entre CA et P est d'autant plus forte lorsqu'il s'agit d'entreprises de commerce ou d'entreprises dont une partie de l'activité consiste à acheter pour revendre en l'état. Il en résulte que, classiquement, dans le commerce, la P est assimilée à la marge brute. Dans les autres

activités (production-transformation, services) la valeur de P est proche de CA.

Consommations intermédiaires (CI) : elles sont constituées de tous les éléments (intrants) acquis par l'unité et qui sont incorporés et donc disparaissent dans le processus de production. Elles représentent aussi toutes les charges courantes de l'établissement engagées pour son fonctionnement. Elles sont composées de matières et fournitures consommées, des transports (hors ceux sur ventes) et des autres services consommés.

Valeur ajoutée (VA) : elle représente le montant de la richesse réellement créée par l'entreprise à partir des intrants achetés, des charges engagées et sur la base de la combinaison des facteurs de production (capital et travail pour faire simple). Elle est généralement, comme c'est ici le cas, calculée brute (c'est-à-dire hors consommation du capital fixe). La sommation de toutes les valeurs ajoutées constitue le produit – intérieur ou local – au coût des facteurs.

Masse salariale (MS) : ensemble des rémunérations perçues par les employés, quel que soit leur statut, l'ampleur, la durée et la régularité de leur activité dans l'entreprise ou l'organisation.

Impôts et taxes (IT) : ils seront entendus ici indirects et excluent en outre la TVA (Taxe à la valeur ajoutée) et les droits de douane. Ils ne

représentent donc qu'une fraction des prélèvements totaux obligatoires. La TVA et les droits de douane, déterminés à part, sont ajoutés globalement à la fin de tous les calculs sectoriels pour mesurer le produit local brut au prix du marché.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : résultat final de l'exploitation. Il se calcule en enlevant de la valeur ajoutée le montant de la masse salariale et des impôts et taxes. Il correspond à la rémunération de l'opérateur dans le secteur informel et à la rémunération du capital dans les entreprises modernes. Il permet de financer tout ou partie des investissements.

Récapitulatif comptable

Chiffre d'affaires CA

Valeur de la production P

Consommations intermédiaires CI

Valeur ajoutée $VA = P - CI$

Masse salariale MS

Impôts et taxes IT

Excédent brut d'exploitation $= VA - MS - IT$

Les autres principaux agrégats et concepts dont il est fait usage dans cette étude à une échelle généralement globale (sectorielle, macro-économique) sont les suivants.

Hinterland : zone de rayonnement des échanges à partir d'un centre donné, zone de déploiement d'un ensemble d'activités, arrière-pays d'une ville délimité par son aire d'influence.

Productivité : Rapport entre la production et les facteurs ou certains facteurs qui ont permis de l'obtenir. Dans cette étude la productivité urbaine ou la productivité rurale est simplement mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée produite dans chaque milieu et le nombre de personnes qui en relèvent. La productivité des secteurs d'activité correspond à la productivité apparente du travail et est simplement mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée du secteur considéré et les effectifs employés de ce même secteur. Ainsi opérées ces mesures de productivité sont extrêmement sommaires – par exemple en ce qu'elles ignorent les quantités d'heures réellement travaillées – mais donnent d'utiles indications globales et comparatives.

Produit intérieur brut (PIB) : constitue une mesure de la richesse créée dans un pays et dans une année donnée. Il peut se calculer en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les unités économiques. Il est alors dit « au coût des facteurs ». En ajoutant les taxes sur les

biens et services (TVA) et les droits de douane le PIB est dit « au prix du marché ». Dans la présente étude le PIB est celui du Burkina Faso.

Produit local brut (PLB) : répond à la même définition que le PIB mais ne s'applique qu'à la zone considérée et pour laquelle les données ont été recueillies. Dans la présente étude le PLB est celui de la ville de Bobo-Dioulasso.

Secteur informel (SI) : ensemble des activités exercées par des opérateurs économiques non inscrits auprès de fichiers et services officiels ou de certains d'entre eux. Les exploitations concernées couvrent à la fois l'artisanat, le commerce et les services et peuvent être de taille très diverse – depuis le travailleur indépendant jusqu'à l'établissement employant plusieurs actifs. Elles se caractérisent par l'importance du facteur travail sur le facteur capital. Elles acquittent, ou non, des impôts spécifiques.

Secteur primaire : ensemble des activités relevant de l'exploitation, directe ou indirecte, de la terre et plus généralement du milieu naturel. Ce secteur se compose de l'agriculture (vivrière ou de rente), du maraîchage, de l'élevage, de la pêche et de la forêt.

Secteur secondaire : comprend, dans cette étude, toutes les activités de transformation de matières premières. Se subdivise en industries manufacturières (fabrication de biens), en BTP

(bâtiment et travaux publics) et en production d'énergie (eau, électricité).

Secteur tertiaire : ensemble des activités de commerce, de transport, d'hôtellerie et de restauration, de services aux particuliers (coiffeurs, etc.) et de services aux entreprises (comptables, etc.), de services des banques et des assurances.

Secteur privé : ensemble des exploitations et des entreprises appartenant à des particuliers ou à des sociétés détenues majoritairement par des particuliers.

Secteur public : au sens large, ensemble des administrations centrales et décentralisées de l'Etat et des entreprises détenues par l'Etat ou dans lesquelles l'Etat exerce une influence prépondérante, par exemple par la détention de la majorité du capital.

3.2. La matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'économie bobolaise

Les informations économiques et financières quantitatives collectées dans le cadre de l'ensemble des investigations fondant la présente étude de l'économie locale de Bobo-Dioulasso ont été utilisées sur trois plans parfaitement complémentaires. Elles ont alimenté la matrice de comptabilité sociale (MCS) ; dans le même temps elles ont servi à construire les comptes de production et d'exploitation des divers secteurs explorés ; enfin elles ont contribué à élaborer le tableau économique de la ville permettant de reconstituer son produit brut et ses principales composantes.

La matrice de comptabilité sociale résume les principales données de l'économie locale et leur ventilation entre plusieurs secteurs et agents. Ce tableau, adapté aux circonstances locales, donne une vue d'ensemble des transactions qui s'organisent, dans une année, dans la ville étudiée ou encore à partir ou à destination de celle-ci. On évoquera succinctement, sans pouvoir entrer ici dans les détails méthodologiques, les principes de construction de cette matrice, puis son mode de lecture, enfin les leçons essentielles qu'on peut en tirer.

L'élaboration de la matrice

Comme un classique tableau entrées-sorties, la MCS se présente sous la forme d'un tableau carré à double entrée où, pour une année déterminée, sont enregistrés les flux comptables – correspondant aux transactions économiques – de recettes et de dépenses de l'économie étudiée. Comme d'ordinaire les recettes sont données en lignes et les dépenses en colonnes. La cohérence interne, de nature comptable, de la MCS fait que, pour chaque compte, le total des recettes est identique au total des dépenses. A la différence d'autres tableaux de comptabilité nationale (par exemple les TEE ou tableaux économiques d'ensemble), la MCS n'a pas nécessairement un format et une structure uniques. La nature et le degré de désagrégation de la MCS dépendent étroitement de la problématique retenue et des objectifs de recherche. Par rapport aux tableaux d'échanges intersectoriels ou tableaux interindustriels – dont un des buts est de permettre de convertir la matrice des flux en une matrice des rapports pour dégager les coefficients techniques –, la principale innovation introduite par la MCS est d'adjoindre des lignes et des colonnes correspondant à des branches et à des institutions qui spécifient l'économie étudiée : activités et filières, entreprises, ménages, pouvoirs publics.

La MCS de l'étude de Bobo a été établie, pour diverses raisons techniques, sur la base des données relatives à l'année 1997. La structure de ses résultats offre cependant un panorama économique dont la validité ne se limite évidemment pas à cette seule année.

Dans un souci de présentation pratique de cette matrice, une forme agrégée, constituée de 18 comptes, a été ici produite. Cette matrice est donnée dans le tableau ci-contre. Les flux sont enregistrés en millions de francs CFA. Les 18 comptes de la matrice sont classés en six grands groupes :

- Les comptes de branches (lignes et colonnes 1 à 7)
- Le compte de produits (8)
- Les comptes de facteurs (9 et 10)
- Les comptes d'agents (11 à 14)
- Les comptes de l'extérieur (15 à 17)
- Le compte d'accumulation (18)

Les comptes de branches ventilent le coût total de production des activités en valeur ajoutée et en dépenses intermédiaires. Le compte de produits donne les ressources en produits locaux et importés, exprimés au prix du marché, c'est-à-dire impôts indirects inclus et leurs différentes utilisations internes et externes. Les comptes de facteurs donnent l'origine et la décomposition de la valeur ajoutée. Les comptes d'agents décrivent les différentes sources de revenus de production, de transferts des ménages, des entreprises et de

3.2. La matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'économie bobolaise

l'Etat, ainsi que la structure en produits de consommation privée et publique. Le compte de l'extérieur ventile les importations et les exportations de la zone étudiée en produits tout en donnant le détail des autres dépenses et revenus courants extérieurs. Le compte d'accumulation donne les sources de financement de l'investissement et la composition de ce dernier en produits.

Sept branches d'activité ont été retenues à savoir : l'agriculture, le coton, l'industrie (y compris les activités de production et de fabrication depuis les exploitations informelles concernées jusqu'aux grandes entreprises, en passant par les PME mais à l'exception de la Sofitex), le BTP, le transport, le commerce et les autres services. Il existe une correspondance biunivoque entre les branches et les produits : chaque branche ne génère qu'un seul produit. Pour la branche coton, il s'agit du produit coton fibre. Les autres services concernent les services marchands (à l'exception du commerce et des transports) et les services non marchands. Les services non marchands sont exclusivement produits par l'Etat dont ils constituent l'essentiel de la production.

Les facteurs de production sont, de manière classique, constitués du travail et du capital. Les flux qu'ils génèrent sont respectivement les salaires et la rémunération ou revenu du capital, sous la forme d'intérêts ou de

dividendes, de profits et de provisions d'amortissement.

Les agents sont au nombre de quatre : les ménages de la ville de Bobo, les entreprises, la commune de Bobo, l'administration qui est le résultat de la consolidation de l'administration centrale et des autres administrations et organismes assimilés.

La matrice de comptabilité sociale de l'économie bobolaise subdivise l'extérieur en trois comptes : le reste du Houët (entendu comme la province hors Bobo), le reste du Burkina Faso (RBF) et le reste du monde (RDM).

Le mode de lecture de la matrice

La compréhension exacte de la nature et du rôle des différents comptes de la matrice passe par une lecture attentive de celle-ci.

La valeur ajoutée totale créée par les branches est de 104.931 millions (ou 104,931 milliards) et est reversée aux facteurs de production, répartis entre les ménages (y compris tous les opérateurs de l'informel) et les entreprises, pour un montant de 94.428 millions (ou 94,428 milliards), le reste étant constitué des loyers imputés des ménages (à hauteur de 5.842 millions) et des prélèvements fiscaux de la commune et de l'administration centrale (à hauteur de 4.661 millions). Ce montant de 104,9 milliards – nous arrondissons ici par

commodité de présentation – représente le produit local brut de la ville de Bobo au coût des facteurs, c'est-à-dire hors TVA et hors droits de douane. Ce montant est réparti entre les ménages et les entreprises.

Les sept branches produisent chacune un extrant exprimé au prix du marché et dont le montant est donné par le total des lignes 1 à 7. A titre d'exemple, le total de la colonne 3 nous dit que la production au coût des facteurs des industries est de 76.505 millions FCFA en 1997. La lecture de ces mêmes colonnes donne le détail du coût de production. Un premier coût de production est la valeur ajoutée au coût des facteurs, ici des industries, soit les flux t9,3 et t10,3 – lire « dans le tableau, ligne 9 et colonne 3 », « dans le tableau, ligne 10, colonne 3 » – qui sont respectivement de 8.232 millions et 12.597 millions, le flux t8,3 (ligne 8, colonne 3) représente les achats intermédiaires au prix du marché de la branche industrie en différents produits. En d'autres termes, la sous-matrice correspondant aux intersections de la ligne 8 et des colonnes 1 à 7 est la matrice ligne des consommations intermédiaires.

Les lignes 9 et 10 donnent, pour chaque branche, la décomposition de la valeur ajoutée, exprimée au coût des facteurs, en salaires (des employés) et excédents bruts d'exploitation (des patrons propriétaires). Le flux de salaires t9,14 de 5.676 millions représente les salaires payés par l'administration aux fonctionnaires

3.2. La matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'économie bobolaise

et militaires en poste à Bobo. La Commune de Bobo verse également des salaires aux ménages de ses employés pour un montant de 249 millions.

Les intersections des colonnes et lignes 9 et 10 identifient les agents receveurs des salaires et du revenu du capital. Le total des salaires va aux ménages tandis que le revenu du capital est versé aux entreprises ainsi qu'au reste du monde à titre de l'envoi à l'étranger des profits et intérêts engendrés par l'activité de production à Bobo des unités à capital non burkinabè.

L'intersection des colonnes 11 et 14 et des lignes 11, 15 et 16 retrace les transferts entre les institutions (prestations sociales, impôts directs, dividendes...). Ces transferts déterminent la répartition secondaire du revenu. Ainsi, les transferts courants interménages bobolais (ligne 11 et colonne 11) sont estimés à 2044,5 millions, les transferts courants nets de l'administration aux ménages sous forme de prestations sociales à 2.414 millions correspondant aux prélèvements directs payés par les entreprises à l'Etat par l'intermédiaire de la caisse de sécurité sociale. Enfin les transferts des ménages de Bobo vers le reste du Burkina Faso s'établissent à 1733,5 millions.

Le compte d'accumulation retrace l'égalité épargne-investissement. Il tient le rôle d'une banque fictive qui centralise les flux d'épargne

(ligne 18) et finance les dépenses d'investissement (colonne 18); ainsi les ménages épargnent pour un montant de 9.825 millions, l'autofinancement des entreprises est de 7.780 millions tandis que le solde des comptes consolidés des administrations est de 16.907 millions. L'épargne des institutions résidentes est insuffisante pour la totalité de l'investissement et est complétée par l'épargne du reste du monde d'autant plus que l'économie bobolaise finance les investissements réalisés dans le reste du Burkina Faso à concurrence de 9.165. millions.

Les dépenses de consommation finale des institutions sont représentées à l'intersection des colonnes 11 à 14 et de la ligne 8. Par ailleurs, les consommations intermédiaires des différentes branches sont chiffrées au niveau des colonnes branches et de la ligne produits. La production au coût des facteurs est indiquée comme une dépense de biens pour les branches : elle apparaît au croisement des lignes 1 à 7 et de la colonne 8.

Le commerce extérieur (au sens d'extérieur à la zone étudiée, c'est-à-dire extérieur à la ville de Bobo) résulte de la lecture de la ligne produits (entrée de devises) et de la colonne produits (sortie de devises) : les exportations de biens représentent respectivement pour le reste du Houët, le reste du Burkina Faso (RBF) et le reste du monde (RDM) 9.847 millions, 39.882 millions, 44.382 millions. Les exportations à destination du reste du monde

sont constituées essentiellement du coton fibre produit par la SOFITEX dont une partie est utilisée par FASO FANI. Les importations – dans le périmètre bobolais – d'un montant total de 82.645 millions proviennent du reste du Houët (9.330 millions) notamment en produits vivriers, du reste du Burkina Faso (18.440 millions) et du reste du monde à hauteur de 54.875 millions.

La matrice agrégée de comptabilité sociale de la ville de Bobo-Dioulasso (1997)

(en millions de FCFA)		Branches							Produits (8)	Facteurs			Agents			Extérieur			Accumulation	Total
		Agriculture (1)	Coton (2)	Industrie (3)	BTP (4)	Transport (5)	Commerc (6)	Autres services (7)		Travail (9)	Capital (10)	Ménage (11)	Entreprise (12)	Commun Bobo (13)	Administratio (14)	Houet HB (15)	RBF (16)	RDM (17)	Investissement (18)	
Branches	Agriculture (1)							2171,1											2171,1	
	Coton (2)							44449											44449	
	Industrie (3)							76505											76505	
	BTP (4)							32450											32450	
	Transports (5)							4518											4518	
	Commerce (6)							39713											39713	
	Autres services (7)							45611											45611	
	Produits (8)	263	32899	54692	22830	1675	7122	26930			61430		495,4	2923	9847	39882	44382	41066	346435	
Facteurs	Travail (9)	1905,1	2859	8232	6430	2221	29719	8161					249	5675,7					65452	
	Capital (10)		8376	12597	2730	408	1806	3059											28976	
Secteurs Institutionnels	Ménages (11)							5842	6545		2044,5			2414		567	502		76821,3	
	Entreprises (12)									28976									28976	
	Commune Bobo (13)			37		96,4	548	313			25								1019,4	
	Administration (14)		3	315	947	460	118	518	1306	18373		1248	2414					7649	33347,1	
	Houet HB (15)									9330		517							9847	
	RBF (16)									18440		1733,5	5682		5428				31284	
	RDM (17)									54875			13100						67975,4	
Accumulation	Epargne (18)										9825	7780	275	16907		-9165	15444		41066	
	TOTAL	2171,1	44449	76505	32450	4518	39713	45611	346435	6545	28976	76822	28976	1019	33347,7	9847	31284	67977	41066	

Source : Enquête Ecolux Bobo

Les principaux enseignements de la matrice

Les données obtenues à partir des diverses sources et des multiples investigations ont permis de construire une image fiable et cohérente des principales informations concernant la production et l'emploi des richesses de la ville de Bobo. La matrice de comptabilité sociale résume ces principales données de l'économie locale et leur ventilation entre secteurs d'activité et agents. Pour la construction de cette matrice trois modes d'élaboration des données ont été utilisés. Il s'agit notamment d'informations obtenues directement au niveau des services statistiques, des administrations déconcentrées, d'exploitation des données d'enquête réalisée avant l'étude (enquête prioritaire) et d'enquêtes spécifiques réalisées pendant l'étude Ecoloc-Bobo. Il convient de rappeler que le traitement de ces informations nécessite une confrontation des différentes sources d'autant plus que certaines données d'enquêtes ont été extrapolées. Enfin pour boucler la matrice quelques ajustements ont été effectués.

En 1997, le produit local brut de la ville de Bobo s'établit à 123 milliards FCFA courants dont 12.075 millions de droits de douanes sur les produits provenant du reste du monde. La somme des valeurs ajoutées s'élève à près de 105 milliards de francs.

Les grands agrégats des économies bobolaise et nationale en 1997

	Burkina Faso	Bobo-Dioulasso
Population (en milliers)	10312	309
PIB et PLB nominaux (en milliards FCFA)	1364	123
Consommation finale (en milliards)	1171	65
Investissement (en milliards)	388	41
Valeur ajoutée totale (en milliards)	1279	105
PIB/PLB par tête (en milliers)	129	401
Importations du pays (en milliards)	309	55
Exportations hors du pays (en milliards)	113	44

Sources : INSD, Enquête Ecoloc Bobo

Note : chiffres arrondis

Le produit intérieur brut par tête a été évalué à 401.561 FCFA soit le triple du PIB par tête au niveau national. La consommation finale représente 50% du PLB et reste nettement inférieure à la proportion observée au niveau du pays et s'explique très logiquement par l'importance de la production industrielle en ville alors que le PIB est fortement marqué par la composante agricole qui se caractérise, on le sait, par un haut degré d'autoconsommation.

Les activités industrielles – à la fois au sens large entendu ici mais hors production de coton fibre – représentent environ 21% de cette valeur ajoutée et contribuent à hauteur de 8,2 milliards à la rémunération du facteur travail contre 12,6 milliards à la rémunération du facteur capital. En réincorporant le résultat de la transformation du coton, ces activités

industrielles produisent 32% de la valeur ajoutée totale dans la ville.

Les activités du commerce contribuent à 30% de la formation du produit local brut – au coût des facteurs – soit 31,8 milliards FCFA dont l'essentiel est consacré à la rémunération du facteur travail.

La rémunération du capital reste fortement orientée vers l'extérieur, due à l'importance des grandes entreprises du secteur moderne dans la structure de production et dont la propriété est au moins en partie détenue par des investisseurs étrangers ou qui sont, ce qui revient ici au même, des filiales de groupes étrangers. C'est ainsi que 47% de l'excédent brut des entreprises soit 13,1 milliards sont rapatriés vers le reste du monde. La

3.2. La matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'économie bobolaise

rémunération des capitaux investis par des Burkinabè non résidents dans la ville conduit également à la sortie d'une partie de la valeur ajoutée d'un montant de 5,7 milliards vers le reste du pays notamment Ouagadougou.

Le système productif bobolais se compose de deux pôles qui se caractérisent d'un côté par une économie populaire dominée par les activités commerciales qui rassemblent plus de 74% de points d'activité et qui assurent 54% des recettes budgétaires de la commune et d'un autre côté par des activités industrielles modernes qui dominent dans la formation des richesses (29% du PLB). La ville exporte environ 40 milliards de valeur en produits vers le reste du Burkina Faso.

La balance commerciale de la ville de Bobo reste relativement excédentaire, la valeur des biens et services qui entrent dans la ville est estimée à 82,6 milliards tandis que les exportations de la ville vers l'extérieur sont évalués à 94,1 milliards. Ces chiffres attestent de l'ampleur des flux marchands qui entrent et sortent de la commune, traduisant ainsi à la fois l'ouverture économique de la cité et son dynamisme commercial.

Pour l'année 1997, l'épargne totale dégagée par l'ensemble des agents du périmètre urbain est de 50,2 milliards à laquelle contribuent les entreprises à hauteur de 15%, les ménages et entrepreneurs individuels à hauteur de 20%, l'administration centrale à hauteur de 34% via

des programmes de développement et le reste du monde à hauteur de 31%. Signalons qu'une partie de cette épargne est exportée hors de la zone étudiée vers le reste du Burkina Faso (9,2 milliards). En amont on peut indiquer que pour un excédent brut des entreprises s'établissant à quelques 28,9 milliards, 5,7 milliards sont crédités au compte du reste du pays, et 13,1 milliards crédités au compte du reste du monde. Il est bon de préciser qu'une partie – très difficile à mesurer – de ce dernier montant alimente les 31% précédemment évoqués à propos de l'épargne locale due au reste du monde dont une fraction demeure en fait sur place alors que les règles comptables imposent des flux internationaux dès lors partiellement fictifs.

Les investissements, largement financés par cette épargne, sont estimés pour cette même année 1997 à 41 milliards.

Les revenus obtenus au titre de la rémunération du personnel et du travail indépendant constituent l'essentiel des revenus des ménages de la ville de Bobo. Ceux-ci ont été évalués à 76,8 milliards en 1997. Les revenus provenant de la rémunération du travail représentent 90% des ressources des ménages soit 65,4 milliards. Les autres revenus proviennent des prestations versées par la caisse de sécurité sociale évalué à 2,4 milliards soit 2% des revenus et des transferts procurant 2 milliards pour le compte des transferts intraménages de la ville.

Les dépenses des ménages équivalant aux ressources disponibles sont constituées essentiellement de consommation en produits estimés à 61,4 milliards. L'épargne totale des ménages de 9,8 milliards couvre les dépenses d'investissement – construction – à hauteur de 8,3 milliards et fait donc ressortir une capacité de financement de 1,5 milliard. Enfin, le restant des dépenses est constitué par les transferts pour un montant de 4 milliards et des impôts directs versés par les ménages au profit des administrations. Les transferts sont fortement orientés vers le reste du Burkina Faso.

Le total des recettes de la commune de Bobo est estimé à 1019,4 millions constitué essentiellement des taxes sur les activités commerciales pour 548 millions et de prestations de services pour 313 millions. Les recettes de l'administration centrale sont constituées des impôts directs versés par les ménages pour un montant de 1248 millions et des prélèvements sociaux auprès des entreprises pour un montant de 2414 millions. Les recettes au titre de la TVA sont évaluées à 6.300 millions et les droits de douane à 12.075 millions.

3.3. Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo-Dioulasso

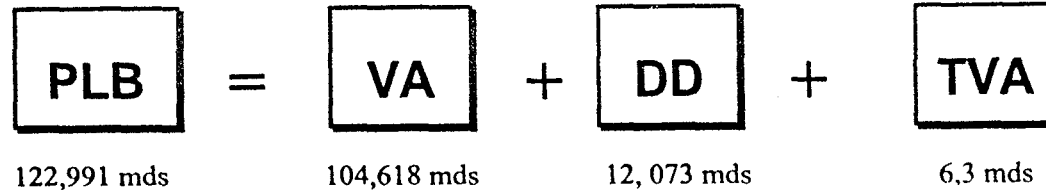
3.3. Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo-Dioulasso

L'ensemble des enquêtes et des opérations de collecte des données ainsi que les traitements économiques, comptables et statistiques exercés sur ces informations quantitatives rassemblées dans la matrice précédente montrent que le produit local brut (PLB) de la ville de Bobo-Dioulasso atteint, au prix du marché, c'est-à-dire y compris la TVA et les droits de douane, un montant très proche de 123 milliards FCFA (122,991 exactement).

Ramené au coût des facteurs, ce PLB se monte à 104,618 milliards FCFA. Cet agrégat, dans la mesure où il est constitué de la sommation des valeurs ajoutées de tous les agents et secteurs contributifs à la richesse économique bobolaise, sera retenu ici pour être présenté selon trois optiques différentes mais complémentaires, dans ses principales composantes. En ventilant ainsi la même valeur globale selon des structures et des critères variés, on peut aisément prendre connaissance des caractéristiques majeures de l'économie bobolaise et apprécier la mesure de ses divers apports.

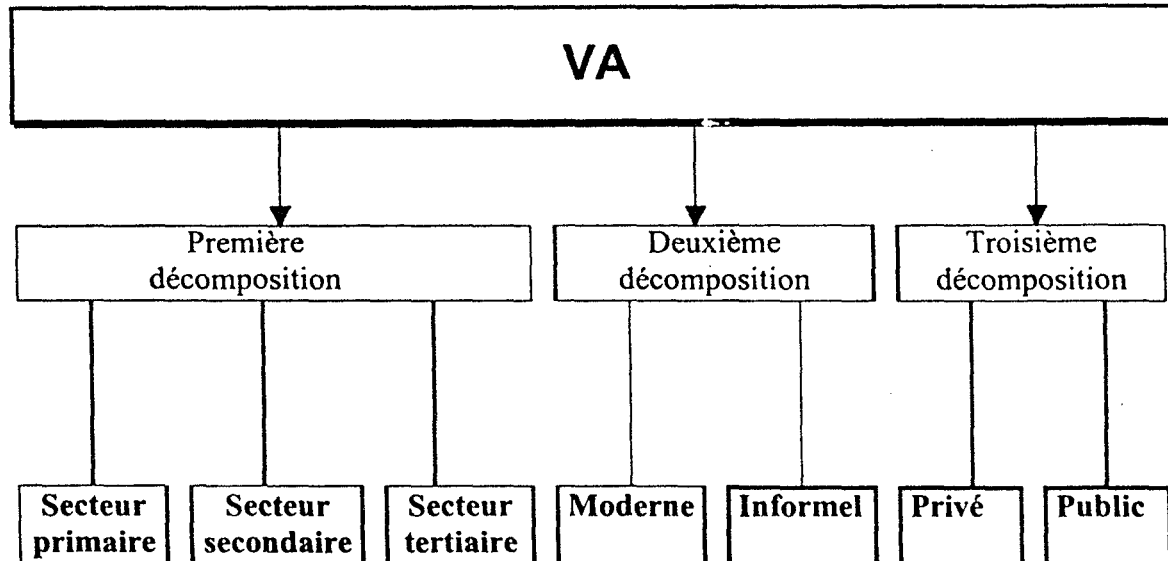
La présentation rapide qui est faite ici du PLB de la ville est complétée et détaillée dans les diverses entrées thématiques et sectorielles proposées dans les chapitres suivants.

Le Produit Local Brut bobolais au prix du marché



PLB : Produit local brut ; Va : Valeur ajoutée ; DD : Droits de douane ; TVA : Taxe à la valeur ajoutée

Différentes ventilations de la valeur ajoutée



Chapitre 3 : Approche globale de l'économie bobolaise

3.3. Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo-Dioulasso

LES COMPTES DU SECTEUR PRIMAIRE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Agriculture hors coton	1468	118	1350	55	0	1295
Coton	217,15	89,03	128,12	6,3	0	121,82
Elevage	486	56	430	0	3	427
Total	2171,15	263	1908,12	61,3	3	1843,82

LES COMPTES DU SECTEUR TERTIAIRE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Commerce	38 949	7 122	31 827	3 136	1 047	27 644
dont Grandes Entreprises	5 725	3 178	2 547,0	734	168	1 645
dont Moyennes Entreprises	347,6	118	229,6	44	25	161
dont informel	32 876	3 826	29 050	2 358	854	25 838
Transport	4 518	1 807	2 711	408	81	2 222
dont moderne	1 233	493	740	310	22	408
dont informel	3 285	1 314	1 971	98	59	1 814
Autres services march.	45 158	25 895	19 262	3 089	947	15 226
dont moderne	11 587	3 959	7 628	2171,06	703	4 754
dont informel	33 571	21 937	11 635	918	244	10 473
Services non march.	8 403	2 477	5 926	5 926	0	0
dont administration centrale	6 976	1 929	5 047	5 047	0	0
dont administration locale	527	278	249	249	0	0
dont autres administrations	900	270	630	630	0	0
Total	97 027	37 301	59 726	12 559	2 075	45 093

P : valeur de la production ; CI : consommations intermédiaires ;
VA : valeur ajoutée ; MS : masse salariale ; IT : impôts et taxes ind. ;

LES COMPTES DU SECTEUR SECONDAIRE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Industrie Manufact.	115 385	84 669	30 716	7 683	983	22 050
dont grandes entreprises	107 999	80 622	27 377	7 210	897	19 270
dont coton	44 449	32 897	11 552	2 859	315	8 378
dont moyennes entreprises	967,5	759,4	208,1	135,6	8,0	64,5
dont informel	6 418,4	3 287,9	3 130,5	337,4	78,3	2 714,8
Energie	5 569	2 921	2 648	821	186	1 641
BTP	32 450	22 830	9 620	2 770	460	6 390
dont BTP moderne	23 720	18 200	5 520	2 370	420	2 730
dont BTP informel	8 730	4 630	4 100	400	40	3 660
Total	153 404	110 420	42 984	11 274	1 629	30 081

millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Secteur Primaire	2171	263	1908	61	3	1844
Secteur Secondaire	153 404	110 420	42 984	11 274	1 629	30 081
Secteur Tertiaire	97 027	37 301	59 726	12 559	2 075	45 093
Total	252 602	147 984	104 618	23 894	3 707	77 018

en pourcentage	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Secteur Primaire	0,9%	0,2%	1,8%	0,3%	0,1%	2,4%
Secteur Secondaire	60,7%	74,6%	41,1%	47,2%	44,0%	39,1%
Secteur Tertiaire	38,4%	25,2%	57,1%	52,6%	56,0%	58,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Ecoloc Bobo

EBE : excédent brut d'exploitation.

Première décomposition du PLB Bobolais : secteurs primaire, secondaire et tertiaire

Le secteur tertiaire

Ce secteur est économiquement dominant : il apporte 59,7 milliards sur les 104,6 du PLB de la ville, soit 57%.

Sa principale composante est le commerce (53% du tertiaire et 30% du PLB), devant les autres services marchands (32% du tertiaire et 18% du PLB) et les services non marchands (10% et 6% du PLB). Les activités de transport contribuent faiblement à la valeur ajoutée du secteur (5% du tertiaire et 3% du PLB).

Le secteur secondaire

En fournissant 43 milliards des 104,6 milliards du PLB de la ville, soit 41%, ce secteur est le deuxième à contribuer à la richesse bobolaise.

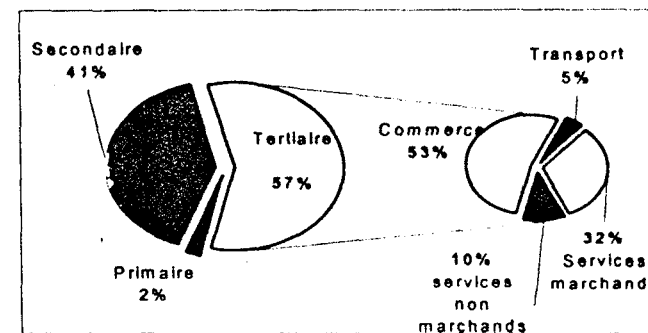
Il est largement et logiquement dominé par l'industrie manufacturière (71% du secondaire et 29% du PLB), devant les activités du BTP (22% du secondaire et 9% du PLB) et de l'énergie (7% du secondaire et 2,5% du PLB).

Le secteur primaire

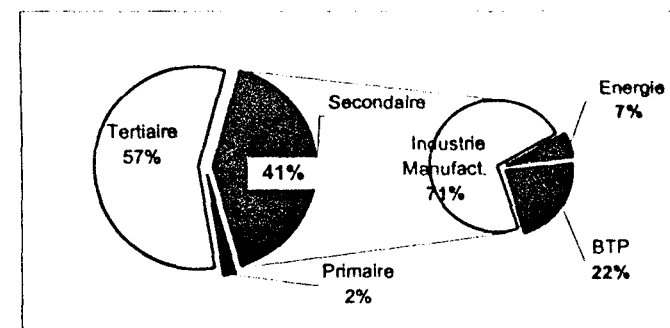
Il occupe une place naturellement résiduelle s'agissant d'une économie urbaine puisqu'il n'apporte que 1,9 milliard au PLB de la ville soit 1,8%.

Il est principalement constitué des activités vivrières (céréalières et maraîchères) (65% du secteur), devant les activités d'élevage (23% du secteur) et les plantations de coton et autres cultures de rente (12%) engagées par les ménages urbains.

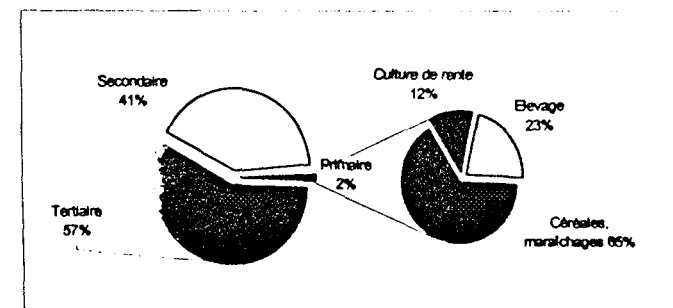
Secteur tertiaire



Secteur secondaire



Secteur primaire



Chapitre 3 : Approche globale de l'économie bobolaise

3.3. Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo-Dioulasso

LES COMPTES DU SECTEUR MODERNE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Industrie Manuf.	108 967	81 381	27 585	7 345	905	19 335
<i>Dont Grandes entreprises</i>	<i>107 999</i>	<i>80 622</i>	<i>27 377</i>	<i>7 210</i>	<i>897</i>	<i>19 270</i>
<i>dont Moyennes entreprises</i>	<i>967,5</i>	<i>759,4</i>	<i>208,1</i>	<i>135,6</i>	<i>8,0</i>	<i>64,5</i>
Energie	5 569	2 921	2 648	821	186	1 641
BTP	23 720	18 200	5 520	2 370	420	2 730
Commerce	6 073	3 296	2 777	778	193	1 806
<i>dont Grandes Entreprises</i>	<i>5 725</i>	<i>3 178</i>	<i>2 547,0</i>	<i>734</i>	<i>168</i>	<i>1 645</i>
<i>dont Moyennes Entreprises</i>	<i>347,6</i>	<i>118</i>	<i>229,6</i>	<i>44</i>	<i>25</i>	<i>161</i>
Transports	1 233	493	740	310	22	408
Autres services march.	11 586,5	3 958,9	7 627,6	2 171,1	703,0	4 753,6
Services non march.	8 403	2 477	5 926	5 926	0	0
<i>dont administration centrale</i>	<i>6 976</i>	<i>1 929</i>	<i>5 047</i>	<i>5 047</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont administration locale</i>	<i>527</i>	<i>278</i>	<i>249</i>	<i>249</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont autres administrations</i>	<i>900</i>	<i>270</i>	<i>630</i>	<i>630</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	165 551	112 727	52 823	19 721	2 429	30 673

P : valeur de la production ; CI : consommations intermédiaires ;
VA : valeur ajoutée ; MS : masse salariale ; IT : impôts et taxes ind. ;
EBE : excédent brut d'exploitation.

LES COMPTES DU SECTEUR INFORMEL, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Agriculture-élevage	2 171,2	263,0	1 908,1	61,3	3,0	1 843,8
Industrie manuf.	6 418,4	3 287,9	3 130,5	337,4	78,3	2 714,8
BTP	8 730	4 630	4 100	400	40	3 660
Commerce	32 876	3 826	29 050	2 358	854	25 838
Transport	3 285	1 314	1 971	98	59	1 814
Autres services march.	33 571	21 937	11 635	918	244	10 473
<i>dont ambulants</i>	<i>8 581</i>	<i>7 831</i>	<i>751</i>	<i>0</i>	<i>5,36</i>	<i>745</i>
<i>dont loyers imputés</i>	<i>5 842</i>	<i>0</i>	<i>5 842</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 842</i>
Total	87 052	35 257	51 795	4 173	1 278	46 344

millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Moderne	165 551	112 727	52 823	19 721	2 429	30 673
Informel	87 052	35 257	51 795	4 173	1 278	46 344
Total général	252 603	147 984	104 618	23 894	3 707	77 017

en pourcentage	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Moderne	65,5%	76,2%	50,5%	82,5%	65,5%	39,8%
Informel	34,5%	23,8%	49,5%	17,5%	34,5%	60,2%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Ecoloc Bobo

Deuxième décomposition du PLB Bobolais : secteurs moderne et informel

Le secteur moderne

Apportant 52,8 milliards sur les 104,618 du PLB de la ville, il contribue à la moitié du résultat (50,5%).

Il est dominé par l'industrie (52% du secteur et 26% du PLB), devant les autres services marchands (14% du secteur et 7% du PLB), les services non marchands (11% du secteur), le BTP (10%), le commerce et l'énergie (5% du secteur chacun), les transports (1% du secteur).

Le secteur informel

Avec 51,8 milliards sur les 104,618, ce secteur contribue lui aussi à la moitié de la richesse productive de Bobo (49,5%).

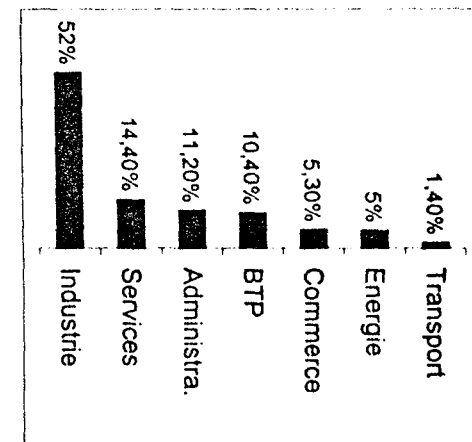
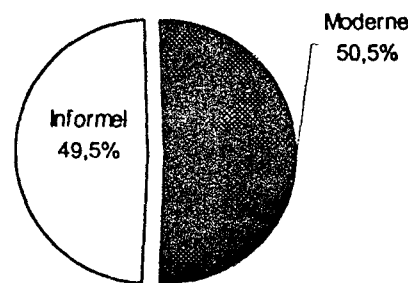
Il est nettement influencé par les activités de commerce (56% du secteur et 28% du PLB), devant les autres services marchands (22% du secteur et 11% du PLB), le BTP – qu'il faut comprendre ici comme étant limité à la construction – (8% du secteur), l'industrie – qu'il faut entendre ici au sens des activités de production et transformation, soit l'artisanat – (6% du secteur), les transports et l'agriculture (4% du secteur chacun).

oOo

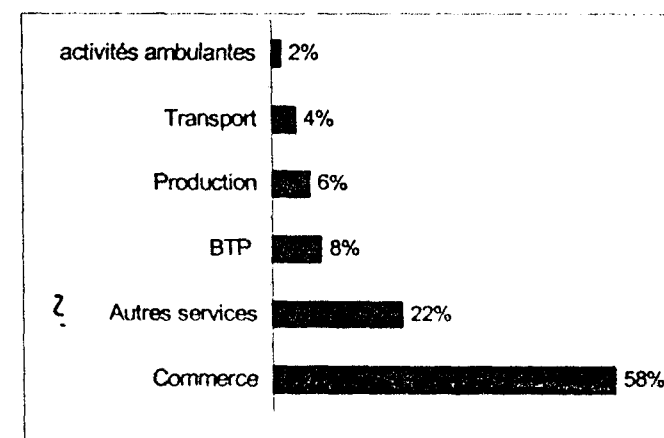
La comparaison de la distribution moderne/informel montre que le commerce est une activité exercée de façon très largement informelle, comme le transport et les autres services marchands. Par hypothèse les services non marchands, de même que l'énergie, relèvent en totalité du secteur moderne qui domine aussi les activités de production-transformation. Le BTP apparaît se partager entre les deux formes d'exploitation.

Entre le moderne et l'informel, la répartition des secteurs de la production (ou industrie au sens large), du commerce et des services est parfaitement symétrique.

Secteur moderne



Le secteur informel



Chapitre 3 : Approche globale de l'économie bobolaise

3.3. Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo-Dioulasso

LES COMPTES DU SECTEUR PRIVE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Agriculture-élevage	2171,15	263,03	1908,12	61,3	3	1843,82
Industrie Manuf.	69 852	50 666	19 186	4 727	655	13 804
dont grandes entreprises	62 466	46 619	15 847	4 254	569	11 024
dont moyennes entreprises	967,5	759,4	208,1	135,6	8,0	64,5
dont informel	6 418,4	3 287,9	3 130,5	337,4	78,3	2 714,8
BTP	32 450	22 830	9 620	2 770	460	6 390
dont BTP moderne	23 720	18 200	5 520	2 370	420	2 730
dont BTP informel	8 730	4 630	4 100	400	40	3 660
Commerce	38 949	7 122	31 827	3 136	1 047	27 644
dont Grandes Entreprises	5 725	3 178	2 547,0	734	168	1 645
dont Moyennes Entreprises	347,6	118	229,6	44	25	161
dont informel	32 876	3 826	29 050	2 358	854	25 838
Transport	4 518	1 807	2 711	408	81	2 222
dont moderne	1 233	493	740	310	22	408
dont informel	3 285	1 314	1 971	98	59	1 814
Autres services march.	39 300	24 151	15 149	2 159	709	12 281
dont moderne	5 729	2 214	3 514	1 241	465	1 808
dont informel	33 571	21 937	11 635	918	244	10 473
Services non march.	900	270	630	630	0	0
dont administ. privées	900	270	630	630	0	0
Total	188 139	107 108	81 031	13 892	2 955	64 184

P : valeur de la production ; CI : consommations intermédiaires ;
 VA : valeur ajoutée ; MS : masse salariale ; IT : impôts et taxes ind. ;
 EBE : excédent brut d'exploitation

LES COMPTES DU SECTEUR PUBLIC, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Industrie Manuf.	45 533	34 003	11 530	2 956	328	8 246
dont indus. alimentaire	1 084	1 106	-22	97	13	-132
dont indus. textile	44 449	32 897	11 552	2 859	315	8 378
Energie	5 569	2 921	2 648	821	186	1 641
Autres services march.	5858	1745	4113	930	238	2946
dont communication	3 586	794	2 792	656	54	2 082
dont autres services march.	2272	951	1 321	273,46	184,02	864
Services non march.	7 503	2 207	5 296	5 296	0	0
dont administ. centrale	6 976	1 929	5 047	5 047	0	0
dont administ. locale	527	278	249	249	0	0
Total	64 463	40 876	23 587	10 002	752	12 833

millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Privé	64 463	40 876	23 587	10 002	752	12 833
Public	188 139	107 108	81 031	13 892	2 955	64 184
Total général	252 602	147 984	104 618	23 894	3 707	77 017

en pourcentage	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Privé	74,5%	72,4%	77,5%	58,1%	79,7%	83,3%
Public	25,5%	27,6%	22,5%	41,9%	20,3%	16,7%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%

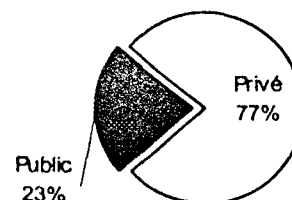
Source : Enquête Ecoloc Bobo

Troisième décomposition du PLB Bobolais : secteurs public et privé

Le secteur privé

Contribuant pour 81 milliards aux 104,618 milliards de PLB, il largement à l'origine de la création des richesses économiques de la ville (77%).

En son sein c'est le commerce qui arrive en tête (39% du secteur et 30% du PLB), devant l'industrie (24% du secteur et 18% du PLB), les autres services marchands (19% du secteur), le BTP (12% du secteur), les transports (3%), l'agriculture (2%), enfin les services non marchands (1%).



Le secteur public

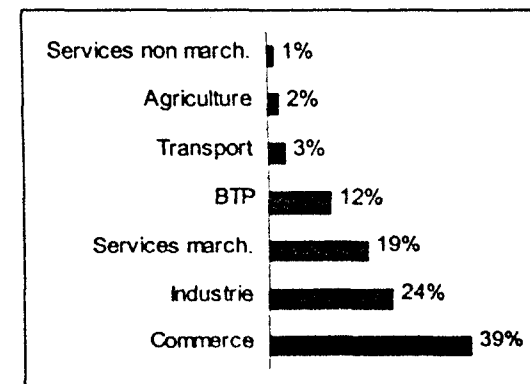
Avec 23,6 milliards il assure 23% du PLB bobolais.

Dans ce secteur l'industrie arrive nettement en tête (49% du secteur et 11% du PLB), devant les services non marchands (22% du secteur et 5% du PLB), les autres services marchands (17% du secteur) et l'énergie (12%).

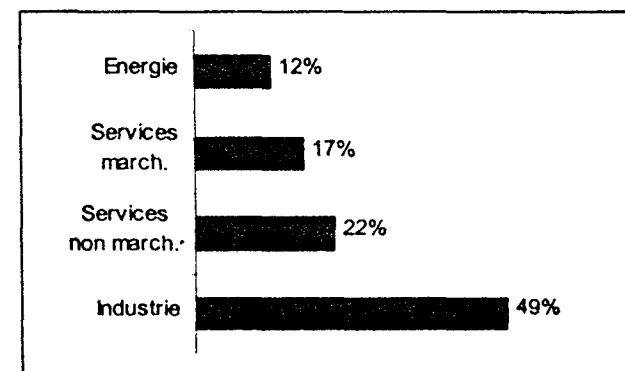
oOo

La comparaison de la distribution privé/public montre que certains secteurs d'activité sont exclusivement privés (agriculture, BTP, commerce, transports), les autres se répartissant de façon plus ou moins équilibrée entre les sphères privées et publiques. On relèvera que le secteur public est tiré par les activités de production et non pas de service.

Privé



Public



3.4. Complexes d'activités et effets d'entraînement

La matrice de comptabilité sociale et les différentes explorations relatives aux secteurs et branches économiques permettent de mesurer leur importance intrinsèque et leur contribution relative à la création de la richesse locale. Les instruments utilisés et les données collectées permettent d'aller plus loin dans la connaissance du fonctionnement dynamique de l'économie bobolaise. C'est que chaque type d'activité est en relation avec les autres dans une interdépendance permanente. Il est possible, dans ces conditions, de mesurer les effets d'entraînement de chacune de ces activités dans l'économie locale en procédant à une analyse dite de multiplicateurs. Cette démarche impose de dépasser le périmètre strict de chaque type d'activité par une vision élargie des effets induits et donc à prendre en considération des « complexes d'activité ».

Les complexes d'activité dont il sera ici question sont constitués :

- d'une part de la production directe de biens et services par l'activité considérée dite activité motrice;
- ensuite des activités indirectes observées en amont de la précédente et correspondant, via les consommations intermédiaires de cette activité motrice, à la fourniture d'intrants nécessaires à son fonctionnement;
- enfin des activités indirectes enregistrées en aval, sous forme de commerce, de

transformation, etc., occasionnées par la mise en marché des produits de l'activité motrice.

Les économistes peuvent compléter cette gamme d'effets par l'analyse des activités induites générées à leur tour par l'utilisation des revenus distribués à l'occasion des activités directes et indirectes précédentes. Cet exercice ne sera pas tenté ici d'une part parce que, sauf à devoir s'en tenir à des généralités difficilement vérifiables, il requiert une connaissance fine de ces revenus – par exemple la localisation des « receveurs » de revenus –, et d'autre part parce que les effets directs et indirects étant saisis à partir des valeurs ajoutées créées à chaque fois, celles-ci, sommes de revenus, contiennent déjà les revenus que se propose de saisir l'analyse des effets induits. Cette analyse des effets induits – qui porte finalement sur ce qu'on appelle la répartition secondaire – prend dès lors le risque de redoubler les processus analysés dans les activités directes et indirectes.

On s'en tiendra donc ici à l'analyse rapide des activités directes et indirectes et on limitera à cet espace la mesure des multiplicateurs. On s'efforcera, naturellement, sans que la garantie soit absolue, à ne prendre en compte que les activités s'inscrivant dans l'économie étudiée, soit celle de la ville de Bobo-Dioulasso. Les enquêtes approfondies conduites auprès des exploitations informelles, des PME et des grandes entreprises, celles menées sur certains secteurs spécifiques d'activité, et qui, à chaque

fois, ont intégré la dimension spatiale des consommations intermédiaires et des ventes, permettent d'opérer avec un minimum de rigueur.

Le multiplicateur mis ainsi en évidence résulte du rapport entre l'ensemble des productions relevant du complexe reconstitué et la production de l'activité directe. Plus les consommations intermédiaires locales sont importantes, plus la production directe et réutilisée par les autres branches est importante et plus le multiplicateur est élevé. Les variations de prix et les modifications dans les structures de production et les systèmes de consommation sont neutralisés ici puisque seuls sont pris en compte les effets portant en fait sur les volumes de production et de consommation. Enfin, sur le plan méthodologique, on précisera que l'ampleur des multiplicateurs n'est pas qu'un phénomène purement technique ou comptable, donc totalement « objectif » : il est tributaire de la composition qu'on fixe à l'activité directe, motrice ; plus celle-ci sera initialement large et moins le multiplicateur sera important. Cette notation est nécessaire car il arrive fréquemment de voir des multiplicateurs d'activité très « optimistes » qui tiennent à l'intégration, dans les activités indirectes, de certaines activités manifestement éloignées voire même étrangères à l'activité de base et d'autres activités qui, elles, auraient dû être placées dans l'activité motrice. On donnera un exemple de la relative rigueur avec laquelle il a

été procédé ici et qui explique la modestie des multiplicateurs identifiés : dans les activités motrices du BTP on a tenu compte des activités auxiliaires du bâtiment relatives notamment aux menuiseries métalliques, etc. Dans le même sens de la rigueur nous n'avons retenu, au titre des valeurs ajoutées des activités induites, que la part réellement imputable à la demande de l'activité motrice.

Ces précautions étant prises, on peut examiner les principaux résultats obtenus à propos de quelques complexes d'activité en précisant que les chiffres livrés ici sont logiquement arrondis.

Le complexe coton

Il est constitué, à la base, de l'égrenage industriel effectué, dans la zone qui nous intéresse ici, par les trois usines de la SOFITEX installées à Bobo-Dioulasso. La valeur ajoutée locale de l'activité motrice est de 11,5 milliards FCFA. En amont les consommations intermédiaires se composent des achats de coton aux agriculteurs résidant à Bobo – nous limitons ainsi géographiquement les achats de matière première pour demeurer dans le cadre strict de l'économie purement bobolaise – qui réalisent à leur tour une valeur ajoutée de 128 millions et des services et fournitures. Ces dernières consommations réalisées sur la ville de Bobo – donc à l'exception des fournitures importées comme par exemple les pièces détachées des usines –

et qui s'élèvent à 7,9 milliards, proviennent d'activités de commerce, transport, énergie, communication principalement dont la valeur ajoutée, imputable rigoureusement à la seule activité motrice « égrenage du coton », représente 4,2 milliards. Au total et en amont l'activité motrice justifie 4,3 milliards de valeur ajoutée induite.

L'aval de l'activité motrice correspond aux utilisations suivantes : transport et transit, trituration des huileries – l'artisanat à partir du coton fibre produit par les usines bobolaise est tout à fait marginal et n'est signalé ici que pour mémoire (0,06% des extraits de ces usines). Ensemble, ces activités d'aval, et pour la partie étroitement liée à l'utilisation de la production de la Sofitex de Bobo, génèrent une valeur ajoutée de 1,9 milliards.

Finalement pour une valeur ajoutée de base de 11,5 milliards FCFA, l'activité motrice est responsable de la création de 6,2 milliards de valeurs ajoutées dans les activités induites. Il en résulte que le multiplicateur de cette activité motrice est 1,54. Ceci signifie que l'impact réel de l'activité de transformation de coton dans la ville de Bobo-Dioulasso sur les autres activités dépasse à peine la moitié de la valeur de cette activité industrielle de base. Vu l'importance de la filière coton et du poids de la Sofitex on peut considérer que leurs effets induits sont très modestes. L'explication est relativement simple : en amont l'essentiel des achats se fait en dehors de la ville et en aval l'essentiel des

extraits sont directement exportés. La modestie du multiplicateur dans ce complexe coton confirme donc, au plan comptable, la forte extraversion de l'activité industrielle autour du coton, son isolement relatif dans le tissu économique local, sa faible intégration et ses faibles effets d'entraînement sur le reste de l'activité urbaine. Naturellement les effets indirects introduits par l'utilisation de la masse salariale, comme précisé plus haut, n'ont pas été pris en compte ici. Mais ils ne contredisent nullement la conclusion formulée. Celle-ci pourrait s'exprimer ainsi : bien qu'importante dans l'économie bobolaise, l'activité motrice du coton est loin d'avoir des effets d'entraînement conformes à son poids intrinsèque.

Le complexe transport

La valeur ajoutée du transport, activité motrice, est de 2,7 milliards FCFA. En amont, pour la fourniture de ses consommations intermédiaires, le transport s'adresse aux activités de commerce et de service qui, ensemble, lui assurent carburant, pièces détachées, réparations et entretiens, etc. La valeur ajoutée de ces activités strictement induites par le transport s'élève à 1,2 milliards. En aval les activités liées au transport et qui couvrent le commerce, l'artisanat et l'industrie, produisent une valeur ajoutée dont la part directement imputable au transport se monte à 800 millions.

Au total la valeur ajoutée du complexe transport est de 4,7 milliards et la multiplicateur de cette activité motrice à Bobo-Dioulasso est de 1,74. Bien que légèrement supérieur au résultat atteint par le coton, ce multiplicateur demeure lui aussi fort modeste et souligne que les effets d'entraînement du transport sont faibles et ne compensent absolument pas la faiblesse de base de ce secteur. On peut dire que le transport souffre d'une double dimension : faiblesse intrinsèque en tant qu'activité motrice et faiblesse extrinsèque en tant que produisant peu d'effets dynamiques sur les autres activités. Cette approche confirme totalement le diagnostic dressé dans l'analyse sectorielle dont le transport fait l'objet dans la présente étude et justifie pleinement son classement dans les « secteurs transversaux à redresser ».

Le complexe BTP

En lui-même, en tant qu'activité motrice, le BTP génère 9,6 milliards FCFA. En amont les activités dynamisées par la demande du BTP via ses consommations intermédiaires et qui correspondent au commerce (quincailleries, ventes de fer, etc.), à la fabrication de matériaux et au transport ont une valeur ajoutée directement liée au BTP de 2,3 milliards FCFA. En aval les activités induites portent sur les locations de logements et des moyens de production du BTP soit 5,8 milliards FCFA.

Le complexe BTP réalise donc une valeur ajoutée totale, directe et induite, de 17,7 milliards FCFA et le multiplicateur de l'activité motrice est de 1,84. Une remarque à peu près identique au complexe précédent se justifie ici. En tant qu'activité de base le BTP contribue certes à presque 10% du produit local brut de Bobo-Dioulasso mais son impact par les effets d'entraînement sont modestes. Une explication simple à cette situation : la relative rareté des entreprises bobolaises du secteur – que confirmeront les analyses sectorielles dans un chapitre ultérieur –, qui n'empêche certes pas l'activité de se réaliser in situ, est cependant un handicap qui se vérifie dans la faiblesse des consommations intermédiaires achetées sur place et qui maintient à un niveau très bas les liaisons amont de l'activité motrice.

Le complexe industriel moderne hors coton

Les activités motrices de l'industrie bobolaise, hormis la SOFITEX et l'énergie, génèrent une valeur ajoutée de 16 milliards FCFA. En amont les activités induites par la demande correspondant aux consommations intermédiaires de l'activité motrice et qui interpellent le BTP, le transport, le commerce et l'agriculture, réalisent une valeur ajoutée liée à cette demande de l'industrie de 1,9 milliards FCFA. En aval les activités de commerce et de transport utilisant les produits industriels de l'activité motrice réalisent une

valeur ajoutée, au sens strict délimité ici, de 4,8 milliards.

Ce complexe industriel moderne hors coton génère donc une valeur ajoutée totale de 22,7 milliards FCFA. Le multiplicateur est de 1,42. Ce très modeste niveau atteste de la faiblesse des effets d'entraînement de l'industrie bobolaise et peut s'expliquer notamment par le fait que cet appareil productif fournit des biens de consommation finale ce qui limite fortement les relations inter-firmes et bride l'activité motrice. Il est vrai, comme on le verra dans l'étude spéciale des grandes entreprises bobolaises, que celles-ci sont composées, à 60%, de firmes de commerce.

Les cas particulier de l'activité primaire

Les activités primaires des résidents bobolais portant sur l'agriculture, le maraîchage, l'élevage et la production cotonnière sont naturellement de faible ampleur dans une grande ville de la taille de Bobo-Dioulasso : elles expliquent 1,9 milliards FCFA à peine de valeur ajoutée soit 1,8% du Produit local brut de la cité.

Une analyse visant à rechercher le multiplicateur de l'activité motrice primaire n'est pas satisfaisante dans ce cas parce le résultat ne peut aider à imaginer des moyens d'action qui, comme il en est dans les complexes précédemment étudiés, permettent de corriger et d'améliorer la situation locale.

3.4. Complexes d'activités et effets d'entraînement

Par exemple, un faible multiplicateur ne saurait inciter à développer l'agriculture dans la ville pour enrichir ses effets sur les autres activités, ne serait-ce que parce que l'essentiel de la production de base provient de l'hinterland de la ville. C'est la caractéristique majeure de ces activités primaires.

C'est donc d'un autre point de vue qu'on se place ici pour mesurer le poids direct et induit des activités primaires dans les autres activités urbaines. On sait que la très grande partie des produits agricoles et d'élevage consommés ou utilisés dans le processus de production est fournie par les alentours provinciaux, et, s'agissant du riz, partiellement par le reste du monde. Il n'empêche : le marché de consommation finale qu'est l'agglomération humaine bobolaise offre des débouchés fort intéressants pour les producteurs agricoles et, en ce sens, la ville développe de puissants effets sur le système productif rural environnant. Le moteur urbain dynamise la campagne et structure son appareil d'exploitation, de transport et de commerce.

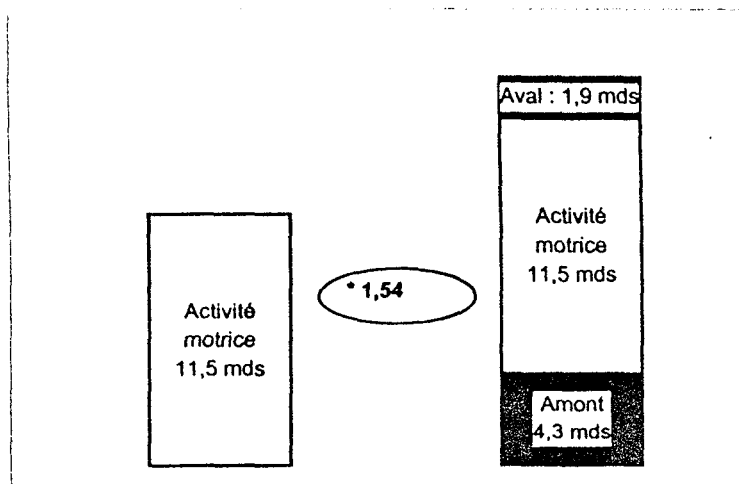
Par ailleurs, la production primaire de cet hinterland contribue en retour à l'éclosion de nombreuses activités urbaines de transport, de commerce, de transformation et de conditionnement, au stade artisanal ou industriel. On peut donner l'exemple, dans le seul secteur informel, de ces effets générés par la production primaire de l'environnement rural bobolais. En tenant compte des secteurs

de la transformation agro-alimentaire, du commerce de produits alimentaires et notamment de céréales et fruits et légumes et des activités de restauration, on ne dénombre pas moins de 10.465 points d'activité liés à la production primaire soit 46% des points d'activité fixes dans les marchés et hors les marchés recensés dans la ville.

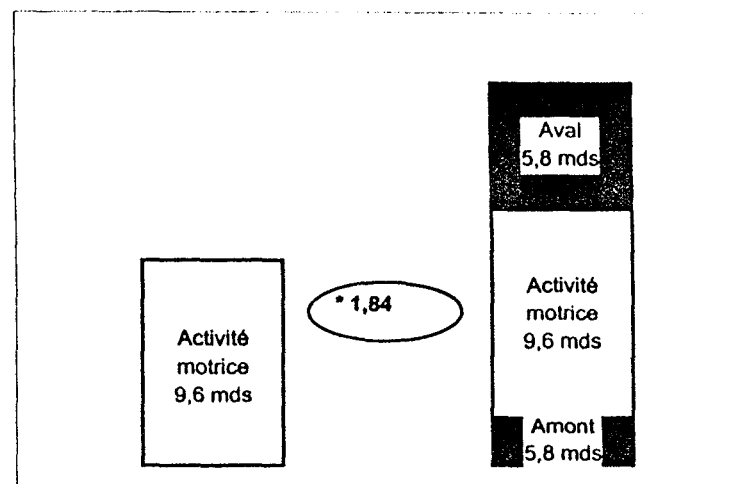
Si l'on ajoute les exploitations moyennes et les grandes entreprises liées elles aussi à la production primaire on peut voir aisément que, bien que ne reposant pratiquement pas sur une production localisée à Bobo-Dioulasso, ce secteur structure fortement l'activité urbaine.

Les multiplicateurs d'activité (milliards FCFA)

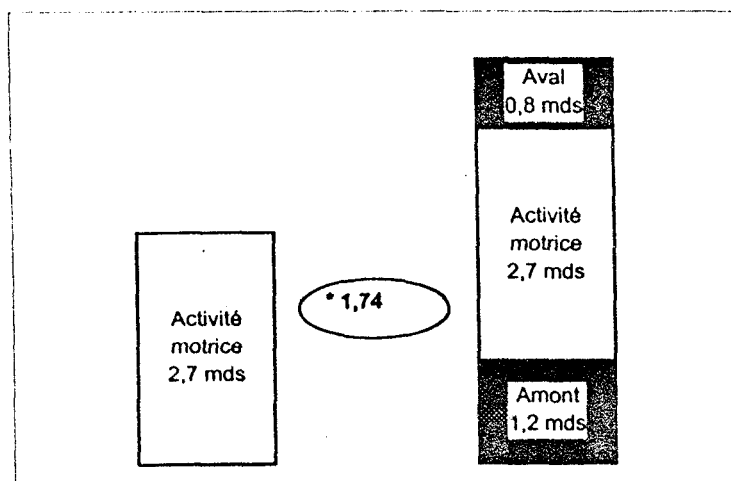
Le complexe coton



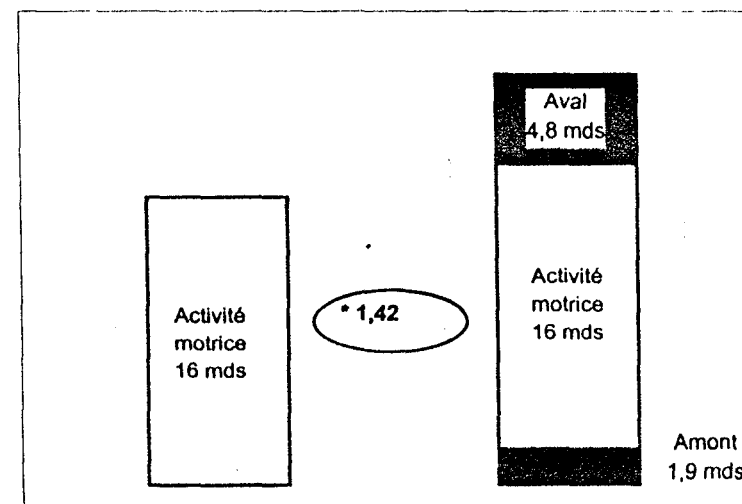
Le complexe BTP



Le complexe transport



Le complexe industriel moderne hors coton



3.5. Données économiques complémentaires

L'investissement (FBCF)

Pour diverses raisons techniques il serait préférable de parler en terme de formation brute de capital fixe (FBCF) plutôt qu'en terme d'investissement. On admettra cependant dans cette étude l'équivalence entre les deux expressions – et c'est d'investissement qu'il a d'ailleurs été question dans l'évocation des enseignements principaux de la matrice. Par définition la FBCF représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production et qui sont utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. S'agissant des ménages dans le cadre de leur activité domestique, la FBCF ne va concerner que leur acquisition de logement – ce qui les rend producteurs d'un service de logement –, tous les autres achats de biens durables étant traités comme des consommations finales. Sont exclus du calcul de la FBCF les terrains, dépenses de recherche et de démarrage des activités, les actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc.).

Il ne sera pas fait mention ici des détails techniques et des méthodes de calcul de cette FBCF. Elle est simplement présentée dans ses sources et composantes principales en fonction des différents agents économiques définis dans l'étude bobolaise.

Les investissements par agents économiques à Bobo en 1997

Agents	Montants des investissements (milliards FCFA)
Administration publique centrale	11,207
Autres administrations	5,700
Administration publique locale	0,275
Entreprises et entrep. individuels	15,474
Ménages	8,410
Total	41,066

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Les résultats essentiels rassemblés dans le tableau ci-contre indiquent clairement les différentiels assez considérables, et logiques, entre les différents agents institutionnels dans la capacité d'investissement. Le taux d'investissement – mesuré par le rapport FBCF/PLB – sur Bobo-Dioulasso est donc de l'ordre de 39% en 1997, soit un niveau nettement plus élevé que la moyenne nationale (29% pour la même année, selon l'IAP), qui comprend, faut-il le rappeler, un important secteur agricole traditionnel caractérisé par la faiblesse de ses investissements.

On peut compléter le tableau en signalant certaines grandes caractéristiques relatives aux conditions de financement de la FBCF. En ce qui concerne les investissements publics – qui passent par des dépenses directes en capital des administrations concernées mais aussi par des projets de développement qu'elles mettent

œuvre ou dont elles ont la tutelle technique ou financière – on connaît, par le *Bilan d'exécution du PIP* (Programme d'investissement public) publié par le Ministère de l'Economie et des finances (Ouagadougou, juin 1998) les grandes tendances décrites sur les origines des financements et les états de réalisation. Les résultats pour l'année 1997 sont en tous points conformes à ceux observés dans toute la décennie 90. Par ailleurs il semble qu'aucune raison ne permette d'avancer, à propos de Bobo-Dioulasso, des particularités dans les modes de financement vérifiés à l'échelle nationale. Ainsi en 1997 le financement sur ressources extérieures s'élève à 80% du total des dépenses en capital des administrations. La part de financement assurée par l'Etat burkinabè s'élève à 20%. Les ressources extérieures se composent de 60% de subventions et de 40% de prêts. Ces sources couvrent donc les investissements de l'administration publique centrale et des autres administrations. En revanche on sait que l'administration communale finance sur ressources locales les investissements qu'elle décide.

Dans le secteur privé, on sait, par de nombreuses études, que les exploitations informelles fonctionnent à 90% sur autofinancement, les autres besoins étant couverts par des crédits de proximité (famille, entourage, tontines).

3.5. Données économiques complémentaires

et sur le développement local à travers des organisations et des projets et qui proposent leurs services et financements hors des conditions du marché. Si l'insertion de cette composante du secteur institutionnel des administrations paraît se justifier pleinement, on doit cependant garder en mémoire la différence de principe avec les administrations publiques : celles-ci disposent de ressources dont l'origine est un prélèvement obligatoire quand celles-là collectent et réaffectent des fonds dont une partie au moins sont assimilables à des cotisations volontaires.

Compte simplifié et consolidé des administrations publiques centrales à Bobo
(budgets civil, de défense et de la CNSS confondus, en millions FCFA, 1997)

Agrégats	Montants
Valeur de la production	6.976
Consommations intermédiaires	1.929
Valeur ajoutée	5.047
Effectifs	4.007

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Le premier sous-ensemble des administrations publiques centrales représentées sur le site comprend les dépenses civiles et de défense de l'Etat sur la ville de Bobo-Dioulasso, ainsi que ceux de l'agence régionale, sise dans la cité, de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale). Les flux sociaux de cette dernière (prestations et retraites privées) sont traités, par ailleurs, comme des transferts. Signalons que le système des retraites et pensions de l'Etat étant de répartition et non de capitalisation, les

prestations versées aux agents après leur activité sont intégrées dans les dépenses budgétaires annuelles des administrations centrales.

Le deuxième sous-ensemble concerne l'administration publique locale c'est-à-dire la commune dont on trouve ci-contre le compte financier reconstitué.

Compte simplifié de l'administration publique locale de Bobo
(millions FCFA, 1997)

Agrégats	Montants
Valeur de la production	527
Consommations intermédiaires	278
Valeur ajoutée	249
Effectifs	300

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Au sens large défini plus haut les autres administrations constituent un troisième sous-ensemble composite dont on peut établir le contenu à partir d'une identification et d'un classement purement empiriques tenant compte des réalités locales. Il s'agit, pour l'essentiel, d'organismes parapublics non marchands, de structures-projets de développement, des ONG – nationales ou du Nord – et grandes associations locales, de Centres de recherche non nationaux, d'organismes internationaux, régionaux ou sous-régionaux, de dispositifs d'appui au secteur privé dont le financement est d'origine extérieure. La caractéristique comptable de ces entités est que leurs financements ne sont pas inscrits dans les documents budgétaires des administrations

publiques (budgets de l'Etat, de la Province, de la ville) ni incorporés au Programme d'investissement public (PIP), sauf dans quelques cas de projets bien identifiés.

Compte simplifié des autres administrations publiques de Bobo
(millions FCFA, 1997)

Agrégats	Montants
Valeur de la production	900
Consommations intermédiaires	270
Valeur ajoutée	630
Effectifs	300

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Au total l'ensemble des administrations, au sens large donné ici et dans ses composantes assez diversifiées, génère une valeur ajoutée de 5,9 milliards FCFA en 1997 et contribue de ce fait à la formation d'un peu moins de 6% du produit local brut au coût des facteurs. Son impact sur le circuit économique bobolais ne se limite cependant pas à cette grandeur qui correspond en fait aux salaires versés aux fonctionnaires et agents publics. En effet les dépenses courantes de toutes ces administrations, qui représentent les consommations intermédiaires, s'élèvent à 2,5 milliards dont une grande partie est satisfaite par l'offre locale. C'est donc environ 8,5 milliards qui, à travers ces entités non marchandes, sont injectés annuellement dans l'économie locale, à 70% sous forme de salaires qui viennent alimenter les revenus des ménages bobolais et à 30% sous forme d'une demande adressée aux entreprises de la ville.

4. Vivre et travailler à Bobo

La socio-économie des ménages bobolais traite du compte des ménages, de leur condition et genre de vie. Si tant est que la finalité de l'économie est d'assurer un meilleur niveau d'existence, il s'agit alors, ici, de s'intéresser aux sources d'où proviennent les revenus des ménages, aux fins en vue desquelles ces revenus sont dépensés et aux conditions de vie et standards de confort qu'ils procurent. Ces questions sont examinées à travers trois premiers thèmes fondamentaux : l'emploi et les activités économiques exercés par les ménages de Bobo-Dioulasso, les divers revenus dont ils tirent les moyens d'existence, les utilisations et destinations de ces mêmes revenus. Outre le fait qu'elles ont directement à voir avec les conditions d'exercice et de reproduction de la force de travail, et donc avec les niveaux et formes de consommation qu'assure l'activité, les choses de la santé, tant dans leur dimension privée et individuelle que collective et publique seront rapidement résumées à la suite dans leur présente situation bobolaise.

4.1. L'emploi à Bobo-Dioulasso

Les résultats chiffrés présentés dans cette rubrique portent sur l'année 1997 et proviennent essentiellement de l'exploitation des diverses enquêtes conduites sur Bobo, dans le cadre de la présente étude, à l'égard de différents secteurs d'activité. Les données du recensement général de la population ne sont pas ici d'un grand secours car d'une part elles se fondent sur des répartitions sectorielles guère en cours en économie – par exemple les « métiers » – et d'autre part elles mêlent souvent secteur d'occupation et statut dans l'emploi rendant par exemple très délicate la distinction entre employeur et employé. Il est utile de préciser en outre que la notion d'emploi correspond dans les développements qui suivent à tous les postes d'actifs concernés, c'est-à-dire y compris les responsables des activités : patrons indépendants et employeurs.

Par suite de ces investigations sectorielles et traitements des données, il a pu être retenu six grandes catégories et sources d'emplois, distinctes les unes des autres selon le secteur d'activité (agricole ou non), selon le statut (privé, public, formel, informel), selon la taille des unités (entreprises grandes ou moyennes). Les catégories sont les suivantes : l'emploi agricole des ménages bobolais, l'emploi informel non agricole, l'emploi dans les PME formelles, l'emploi dans les grandes entreprises et enfin l'emploi dans les administrations. Une

catégorie « résiduelle » sera évoquée constituée de ce qu'on pourrait nommer les « emplois informels non classés ailleurs ». Parce que de nature difficilement saisissable par les outils d'enquêtes, en dépit du sérieux mis dans celles-ci, cette dernière catégorie est constituée par so'de entre la population active d'une part et d'autre part les emplois effectivement repérés et localisés dans les secteurs précédents.

Les enquêtes ont permis d'identifier nettement 74.187 emplois répartis selon les grands ensembles suivants : 40.821 au titre de l'emploi informel non agricole, 16.038 postes dans l'agriculture pratiquée par les ménages urbains, 12.641 dans les entreprises, moyennes et grandes, du secteur structuré, public et privé et 4.687 dans les administrations. On tire de ces données un premier enseignement sur l'importance quantitative du secteur formel dans l'emploi : les emplois formels représentent en 1997 17.328 postes soit un peu moins d'un quart des emplois identifiés (23,3% précisément) et 17% de la population active. En d'autre terme, l'essentiel de l'emploi dans la ville de Bobo-Dioulasso provient du secteur informel, non protégé ou plus largement celui de l'économie populaire.

Répartition des emplois bobolais en 1997

Secteurs	Effectifs	%
Emplois informels non agricoles	40 821	39,8
Emplois agricoles	16 038	15,6
Emplois PME formelles	1 305	1,3
Emplois grandes entreprises	10 661	10,4
Emplois administration	4 687	4,6
Emplois non classés de l'économie populaire	29 104	28,4
Ensemble	102 616	100

Source : enquête Ecoloc-Bobo

D'après le Recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996, et sur la base des définitions retenues par l'INSD, le nombre d'actifs dans la ville de Bobo-Dioulasso s'établirait à 102.616. Ce qui équivaldrait à une moyenne de 1,9 actifs par ménage. Les investigations conduites dans le cadre de l'étude Ecoloc donnent un total d'emplois clairement identifiés comme ci-dessus de 73.512, soit 1,4 actifs par ménage. Il reste donc un solde de 29.104 personnes dont l'emploi n'a pas pu être précisé dans le cadre des diverses approches sectorielles de l'économie bobolaise ; ces agents économiques relèvent bien de la population active ; au sens de l'économie populaire urbaine, elles exercent et/ou participent à l'exercice des travaux extérieurs de nature marchande d'évidence modestes et très probablement irréguliers, leur

assurant toutefois des revenus de subsistance. Il s'agit donc comme indiqué et considéré en conséquence ci-dessus, « d'emplois informels non classés ailleurs » exercés par des personnes au statut économique certes précaire mais participant assurément à l'activité de la ville, d'une manière sans doute moins visible encore que dans le secteur dit informel. On pourrait, pour désigner cette situation, parler aussi de « l'informel de l'informel » ou des « activités imperceptibles ». Ils relèvent, sans conteste, de l'économie populaire, expression plus englobante et donc plus satisfaisante que l'informel.

Pour nous résumer : 73% du volume total d'emplois bobolais a pu être identifié et rapporté à un secteur économique précis. Sur ce volume d'emplois identifiés, la répartition formel/informel est dans le rapport de 1 à 4. Toutefois en considérant le total de la main d'œuvre, on peut raisonnablement considérer qu'environ 28% des occupations, pourtant exercées hors foyers, demeurent très mal connues, échappent à l'inventaire mais contribuent, plus ou moins activement, plus ou moins régulièrement, à l'économie populaire urbaine. En considérant ce deuxième résultat qui somme toute est réaliste, la répartition de l'emploi entre le formel et l'économie populaire se situe dans un rapport de 1 à 5.

4.2. Revenus et dépenses des ménages bobolais

D'où viennent les revenus des ménages et comment sont-ils dépensés ? Des éléments de réponse à ces questions de base sont apportés dans les paragraphes suivants.

Le compte de revenus des ménages

Conformément à la nomenclature des études Ecoloc, les ménages peuvent être classés en trois grandes catégories selon que l'essentiel de leurs ressources proviennent des activités du secteur primaire (ou PP pour population du secteur primaire), des unités du secteur moderne public et privé : grandes entreprises, PME, BTP moderne, transports modernes, administrations (ou PNP1 pour population du secteur non primaire 1) ou selon enfin que leurs ressources proviennent des unités du secteur de l'économie populaire (ou PNP2 pour population du secteur non primaire 2). Compte tenu de la difficulté de saisir les revenus de transfert, les revenus issus de la production (revenus primaires) sont traités selon les strates alors que les revenus de transfert ont été traités globalement toutes catégories confondues. A partir de la compilation selon la catégorie des ménages et leurs activités productives (voir tableau ci-dessous), il est possible de donner une première estimation du revenu des ménages urbains de Bobo-Dioulasso qui approche en 1997 les 77 milliards FCFA.

Origines et types de revenus des ménages bobolais en 1997 (millions FCFA)

	Salaires	Excédents bruts exploitation	Transferts	Autres	Ensemble
Economie populaire	4172,6	41215,1		5842	51229,7
Economie populaire non agricole	4111,3	39371,3		5842	
Agriculture vivrière	55	1295			
Agriculture de coton	6,3	121,8			
Eleavage		427			
Secteur privé moderne	14158,9				14158,9
Grandes entreprises	13270,9				
PME	888				
Administrations et assimilées	5906,3				5906,3
Transferts			5527,5		5527,5
Transferts privés			3113,5		
Transferts publics			2414		
Ensemble	24237,9	41301,9	5527,5	5842	76822,4

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Sources et montants des revenus des ménages bobolais en 1997 (millions FCFA)

Revenus de la strate PP (activités primaires)		1905,1
Revenus de la strate PNP1 (activités modernes)		20065,2
- rémunérations des grandes entreprises privées et publiques	13270,9	
- rémunérations des PME formelles	888	
- rémunérations des administrations et assimilées	5906,3	
Revenus de la strate PNP2 (activités informelles)		49324,5
- rémunérations du secteur informel	4172,6	
- excédent brut d'exploitation des établissements informels	39309,8	
- autres revenus (loyers fictifs et réels)	5842	
Revenus de transfert		5527,5
- transferts institutionnels et sécurité sociale	2414	
- transferts privés au profit des ménages	3113,5	
<i>dont transferts inter- ménages bobolais</i>	2044,5	
<i>dont transferts extérieurs</i>	1069	
Revenus totaux des ménages		76822,3

Source : enquête Ecoloc-Bobo

4.2. Revenus et dépenses des ménages bobolais

L'examen de la structure du revenu confirme l'importance du secteur de l'économie populaire comme premier pourvoyeur de ressources des ménages : ce secteur procure en effet 64% des revenus des ménages suivi de loin par le secteur structuré privé et public avec 26% des revenus distribués, par les transferts avec 7% et par les revenus issus de l'agriculture à hauteur de 2%. On notera également que dans la catégorie du secteur structuré les grandes entreprises distribuent plus de 13 milliards de salaires (soit environ 17% des revenus totaux) contre 5,9 milliards (environ 11% des revenus totaux) en ce qui concerne les administrations et organisations assimilées, transferts non compris. L'analyse selon la répartition fonctionnelle montre la prépondérance des profits des entrepreneurs individuels comme élément constitutif du revenu des ménages : 54% des revenus des ménages est composé d'excédents bruts d'exploitation, suivi des salaires avec 32%, des loyers avec 8,25% et enfin des transferts nets avec 4,92%.

L'analyse du revenu des ménages de Bobo-Dioulasso selon sa nature (salaires, excédents bruts d'exploitation, transferts et autres) révèle la prépondérance des profits des entrepreneurs du secteur informel confirmant l'importance de l'économie populaire dans la formation des revenus urbains.

Les dépenses de consommation finale des ménages

Une estimation des dépenses sur biens et services en 1997, tenant compte de la croissance démographique, dans l'hypothèse d'une constance de la dépense monétaire par tête et de la constance de la structure par poste de dépense donne pour cette année le montant de 61,430 milliards FCFA. Sur la base des données de l'enquête prioritaire (EP II) on obtient une dépense annuelle moyenne par

ménage bobolais de 1.121.170 CFA. Ce niveau de dépense, bien que sensiblement inférieur à celui de la dépense moyenne des ménages de Ouagadougou lui est toutefois comparable : la dépense totale des 117 107 ménages de Ouagadougou (estimation INSD) auraient été de 150 milliards de FCFA en 1998 soit une moyenne de 1 282.000 FCFA par ménage (INSD 1998, p.47).

Les dépenses comportent deux grandes rubriques : les dépenses de consommation

Structure des dépenses de consommation des ménages bobolais

Catégories de dépenses	En pourcentage des dépenses totales
Dépenses de consommation stricto sensu	
- produits alimentaires, boissons et tabacs	40,95
- logement, eau, électricité et autres	21,10
- transport	7,50
- ameublement	7,00
- santé	5,55
- articles d'habillement et chaussants	5,30
- enseignement	2,40
- loisirs et spectacles	0,20
Sous-total	90
Autres dépenses de consommation	
- transferts	7,60
- autres biens et services	2,40
Sous-total	10
Total général	100

Source : d'après l'EP II

4.2. Revenus et dépenses des ménages bobolais

proprement dites et les autres dépenses finales, hors consommation. Les dépenses totales de consommation (rubriques 1 à 8) constituent 90% des dépenses totales des ménages. Dans cette rubrique, les produits alimentaires, boissons et tabacs occupent la première place avec 41% des dépenses totales. Viennent en deuxième position les dépenses de logement, eau, électricité et autres avec 21,10% puis les dépenses de transport (7,50%) et les dépenses d'ameublement (7%). On notera tout particulièrement la faiblesse des dépenses d'enseignement (2,40%) et surtout des dépenses de loisirs (0,20%).

Les autres dépenses de consommation comportent deux rubriques dont la plus significative est celle relative aux transferts, 7,60% des dépenses totales. Toutes catégories de dépenses confondues, les transferts viennent en troisième position des postes de dépenses des ménages. Du côté des emplois, les ménages de Bobo-Dioulasso ont déclaré, selon l'EPII une dépense en transfert de 4,295 milliards. La configuration de l'économie du Burkina Faso permet de considérer que pour l'essentiel les dépenses de transfert des ménages sont internes au pays. Il a été montré (Lachaud 1999) que les ménages urbains reçoivent des fonds ayant surtout une origine interne et urbaine. On estime que sur ce montant, 2,044 milliards constituent des transferts intra-ménages bobolais et que le solde, soit 2,251 milliards sont des transferts vers le reste du Burkina Faso qui se ventilerait à raison de 517 millions pour le Houët et 1,735

milliards pour le reste du Burkina Faso. En somme, le compte des transferts extérieurs privés aurait reçu en recettes (entrée de fonds) 1,069 milliard de francs CFA et effectué en dépenses 2,251 milliards. Il apparaît comme étant déficitaire de 1,182 milliard.

L'analyse de la structure de dépenses selon les catégories socio-professionnelles confirme la physionomie générale marquée par la prépondérance des dépenses de consommation alimentaire. On notera toutefois quelques particularités : les ménages qui tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture vivrière sont aussi, relativement, les plus gros acheteurs de biens alimentaires (50,20% de leurs dépenses totales). Cette catégorie paie également un lourd tribut pour son logement (25,30% des dépenses totales).

Les dépenses d'investissement des ménages

L'investissement des ménages est assimilé à leurs engagements financiers dans le bâti privé. En combinant les données du recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996 (types de logement) avec certains résultats de l'enquête prioritaire II conduite sur la ville de Bobo-Dioulasso (répartition des ménages selon les types de logement) et en croisant avec les enquêtes spécifiques d'Ecoloc-Bobo, notamment dans le domaine du BTP informel, il a été possible d'estimer d'une part la valeur du bâti privé de Bobo-Dioulasso et d'autre part

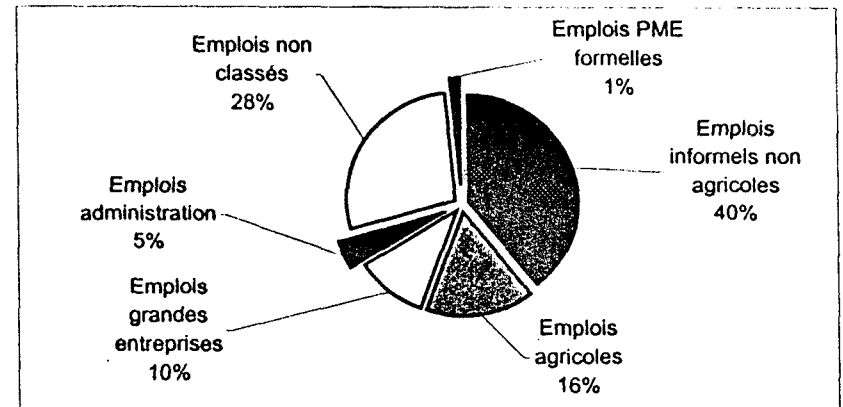
l'investissement des ménages au cours de l'année 1997. En ce qui concerne la valeur du bâti privé, on peut proposer une estimation de la valeur actualisée des constructions privées urbaines, à l'exclusion des bâtiments à usage strictement économique. Au total, l'ensemble des maisons individuelles, logements dans des bâtiments communs, villas, immeubles d'appartements, cases et autres constructions, représentent une valeur de 300 milliards FCFA.

S'agissant d'estimer non plus le stock mais le flux, à savoir les investissements des ménages dans le courant de l'année 1997, on sait que la construction privée hors bâtiments commerciaux est une activité pratiquée pour l'essentiel par le secteur informel et que les ménages en outre se livrent à un fort taux d'auto-production du bâti. A partir de la demande de logements elle-même liée à la croissance de la population, il a été possible d'estimer l'investissement des ménages de Bobo-Dioulasso dans le bâtiment à 8,3 milliards de francs CFA.

Travailler et vivre à Bobo

L'emploi à Bobo-Dioulasso

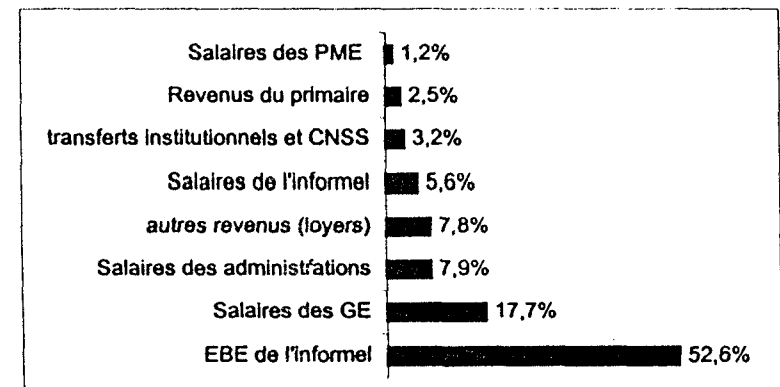
Comme dans toutes les grandes villes des pays en développement, l'emploi informel (y compris l'emploi agricole et les emplois non classés de l'économie populaire) représente plus de 70% de l'emploi total dans la ville de Bobo. L'emploi des grandes entreprises et des PME ne représente que 18% de l'emploi à Bobo.



Les sources de revenus des ménages de Bobo

L'activité informelle est de loin la principale source de revenu des ménages de la ville de Bobo. L'excédent brut et les salaires versés par ce secteur représentent environ 58% du revenu des ménages de Bobo.

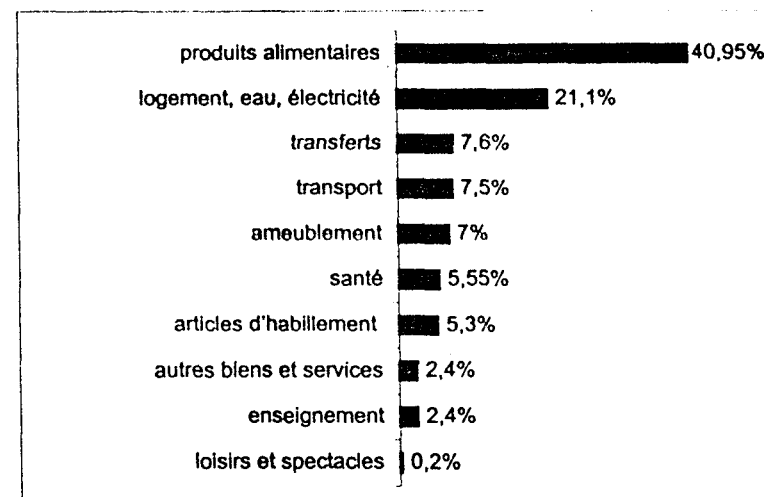
Les loyers imputés et les salaires versés par les administrations représentent chacun 8% environ des revenus.



Les dépenses de consommation des ménages de Bobo

Les dépenses totales de consommation constituent 90% des dépenses totales des ménages. Dans ces dépenses de consommation, les produits alimentaires, boissons et tabacs occupent la première place avec 41% des dépenses totales. Viennent en deuxième position les dépenses de logement, eau, électricité et autres avec 21,1% puis les dépenses de transport (7,5%) et les dépenses d'ameublement (7%).

On notera tout particulièrement la faiblesse des dépenses de santé (5,5%), d'enseignement (2,4%) et des dépenses de loisir (0,2%).



4.3. Les conditions de vie des ménages bobolais

Deux grandes catégories de critères sont retenues pour apprécier les conditions de vie des ménages : les caractéristiques extérieures des logements d'une part et les commodités et confort d'autre part.

Le recensement général de la population (INSD 1996) donne des informations sur les caractéristiques de logement notamment sur la zone d'implantation (lotie/non lotie), sur la nature des matériaux de construction (les murs, le toit, le revêtement), sur les commodités et le confort de l'habitat (mode d'évacuation des eaux usées, des ordures, mode d'éclairage, d'approvisionnement en eau, etc.). En combinant cet ensemble d'informations, il a été possible de classer les ménages de Bobo-Dioulasso en trois grandes catégories selon le type d'habitat et le confort : le niveau moyen ou encore l'habitat type à Bobo-Dioulasso, correspondant à la forme d'habitat et de confort le plus fréquent, la catégorie supérieure (à la moyenne) et la catégorie inférieure (à la moyenne).

La maison d'habitation type à Bobo-Dioulasso se situe en zone lotie (85,1% des cas) est construite avec des matériaux non précaires en dur ou semi-dur (55,1% des cas), en banco-amélioré ou banco simple (43% des cas), couverte en tôles ondulées dans 96,3% des cas

et le revêtement du sol est en ciment dans 87,6%. La forme d'habitat la plus fréquente est dotée d'une latrine ordinaire (89,6%). En somme, ni le mode de couverture des maisons ni la disposition d'une latrine et le mode de revêtement du sol ne semblent constituer un facteur discriminant. L'habitat type ne bénéficie pas de mode approprié d'évacuation des ordures (seulement 38,7% sont dotés d'un bac à ordures) et des eaux usées puisque celles-ci sont rejetées dans la rue (45,3%) ; l'éclairage à la lampe est encore la forme dominante (63,4%) et l'approvisionnement en eau courante s'effectue aux bornes fontaines (46,75% des cas). Le statut d'occupation du logement le plus fréquent est celui de propriétaire (43,40) même si la proportion de locataires (location simple) n'est pas négligeable (35,65%). Enfin faut-il mentionner que le bois et le charbon de bois constituent la forme dominante d'énergie de cuisine : 87,2% des ménages les utilisent quotidiennement.

Dans la catégorie supérieure à l'habitat type, outre le confort qu'offre l'habitation en zone lotie, le ménage habite une maison construite en dur, recouverte d'un carrelage (3,6%) bénéficiant au plan sanitaire d'une chasse d'eau avec fosse sceptique (4,2%) ou latrine avec fosse ventilée (1,4%) d'une poubelle (11,7%) de fosse sceptiques pour l'évacuation des eaux usées (6,5%), d'un accès à l'électricité (35,2%) et à l'eau courante (28,2%).

La catégorie inférieure habite en zone non lotie (14,9% de la population résidente des ménages). L'habitat est en banco (21,7%), recouvert en terre battue, en chaume ou autre matériau précaire, ne dispose pas de lieu d'aisance autre que la nature (2,7%) a recours aux tas d'immondices, aux fossés ou à la rue pour l'évacuation des ordures (44,9%) ; il ne dispose pas de mode approprié d'évacuations des eaux usées et a recours pour ce faire à la rue ou l'intérieur de la cour dans 63% des cas.

4.3. Les conditions de vie des ménages bobolais

Répartition des ménages ordinaires (%) selon le type d'aisance et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Chasse d'eau avec fosse sceptique	2,10	4,20	0,10
Latrine avec fosse ventilée	0,80	1,40	0,15
Latrine ordinaire	58,10	89,60	28,30
Nature	37,10	2,70	69,80
Autres	1,90	2,10	1,65
Total	100,00	100,00	100,00

Répartition des ménages (%) selon le lieu d'évacuation des ordures et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Poubelle	6,40	11,70	1,45
Tas d'immondices	49,80	27,40	71,05
Fossés	3,80	5,70	2,00
Bacs	19,30	38,70	0,20
Rue	8,30	11,80	4,90
Autres	12,40	4,70	20,40
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon le mode principal d'éclairage et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Electricité	17,40	35,20	0,50
Lampes	80,50	63,40	96,50
Autres	2,10	1,40	3,00
Total	100,00	100,00	100,00

Répartition des ménages (%) selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Cour	40,55	27,60	52,80
Rue	29,50	45,30	14,55
Puits	3,15	5,45	1,00
Caniveaux	5,80	11,50	0,40
Fosse sceptique	3,50	6,50	0,85
Autres	17,10	3,65	30,40
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Eau courante	13,20	28,25	0,25
Bornes fontaines et pompes	26,30	46,75	6,95
Puits	52,70	23,50	80,40
Rivières	5,90	0,10	11,50
Autres	1,90	1,40	0,90
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon la nature du toit et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Béton	0,40	0,80	0,02
Tôles	60,00	96,35	29,40
Tuiles	0,35	0,27	0,40
Terre battue	26,60	1,25	50,80
Chaume	8,70	0,13	16,85
Autre	1,90	1,20	2,53
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon la nature des murs et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Dur	15,80	31,20	1,20
Semi-dur	12,60	23,95	1,75
Banco amélioré	14,20	22,20	6,60
Banco	54,90	20,75	87,20
Autres	2,50	1,90	3,25
Total	100,00	100,00	100,00

Source : d'après INSD

4.4. Des équipements bobolais : effets économiques et usages sociaux

On s'intéressera dans cette section à quelques infrastructures urbaines très sensibles à la vie des populations ou de certaines fractions d'entre elles en essayant de les jauger, non pas d'un point de vue technique, physique ou financier, mais à partir de l'impact qu'elles ont sur l'activité économique et sur les comportements de consommateurs que sont les citoyens de la ville. Trois équipements ont été retenus : les établissements scolaires, les gares routières et l'Université polytechnique récemment installée sur le site. Le premier éclaire sur les conditions du marché de l'éducation et son analyse doit pouvoir aider à la programmation des investissements ; le deuxième renvoie aux conditions de la circulation des biens et des personnes étroitement associée à la croissance de l'économie ; le troisième permettra de comprendre les limites à l'internalisation locale de certains équipements et suggère à rebours certains des bienfaits qu'on peut attendre de la décentralisation.

Les équipements scolaires et le marché de l'éducation

De l'inventaire physique réalisé dans le cadre de l'étude Ecoloc-Bobo dans le domaine scolaire, des entretiens tenus avec les responsables, publics et privés du secteur, enfin

des statistiques relevées ou reconstruites à partir de diverses sources, on est en droit de tirer cinq constats de la situation prévalant à Bobo-Dioulasso.

Tout d'abord on note que l'offre en matière d'infrastructures d'éducation est surtout assurée par le secteur privé dans le secondaire et nettement marquée par les *medersa* et les écoles coraniques dans les niveaux préscolaire et primaire. En 1997 dans les 25 secteurs géographiques de la ville de Bobo on dénombrait un total de 107 écoles d'enseignement préscolaire et primaire (laïc et confessionnel) auxquelles on doit ajouter 26 écoles coraniques et de nombreuses *medersa* dont les conditions de fonctionnement – dans les maisons, les cours, les ateliers, etc. – les font échapper aux recensements possibles. Par ailleurs sur un total de 45 établissements d'enseignement secondaire, 40 sont privés. C'est donc dire que l'enseignement secondaire dans la ville de Sya est assuré essentiellement par le secteur privé même si les quelques rares établissements publics existants sont de très grande capacité par rapport à leurs homologues du privé.

Ensuite on relève que les effectifs pléthoriques dans le secteur public sont le reflet d'une faible capacité et d'une demande insatisfaite. L'exploitation des déclarations des directeurs et fondateurs de 72 écoles primaires publiques et 26 écoles privées fait ressortir un effectif moyen de 100 élèves par classe dans le public

contre seulement 40 dans le privé pour les écoles à propos desquelles on dispose de données à la fois sur les classes et les effectifs. Dans l'enseignement secondaire public, les classes ont aussi des effectifs très importants, qui témoignent d'une très faible capacité d'accueil. Au regard du volume de sa population la ville compte à peine un établissement secondaire pour six mille habitants.

Le rythme d'ouverture des classes et de création des écoles et des établissements est très différent selon le régime public ou privé. Pendant que l'Etat construit au compte goutte, le privé se réveille, tardivement, mais se réveille. Dans l'enseignement primaire, la fréquence d'ouverture des écoles est de 3 par an dont 2 dans le privé et 1 dans le public. Autant la période 1981-1990 a été la plus favorable pour la construction et l'ouverture des écoles publiques, autant au cours de la suivante (1991-1997) les écoles privées se sont démultipliées. Dans le cycle supérieur : l'Etat et la municipalité n'ouvrent qu'un établissement d'enseignement secondaire tous les 10 ans contre un par an dans le secteur privé. La période 1991-1997 est une période exceptionnelle dans la construction des établissements de second degré par le fait essentiel de l'action d'opérateurs et investisseurs du secteur privé.

La répartition spatiale des écoles et établissements montre de nets déséquilibres. Le

nombre moyen d'écoles primaires (publiques et privées confondues) par secteur est de 4 (4, 28) à raison de 3 (2 88) pour le public et de 1 (1,4) pour le privé. Les secteurs qui ne disposent d'aucune école sont les secteurs 18, 19, 23, 24. Les secteurs les mieux dotés sont les secteurs 4 (avec 9 écoles), les secteurs 17 et 22 (avec 8 écoles), les secteurs 1, 5, 16 (avec 7 écoles) et les secteurs 2, 8, 10, 11, 12, 15 (avec 6 écoles chacun). Dans le secondaire, onze secteurs (3, 7, 12, 13, 14, 18, 19, 23, 24 et 25) ne bénéficient pas du tout d'établissements. En revanche le secteur 10, avec 5 établissements est le mieux nanti.

L'état physique des bâtiments scolaires paraît relativement « bon » malgré leur âge. D'après quelques critères mobilisés pour la circonstance, on peut dire que dans l'ensemble, 51% (avec un taux montant à 58% dans le secteur public) des écoles primaires sont en assez bon état contre 17% (20% publiques) en mauvais état. La situation paraît donc relativement acceptable. La quasi totalité des écoles publiques, soit plus de 95%, sont construites en dur. On observe les mêmes tendances dans le secondaire où 31% des établissements sont en bon état et 49% en assez bon état. Il n'y a pas de corrélation systématique entre l'état physique des bâtiments et leur ancienneté. Ceci s'explique notamment par le fait que les normes techniques ont changé selon les périodes et il arrive que de vieux bâtiments coloniaux ou des premières années de l'indépendance présentent

des caractéristiques de plus grande solidité que des classes construites plus récemment.

Des gares routières défectueuses

La ville de Bobo compte une cinquantaine de gares routières créées entre 1939 et 1997. Elles ont un rayonnement provincial et régional et desservent une soixantaine d'axes qui s'étendent de l'intérieur du Burkina (Bobo, Ouagadougou, Ouahigouya, etc) jusqu'aux pays voisins (Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, etc.). Les capacités d'accueil de ces gares varient d'un véhicule à 35 places (ou quatre véhicules à 9 places) et vingt véhicules de 18 à 60 places.

Les cinquante et une gares recensées sont concentrées au secteur 9, celui de la gare centrale avec 30 sous-gares. Quelques autres secteurs en abritent aussi : ce sont le secteur 1 (avec 7 gares), le secteur 2 (avec 12 gares), le secteur 8 (avec 1 gare).

De fortes variations marquent la création des gares dans le temps. Ainsi trois gares ont été créées entre 1939 et 1960, 2 entre 1970 et 1980 et 21 gares entre 1980 et 1990 dont 20 ont été ouvertes en 1988, qui constitue une année record en la matière, 25 par la suite.

D'après les déclarations obtenues des responsables, les coûts de réalisation de ces gares sont d'une extrême dispersion : ils vont de 15.000 FCFA à 42 millions. L'aménagement des gares est plutôt sommaire

et laisse le plus souvent à désirer. Elles ne disposent généralement pas de locaux abrités, beaucoup opérant à l'air libre. Sur les 51 gares, 27 peuvent être considérées en mauvais état, 8 en assez bon état, 16 en bon état. Le constat est donc clair : plus de la moitié des gares routières se présentent dans un état réellement insatisfaisant voire fortement défaillant, ce qui révèle un problème d'entretien de ces infrastructures qui sont pourtant assez récentes. Parmi elles en effet on dénombre 21 gares construites entre 1980 et 1990 et 18 gares ouvertes entre 1991 et 1997. L'entretien est directement lié à la perception des taxes. Or sur ce point les agents percepteurs semblent éprouver toutes les peines du monde à assurer le recouvrement des droits.

Une université bobolaise à faible impact économique local

L'UPB (Université polytechnique de Bobo) est la réalisation récente d'un vieux projet. Sa mise en œuvre, qui correspond à l'ouverture du processus de décentralisation du pays, doit en fait assez peu aux acteurs locaux et bien davantage à la décision centrale et aux modes d'action de l'Etat. L'idée de transfert d'une part de l'Université de Ouagadougou à Bobo-Dioulasso n'est pas nouvelle. Elle date de la période du Conseil national de la révolution (1985).

Créé par décret du 19 Septembre 1995, le Centre Universitaire Polytechnique de Bobo-

4.4. Des équipements bobolais : effets économiques et usages sociaux

Dioulasso (CUPB) a ouvert ses portes le 6 Novembre 1995. C'est dire la relative précipitation qui a présidé à son lancement en dépit de son vieux mûrissement. Cette caractéristique n'est pas étrangère aux résultats observés. Au terme de deux années de fonctionnement, le CUPB est érigé par décret du 23 Mai 1997 en une structure autonome dénommée Université Polytechnique de Bobo. Jusqu'à la rentrée 1999-2000, son transfert – en fait une délocalisation de certaines écoles et filières de l'Université de Ouagadougou – sur son site à Nasso, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Bobo, restait encore partiel.

Les investigations spécifiques menées dans le cadre de l'étude Ecoloc-Bobo pour mesurer l'impact économique de cette opération autorisent les principales conclusions suivantes.

Les dépenses globales de réalisation ont été substantielles. Dans les premières années, le CUPB a surtout fonctionné en ayant recours à des locations de 4 cars (87 700 FCFA/jour/car), de logements (3 cités 2 400 000/CFA/mois les trois) et de restaurants (300 000 CFA/mois), de bâtiments de cours et d'administration dans la ville de Bobo-Dioulasso, en attendant la réhabilitation de certains corps de bâtiments existants et la construction d'immeubles nouveaux dans l'ancien camp militaire de Nasso où a été installée l'Université – en fait une ancienne caserne du Service national

populaire sur un terrain d'une superficie de 1.000 hectares.

L'ensemble des investissements s'élève à plus de 1,6 milliard FCFA. Pour assurer un bon fonctionnement des immeubles et surtout la fonctionnalité des cités, un château d'eau de grande capacité est en cours de réalisation pour un coût de 92 millions. La plus grande partie de ces investissements est financée sur le budget de l'Etat, le reste étant l'œuvre de bailleurs de fonds étrangers (KFW, AFD, Banque Mondiale, Autriche, Coopération française).

La contribution locale (municipalité, entreprises, mécènes, etc.) à la réalisation de l'UPB paraît des plus limitée. Cette participation locale a revêtu les aspects et l'ampleur suivants. Les contributions en espèces des opérateurs de Bobo peuvent être chiffrés à environ 5 millions auxquels s'ajoutent des dons en nature (2 motocyclettes, 10 tonnes de riz, deux armoires à dossiers suspendus, un auto-commutateur, 5 postes téléphoniques, etc.). Quelques mécènes ont également apporté leur contribution à la réalisation de l'UPB en proposant des villas pour faciliter l'installation de certains responsables et enseignants de l'UPB. La Commune de Bobo a contribué au paiement des loyers des directeurs, pendant 2 ans (de novembre 1995 à novembre 1997).

L'impact sur l'économie locale est des plus mitigé. A court terme la création de l'UPB se traduit par un mouvement de population (quelques centaines d'étudiants), un brassage socio-culturel et des activités intellectuelles dues à l'arrivée des étudiants de diverses parties du Burkina Faso et des pays voisins. Un autre impact correspond à une très modeste augmentation de la masse monétaire en circulation à Bobo puisqu'on peut estimer que chaque année académique les étudiants injectent dans l'économie de la ville plus de 60 millions FCFA. On devrait ajouter les rémunérations versées aux agents de l'UPB, du moins à ceux qui demeurent à Bobo, beaucoup d'enseignants officiant dans le cadre de missions depuis la capitale.

D'autres retombées économiques de l'UPB concernent l'offre des services de logement, de transport et de restauration. Propriétaires de maisons, transporteurs, vendeurs de cycles, restaurateurs interrogés dans le cadre de l'étude Ecoloc-Bobo dans ce domaine précis rapportent que la création de l'UPB a été pour eux l'occasion de quelques affaires fructueuses. Mais ces données sont largement contrebalancées par bien d'autres enquêtes qui évoquent l'absence de création de petits métiers et services autour de cet équipement très éloigné de la ville et d'accès peu aisé. Ils mettent aussi en avant un certain nombre de désagréments tenant notamment aux conditions de transport monopolisés par de rares opérateurs.

A moyen terme, quand le transfert à Nasso sera total, les retombées qui résulteront concernent essentiellement la construction de cités universitaires, de boutiques, de lieux de loisirs, de services de bureautique autour de l'UPB. A cela s'ajoutera l'aménagement de Nasso à travers des activités de lotissements, de constructions de maisons à usage d'habitation, le développement de la restauration et du petit commerce autour du site de l'UPB par le secteur privé et informel. Les autorités envisagent même la réalisation d'un village commercial. Malgré tout pour beaucoup qui jettent un regard prospectif sur l'opération, les retombées pour la ville de Bobo-Dioulasso à moyen et long terme ne sont guère palpables. Leur argumentation s'appuie sur l'éloignement du site d'implantation de l'Université par rapport à la ville. Ils soutiennent aussi que l'ouverture de la Cité et du restaurant universitaire va réduire les opportunités dont bénéficiaient les propriétaires de maison, les transporteurs, les restaurateurs de la ville. Les perspectives de création d'emplois permanents sur place ne sont guère optimistes en raison du transfert de personnel de Ouagadougou.

L'UPB apparaît ainsi comme une opération réussie en raison de son ampleur et de sa rapidité mais son éloignement de la ville ne suscite pas le développement d'effets, directs et induits, substantiellement positifs pour l'économie de la cité. C'est une opération qui aura favorisé, au plan économique, une

certaine autonomie, peu compatible avec les attentes d'un développement local qui se fonde sur l'intégration, l'internalisation maximale des initiatives de ce type.

4.5. La santé : offre institutionnelle et comportement de la population

4.5. La santé : offre institutionnelle et comportement de la population

L'organisation sanitaire du pays

On sait que, dans son ensemble, le système de santé au Burkina Faso, dans ses dimensions institutionnelles et économiques, est tributaire de l'Etat. Comme dans la plupart des pays en développement, la situation sanitaire demeure caractéristique d'une morbidité et d'une mortalité fortes surtout dues à des maladies endémo-épidémiques. Le taux de mortalité infantile est évalué à 132/000. Malgré les nombreux efforts déployés par le pays pour assurer une meilleure santé à tous, la couverture sanitaire reste insuffisante du fait de la dispersion et du nombre réduit des infrastructures sanitaires sur l'ensemble du territoire ; par ailleurs la répartition des infrastructures sanitaires par province est très inégale, les médicaments sont rares et/ou chers dans beaucoup de formations sanitaires. La conséquence en est que la fréquentation de ces formations par les populations est assez faible. La situation peut être résumée par le fait que l'IDH (Indice de développement humain qui faut une large place aux indicateurs sociaux) du PNUD place le Burkina dans les derniers rangs sur environ 175 pays classés.

Par-delà ces données générales et structurelles peu réjouissantes, on constate une dégradation de certaines structures de santé et donc le recul des indicateurs de santé comme le taux de

fréquentation des services de santé de base dans certaines localités et la mauvaise qualité des prestations de service. On estime que, dans le pays, l'accès aux services de santé est assuré pour 48% de la population.

L'Etat, à travers le Ministère de la santé, reste le principal concepteur de la politique sanitaire. Le système de soin moderne est également largement influencé par les orientations qu'impulsent les organismes d'aide internationale, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) en l'occurrence.

Le système de soins du Burkina-Faso a connu une évolution : il s'est longtemps caractérisé par la gratuité du service – du moins pour ceux qui y avaient accès – avec un accent particulier mis sur les soins curatifs à travers les programmes de lutte contre les fléaux : trypanosomiase, onchocercose, dracunculose notamment. Une importance était accordée au traitement du malade qui était même « recherché » du fait de la faible demande de soins. Avec la croissance démographique et pour répondre aux besoins des populations, l'Etat a modifié ses politiques sanitaires en faisant de plus en plus appel à l'aide extérieure pour la mise en œuvre de sa politique. La gratuité des soins devant l'importance croissante des problèmes de santé devient utopique. Et, de fait, dans le contexte économique présent du Burkina Faso, les ressources financières allouées au fonctionnement des services de santé

s'amenuisent par rapport à la demande de soins des populations.

Le système de santé dans la région de Bobo

Le système de santé dans le Sud-Ouest est marqué par le contexte de la décentralisation qui est une réalité multidimensionnelle et qui implique d'autres secteurs non ministériels. Elle s'accompagne d'un ensemble de rôles et de responsabilités aux différents niveaux du système de santé.

La direction régionale de la santé : données administratives

Composantes	Houët	Kéné-dougou	Tuy	Total
Départements	13	13	7	33
Communes	2	4	1	7
Villages	182	183	94	459
Districts sanitaires	3	1	1	5

Source : Plan d'action Annuel 1999, DRS-Bobo

Bobo-Dioulasso, chef-lieu de la province du Houët, constitue aussi le principal centre urbain de la région (Ouest et Sud-Ouest). Sa situation géographique et son dynamisme lui avaient conféré un privilège pour l'implantation de structures de soins pendant la colonisation. Mais la région ne connaît que peu d'innovations après l'indépendance et des changements ne seront visibles par la suite qu'au cours des années 1980. Cependant, malgré les efforts consentis – développement

4.5. La santé : offre institutionnelle et comportement de la population

de la « décentralisation médicale » : création des DPS (Directions provinciales de la santé), DRS (Direction régionale de la santé), autonomie de gestion des formations sanitaires, création de districts, etc. –, la population semble moins fréquenter les CSPS et les autres formations de la ville de Bobo pour s'adresser au CHNSS (Centre hospitalier national Sanou Souro) et l'engorger. Aussi la question fondamentale est de savoir si le renforcement du système de santé a entraîné une meilleure prise en charge des populations, notamment dans un souci d'équité.

La région sanitaire de Bobo-Dioulasso couvre une superficie totale de 34.635Km² répartie sur 3 provinces que sont le Houët, le KénéDougou et – désormais – le Tuy. Elle est limitée au Nord par la DRS de Dédougou, au Sud par les DRS de Gaoua et de Banfora. La Direction régionale de la santé de Bobo est de ce fait composée de 33 départements, 7 communes de 459 villages et 5 districts sanitaires présentés dans le tableau ci-contre.

La population de cette région sanitaire est estimée à 1.165.428 habitants avec une densité de 34 habitants/km². Le taux de recours aux formations sanitaires s'est amélioré par rapport à celui de 1997 qui était de 24,8% prouvant une amélioration de la couverture sanitaire. Il faut savoir que 73% des Centres de santé ont été réorganisés selon le modèle IB (Initiative de Bamako) depuis octobre 1993. Les districts

de Bobo 15 et Dandé ne sont pas totalement réorganisés.

Taux de fréquentation des formations sanitaires dans la région en 1998

Districts	Population	Nombre de contacts	Taux d'utilisation
Orodara	203.094	55.437	27,3%
Houndé	172.946	53.226	30,8%
Dandé	195.644	52.701	26,9%
Bobo 15	296.360	80.544	27,2%
Bobo 22	297.384	64.449	21,7%
Ensemble	1.165.428	306.357	26,3%

Source: d'après des données DRS et du Centre Muraz

L'offre de soins destinés aux populations est organisée par l'Etat et les propositions d'équiper ou non une structure émanent des niveaux provincial et régional. La répartition de la population est actuellement le principal facteur de l'existence ou non d'une structure de soins de base (CSPS). Mais la localisation des structures est plus complexe car elle dépend d'aspects sociaux (taille population), historiques (rôle politique ou commercial passé de la localité) et administratifs.

En haut de la pyramide de l'organisation sanitaire les hôpitaux nationaux et régionaux nécessitent une concentration géographique – on trouve ainsi un hôpital national à Bobo et un hôpital régional à Banfora. Mais malgré les efforts de décentralisation des soins à la base, on constate un déséquilibre de la représentation hiérarchique du fait que la population continue

de s'adresser directement à l'hôpital dès lors confronté au débordement de ses services .

Dans la région qui nous intéresse, on note l'existence de trois aires d'implantation des structures de soin (le Sud-Ouest, la zone de Bobo et le Nord). Mais le rôle commercial et de lieu d'échanges de la ville de Bobo assumé pendant longtemps lui donne encore un statut qu'aucun autre pôle urbain alentour ne peut revendiquer. Dans ces conditions la ville, dominant par le réseau urbain régional et fort de sa densité de population, connaît une très nette concentration sanitaire. On peut dire que Bobo, au plan sanitaire, bénéficie d'un attrait qui ne fait que prolonger, finalement, son ancienne fonction de ville-carrefour des échanges marchands.

Bobo-Dioulasso est divisée en deux districts sanitaires : Bobo 15 et Bobo 22. Chacun des districts regroupe plusieurs formations sanitaires (CSPS, maternités, SMI, pharmacies, cliniques, cabinets de soins etc.). La concurrence, longtemps inconnue, avec le secteur libéral, est de plus en plus vive suite au développement de structures de soins privés ouvertes par des médecins et par des infirmiers.

Equité et efficacité du système sanitaire bobolais

L'offre de soins dans la ville de Bobo se veut équitable. La distribution des structures faite par l'Etat ne satisfait apparemment pas la

demande de soins de la population qui dans beaucoup de cas se réfère directement à l'hôpital de la ville aux dépens du respect de la hiérarchie des formations établie en matière de recours aux soins. Par ailleurs la disparité entre l'offre de santé en ville et en milieu rural doit être mise sur le compte de l'absence ou de la mauvaise répartition des moyens. Mais un problème fondamental expliquant en partie la non fréquentation de certaines structures de base est la qualité de l'accueil des personnes.

Peut-on parler d'efficience en évoquant le système actuel de santé dans la zone de Bobo-Dioulasso ? En référence aux données internationales il est évident que les indicateurs de santé sont encore faibles – comme dans beaucoup de régions des pays en développement. Une priorité des autorités doit être la couverture adéquate des populations en offre de services de santé. Pour cela on peut attendre beaucoup d'une accentuation de la décentralisation des services de santé favorisant une démultiplication des structures de soins à la base et la répartition plus équitable du personnel dans les diverses formations sanitaires pour en garantir un meilleur fonctionnement.

L'efficacité du système de santé ne peut s'analyser que par rapport à la demande de soins qui place les populations au cœur du problème. L'évaluation de l'efficacité est cependant très complexe à mener car elle intègre la nature du problème de santé posé, les

aspects socio-culturels lié au risque de santé et la charge financière à supporter.

Après une longue période qui a vu l'Etat comme seul responsable de la santé des populations, on peut observer que depuis le début de la décennie 1990 le pays s'est orienté vers une prise en compte accrue des acteurs privés par des communautés de la société civile dans le développement. L'implication des partenaires s'accroît dans le processus de décentralisation.

L'organisation du système de santé dans la région sanitaire de Bobo ne se dissocie pas de celle du système de santé au plan national. L'autonomie de décision, conséquence de la déconcentration et de la décentralisation ainsi que son histoire propre lui accordent cependant quelques spécificités structurelles.

Le système de santé connaît des difficultés dans le milieu rural : accès difficile, tant géographique que financier, aux services de santé, faible couverture vaccinale, qualité parfois médiocre de l'offre de soins, non disponibilité des médicaments essentiels à des coûts abordables dans les formations sanitaires, etc.

Dans la ville de Bobo, le financement de la santé est organisé par les associations, les caisses et assurances. Au plan individuel, la liberté de choix des lieux de consultation s'exprime en faveur du sommet de la

hiérarchie sanitaire et, symétriquement, aux dépens des formations sanitaires de base. Et cela sans grande crainte des charges induites par de telles décisions parce que la solidarité sociale, très développée, y pourvoit. Il s'ensuit donc de ces comportements que la hiérarchie du système de soins constituée au plan national n'est pas respectée. Cette situation où l'on voit un déséquilibre entre l'offre et la demande, entre les institutions et les populations, entre les attitudes espérées et les attitudes réellement exprimées, ne pourra longtemps perdurer au risque de voir l'offre de soins et particulièrement l'hôpital de Bobo altérer sérieusement la qualité des prestations en devenant en quelque sorte, et paradoxalement, victime technique et financière de son « succès » populaire.

5. Le pôle primaire et Bobo : forces et faiblesses

5.1. L'agriculture et le maraîchage

En matière agro-pastorale, au Burkina Faso les découpages les plus couramment utilisés sont les découpages administratifs par province – Bobo-Dioulasso est le chef-lieu de la province du Houët. Cette province forme avec celle du Kéné Dougou l'ex-CRPA des Haut-Bassins. Le regroupement des CRPA des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest (formé du Poni et de la Bougouriba), de la Comoé (avec la seule province de la Comoé) constitue ce qu'il est habituel de désigner par « Sud-Ouest » du pays. Un autre découpage peut-être opéré par d'autres types de regroupements des CRPA. Le principal est celui qui divise le Burkina Faso en cinq zones de production : l'Ouest, le Centre, l'Est, le Nord-Est et le Sahel. Les données livrées ici correspondent à l'ancien découpage national en 30 provinces.

Les grandes caractéristiques de la zone d'étude

Quels que soient les éléments pris en compte au niveau du secteur primaire, Bobo est la capitale régionale de la partie la plus productive du pays. Cette aire se démarque des autres par des paramètres physiques favorables aussi bien à l'agriculture qu'à l'élevage. Et si,

dans l'ensemble, les conditions que rencontre l'agriculture burkinabè sont difficiles – sols pauvres, pluviométrie insuffisante et irrégulière, poches de fortes densités de population – cette description générale recouvre en fait des situations régionales nettement contrastées.

La région Ouest bénéficie d'un climat soudano-guinéen, d'une pluviométrie supérieure à 900 mm/an et répartie sur 5 mois. Elle dispose également de ressources en eau et de sols relativement fertiles, enfin d'une densité encore modérée de population bien qu'en augmentation sensible. Cette zone a donc un potentiel agro-sylvo-pastoral élevé mais la poussée démographique particulièrement importante du fait des migrations des régions du Nord plus arides commence à provoquer une pression sur l'exploitation des ressources naturelles et sur le facteur terre.

Les dotations en ressources naturelles de la région Ouest permettent l'exploitation d'une gamme variée de cultures vivrières. Par ordre d'importance on note : le sorgho, le maïs, le mil et le riz. Outre ces principales cultures, le fonio, le sésame, les légumineuses et les oléagineux tels le voandzou, le niébé, l'arachide etc. entrent dans l'alimentation des populations.

Dans la région, le système de culture a pour base le coton qui constitue la culture motrice.

La rotation des cultures est du type coton-maïs-sorgho. La traction animale est assez développée dans la zone et les producteurs maîtrisent bien les techniques de production.

L'intervention des projets de développement

La région a bénéficié, depuis une trentaine d'années, de l'action de plusieurs projets de développement. On citera notamment :

- le Projet Coton Ouest Volta (PCOV) exécuté de 1971 à 1977 pour stimuler la culture cotonnière ;
- le Projet de Développement Agricole de l'Ouest Volta (PDA-OV) exécuté de 1977 à 1983 ayant pour objet d'étendre aux cultures vivrières les thèmes de vulgarisation en vigueur dans la culture cotonnière ;
- le Projet vivrier Ouest Volta (PVOV) venu renforcer le PDA-OV en cours d'exécution ;
- le projet de Développement Agricole des Hauts Bassins (PDA-HB) exécuté de 1983 à 1988 et chargé d'innover en matière d'intégration agriculture-élevage et d'alphabétisation fonctionnelle des producteurs ;
- le PDRI-HKM (Programme de développement rural intégré, Houët, Kossi, Mouhoun), lancé depuis le début des années 90 et toujours actif, orienté vers l'appui aux petits investissements locaux et l'émergence de métiers ruraux conditionnés par le marché.

Cependant, malgré l'intervention de tous ces projets, la région agricole autour de Bobo-Dioulasso pose notamment comme préoccupation persistante la gestion de l'espace villageois – dont le problème de la migration spontanée et de la transhumance – et la question de la restitution aux sols cultivés de leur fertilité en vue d'un accroissement des productions.

De sérieux problèmes fonciers

L'explosion de la production de coton avait entraîné dans l'Ouest du Burkina Faso depuis une vingtaine d'années un boom de son économie rurale du fait de la sécurité de revenu procuré par cette spéculation et de la bonne adaptation de la plante aux conditions naturelles de la région. L'afflux de migrants attirés par des conditions de vie moins rudes que dans leur région d'origine, s'est traduit par une exploitation accélérée des sols.

Ce phénomène migratoire a induit une course à la terre et a souvent incité les populations autochtones à occuper, en les défrichant, de nouvelles parcelles prélevées sur leurs réserves foncières. Ce qui a provoqué, d'après les observations des spécialistes, une dégradation plus rapide des terres en friches, une déstructuration et une réduction de l'espace pastoral, l'abandon progressif du savoir faire traditionnel en matière de reproduction de la fertilité (plantation d'acacias albida, jachères longues, etc.) et, finalement, une

extensification des systèmes de production tant agricoles que pastoraux.

Les caractéristiques des exploitations

En ce qui concerne les systèmes de culture : il s'agit, dans l'ensemble national, d'une agriculture essentiellement céréalière mais les provinces de l'Ouest présentent une plus grande diversification. La superficie totale cultivée à l'échelle du pays en 1997 est de 3.460.000 hectares dont 2.860.000 en céréales, soit 83% des superficies cultivées. Les cultures de rente occupent la deuxième place (16%) avant les autres cultures vivrières.

Contrairement aux provinces septentrionales où la prédominance des céréales est nette, l'écart est moins prononcé dans le Houët entre les diverses spéculations. En effet les céréales représentent 67% des surfaces cultivées et les cultures de rente occupent une place importante : autour de 30% soit deux fois la moyenne nationale.

Le taux d'appropriation des terres dans le Houët est largement inférieur à la moyenne nationale : 70% contre 81%. Ce sont donc près de 30% des parcelles qui sont « prêtées » aux exploitants agricoles dans cette province, ce qui n'est pas sans poser le problème de la rentabilisation des exploitations.

L'utilisation des intrants agricoles est faible et demeure l'apanage des zones cotonnières.

Parmi les fertilisants le NPK est le plus utilisé avec un total de près de 26.000 tonnes suivi par l'urée (plus de 12.000 tonnes). L'utilisation des intrants selon les zones géographiques confère une prédominance aux provinces de l'Ouest avec en tête le Houët qui consomme à lui seul 30% du NPK et de l'urée du pays.

Du point de vue de l'équipement : dans l'ensemble national on relève que 73% des ménages agricoles ne possèdent aucune sorte de charrue. Au regard de la moyenne nationale des possesseurs d'au moins une charrue (27%), la province du Houët, avec 43%, apparaît comme l'une des provinces les mieux équipées après la Kossi (51%) et le KénéDougou (44%).

Les superficies céréalières de la province

La répartition nationale par spéculation des superficies céréalières montre dans l'ensemble une nette prédominance du mil (40%) et du sorgho blanc (38%) soit près de 80% des surfaces cultivées en céréales. Les superficies occupées par le maïs ne sont que de 8,5% contre 2% pour le riz et moins d'1% pour le fonio.

L'analyse par province montre une situation beaucoup différenciée par zones agro-climatiques. Si, dans les provinces du Nord et du Centre, la prédominance est nette pour le mil et le sorgho, dans la province du Houët la céréale dominante est le maïs avec 39% des surfaces cultivées en céréales, suivi du sorgho

5.1. L'agriculture et le maraîchage

blanc (34%) et du mil (8%). Par comparaison : dans la Comoé plus de la moitié des surfaces céréalières sont occupées par le maïs (53%) ; le Kéné Dougou se distingue par une très forte proportion de surfaces maïsicoles (63%) contre 17% pour le sorgho blanc et 12% pour le mil.

La répartition par province des superficies céréalières place en tête la Kossi avec 264.000 ha soit plus de 9% de l'ensemble des terres céréalières, suivi du Houët (5,5%) et du Yatenga (5%)

Les productions céréalières et le bilan céréalier

La production céréalière de la campagne 97/98 (d'avril de l'année n à mars de l'année n+1) est de 2.012.000 tonnes sur l'ensemble national. Les provinces grandes productrices de céréales sont d'abord celles de l'Ouest avec en tête le Houët (237.000 t.) soit 12% de la production nationale, suivi de la Kossi (9%). Ces deux provinces contribuent donc à elles seules à 21% de la production nationale. Les calculs montrent que la zone étudiée est bien la plus productive du pays dans le domaine des cultures céréalières : avec seulement 5% des superficies cultivées au plan national, le Houët contribue pour 12% de la production céréalière totale. Pour des superficies sensiblement identiques beaucoup d'autres participent à moins de 5% de cette même production globale. Qu'il s'agisse de mil, de sorgho, de maïs ou de riz, les rendements obtenus dans le

Houët se situent en tête des performances provinciales, immédiatement suivis par ceux des autres unités constituant le Grand Ouest.

La campagne agricole 1997/98 s'est traduite au plan national par un déficit évalué à 375.000 tonnes. Le Houët est excédentaire de 19.000 tonnes. Si cette province est la première productrice de céréales, elle a un taux de couverture des besoins faible par rapport aux autres provinces de l'Ouest en raison d'une densité de population plus élevée, et, surtout, de la présence de l'agglomération bobolaise qui accroît les besoins céréaliers. Le taux de couverture des besoins est estimé à 111% contre 183% dans la Kossi, 174% dans le Kéné Dougou, 135% dans la Bougouriba, 128 dans le Poni et dans le Mouhoun.

Les principales zones productrices en céréales du Houët sont Bama (18%), Houndé (16%) et Koundougou (13%). Des différenciations locales s'expriment dans le système de culture : à Bobo même, les cultures dominantes sont le sorgho rouge et le mil. Le sorgho blanc est surtout cultivé dans la zone de Koundougou. Le riz et le fonio sont pour plus de la moitié des productions de la province cultivés respectivement à Bama et à Toussiana. Enfin Houndé est la zone maïsicole de la province.

Le maïs : un essor local, spectaculaire et récent à consolider

Le maïs n'occupe au Burkina Faso que 8,4% des superficies emblavées pour les céréales (4^e rang). C'est cependant une production d'importance dans les régions de l'Ouest où il a connu une forte progression tant au niveau des rendements que de la production.

Dans le Houët, le maïs est autant cultivé que le sorgho blanc (35% des superficies emblavées en céréales) et sa production est supérieure (près de 45% contre 25% pour le sorgho blanc). Sa place est prépondérante dans le Kéné Dougou (60% des productions céréalières) et dans la Comoé (54%).

Le Houët est la première province productrice de maïs avec 29,5% du résultat national, devant la Comoé (15%), le Kéné Dougou (13%), le Mouhoun, le Poni et la Bougouriba. Ces cinq provinces de l'Ouest produisent à elles seules plus de 75% du total burkinabè. La production maïsicole enregistre une progression relativement récente, forte et régulière : en une décennie, elle a quadruplé dans le Houët, passant de 30.500 tonnes en 1987 à 120.500 tonnes en 1997.

Dans l'Ouest burkinabè, le maïs couvre près de 25% des besoins urbains et 75% en milieu rural. Le niveau encore assez élevé des importations donne à penser que la marge

d'accroissement de cette production est encore grande.

Cependant il faut être conscient que les producteurs de maïs sont confrontés à un problème d'écoulement et de transformation. Les produits dérivés du maïs proposés par les GMB (Grands Moulins du Burkina) comme produits concurrents du riz n'ont pas connu de grands succès. A peine 2.000 tonnes de produits dérivés du maïs vendues au milieu des années 90 contre plus de 26 000 tonnes de farines de blé distribuées dans tout le pays. Les céréales locales se sont ainsi avérées incapables de satisfaire pleinement les besoins nouveaux de la population urbaine. Pourtant les recherches ont montré que parmi les céréales traditionnelles le maïs offre les plus grandes potentialités du point de vue agricole, notamment à cause de rendements plus de deux fois plus élevés que dans le cas du sorgho. Utilisé dans la brasserie et dans la boulangerie, les perspectives d'emploi du maïs sont très intéressantes pour autant que le goût des consommateurs urbain se déplace peu à peu en faveur de cette céréale et que les débouchés agro-industriels de transformation et de conditionnement se développent sérieusement.

Le rôle de Bobo dans la commercialisation des produits agricoles

Bobo joue un rôle particulièrement important dans le commerce de céréales au Burkina Faso. Il s'agit d'une activité d'arbitrage entre une

offre disponible dans les régions excédentaires de l'Ouest – et dans une moindre mesure de l'Est – et une forte demande non satisfaite dans les régions Nord (provinces sahéliennes, Yatenga) et du centre (Ouagadougou notamment) Il consiste pour cette raison principalement en échanges interrégionaux organisés à partir de quelques marchés d'approvisionnement et de transit.

Bobo Dioulasso, premier centre urbain de la partie la plus productive du pays, est le principal centre de groupage et de stockage de céréales du Burkina Faso. La ville est notamment le principal centre de collecte avant acheminement sur Ouagadougou. En ce qui concerne les sources d'approvisionnement, exceptés le riz et le blé importés, la plus grande partie des céréales proviennent de l'arrière-pays – Houët, Kéné Dougou, Comoé – ainsi que des zones excédentaires du Mouhoun et de la Kossi. Selon une enquête réalisée par le GERDAT, les sources d'approvisionnement les plus citées se situent dans un périmètre de moins de 200 km. Il en est tout autrement des flux sortants qui s'étendent à travers le pays jusqu'à Ouagadougou et au-delà des frontières du Burkina Faso.

Les zones d'approvisionnement en céréales : celles-ci sont, pour la plus grande part, acheminées des villages vers les centres principaux de la région pour être ensuite transportées vers Bobo Dioulasso.

La région de la Comoé : les céréales récoltées dans la région de Sindou, Sidéradougou et Banfora sont acheminées directement sur Bobo-Dioulasso. Celles récoltées dans les régions plus au Sud de Niangoloko et de Mangodara transitent d'abord par Banfora avant que les céréales ne soient envoyées sur Bobo-Dioulasso. Il semble qu'au moment de la soudure des mouvements en sens inverse s'opèrent de Bobo vers ces centres, principalement à Banfora.

La région des hauts bassins : les céréales affluent de la région de N'Dorola, de Houndé, de Koundougou et de Dandé pour ce qui est du sorgho blanc principalement, de Baré, Somouso et Wara pour le maïs et le sorgho rouge.

La région de la Boucle du Mouhoun : il est établi, d'après une étude du SIM (Système d'information sur les marchés) que le principal centre de collecte reste la Boucle du Mouhoun avec les localités de Solenzo, Sanaba, Kouka, Nouna, Barani, Tougan, Djibasso, Tansila.

S'agissant des grands pôles d'écoulement des céréales : hormis les mouvements inverses de céréales, qui peuvent s'effectuer vers certaines zones d'approvisionnement en période de soudure, les exportations de céréales en dehors de la zone sont dirigées principalement vers Ouagadougou et Ouahigouya. Les céréales quittant la région des Hauts Bassins en direction des autres régions proviennent

principalement de Bobo-Dioulasso sauf pour ce qui est du marché de Houndé. Les céréales quittent rarement les zones rurales directement pour les grands centres des autres régions.

Si Bobo Dioulasso est le principal centre de stockage de céréales du pays, Ouagadougou est le principal marché de consommation et de transit de céréales au Burkina Faso.

Concernant les transactions et le rôle du marché de Bobo Dioulasso : celui-ci est considéré comme l'une des plus importantes places commerciales du Faso. Il est considéré comme un centre international de transit pour l'importation des céréales et du riz des pays limitrophes et l'exportation des produits agricoles de rente. Il constitue avec Ouagadougou le plus grand centre de distribution et de stockage des céréales. La ville est aussi en tant que grand centre urbain un marché de consommation très important. Le marché de Bobo compte en fait plusieurs marchés urbains dont les deux plus importants sont le marché central et le marché de Saint Etienne.

Une étude réalisée sur le marché central de Bobo avant l'opération de reconstruction avait montré que celui-ci jouait une double fonction. D'abord l'approvisionnement des consommateurs urbains, les flux commerciaux relatifs étant alors estimés à 22.000 tonnes. Ensuite l'approvisionnement des principaux circuits céréaliers interrégionaux : les céréales

achetées par les commerçants de Bobo dans l'arrière pays ainsi que dans les zones excédentaires de la Boucle du Mouhoun étant stockées pour être revendues hors Bobo.

L'une des particularités du marché de céréales à Bobo est que les stocks visibles de grains physiquement entreposés sous les hangars du marché central ne représentent qu'une infime partie du stockage réalisé dans la ville. Le stockage des céréales se fait à l'intérieur des cours disséminées dans plusieurs quartiers de la ville, réduisant ainsi les coûts pour les commerçants. Le marché central fonctionnait – et fonctionnera sans aucun doute – ainsi comme une vitrine et un bureau d'affaires. Dans leurs hangars, les grands grossistes concluent des affaires portant sur plusieurs dizaines ou centaines de tonnes de céréales qui sont livrées à partir de leurs entrepôts dans les quartiers.

Parmi les marchés semi-urbains, Banfora représente le marché régional urbain de la Comoé. Les marchés semi-urbains sont Niangoloko, Sindou, Sidradougou et Mangodara. Le marché de Banfora sert de point de ralliement pour la plus grande partie des céréales exportées des zones immédiates où elles sont produites et moins accessibles aux commerçants de Bobo. Une partie des céréales acheminées sert à la consommation urbaine de Banfora, l'autre partie est en transit sur le marché de Banfora avant d'être cédée aux commerçants de Bobo. Les marchés semi-

urbains de N'Dorola, de Dandé, de Koundougou et les plus petits marchés de Baré, de Sommousso et Wara sont des points de rassemblement des céréales des environs où les producteurs viennent eux-mêmes. Ces marchés sont entourés par de nombreux petits marchés de villages dont la production céréalière est excédentaire. Ce sont des marchés très fréquentés par les commerçants de Bobo.

Les productions maraîchères urbaines et péri-urbaines

On ne peut laisser dans l'ombre l'importance de la culture maraîchère dans la zone englobant Bobo. La province du Houët, avec 15% de la production du pays, se place en tête parmi les grandes régions productrices devant des zones où le maraîchage est plus ancien (Boulgou, Sanguié, Bam).

L'approvisionnement de Bobo-Dioulasso en légumes et condiments provient en quasi totalité des périmètres maraîchers qui ceinturent la ville :

- périmètres urbains (dans les limites administratives de la cité) tels que Kuinima, Bolmakoté, Dogona, Sakabi.
- périmètres péri-urbains situés à 5-10 km de Bobo-Dioulasso comme la plaine de Léguema, les zones de Badéma et de Kodeni.

Les spécialistes estiment que ces périmètres urbains et péri-urbains occupent plus de 3.000 maraîchers qui exploitent des potagers

individuels et font vivre, outre leur famille résidant à Bobo ou dans les villages de ceinture, de multiples intervenants de la filière de commercialisation : transporteurs modernes, charretiers, porteurs, détaillants, sans compter de nombreux commerçants et artisans « indirects », tels les vendeurs de pesticides, de pompes, les vanniers, etc.

La consommation de Bobo-Dioulasso n'absorbe, selon les experts, qu'une assez faible partie de la production maraîchère obtenue sur place. Cette production locale connaît donc un problème relativement aigu de débouchés et d'organisation du marché. Une attention soutenue en ce domaine, et des interventions des autorités concernées peuvent donc, là aussi, contribuer à une bien meilleure valorisation des productions primaires de la zone bobolaise.

Le compte simplifié du secteur agricole de la province

A l'échelle de la province du Houët (hors la production due aux agriculteurs de Bobo), les principaux résultats contenus dans le tableau ci-contre pour l'année 1997 font apparaître une valeur de production de près de 23 milliards FCFA, une valeur ajoutée de 21 milliards et un résultat excédentaire de 20 milliards. En dépit de son importance croissante dans la production et la consommation, le maraîchage occupe une valeur résiduelle de ces agrégats (moins de 1,5%). La valeur de la production

Comptes récapitulatifs d'exploitation des cultures vivrières du Houët (millions FCFA, 1997)

Agrégats	Producteurs de Bobo					Producteurs du reste du Houët				
	Céréales	Autres cultures vivrières	Cultures de rente hors coton	Cult. maraich	Total	Céréales	Autres cultures vivrières	Cultures de rente hors coton	Cult. maraich	Total
Production	797	64	107	500	1 468	20 744	981	823	320	22 868
Consommation Intermédiaire	64	5	9	40	118	1 660	79	65	26	1 830
Valeur ajoutée	733	58	99	460	1 350	19 085	903	756	294	21 038
Masse salariale	29	2	4	20	55	763	36	30	15	844
Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent brut d'exploitation	704	56	95	440	1 295	18 321	867	726	279	20 193

Source : étude ECOLOC à partir des données de la DSAP, de l'INSD, et des CRPA

céréalière du Houët représente plus de 14% de l'ensemble national. La production vivrière totale commercialisée de la province aurait une valeur estimée à plus de 6 milliards en 1997. L'écart s'explique aisément par le fort taux d'autoconsommation des producteurs.

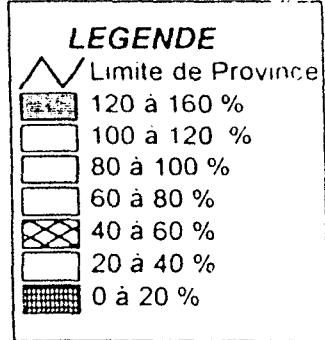
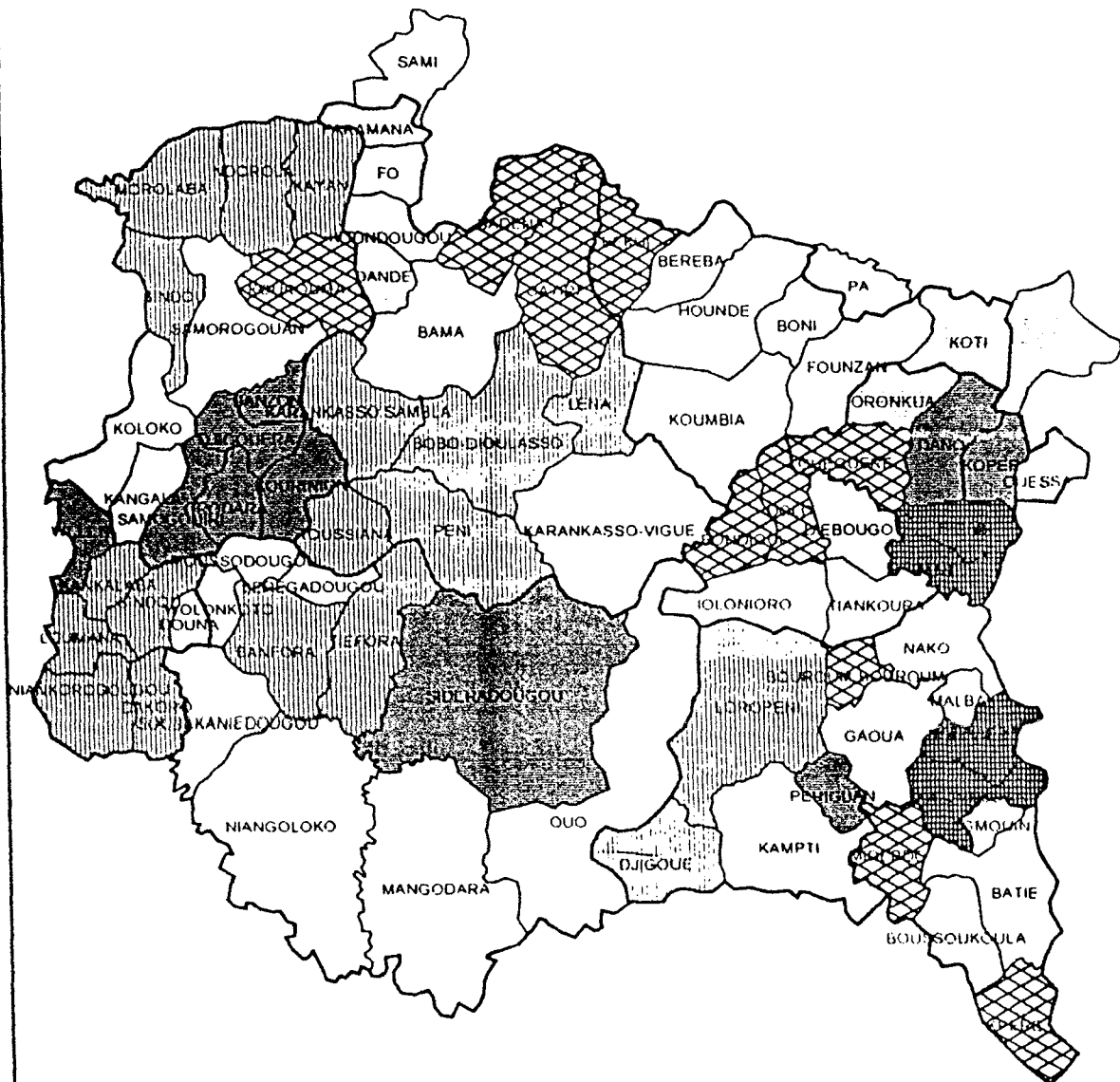
En ce qui concerne plus précisément l'activité agricole des ménages bobolais, les résultats montrent qu'en 1997 la valeur de leur production est un peu inférieure à 1,5 milliard FCFA, la valeur ajoutée produite équivaut à 1,35 milliard et l'excédent brut s'élève à près de 1,3 milliard. On doit noter qu'en comparaison des données provinciales, si les céréales apportent toujours l'essentiel des résultats, la part des cultures maraîchères devient très significative en termes économiques et financiers (près de 35% des agrégats de performance). Ces évolutions

offrent d'excellentes perspectives pour l'amélioration des revenus des ménages agricoles urbains.

Dans le sous-ensemble des productions céréalières de nettes différences apparaissent entre les diverses spéculations, notamment sous l'angle de la formation de valeur ajoutée. Plus de 45% de celle-ci est due à la culture du maïs et près de 20% à la riziculture.

Sur le plan de la consommation, il ressort du tableau ci-contre que les déficits céréaliers accusés dans le département de Bobo peuvent être globalement comblés au niveau provincial. Sans difficulté en ce qui concerne le maïs et selon un équilibre instable en ce qui concerne le mil et le sorgho. Contrairement aux autres spéculations, la production de riz ne répond pas aux besoins de la population du département

Economie locale de BOBO DIOULASSO
Occupation des Sols Cultivables dans l' Ouest et le Sud - Ouest



Au-delà de 100% :
disparition progressive
de la jachère

Source : Programme RESO

5.1. L'agriculture et le maraîchage

urbain ; il est estimé qu'environ 50% du riz consommé à Bobo provient de la production provinciale et que les 50% restant sont importés de l'extérieur du Burkina Faso.

En valeur, les produits vivriers consommés sur Bobo en provenance du reste du Houët représentent globalement un montant de l'ordre de 6 milliards FCFA et le riz est importé du reste du monde pour un montant de l'ordre de 2,5 milliards.

Un potentiel agricole à valoriser davantage

La principale leçon tirée des études relatives à l'agriculture est que les résultats d'ensemble apparaissent inférieurs aux attentes et aux potentialités objectives.

En dépit de son potentiel physique, l'agriculture du Grand Ouest est confrontée à un ensemble de contraintes qui ne sont pas négligeables et sur lesquelles – au moins sur certaines d'entre elles – il est possible d'agir : on citera d'abord la baisse de la pluviométrie qui tend à diminuer les rendements des variétés locales dont le cycle généralement long (110 jours) rend la plante vulnérable aux modifications climatiques ; on note aussi la faible évolution du système de culture dans le sous-système à dominance de cultures vivrières : le recours aux intrants améliorés (engrais minéraux, semences sélectionnées) y est encore très faible, le travail est basé sur la force humaine parce que la traction animale est

Soldes production-consommation céréalière de la province du Houët et de Bobo (en tonnes)

Province hors Bobo	Mil/sorgho	Maïs	Riz	Céréales
Production t	76 640	113 180	28 080	217 900
Consommation	69 774	48 991	29 691	148 456
Solde	6 866	64 190	-1 611	69 444
Bobo				
Production en t	10 730	9 060	1 090	20 880
Consommation	17 033	25 209	25 890	68 132
Solde	-6 303	-16 149	-24 800	-47 252

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

peu développée. Ce système de culture est certes compatible avec la durabilité, parce que les longues jachères permettent le maintien de la fertilité de la terre, mais il a une trop faible productivité pour répondre aux besoins. Une autre contrainte est liée à la pression foncière – surtout dans les sous-systèmes de culture à base de coton – ce qui a un impact négatif sur la disponibilité et la fertilité des sols.

On relève l'importance croissante et assez récente des productions de maïs. Cet essor maïsicole doit être confirmé tant dans le domaine commercial – écoulement sur les marchés en direction des ménages – que dans celui de l'approvisionnement des industries (brasseries, boulangeries notamment) et pose ainsi tant la question de la qualité et de la régularité de l'offre que celle du transport de ce produit. Mais le succès de la culture du maïs ne saurait masquer des facteurs de blocage

enregistrés par ailleurs – notamment la fiscalité pesant sur les intrants techniques importés et qui grève l'accroissement de la productivité

Une des voies de la modernisation accentuée de cette agriculture passe certainement par le recours à l'hydraulique, analysée par ailleurs dans cette étude.

5.2. L'élevage

5.2. L'élevage

Les activités d'élevage sont omniprésentes dans les systèmes de production du Burkina Faso. Toutefois le poids relatif de la production animale est variable d'une région à l'autre en fonction de la diversité des conditions agro-écologiques et socio-économiques.

Le système d'élevage dans l'Ouest du Burkina Faso

L'élevage est considéré presque partout dans la région comme une activité secondaire, exception faite des éleveurs peulh qui en font leur activité principale. C'est un élevage resté traditionnel. Trois types d'élevage sont rencontrés :

- l'élevage commun à tous les agriculteurs ; il repose sur la volaille, les petits ruminants et les boeufs de trait ;
- l'élevage bovin sédentaire observé chez les agro-pasteurs et parfois les éleveurs peulh.

Ces deux premiers types d'élevage sont indifférents aux saisons et les zones de pâturages restent les alentours des champs de culture et les quelques rares jachères.

- l'élevage transhumant observé surtout chez les peulh. Cette transhumance qui s'effectue dans la zone vers la partie Sud Ouest est le fait de la pression foncière qui marque les espaces de la zone cotonnière, aboutissant ainsi à la réduction du couvert végétal et des espaces pastoraux. Les éleveurs peuls se déplacent vers

la zone de culture vivrière où le problème est pour l'heure moins gravement ressenti.

A l'intérieur du Grand Ouest, le Houët se positionne comme une province de transit mais aussi et surtout une zone d'intensification et de spécialisation des productions animales.

Au plan de la répartition du cheptel national, la redistribution Nord-Sud observée depuis les dernières grandes sécheresses semble se poursuivre. Ainsi, on note pour les bovins un étalement des effectifs vers l'Ouest et le Sud - notamment la Comoé, le Houët, le Mouhoun et la Sissili. Il faut cependant retenir que les plus grands effectifs demeurent toujours dans le Seno, le Yatenga et la Tapoa. Qu'il s'agisse de bovins, de porcins ou de volaille, la province vient en bonne position (respectivement 5^e et deux fois 3^e)

Potentialités et contraintes de la filière

Cette région possède dans ce domaine de nombreux atouts : pâturages naturels ; réseau hydrographique abondant ; présence de stations d'élevage pour les cultures fourragères et comme supports didactiques et de démonstrations ; disponibilité de résidus de récolte utilisés pour l'intensification de l'élevage (embouche pour la production de lait et de la viande) ; présence d'unités agro-industrielles dont les sous-produits peuvent être intégrés à l'élevage (graines et tourteaux de coton, son de riz et d'autres céréales). De

plus le calcul des charges animales faits par les spécialistes montrent qu'il existe des marges de développement. Enfin la zone étant vouée à la phase de finition dans le cadre de l'amélioration des productions laitières et de viande, il doit en résulter mécaniquement une augmentation sensible des revenus des agro-pasteurs.

Les ressources naturelles sont toutefois inégalement réparties à l'intérieur de la région. La forte pression foncière exercée sur les espaces cotonniers y raréfie les possibilités de croissance pastorale. De fait, actuellement, seule la partie Sud Ouest qui comprend les provinces du Poni, de la Bougouriba et de la Comoé dispose d'un bon potentiel de fourrages naturels.

Les productions animales sont moins développées que le laissent estimer les grandes potentialités locales et une action d'intensification de ces productions est à entreprendre aussi bien au plan de l'amélioration de la race que de la gestion de l'espace en vue de réduire les nombreux conflits dus au passage des animaux transhumants (venant des autres régions du pays) ou de transit (pour les exportations vers les pays côtiers).

Le constat général établi par les experts est que les productions animales rencontrent d'importants problèmes de commercialisation. Les prix d'achat aux éleveurs se situeraient à

5.2. L'élevage

un niveau qui ne suscite pas d'engouement productif. Par ailleurs, la disponibilité en milieu rural de produits vétérinaires et des sous-produits agro-industriels (SPAI) est très limitée, voire inexistante dans beaucoup de localités. Cela est surtout vrai pour les SPAI malgré le fait qu'ils sont produits dans la région. Ces aliments très prisés par les éleveurs de la zone, qui en font une demande importante en saison sèche, sont préférentiellement destinés à l'exportation dans les pays voisins. L'obtention des SPAI demeure donc une contrainte, même pour la recherche agricole dans le cadre des expérimentations.

Des innovations et des possibilités d'expansion sont envisageables dans les productions animales. En effet, la consommation plus grande des produits laitiers, de la viande et des oeufs a entraîné le développement de l'élevage urbain. De même avec l'existence du marché à bétail de Bobo (l'un des plus importants du pays), la commercialisation des animaux est plus aisée pour les éleveurs de la zone d'où résulte un intéressement à l'embouche.

Bobo et la commercialisation du bétail

Les marchés à bétail de Bobo et Niangologo, situés au carrefour des grandes transactions commerciales, permettent d'approvisionner les pays voisins en bétail vif. Ils servent également de centre d'accueil et de support au commerce intérieur de bétail en favorisant le

regroupement des acteurs de la filière bétail et viande.

Les transactions du bétail sont importantes à Bobo. L'existence d'un des plus grands marchés de bétail du pays, sa position géographique font de la ville la plate-forme économique du bétail et de la viande de la moitié Ouest du Burkina. C'est à partir de Bobo que l'essentiel des exportations du bétail de la contrée vers la Côte d'Ivoire se fait et où transitait habituellement le bétail malien en direction du même pays.

Parmi les marchés de bétail de la région citons :

- Djibasso, Pena, Barani etc. Ces marchés sont fréquentés par les animaux collectés par les marchands dans les villages. Ils sont faiblement équipés ;
- Niéneta (abattoir de Bobo) : marché traditionnel ne disposant que d'un parc à bestiaux pour le gros bétail uniquement et un espace réservé aux petits ruminants ;
- Colma (Bobo), le plus important de la zone Ouest et récemment celui de Niangologo dans la Comoé dotés d'infrastructure modernes.

Le mouvement commercial du marché de bétail de Bobo-Dioulasso établi pour l'année 1997 porte sur 37.500 bovins, 76.000 ovins et 444.500 caprins, faisant de Bobo l'un des grands pôles de transaction avec Ouagadougou, Pouytenga et Djibo.

Mais si ce marché bobolais est doté de quelques infrastructures appropriées, il ne semble pas offrir toutes les garanties nécessaires à l'épanouissement du commerce du bétail :

- absence de zone de pâture aux alentours du marché ;
- obstruction des pistes de passage du bétail ;
- proximité avec la forêt classée de Dinderesso ;
- équipements vétustes, abreuvoirs non fonctionnels, etc.

Dans le domaine des exportations, le rôle des marchands de bétail de la région et de Bobo est limité en raison des difficultés liées au transport en général et à celle du bétail en particulier. Parmi celles-ci il faut citer :

- l'absence de bétailières ;
- le quai d'embarquement de la gare ferroviaire inaccessible du fait de l'obstruction du couloir d'accès ;
- des tracasseries diverses dont se plaignent les opérateurs de la filière ;
- une maîtrise insuffisante du cours du bétail à Port Bouët (terminal abidjanais) ;
- les importants risques liés au rapatriement des fonds.

Pour l'heure, les résultats en matière d'élevage, au regard des potentialités de la zone, apparaissent en-deçà des attentes. Pourtant la région de Bobo-Dioulasso a un réel avenir en matière d'élevage. Encore faut-il que ses zones rurales et que son chef-lieu contribuent à une

5.2. L'élevage

meilleure organisation de la filière pour tirer le plus grand profit possible de ces opportunités. En effet les autorités burkinabè ont récemment adopté (19 novembre 1997) la note d'orientation du plan d'action de la politique de développement de l'élevage. Cette note, qui est désormais le référentiel pour l'élaboration des programmes et projets dans le secteur, stratifie et spécialise le territoire en trois zones. La Zone Nord du pays est dite à vocation pastorale intégrale et de naissage ; la Zone centrale est vouée au relevage et à l'embouche ; enfin la zone Sud, qui intéresse directement Bobo-Dioulasso, est jugée être à vocation d'intensification et d'association agriculture-élevage.

Compte simplifié de l'élevage (millions FCFA, 1997)

	Bobo	Reste du Houët	Reste du BF	Reste du monde
Valeur de la production	486	5241		
Consommations intermédiaire	56	486		144
Valeur ajoutée	430	4610		
Rémunération des salariés	0	0		
Impôts et taxes	3	22		
Excédent brut d'exploitation	427	4588		

Source : ECOLOC à partir des données de la DSAP, INSD, CRPA.

5.3. La filière fruits

Introduite au Burkina Faso avec la colonisation, la culture fruitière a connu un développement particulièrement important à partir des années 1950 pour occuper de nos jours plus d'une dizaine de milliers d'hectares dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays : soit le Grand Ouest selon la définition de la présente étude sur l'économie bobolaise. Cette région est devenue spécialisée dans la production fruitière, spécialisation surtout due aux conditions pédo-climatiques favorables.

Regroupant des acteurs de différentes couches socio-professionnelles (paysans, commerçants, fonctionnaires ...), cette culture embrasse, avec le maraîchage, les domaines de la production, du transport, de la commercialisation et de la transformation, qui, ensemble ont abouti à la naissance de la filière fruits et légumes plus ou moins structurée.

Cette filière fruits et légumes constituerait, du point de vue macro-économique au niveau national, un secteur important pour l'économie agricole, dans la mesure où elle concernerait plus de 30.000 producteurs et comprendrait 2.500 à 3 000 ha de maraîchage, 12.000 ha de vergers. Elle dégagerait plus de 5 milliards de valeur ajoutée, 3,8 milliards de revenus agricoles à partir de périmètres irrigués et systèmes de production de contre saison. On peut donc affirmer son importance dans la

création de richesses et d'emplois en général et dans la zone d'influence de Bobo-Dioulasso en particulier. La production fruitière est très difficile à appréhender, la plupart des cultures n'étant pas suivies, statistiquement et comptablement. On s'est efforcé cependant d'en apprécier le poids et d'en mesurer les effets sur l'économie de la région et de la ville.

L'offre et la demande dans la filière fruits

Du côté de l'offre : au plan national, les productions fruitières – essentiellement localisées dans le Sud-Ouest du Burkina Faso – représenteraient plus de 200.000 t/an. Les principales espèces produites dans la zone dite de Bobo et qui correspond ici à peu près à la province du Houët, sont le manguier, l'oranger, le bananier et l'anacardier. Cette province occupe les premiers rangs dans la plupart de ces productions. Les autres espèces sont très peu répandues : limettier, citronnier, tangelo, pomelo, goyavier, papayer et ananas. Au total l'aire du Grand Ouest assure, avec 130.000 tonnes en 1997, les 2/3 de la production nationale.

Une comparaison régionale de la production indique que la ville de Bobo-Dioulasso et sa zone périphérique immédiate ne produiraient que 500 à 800 tonnes par an, à peine 3 % de la production de la province du Houët et 0,40% de la production nationale, tandis que la province du Houët, qui a produit environ 18 000 tonnes, fournit 9% du total de la

production nationale. L'essentiel de l'offre de fruits de la région de l'Ouest vient principalement de la province du Kéné Dougou (qualifié de "verger du Burkina Faso") et de la Comoé.

Du côté de la demande : au titre du marché local bobolais on estime la demande finale des consommateurs de la ville à 5.800 tonnes/an soit une valeur globale de plus de 900 millions (sur la base de 150 f/kg, prix moyen du marché). Bobo est aussi un lieu de commercialisation de ces fruits hors de la zone de production. La demande du reste du Burkina Faso est estimée à 6.000 tonnes soit une valeur monétaire de 900 millions. La demande extérieure (reste du monde) peut être mesurée et située à partir des données nationales d'exportation. Les exportations connaissent d'importantes fluctuations qui renvoient aux problèmes d'organisation interne de la filière, aux irrégularités des vols et aux insuffisances de l'offre de transport aérien ainsi qu'aux attaques parasitaires dans les vergers. Une première voie d'écoulement est constituée par les capitales des pays voisins et notamment Niamey où les opérateurs burkinabè de la filière entretiennent de vieux rapports commerciaux. Les exportations concernent aussi, c'est surtout le cas de la mangue, les pays européens. On peut estimer que la province du Houët parvient à exporter hors de ses limites (reste du pays et extérieur) environ la moitié de sa production commercialisée.

5.4. La filière fruits

L'approche du milieu et les acteurs de la filière

La filière fait l'objet d'actions de relance dans le cadre des mesures du programme d'ajustement du secteur agricole (PASA). Pour mémoire signalons les principales décisions arrêtées dans ce cadre :

- libéralisation du commerce et des prix ;
- suppression du monopole dont bénéficiait la SONACEB en matière d'emballages ;
- appui à l'organisation des exportateurs et à une réflexion sur les problèmes du fret aérien ;
- privatisation de Flex-Faso, une des principales entreprises nationales du secteur.

De nombreuses autres décisions ont eu pour effet de modifier très sensiblement à la fois les règles du jeu de l'activité de la filière et son cadre institutionnel.

Différents types de structures interviennent à différentes étapes dans la zone de Bobo. Du côté de la production : coopératives, exploitations privées, plantations villageoises, vergers individuels et très peu d'entreprises au sens strict du terme. Les unités de séchage, généralement artisanales, sont estimées en nombre très insuffisant en rapport au potentiel du marché et en rapport aux pertes liées aux problèmes d'écoulement. Quant à la transformation proprement dite : elle était jusque-là assurée par l'entreprise SAVANA, unité industrielle bobolaise qui a connu de sérieuses difficultés au point de devoir arrêter sa production.

Quant à la commercialisation : elle est surtout le fait des opératrices économiques. Ce sont les femmes qui assurent l'écoulement du produit dans les grands centres urbains. Le recensement Ecoloc-Bobo fait état de plus de 3000 points d'activité informelles de ventes de fruits et légumes soit 16% du total des points d'activités inventoriés à Bobo : c'est le pourcentage le plus élevé des branches et sous-branches d'activité. La majorité des ventes se fait à l'air libre dans de très modestes conditions. Un seul marché réellement aménagé à Bobo et spécialisé est celui jouxtant le stade Wobi. Les femmes se distinguent aussi par leur participation aux exportations de la zone en vendant à des importateurs étrangers mais aussi en écoulant sur les marchés urbains, l'autre contribution exportatrice étant assurée par des entreprises commerciales.

Les transporteurs jouent un rôle clé dans la filière. Ils interviennent sur les différents types

de transports : terrestre et ferroviaire, aérien et maritime. On note également l'action des fournisseurs d'intrants, les structures bancaires dans le financement des activités et diverses structures d'appui et de promotion.

Importance économique de la filière dans l'économie bobolaise

Globalement la culture fruitière constitue seulement un complément de revenu de l'exploitant. L'arboriculture représente aussi une source d'emplois ruraux mais essentiellement occasionnels. Cette situation en quelque sorte secondaire limite objectivement les bases de l'essor de la filière.

La reconstitution du compte d'exploitation du seul segment de la filière qui intéresse directement la ville de Bobo, à savoir la transformation et la commercialisation, secteurs moderne et informel confondus, montre que le chiffre d'affaires global est de

Compte d'exploitation des entreprises bobolaises de la filière fruits en 1997
(en millions FCFA)

	Ensemble	moderne	informel
Chiffre d'affaires	1 959,5	175,8	1 783,8
Valeur de la production	1 763,5	158,1	1 605,4
Consommations intermédiaires	600	53,7	546,4
Valeur ajoutée	1 163,4	104,4	1 059
Impôts et taxes	6,6	2,8	3,8
Masse salariale	156,8	19,8	137
Excédent brut d'exploitation	1 000	81,8	918,2

Source : enquête Ecoloc-Bobo, CFD, ASEFL

5.4. La filière fruits

1,9 milliard, la valeur de la production de 1,7 milliard, la valeur ajoutée de 1,2 milliard et l'excédent brut d'exploitation s'élève à 1 milliard.

Le tableau ci-contre qui détaille les résultats selon les entreprises modernes et les exploitations informelles indique très clairement que ces dernières contribuent en moyenne à environ 90% des chiffres réalisés sur la ville de Bobo-Dioulasso. On notera cependant, et sans surprise, la plus faible proportion de celles-ci à l'effort d'investissement.

Au titre des entreprises de type moderne, seules 7 sont inscrites à la Chambre de Commerce de Bobo. Dans cet ensemble, l'URCABO est la seule grande entreprise du secteur : elle réalise un chiffre d'affaires global de l'ordre de 100 millions dont seulement 35% proviennent de l'activité fruits.

L'origine des achats et la destination des ventes indiquent que les provinces du KénéDougou, de la Comoé et du Houët approvisionnent les unités bobolaises qui les stockent les produits et les transforment pour partie avant de les commercialiser dans la ville, dans les environs immédiats, dans les autres centres urbains du pays et à l'extérieur du Burkina Faso. La place de Bobo, en tant que marché de consommation finale, paraît absorber 44% des ventes. Dans la fonction de transit de la ville, on peut estimer que les fruits

sont réexportés à moitié dans le reste du pays et à moitié à l'extérieur du pays.

Les retombées économiques de la filière dans le périmètre urbain peuvent être complétées ainsi. En terme d'emplois, on peut avancer que les activités concernées occupent environ 800 employés, principalement sur des postes occasionnels. Dans la province on peut estimer que les producteurs ruraux ont perçu environ 200 millions au titre des achats de fruits des exploitations bobolaises dans l'année 1997. On signalera ici pour mémoire les autres effets induits de la filière et qui concernent notamment le transport.

Difficultés présentes de la filière

Plusieurs séries de handicaps obèrent le développement de la filière alors que les conditions agro-climatiques sont très favorables.

Les principales difficultés rencontrées au stade de la production sont :

- les problèmes fonciers : malgré la réforme agraire et foncière (RAF), les us et coutumes pèsent encore et créent d'énormes difficultés pour les allochtones qui veulent encore s'installer ;
- l'insuffisance des aménagements alors que le potentiel en terres irrigables est assez considérable ;

- les difficultés d'accès au crédit pour le financement des investissements et des charges d'exploitation ;
- la lourde fiscalité sur les intrants et équipements rendant leur accès difficile (plus de 66 % pour le matériel d'irrigation, plus de 30 % pour tracteurs et outillage agricole, etc.) ;
- l'inadaptation des semences et du matériel végétal très souvent non certifiés et non contrôlés, ce qui déprécie la qualité de la production et développe le parasitisme dans les exploitations ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique adéquat se répercutant de façon négative sur le niveau des rendements, la qualité de la production, le maintien de la richesse des sols ;
- les difficultés de la lutte contre les attaques parasitaires (insectes, chenilles, champignons).

Au stade de la commercialisation les difficultés portent sur :

- l'inorganisation des acteurs du secteur et l'amateurisme dominant alors que le domaine des fruits, domaine du traitement du frais, impose un réel professionnalisme ;
- les producteurs étant inorganisés et non avisés des exigences du marché, les institutions de recherche variétale étant inappropriées et ne permettant pas d'étaler la production, la commercialisation est, du même coup, limitée à la seule période de production ;
- le manque de confiance des structures bancaires prive le secteur d'une surface financière permettant d'assurer les actions positives ;

5.4. La filière fruits

- les difficultés d'accès du marché national en raison de l'état des voies (routes et pistes)
- des infrastructures de stockage et de conditionnement inappropriées
- le coût élevé des moyens d'écoulement sur le marché international.

Au stade du transport les handicaps se situent principalement à deux niveaux :

- en matière de transport terrestre : il y a enclavement et absence d'infrastructures routières, les voies d'accès difficiles aux zones de production occasionnent le pourrissement des produits dans les champs et vergers ; en outre, les camions ne sont pas appropriés pour leur transport à cause de la fragilité des fruits provoquant souvent de lourdes pertes et augmentant le taux de dépréciation du produit, donc de sa valeur marchande ;
- en matière de transport aérien, on note le coût élevé du fret aérien, l'inorganisation des exportateurs pour exploiter les disponibilités offertes ; l'insuffisance ou le manque de produits ayant occasionné l'arrêt de l'exportation de mangues par vol cargo et l'annulation ou le déroutement fréquent de vols cargos programmés au départ de Bobo-Dioulasso.

Des opportunités d'action

Les résultats obtenus dans cette filière apparaissent largement inférieurs aux attentes et aux potentialités objectives. Les succès ponctuels enregistrés çà et là ne peuvent faire

oublier les très faibles performances d'ensemble de la région et, comme en matière d'agriculture, il faut notamment observer que la fiscalité pesant sur les intrants techniques importés est un handicap aux possibilités d'accroissement de la productivité. Par ailleurs la filière connaît de très sérieux problèmes d'organisation qui interdisent sa modernisation.

Si l'analyse de la filière confirme, comme pour l'ensemble des activités primaires, la fonction de transit de Bobo – outre sa fonction de marché final – il faut aussi souligner, symétriquement, la grande faiblesse de l'activité locale de transformation, conservation et de conditionnement alors même que l'appareil industriel de la ville tourne au ralenti.

Pourtant, comme l'a compris la Coordination du projet de relance de Bobo, l'avenir de la filière est prometteur et fait d'elle un support d'activation significative de la zone économique bobolaise : terres irrigables importantes, abondance de l'eau, amélioration des voies de communication et politique de désenclavement de cette région, etc. Cet avenir passe par la création d'unités de conditionnement et de transformation confortant la vocation agro-industrielle de la ville. Du type de l'entreprise récemment installée à Bobo, spécialisée dans la transformation des produits locaux, principalement le séchage des fruits (mangues,

papaye, banane, ananas) *Délices SA.* Elle a nécessité un investissement de 300 millions de FCFA avec des équipements modernes pouvant traiter près de 2.700 tonnes de fruits par campagne. Elle emploie présentement 60 agents. Ses activités doivent s'étendre aux jus de fruits, au beurre de karité, aux huiles d'arachide, de coton et de maïs.

Signalons enfin que la filière karité peut conforter et aider à développer le potentiel agro-industriel de la ville de Bobo-Dioulasso. En effet l'exploitation et l'exportation du karité se voient offrir un éventuel important débouché à l'échelle mondiale avec les modifications européennes de la définition du chocolat qui donnent une formidable chance à ce produit puisque l'introduction de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao sera permise (à hauteur de 5%). Sachant que le Burkina Faso est bien placé dans cette production – dont la filière est en cours d'organisation – et que Bobo est au cœur des zones productrices (le projet karité y a son siège) et qu'enfin l'appareil agro-industriel de la ville ne demande qu'à être mobilisé pour la transformation du produit, on peut raisonnablement penser que cette filière est très prometteuse pour l'économie de Bobo.

5.4. La filière coton

5.4. La filière coton

On parlera ici de filière car on appréhendera l'ensemble du circuit productif, c'est-à-dire non seulement le volet de sa production primaire en zones rurales mais aussi celui de sa transformation industrielle en ville ; par ailleurs on s'efforcera de rappeler les diverses phases du processus et de saisir leurs différentes retombées sur l'économie locale bobolaise.

La culture du coton et ses données d'ensemble

S'il est unanimement reconnu aujourd'hui que le coton joue un rôle stratégique dans l'activité globale du Burkina Faso, ses impacts économiques dans les aires de production et en particulier dans la zone bobolaise sont notoirement mal connus. Or, ce sont des éléments d'information nécessaires pour la formulation de toute politique de développement local. On sait en effet aujourd'hui que le coton, production et transformation confondues, contribue à hauteur d'environ 6,5% au PIB et qu'il participe pour près de 50% aux recettes d'exportation.

Dans la période coloniale, l'économie de Bobo-Dioulasso va se structurer progressivement autour de la culture du coton – développée dès les années 1920 par des moyens coercitifs. La production, qui jusque-là visait la satisfaction des besoins locaux, doit désormais se fonder sur une logique marchande

Interventions dans la filière coton : acteurs et fonctions

FONCTIONS	INTERVENANTS ACTUELS
Recherche cotonnière	INERA
Encadrement Culture	SOFITEX et CRPA
Achats facteurs de productions	SOFITEX
Transports intrants à usines	SBCF
Mise en place des intrants	SOFITEX
Distribution des intrants aux producteurs	GV-GPC
Crédit agricole en intrants et équipements	SOFITEX-CNCA-B- SAPHYTO-CNEA
Production coton graine	Producteurs estimés à 160.000
Commercialisation coton graine	GPC-MAG
Transport coton graine	SOFITEX
Egrenage Coton graine	SOFITEX
Production semences de coton	SOFITEX
Evacuation terrestre du coton fibre	SBCF + Transporteurs privés
Evacuation terrestre graines	Transporteurs privés
Stockage produits	SOFITEX
Mise à FOB	SOAEM
Transports maritime des produits	Chargeurs
Commercialisation (Exportation et locale)	SOFITEX
Circuits de vente	CFDT-COPAFO-CDI
Filature locale	FASO FANI
Trituration locale	SHSB-CITEC
Financement de la campagne	Consortium (BIB, BICIA, CNCA)
Stabilisation	Comité de gestion du Fonds de stabilisation

et l'exportation afin d'approvisionner les industries textiles métropolitaines françaises. En 1924, l'Association Cotonnière Coloniale créée, en 1903, va établir ses bureaux à Bobo-Dioulasso, la même année sera mis en place un service local des textiles, responsable de l'intensification des cultures et de l'organisation des marchés. A partir de 1951

ce secteur productif est confié à la Compagnie Française de Développement du Coton (CFDT). Avec elle, l'économie de Bobo se voit doter de sa première usine d'égrenage connue aujourd'hui sous l'appellation de « Bobo 1 ». Mais les performances au plan de la production restent alors assez insignifiantes.

5.4. La filière coton

Ce n'est qu'après l'indépendance, et surtout à partir des années 1968/69 que l'on observe l'amorce d'un développement réel de la production du coton avec la mise en place d'un certain nombre d'institutions et de projets de développement. Ce sont pour l'essentiel les Organismes Régionaux de Développement (ORD) qui avaient pour fonction la vulgarisation et l'encadrement des producteurs, transformés en 1988 en Centres Régionaux de Promotion Agro-Pastorale (CRPA) puis, en 1997, en Directions Régionales de l'Agriculture et des Ressources Animales (DRARA) et la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (CSPPA), instrument clé de la politique de prix. Les années 70 et 80 correspondent à l'exécution de plusieurs projets marquant l'intervention significative des pouvoirs publics et des partenaires extérieurs (PCOV, PDAOV, PDAH). Et bien que la production de coton graine de la région de Bobo évolue alors en dents de scie, principalement du fait des aléas climatiques, on peut cependant observer sur la durée une croissance de la production moyenne de la zone concernée et, généralement, l'accélération d'un processus d'intensification, les rendements passant de plus de 850 kg à plus de 1.400 kg/ha.

Dès 1979, la filière complète sa structuration par la création de la Société burkinabè des Fibres et Textiles (SOFITEX); elle fixe son siège à Bobo-Dioulasso. C'est une société d'économie mixte dont le capital est partagé

entre l'Etat du Burkina Faso (65%), la CFDT (34%) et des actionnaires privés (1%). La SOFITEX devient le leader de la filière coton. Son rôle débute en amont avec la satisfaction des besoins en intrants et en équipements agricoles des producteurs. Une fois le coton graine acheté et acheminé par elle aux différentes usines, elle assure l'égrenage et la commercialisation des graines aux huileries et de la fibre en aval.

Durant la décennie 80 la production de la zone bobolaise connaît un essor continu. Sa contribution à la production nationale est en effet passée de 34% en moyenne dans la décennie des années 70 à 40% à la fin des années 80 avec des pointes atteignant près de 43% sur la période allant de 1986 à 1988. Mais la filière elle-même subit une crise qui va mettre en évidence des insuffisances dans son

organisation et dans son fonctionnement. Elle se traduit par des déficits de plusieurs milliards face auxquels la CSPPA se révèle défaillante. Dans le but d'assainir les comptes de la filière et de procéder à sa restructuration sera mis en place un contrat de plan entre l'Etat, la SOFITEX et les producteurs dans le cadre du P.A.S.A (Programme d'ajustement du secteur agricole). L'accent est mis dans un premier temps sur la baisse des coûts, la hausse de la productivité et de la valeur de la fibre.

Avant le dernier découpage administratif, le coton est produit dans 21 des 30 provinces du pays. La région de Bobo-Dioulasso fait partie des zones les plus productives que l'on regroupe dans ce qui est communément appelée « l'aire cotonnière » comprenant le Houët, le Kéné Dougou, la Comoé, la Bougouriba, la Kossi, le Mouhoun et le Sourou

Compte d'exploitation des producteurs de campagne 1996-97
(hors collecte par les organisations de producteurs)

	Total BF	Bobo-Dioulasso	Reste du Houët	Reste BF
Exploitants	140 927	330	36 641	104 286
Superficie	295 200	1 327	87 500	207 700
Production	338 349 000	1 357 192	89 513 000	248 836 000
Valeur de la production	54 135 840 000	217 150 765	14 322 080 000	39 813 760 000
Consommations intermédiaires	22 195 694 400	89 031 814	5 872 052 800	16 323 641 600
Valeur Ajoutée	31 940 145 600	128 118 951	8 450 027 200	23 490 118 400
Masse salariale	1 402 200 000	3 301 688	415 625 000	986 575 000
Impôts et taxes	0	0	0	0
Excédent Brut d'exploitation	30 537 945 600	121 817 263	8 034 402 200	22 503 543 400

Sources : SOFITEX, Ministère de l'agriculture.

5.4. La filière coton

qui fournissent plus de 80 % de la production de coton graine. La zone Bobolaise est dotée des meilleures potentialités agricoles et climatiques du pays. Elle connaît un fort courant migratoire qui participe actuellement à une progressive saturation de l'espace avec pour conséquence la dégradation des espaces les plus fragiles.

Pour l'établissement des comptes de la filière il est nécessaire de se référer à la campagne 97/98 en ce qui concerne les producteurs et à l'année 1997 relativement au compte de la transformation industrielle. Les campagnes 96-97 et 1997-98 qui intéressent la présente étude constituent les premières années de la mise en œuvre du « plan de relance de la production » ; les mesures d'ajustement et celles du contrat-plan ont permis un assainissement dans le domaine financier : les créances de l'Etat ont été réduites et les déficits de plusieurs campagnes couverts par des partenaires extérieurs. Les prix de revient ont pu être sensiblement abaissés.

Suite à la dévaluation de janvier 1994, le prix aux producteurs, d'abord de 80 FCFA, passe successivement à 112 puis à 140 FCFA. A partir de la campagne 1994-95 la production renoue avec une croissance continue et significative mais qui ne va pas sans de nouveaux problèmes dans la relation SOFITEX-producteurs.

La production de coton et ses effets sur l'économie locale

La province du Houët occupe en 1997 près de 30% de la superficie totale consacrée au coton et participe à hauteur de 26% de la production nationale.

Les résultats nationaux de la filière indiquent un chiffre d'affaire de l'ensemble des producteurs de coton durant la campagne 1997-98, de près de 54,1 milliards de FCFA et celui des producteurs de la province du Houët à 14,3 milliards de FCFA soit 163.681 FCF/ha. Le chiffre d'affaire par exploitant dans le Houët est de l'ordre de 390.876 FCFA. La quasi totalité de la production de coton graine est écoulée auprès des usines de la SOFITEX.

Est comprise dans les consommations intermédiaires la valeur des intrants que les producteurs ont commandés auprès de la SOFITEX (semences, engrais – urée et NPK –, insecticides ou pesticides et éventuellement appareils de traitement). Elles s'élèvent à plus de 22 milliards de FCFA au total dont 5,8 milliards FCFA concernent les producteurs de la province du Houët. En déduisant les consommations intermédiaires de la valeur de la production, on obtient une valeur ajoutée pour toute la filière au niveau primaire d'environ 31,9 milliards de FCFA dont 8,450 milliards de FCFA pour la province du Houët.

Aucune fiscalité ne frappe la production de coton. La masse salariale à l'échelle nationale est d'environ 1,4 milliards de FCFA dont 415,5 millions de FCFA au titre des exploitations de la province du Houët.

A ces résultats il convient d'ajouter ceux de la de la collecte de coton graine par les organisations des producteurs. On recense actuellement dans la province 1419 groupements qui interviennent dans la commercialisation du coton ; ils ont réalisé quant à eux 415,5 millions FCFA de chiffre d'affaires, 409,4 millions de valeur ajoutée et un excédent brut d'exploitation de 407,3 millions pour une quantité collectée de 118.735 tonnes.

S'agissant des effets de cette production sur le circuit économique local on évoquera essentiellement plusieurs impacts indirects – les intrants courants étant directement acquis auprès de la SOFITEX. Sur le plan des investissements les informations disponibles indiquent que les producteurs se sont équipés en culture attelée pour une valeur de 194,7 millions auprès de la CNCA de Bobo qui se tourne habituellement et partiellement vers le Centre National d'Equipements Agricoles (CNEA). Notons que celui-ci n'est pas la seule voie d'approvisionnements des producteurs en équipements agricoles et que de ce fait la valeur de l'investissement est sous-estimée.

5.4. La filière coton

Dans le domaine des moyens de transport on sait le lien intime entre les ventes de cycles et la culture du coton. Les études montrent clairement que les revenus cotonniers servent à acquérir des vélos et des motocyclettes. Ainsi peut-on comprendre le directeur de l'usine de montage lorsqu'il affirme que l'ampleur du marché de la SIFA est fonction de l'état de santé de la SOFITEX.

Enfin il faut noter aussi la tendance à l'affectation d'une partie des revenus à l'amélioration du cadre de vie des producteurs par le financement de constructions d'habitations modernes. Ce comportement a des incidences sur les unités industrielles locales produisant les matériaux de construction (tôles, lames de persiennes, tubes carrés ou rectangulaires etc.), pour les besoins du bâtiment d'une part et sur les magasins de vente de ces matériaux d'autre part.

L'industrie de la transformation du coton et ses effets sur l'économie bobolaise

L'égrenage est une opération complexe ; la SOFITEX dispose pour ce faire de 9 unités industrielles dont 3 sont situées à Bobo. Ces 9 usines ont une capacité d'égrenage de 250 000 tonnes de coton graine. La capacité théorique d'égrenage des 3 usines de Bobo est de 102 100 tonnes de coton graine par an. La première usine a été mise en place en 1957, la seconde en 1969 et la troisième en 1989-90.

La campagne d'achats de coton graine durant la campagne 1996-97, a débuté au mois de novembre et pris fin au début au mois de mars. Durant cette campagne, ces trois unités ont traité 127 601 tonnes, ce qui représente 59,5% du total des activités des usines de la SOFITEX.

Le coton graine égrené par les usines de Bobo Dioulasso provient des provinces du Houët, du Kéné Dougou et du Banwa.

Le compte d'exploitation reconstitué de la SOFITEX indique un chiffre d'affaire global (tous produits confondus), de la filière coton de près de 112 milliards FCFA pour une valeur de la production d'environ 105,8 milliards de FCFA. La participation des usines de Bobo-Dioulasso dans la réalisation est évaluée à 42%

soit un montant de plus de 47 milliards dans le chiffre d'affaires et 44,4 milliards de la valeur de la production.

Les consommations intermédiaires, outre l'achat de la matière première, sont constituées des fournitures diverses et pièces détachées nécessaires au fonctionnement et à la maintenance des usines d'une part et aux frais de siège d'autre part ; ils s'élèvent à près de 78,3 milliards de FCFA pour toute la filière et à 32,9 milliards FCFA pour Bobo. La valeur ajoutée globale est de 27,5 milliards de FCFA. Environ 35% de cette valeur ajoutée, soit plus 11,5 milliards, est générée à Bobo-Dioulasso et prend la forme de rémunérations des salariés et des producteurs (ristournes qui viennent en majoration du prix d'achat et donc des revenus des producteurs et qui ont été signalés plus haut), d'une contribution au fonds de

Le compte d'exploitation de la SOTITEX 1997

	Total	Bobo	Houët hors Bobo	Reste BF
Chiffre d'Affaire	112.273.952.801	47.155.060.176	0	65.118.892.625
Valeur de la production	105.831.882.391	44.449.390.604	0	61.382.491.787
Consommations intermédiaires	78.327.757.139	32.897.657.998	0	45.430.099.141
Valeur Ajoutée	27.504.125.252	11.551.732.606	0	15.952.392.646
Masse salariale	5.861.990.497	2.859.454.684	0	3.002.535.813
Rémunération des producteurs	5.308.800.000	0	1.053.300.000	4.255.500.000
Impôts et taxes	5.766.596.381	315.011.474	0	5.451.584.907
Excédent Brut d'exploitation	21.642.134.755	8 377 266 448		
Contribution au Fonds de stabilis.	3.203.664.656			

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après SOFITEX

stabilisation, d'impôts et taxes, le reste constituant l'excédent brut d'exploitation.

Sur le plan de l'emploi, l'effectif des employés de la SOFITEX était de 2704 employés composés de 871 permanents et de 1933 saisonniers. Ces derniers interviennent surtout durant les campagnes d'achats et d'égrenage dans les travaux de manutention. La ville de Bobo concentre près de 48,7% du total des employés qui sont au nombre de 1319 personnes. Sur environ 5,8 milliards FCFA versés par la SOFITEX sous forme de salaires en 1997, ce sont 2,8 milliards qui reviennent à Bobo-Dioulasso soit plus de 48% de la masse salariale totale.

L'impact du traitement industriel du coton sur l'économie bobolaise peut s'analyser à plusieurs niveaux. Outre les salaires versés qui alimentent le revenu des ménages, on notera des effets directs sur le commerce local par le biais des consommations intermédiaires. L'analyse des intrants commandés par la SOFITEX pour le fonctionnement des usines locales et des différentes directions de Bobo fait apparaître que près de 78,5% des commandes sont effectuées dans la ville, 0,5% dans le reste du Burkina et les 21% restant portent sur des commandes dans le reste du monde.

Le fonctionnement des usines a aussi un effet direct sur le secteur des transports qui est nécessaire pour l'acheminement du coton

graine vers les usines et l'évacuation du coton fibre. Certes pour l'évacuation du coton graine sur les usines, la SOFITEX dispose d'un parc automobile très important comportant au moins 200 véhicules lourds et remorques et de camions grues pour le dépannage. Mais elle fait appel aussi au secteur privé de transport pour plus d'efficacité dans l'enlèvement, ce qui est d'ailleurs conforme à un des objectifs du plan de relance.

Les frais de transport durant la campagne 1996-97 peuvent être estimés à 6,3 milliards de FCFA dont 48,45% reviennent au secteur privé du transport, soit près 3,053 milliards de FCFA. Sur cet ensemble la valeur des frais de transport reversés par les seules usines de Bobo au secteur privé du transport se répartit selon le tableau ci-après.

Du côté des ventes, l'impact de la commercialisation des produits du coton sur la zone bobolaise est assez marginal au regard du chiffre d'affaires de la SOFITEX dont 97% est réalisé dans le reste du monde sous forme d'exportation. Les effets sur l'économie locale de Bobo sont estimés à 2%, soit une valeur de 2,8 milliards et les effets sur l'économie du reste du Faso sont estimés à 1% soit 1,8 milliard. Ces 2,8 milliards tirés des ventes sur Bobo consistent dans l'écoulement de graines auprès des industries locales de fabrication d'huiles (SN CITEC et SOFIB). Les ventes auprès d'exploitants privés sont résiduelles (moins de 2 millions F CFA en 1997).

Perspectives et problèmes de la filière

Dans le contexte actuel de réformes liées au programme d'ajustement structurel, de la dévaluation et d'un marché international de plus en plus ouvert, la filière coton fait face à deux défis se référant à la durabilité et à la compétitivité de la filière. La question qui se pose en effet est celle de savoir comment améliorer les performances de la filière dans l'optique de mettre en place un système qui soit moins soumis aux chocs externes et internes ?

La réponse à cette question suppose que soit analysées d'une part les conditions d'accroissement de la productivité au stade primaire, source d'une augmentation du revenu unitaire des producteurs et, d'autre part, celles de la réduction des coûts dans les autres étapes du processus. Pour ce faire il est nécessaire d'examiner les facteurs explicatifs de la réaction de l'offre aux variations des prix et les facteurs de maîtrise des coûts de la filière. Au plan de l'amélioration de la productivité, les données au stade de la production révèlent certes une tendance à la hausse des rendements de façon globale et plus particulièrement dans la zone de Bobo qui témoignent d'un processus d'intensification dans les systèmes d'exploitation. Les causes premières de cette augmentation sont pour l'essentiel liées à la généralisation des traitements phytosanitaires et de la fertilisation et à l'accroissement de la mécanisation. Cependant, des analyses plus

5.4. La filière coton

finances indiquent une variabilité entre exploitants ou exploitations suivant le niveau d'équipement, l'intensification et selon les zones agro-écologiques. Au regard des performances des meilleurs systèmes pluviaux dans le monde dont les rendements dépassent les 2000 kg/ha on pourrait en déduire qu'il existe un potentiel d'accroissement des rendements à actualiser. Mais ces données ne permettent pas de conclure définitivement car les contraintes de base et le comportement de minimisation des risques des producteurs, qui poussent vers une logique d'extensification, remettent en cause un développement durable et une compétitivité à long terme.

En terme de perspectives pour une production durable, les mesures à prendre ne devraient pas s'apprécier à travers la seule voie de l'intensification du coton car on sait aujourd'hui que les producteurs n'acceptent de consacrer du temps à cette culture que lorsque les besoins alimentaires de base sont satisfaits. Bien que le développement du coton ait eu un effet sur l'autosuffisance alimentaire en raison de ses conséquences positives sur les vivriers, les surplus alimentaires dégagés ne sont pas jusque là significatifs du fait d'une forte autoconsommation et d'une organisation insuffisante de leur commercialisation, contrairement à la filière coton. On doit donc tenir compte des facteurs de sécurité, et donc de diversification des producteurs, dans les perspectives de changement. Les facteurs de sécurité exigent que soient pris en compte les

conditions du marché, la politique de crédit, la qualité des organisations de producteurs et les réglementations foncières. Ils supposent donc une vision plus large intégrant les autres secteurs de l'agriculture. On ne saurait notamment négliger le fait que l'un des atouts de la filière est la garantie d'achat et les avances des facteurs de production.

Le défi de la compétitivité à long terme est posé actuellement à travers le débat sur la libéralisation et la privatisation de la filière dans lequel le statut de monopsonne de la SOFITEX, leader de la filière, est remis en cause. La Banque mondiale s'oppose en effet à la forte intégration de la filière qu'elle juge inefficace et tend à conditionner son aide à la libéralisation et à la privatisation partielle ou totale des différentes fonctions de la filière. Elle demande que les producteurs puissent tirer un bénéfice direct par un accroissement des prix chaque fois que les cours s'améliorent. Pour la France, qui est le premier bailleur de fonds de la filière, il convient plutôt de favoriser l'émergence d'une force de discussion chez les producteurs, capables de négocier les prix et de participer à la gestion de la filière, tout en réglant le problème de rentabilité de la SOFITEX, sur laquelle se base le fonctionnement de la filière. C'est tout le système d'organisation du processus de production et de commercialisation qui est critiqué. On sait, aujourd'hui, que les facteurs de succès de la filière coton au Burkina Faso reposent, on l'a dit, sur la garantie d'achat et

Répartition des dépenses en transport de la SOFITEX (pour les seules usines de Bobo en 1997)

	Bobo
Evacuation coton graine vers les usines	245 370 717
Evacuation coton fibre par chem. de fer	198 872 049
Evacuation coton fibre par route	1 105 022 994
Autres frais de transport	69 676 800
Total	1 618 942 560

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après SOFITEX

les avances de facteurs de production, deux éléments que des entreprises privées peuvent difficilement offrir dans le contexte actuel. Les conditions nécessaires pour assurer durablement les opérations de commercialisation et d'approvisionnement ne sont pas encore réunies pour procéder à une privatisation.

Par contre, les choix futurs doivent prendre en compte l'évolution des coûts des facteurs en particulier l'enclavement, tant de la zone de production que du pays dans son ensemble qui sont des éléments pesant sur les prix de revient et qui sont du ressort de l'Etat. Enfin, la filière est appelée à faire des choix technologiques pour mieux adapter son produit à la demande. Le marché international connaît actuellement des modifications suivant les critères de qualité des produits qui ont pour conséquence un marché de plus en plus segmenté où le coton perd son statut de produit standardisé.

Pour résumer les perspectives et circonscrire le propos à l'économie bobolaise on peut dire que la contrainte internationale, qui s'exprime par la concurrence aiguë et la formation de prix qui échappent au pays individuellement pris, doit moins encourager à s'orienter vers l'expansion quantitative de la production – au risque de voir un effet de composition conduire à la baisse des cours – que vers la recherche de baisses dans les prix de revient et des efforts de qualité. La saturation de l'espace, de toutes façons, limiterait cette ambition. C'est donc moins le développement de la filière que le souci des coûts et la valorisation des étapes du processus productif qui sont les voies de l'avenir. L'économie bobolaise, par voie de conséquence, ne bénéficiera pas d'un essor nouveau et spectaculaire du produit « coton » mais du maintien de son importance dans des conditions techniques et économiques sans cesse dialectiquement redéfinies.

Le pôle primaire

Le secteur primaire par rapport aux deux autres secteurs

Le secteur primaire contribue pour 2% à la création de richesse de la ville de Bobo.

Il s'agit des activités agricoles vivrières et de rente (coton), de maraîchage, d'élevage réalisées par les ménages résidents de Bobo-Dioulasso (ménages urbains).

Le pôle primaire

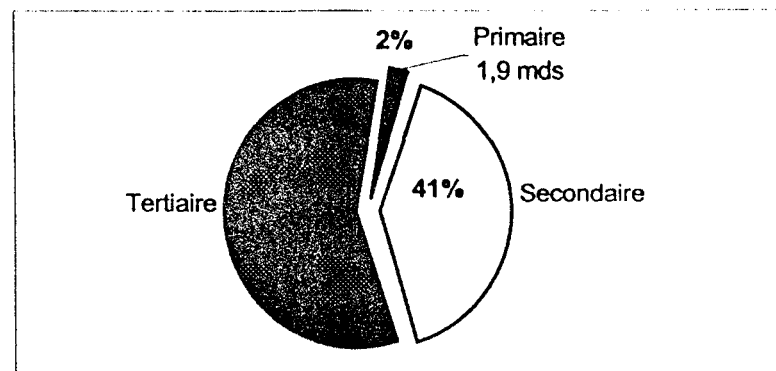
Les cultures vivrières représentent 41% de la valeur ajoutée agricole sont essentiellement composées de céréales (maïs, mil, sorgho...).

Les cultures maraîchères assurent 24% de la valeur ajoutée agricole

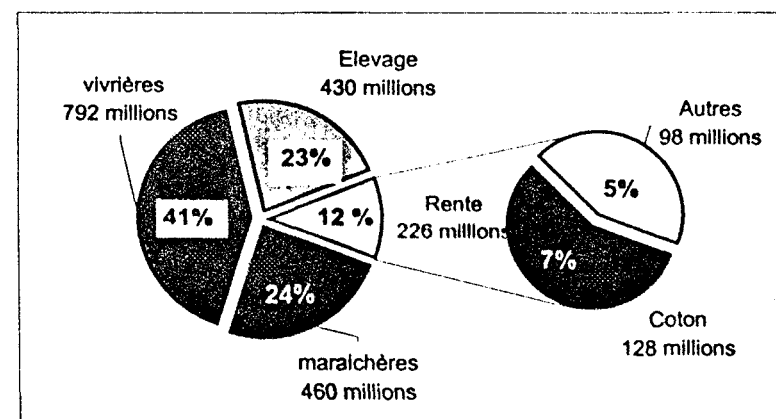
L'élevage contribue pour 23 % à la valeur ajoutée agricole.

Les cultures de rente y compris le coton représentent 12% de la valeur ajoutée du secteur. Le coton contribue pour 7% à la valeur ajoutée agricole et constitue environ 58% de la valeur créée par les cultures de rente par les ménages bobolais résidant en ville.

Le primaire à Bobo



Composantes du primaire bobolais



6.1. Les résultats du recensement des petites activités urbaines

exploitations dites informelles la clef unique du développement solide et durable des sociétés subsahariennes, on peut souligner que le marasme qu'on se plaît habituellement d'évoquer à propos de l'évolution économique bobolaise depuis les années 70 ne semble pas avoir eu d'effet quelconque sur cette fraction cruciale de l'activité urbaine, au moins en terme numérique. Il reste en effet par la suite à mesurer, notamment au plan de la valeur ajoutée générée par ce secteur, sa contribution à la création locale de richesse et, par-là, à vérifier le dynamisme des petites activités au sein de l'économie urbaine.

D'importants déséquilibres entre secteurs géographiques de la ville

En dépit de la fermeture, pour cause de travaux de réhabilitation, du grand Marché central situé dans le secteur 1 de la ville, et malgré la réinstallation provisoire des commerçants organisée par les autorités municipales vers l'extérieur de la ville, sur la route de Banfora, le quartier Hamdalaye continue de concentrer une importante fraction des petits établissements bobolais (21,3%). En temps normal on peut estimer que ce secteur 1 réunit 27,5% de la totalité des points d'activité de la ville - résultat auquel on aboutit en ajoutant à ces chiffres du recensement ceux du nouveau marché de Lafiabougou (secteur 20) où les commerçants « déguerpis » du Marché central ont été invités à déménager pour la durée des travaux. Outre ce dernier secteur 20 en quelque

Répartition des points d'activité fixes et de marché dans la ville (hors taxis)

N° des secteurs	Noms officiels ou usuels des secteurs	Nombre de points d'activité	Noms officiels ou usuels des marchés
1	Hamdalaye	4887	Marché central (fermé)
2	Diaradougou, Medina Coura et Farakan	1886	
3	Tounouma	461	
4	Koko	553	
5	Zone résidentielle B	129	
6	Bolmakoté et Kuinima	695	Bolmakoté et Kuinima
7	Camp militaire Ouezzin Coulibaly	0	
8	Sikasso-Cira	614	
9	Accartville Sud	1754	Marché de fruits
10	Accartville Nord	1021	Accartville Nord
11	Colma	1056	Colma
12	Nieneta	1204	Nieneta et Galbal
13	Dogona	155	
14	Bindougouso	1032	Bindougouso et Koura
15	Ouezzinville	1425	Ouezzinville
16	Saint-Etienne	1086	Saint-Etienne
17	Sarafalao	848	Sarafalao
18	Non déterm. (« champ de tir »)	0	
19	Zone industrielle et Kodeni	65	
20	Lafiabougou	2240	Ancien et Nouveau marchés
21	Sonsoribougou	1177	
22	Yéguéré	236	Yéguéré
23	Non déterm. (« route de Dédougou »)	0	
24	Non déterm. (« route de Ouagadougou Nord »)	234	
25	Non déterm. (« route de Ouagadougou Sud »)	89	

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

6.1. Les résultats du recensement des petites activités urbaines

sorte réanimé par l'arrivée massive de ces opérateurs du centre ville et qui abrite 9,8% de l'ensemble des points d'activité recensés, les secteurs qui se signalent par la densité des petits opérateurs économiques sont le 2 (8,2%), situé au-delà du Boulevard de la Révolution qui tient lieu de ceinture de circulation urbaine et le 9, dit Accartville sud, (7,7%) qui se déploie autour de trois zones de transit : les gares ferroviaire et routière d'une part, qui attirent de nombreux petits commerces et l'aéroport d'autre part - dont les alentours, en revanche, équivalent à un véritable désert de petites activités de production et d'échange. A eux seuls ces quatre secteurs géographiques rassemblent un peu moins de la moitié des points d'activité (47%). En ajoutant le secteur immédiatement moins dense - le 15 qui abrite 6,2% de l'effectif total les cinq secteurs concentrent 53% des petits établissements.

Les six autres secteurs qui se situent dans la fraction médiane et qui accueillent plus de 1000 points d'activités (secteurs 10, 11, 12, 14, 16 et 21) représentent, ensemble 29% de l'effectif total. Enfin le troisième groupe constitué des secteurs les moins dotés en petites activités (11 au total, trois secteurs ne comportant pour l'heure aucune activité) n'hébergent ensemble que 18% du nombre total des points recensés.

Si l'on tente à présent d'établir une rapide cartographie de ces secteurs pour assurer une meilleure visualisation et spatialisation du

phénomène, on constate que les secteurs les plus denses en points d'activité se situent au centre même de la ville, dans son cœur historique, sur une zone contiguë reliant les secteurs 1, 2, 9 et 20 (ce dernier pour cause d'émergence exceptionnelle du Nouveau marché de Lafiabougou), seul le secteur 15, qui a les mêmes caractéristiques économiques est séparé vers l'est et le nord par deux autres secteurs. Les secteurs de « deuxième densité » quant à eux forment un véritable arc de cercle tout autour de la première zone décrite, l'enserrant de l'ouest vers le nord et le nord-est. C'est finalement un grand tiers de l'espace urbain, allant du nord-est jusqu'au sud-ouest qui présente les plus faibles taux d'installations économiques dans le monde de la petite activité.

Cette très inégale répartition des points d'activité entre les secteurs géographiques de la ville demande naturellement à être mise en perspective avec la répartition de la population dans l'espace urbain. Les chiffres du recensement disponibles à l'échelle des secteurs sont encore provisoires et fragiles. On avance donc les données suivantes avec prudence.

En rapportant les effectifs des points d'activité aux volumes des populations officiellement recensées en décembre 1996 sur le territoire bobolais on obtient des ratios d'une extrême dispersion situés entre 1/3 (1 point d'activité pour 3 habitants) et 1/96 (1 point d'activité pour 96 habitants). Les ratios les plus élevés se

trouvent être ceux des secteurs 1 (1/3), 20 (1/5), 16 (1/7), 8 (1/9) et 2 (1/10) alors que les plus faibles proviennent des secteurs 13 (1/96), 12 (1/33), 17 (1/32), 24 (1/27) 5 et 21 (1/26 chacun). Il apparaît que les secteurs qui connaissent le rapport nombre d'activités/nombre de résidents le plus avantageux au plan économique sont constitués d'un secteur traditionnellement commerçant (cas du secteur 1, Hamdalaye), d'un secteur qui connaît une situation économique exceptionnelle et sans doute provisoire (le 20, Lafiabougou) et de trois secteurs qui ne se signalent par aucun dynamisme économique particulier mais dont le ratio devient fortement positif à cause du dépeuplement relatif qu'ils ont connu entre les deux derniers recensements de 1985 et de 1996 : le secteur 16 (Saint-Etienne) semble avoir perdu, pendant cet intervalle censitaire, 17% de sa population, le secteur 8 (Sikasso-Cira) 16% et le secteur 2, composé des quartiers de Diaradougou, Medina Coura et Farakan semblant avoir perdu quant à lui 33% de ses résidents en 11 ans.

De l'autre côté, les ratios les plus faibles se rencontrent dans les secteurs urbains qui ont subi, entre les deux recensements démographiques, les plus, ou parmi les plus forts taux d'accroissement de la population : quartiers neufs, ou en devenir, récemment lotis et/ou équipés ou connaissant un début d'infrastructures, plutôt situés sur le pourtour de la ville où l'espace constructible est encore disponible et à moindre coût. Ce sont, en les

rappelant, les secteurs 13 (Dogona : + 110% d'accroissement de la population entre 1985 et 1996), 12 (Nieneta : + 157%), 17 (Sarafalao : + 95%), 24 (« Route de Ouagadougou Nord » dont la population s'est multipliée par 24), 5 (Zone résidentielle B : +23%) et 21 (Sonsoribougou : +150%).

Une double conclusion peut être prudemment proposée : d'une part on pourrait bien s'acheminer vers une partition accentuée de la ville entre zones commerciales et zones de résidence ; d'autre part ces répartitions spatiales dissemblables sont sans doute à connaître, préciser, et incorporer dans les divers projets urbains et autres plans d'action qui entrent dans les responsabilités des autorités en charge du sort collectif local.

Des exploitations à forte vocation commerciale

Portant sur les activités fixes hors domiciles et dans les marchés, les calculs montrent l'écrasante position occupée par le petit commerce : 74% des points d'activité, soit près de cinq fois les activités de service (16%), alors que les activités artisanales, de production et de transformation occupent moins de 10% des petits établissements (9,9% très exactement). Par comparaison à Korhogo le commerce représente 68% des points d'activité urbains, 70% à Sikasso. Bobo-Dioulasso présente donc une vocation marchande accentuée et, symétriquement, un secteur artisanal un peu plus faible

Répartition par branche des petites activités urbaines
(hors ambulants, taxis et activités non classées)

Branches	% du total	% de la branche
1. Activités agro-pastorales		
2. Production/fabrication	9,96	100
2.1. transformation agro-alimentaire	0,76	7,66
2.2. matériaux de construction et de terrassement	0,02	0,22
2.3. transformation du bois et ameublement	0,91	9,15
2.4. travail des métaux	1,53	15,35
2.5. textile, cuir, confection, habillement	6,35	63,79
2.6. produits chimiques, armes et munitions, plastique/caoutchouc	0,09	0,92
2.7. artisanat d'art	0,3	3,04
3. Commerce	74,08	100
3.1. produits alimentaires et assimilés	39,45	53,26
3.2. bois, combustibles, énergie	3,98	5,38
3.3. textile, cuir, habillement	10,02	13,53
3.4. produits de santé et de beauté	2,16	2,91
3.5. quincaillerie, produits ménagers, produits agricoles et d'élevage	5,06	6,83
3.6. engins mécaniques et de locomotion	3,14	4,24
3.7. loisirs, culture	1,41	1,9
3.8. commerce général, de marchandises diverses, import-export	8,84	11,94
4. Services	15,96	100
4.1. bureautique et communication	0,31	1,95
4.2. réparations	5,51	34,5
4.3. transports	0,33	2,09
4.4. bâtiment, construction, terrassement	0,29	1,81
4.5. restauration	5,64	35,36
4.6. loisirs, culture, tourisme	0,45	2,8
4.7. éducation	0,31	1,92
4.8. santé et soins de beauté, autres services aux particuliers	3,01	18,89
4.9 services aux entreprises	0,11	0,69
Ensemble	100	-

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

6.1. Les résultats du recensement des petites activités urbaines

qu'ailleurs. Cette vocation serait d'ailleurs encore plus nette si l'on intégrait dans le décompte les ambulants, très nombreux à opérer dans ce secteur marchand.

Les résultats bobolais confirment donc la place historique occupée par le commerce dans la prospérité ancienne et le renom passé de la cité ; les opérateurs économiques ont traditionnellement su tirer profit de la position géographique de la ville pour développer sa fonction de transit et d'échange marchands ; par ailleurs l'importance et l'augmentation de la population urbaine imposent l'excroissance des petits commerces auxquels s'approvisionnent la quasi totalité des ménages populaires ; enfin les contraintes structurelles et les difficultés conjoncturelles de l'économie burkinabè font du petit et micro-commerce, qui ne présente pas de barrières à l'entrée, la source de menus revenus permettant d'assurer pour le moins la survie alimentaire en milieu urbain.

Une économie de petite échelle tournée vers la satisfaction des besoins essentiels

Plus de la moitié des activités de commerce (53%) portent en fait sur les produits alimentaires au premier rang desquels apparaissent les ventes de légumes, condiments et fruits courants (41% des activités de commerce), de légumineuses et fruits locaux, de céréales traditionnelles, etc. Ensemble, ces petits commerces de produits alimentaires et

assimilés représentent 39% de la totalité des activités recensées dans la ville. Les articles textiles, de cuir et plus généralement d'habillement occupent 25% des activités commerciales et 10% de l'ensemble des points d'activité recensés. Les activités de commerce général représentent 22% des points de vente et 9% du total des exploitations inventoriées dans la ville. Produits ménagers et de quincaillerie, bois, pièces détachées mécaniques des engins de locomotion, notamment des « deux roues », occupent l'essentiel des autres activités de commerce.

Le secteur des services, qui ne réunit que 16% de l'ensemble des petites exploitations économiques urbaines est composé de deux branches dont chacune assure autour de 35% des points d'activité : tout d'abord le large spectre de la restauration – vente de petits plats cuisinés, de sandwiches, de brochettes, etc. proposés le long des voies de circulation, petits restaurants et « maquis » où sont servis et consommés, sur place, nourriture et boissons, kiosques et buvettes diverses –, ensuite les différents métiers de la réparation où la mécanique des deux roues occupe une place de choix. En troisième rang dans ce secteur des services on relève ceux proposés aux particuliers (19% du secteur) eux-mêmes dominés par deux types d'activité : la coiffure et la blanchisserie souvent prolongée par le repassage.

Enfin, le secteur très modeste de la production et/ou de la fabrication artisanale, dont on a vu qu'il est légèrement inférieur à 10% de l'ensemble des activités recensées, est tiré à hauteur de 64% par la confection textile et l'habillement et est composé de tailleurs et couturières. Beaucoup plus loin (15%) arrive le travail de la forge, de la ferronnerie et des menuiseries métalliques, devant les menuiseries en bois (9%).

Au total on ne s'étonnera pas de constater que cette économie souvent qualifiée d'« informelle » est orientée en direction de la demande des ménages et a vocation, pour ce faire, de répondre aux besoins essentiels et courants répartis en quatre catégories correspondant à des fonctions sociales de base : se nourrir et prendre soin du corps, s'habiller et entretenir les vêtements, se déplacer, enfin construire, équiper et entretenir la maison. Ce résultat, certes banal, confirme bien la participation de cet ensemble d'activités modestes à l'économie populaire urbaine.

Des activités pourvoyeuses apparentes de nombreux emplois

Les études économiques ont depuis longtemps mis en évidence l'importance de la main d'œuvre dans le monde de la micro et petite activité urbaine et, symétriquement, le faible armement technique et financier de cette catégorie d'exploitations. L'inventaire réalisé à Bobo-Dioulasso ne contrevient pas à cette

6.1. Les résultats du recensement des petites activités urbaines

tendance générale : si 67% des points d'activité fonctionnent à l'appui du seul actif que représente l'exploitant en personne, au total, c'est-à-dire en tenant compte des activités ambulantes, par définition à « auto-emploi » et des chauffeurs de taxis urbains décomptés hors recensement ce sont environ 40.800 actifs qui s'emploient dans les micro-activités et dans les petits établissements dans la ville de Bobo-Dioulasso. Ceux-ci abritent donc en moyenne 1,63 poste de travail et c'est près de 40% de la population active identifiée qui est occupée dans ce secteur (67% si l'on ajoute les actifs de l'économie populaire non classés dans un secteur précis).

Les emplois identifiés ici ne préjugent en rien de la nature et de la qualité du poste de travail : il s'agit tout autant des emplois des exploitants eux-mêmes que de leurs éventuels associés et salariés permanents ou occasionnels, des apprentis et des aides familiaux ; toutes ces formes confondues de participation au travail cachent donc des statuts extrêmement variés, des plus solides aux plus précaires, des plus continus aux plus intermittents. De plus ces postes de travail ne préjugent en rien de l'existence ou non d'une rétribution, de son ampleur, de sa régularité, etc.

Les postes de travail offerts par cette économie populaire urbaine peuvent donc être nombreux, il n'en reste pas moins que la faiblesse des revenus qui y sont habituellement générés interdit de voir dans ces activités la panacée

aux problèmes de l'emploi, de l'amélioration de la condition sociale des ménages, la base d'un développement solide et durable. C'est un secteur très vivant, qui assure le maintien économique de nombreux ménages urbains mais qui ne constitue pas la seule clef pour l'essor recherché de l'activité urbaine.

Les actifs se distribuent différemment selon les grands secteurs d'activité considérés. Le secteur de la production et/ou de la fabrication artisanal, est celui qui emploie le plus de main d'œuvre hors les patrons eux-mêmes : en moyenne 3,2 par point d'activité. La moyenne dans le secteur du commerce s'établit à 2,7 par exploitation et à 2,3 agents dans les activités de service. Cette ventilation des actifs non propriétaires des petites exploitations bobolaises suggère que la création d'emploi paraît être bridée car le secteur le plus fournisseur de main d'œuvre, l'artisanat est en même temps très modeste dans la ville (moins de 10% des points d'activité).

Des activités fixes nettement sous-équipées en locaux

En ce qui concerne les conditions physiques, matérielle, d'exercice des activités, et s'agissant ici exclusivement des activités fixes hors marchés, les résultats d'ensemble apparaissent dans le tableau ci-contre.

Les résultats montrent que, derrière un apparent équilibre numérique entre les quatre

principaux cadres physique d'exercice des activités les exploitants des petites activités sont placés dans des conditions majoritairement précaires, 78% d'entre eux ne disposant pas d'un local digne de ce nom. Ces chiffres correspondent bien à la situation qu'il est donné de voir dans la ville où les voies publiques, notamment dans les denses quartiers commerçants, sont largement occupées par les petits opérateurs économiques. Cette réalité ne va pas sans poser, aux autorités mais aussi aux exploitants, des difficultés et défis : fluidité et sécurité de la circulation, tranquillité des riverains, rareté et coûts d'accès et d'aménagement de locaux commerciaux, etc. Avant d'être un lieu de résidence, la ville est une plate-forme économique où le foisonnement des étals, la multitude des opérateurs, le dynamisme, la fragmentation et la mobilité des activités dessinent un théâtre urbain passablement encombré.

La prise en compte de cette situation, les inconvénients qu'elle comporte, les besoins collectifs qu'elle fait naître doivent pouvoir figurer dans une politique communale d'aménagement de l'espace et d'organisation des activités en concertation avec les opérateurs économiques, toujours conscients des désagréments collectifs qu'ils subissent et font subir aux citoyens mais peu enclins à voir modifier d'autorité leur situation dont ils redoutent généralement deux risques : les surcoûts induits par la nouveauté et l'éloignement des zones d'achalandage. Mais

le simple et rapide rapprochement entre le nombre de points d'activité recensés dans les marchés (environ 5.600) et le nombre des points d'activités fixes hors marchés à cadre d'exercice précaire (ensemble des emplacements disposant d'abris légers, de tables, et ceux à l'air libre, environ 13.500 unités) donne une idée de la disproportion des besoins et des disponibilités en lieux aménagés pour cette économie populaire urbaine. Ce problème porte un enjeu fiscal pour la commune qui dépasse la seule question de l'aménagement de la ville : l'établissement fixe et en dur est un fait générateur de la patente qui alimente exclusivement le budget communal.

Répartition des activités fixes hors marchés selon le cadre physique de leur exercice

Type/existence de local	Pourcentage des points d'activité
Local construit en matériaux durs	22%
Abri précaire (banco, secco, tôles, bois, etc.)	24%
Table	20%
Air libre	34%
Total	100%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

6.2. Les résultats économiques globaux du secteur informel bobolais

Ces activités informelles ont été identifiées et dénombrées à l'occasion du recensement exhaustif dont les principales données viennent d'être résumées. Il est cependant nécessaire de préciser rapidement la composition de ce secteur informel telle qu'elle résulte des traitements propres à la présente étude. Du recensement exhaustif opéré sur le terrain ont été retirées les entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 10 millions FCFA en 1997 et qui figurent dans un certain nombre de registres officiels (impôts, sécurité sociale, recensement industriel et commercial, registre du commerce, etc.). Ces entreprises constituent nos deux ensembles PME et grandes entreprises modernes analysées par la suite. Par voie de conséquence le secteur informel bobolais identifié à partir de notre inventaire, comprend, de fait, des exploitations aux effectifs et/ou aux chiffres d'affaires manifestement élevés – et très nettement supérieurs, parfois, aux 10 millions de chiffre annuel – qui, par-là, sont informels, non pas du point de vue de la taille de l'exploitation ou du volume d'affaires mais du seul point de vue de leur non inscription dans ces registres officiels. Ne pouvant figurer ainsi dans les catégories des PME et des grandes entreprises formelles de la présente étude, ces exploitations ont été maintenues dans l'ensemble dit informel, ne serait-ce que pour permettre de prendre la mesure économique réelle de ce secteur et de

fonder les opérations d'échantillonnage pour les enquêtes appropriées. Cette solution a l'avantage de ne pas faire perdre de vue, dans notre analyse de l'économie locale, ces opérateurs certes formellement « discrets », mais dont certains brassent de grosses affaires et dont plusieurs s'activent en particulier dans la vente en gros de céréales. Par ailleurs le choix retenu offre l'atout de laisser dans l'informel traité ici des opérateurs dont les comportements dûment assumés par eux montrent qu'ils font tout pour en relever.

L'analyse économique des activités informelles et de leurs résultats est fondée sur une enquête minutieuse conduite auprès de 408 petits et micro-établissements de la ville. Cet échantillon, pour permettre une extrapolation sûre à l'ensemble des exploitations étudiées, a été construit sur la base d'une représentativité par branche et sous-branche d'activité et en tenant compte également des activités exercées dans les marchés et hors les marchés, enfin en s'efforçant de respecter quelque peu la répartition spatiale de ces activités telle qu'elle se présente dans les 25 secteurs géographiques de la ville. En raison de leurs spécificités, les données relatives aux activités de transport et du bâtiment sont tirées des études sectorielles auxquelles ces deux branches ont donné lieu.

Une contribution significative à la richesse économique produite dans la ville

L'analyse du compte d'exploitation des micro-activités et petits établissements permet d'évaluer l'importance de la participation du secteur informel au produit local brut bobolais. Les divers agrégats comptables brièvement passés en revue précisent les conditions de cette contribution à la dynamique économique locale.

La valeur de la production estimée du secteur informel bobolais en 1997 est de 79 milliards FCFA, toutes formes d'activités confondues (activités dans des petits établissements fixes, activités fixes de rues, activités ambulantes, activités de marché). Cet agrégat mesurant la valeur de la production, rigoureux en terme comptable et permettant des comparaisons et des analyses, ne rend cependant pas totalement compte de la surface des affaires réalisées par ces modestes exploitations urbaines. S'agissant de l'informel, il a pour effet principal et mécanique de réduire très sensiblement la part du commerce par déduction des stocks vendus, ce qui a pour effet d'assimiler la valeur de la production du commerce, en gros, à la marge brute de ce secteur. Le recours, provisoire, à la notion de chiffre d'affaires est donc utile pour réévaluer la contribution théorique du commerce et offre plus généralement plusieurs avantages auxquels les économistes se doivent d'être sensibles et que l'approche et le cadre technico-comptables ne donnent pas :

6.2. Les résultats économiques globaux du secteur informel bobolais

notamment des indications sur la taille des marchés ainsi que sur les surfaces et les flux financiers qui accompagnent les volumes physiques de biens échangés. Si l'on passe donc de la valeur de la production au chiffre d'affaires réalisé par l'informel bobolais on a une autre idée de son importance puisqu'il réalise un chiffre de 269,3 milliards en 1997.

Les consommations intermédiaires approchent les 35 milliards et c'est – outre les stocks achetés pour être revendus et exclus de ce fait de cet agrégat comptable –, par elles que les petits opérateurs participent au circuit économique bobolais car la plupart de ces consommations sont réalisées localement.

La valeur ajoutée totale atteint 44,1 milliards FCFA. On rappelle ici qu'il s'agit d'une notion fondamentale au plan économique : elle représente le montant de la richesse réellement créée par l'entreprise à partir des intrants achetés, des charges engagées et sur la base de la combinaison des facteurs de production (capital et travail pour faire simple). Le résultat de la valeur ajoutée est important : il signifie que le secteur informel participe à hauteur de 42% du produit local brut bobolais, dans sa version au coût des facteurs, et à 36% dans sa version au prix du marché. Le secteur informel est donc non seulement important en nombre, comme il a été montré précédemment dans le recensement des activités, mais aussi au plan strictement économique par sa contribution essentielle à la richesse annuellement produite

dans la ville. Encore faut-il considérer cet ordre de grandeur comme un minimum car d'autres activités informelles, relevant de l'univers domestique mais souvent destinées « au marché » n'ont pas été intégrées ici. Ces activités domestiques/marchandes – qui incitent logiquement à penser dès lors davantage en termes d'économie populaire qu'en termes de secteur informel – ne restent cependant pas totalement inconnues : elles sont estimées en valeur à partir des enquêtes portant sur les conditions de vie des ménages et leur budget-consommation. Cette valeur ajoutée représente à son tour un ensemble de revenus qui se répartissent globalement entre les salaires distribués, les impôts et taxes acquittés et la rémunération du capital.

La masse salariale est constituée de l'ensemble des rémunérations versées aux collaborateurs de l'entreprise – lorsque celle-ci fonctionne naturellement avec des actifs autres que le patron et donc en dehors de l'univers de l'auto-emploi. Ici il s'agit de tous les postes de travail, quelle que soit la qualification et le niveau hiérarchique, qu'il s'agisse d'employés permanents ou occasionnels, des salariés, des aides et des apprentis. Dans ces derniers cas, la rémunération ne prend pas la forme d'un salaire mais, la plupart du temps, de gratifications ou de prestations assurées par le patron (hébergement, nourriture, etc.). On s'est donc efforcé, dans cette situation, de procéder à la valorisation en monnaie de ces gratifications et prestations. Cette masse

salariale totale versée en 1997 dans le secteur informel bobolais s'établit à 4,1 milliards. Ce montant peut paraître, en soi, important pour l'économie de la ville et la condition de vie des ménages. Cependant il faut bien voir qu'il représente à peine plus de 9% de la valeur ajoutée du secteur. Or, on a dit que ce secteur abrite beaucoup d'emplois, ce qui signifie que les activités informelles reposent certes sur une main d'œuvre abondante mais que celle-ci est faiblement rémunérée. Si l'on peut légitimement voir dans le secteur informel des opportunités à occuper des actifs, et donc l'intégrer dans les politiques d'emploi, on ne peut pas en faire, sans autre forme d'examen, la panacée dans les politiques salariales sous l'angle des revenus. Ce résultat bobolais confirme bien les analyses économiques réalisées sur le secteur informel partout en Afrique.

Les impôts et taxes sont une autre forme de revenus rendus possible par l'activité économique, au bénéfice cette fois de la puissance publique. Les tableaux de comptabilité nationale ou les matrices des économistes ne retiennent généralement, à ce stade des calculs, que les prélèvements fiscaux indirects, c'est-à-dire notamment hors impôts sur les revenus/bénéfices. Cependant, s'agissant du secteur informel, il est indispensable de tenir compte de son régime fiscal particulier. Dans un pays comme le Burkina Faso ce secteur fait désormais l'objet d'un impôt synthétique qui, par hypothèse, se

substituée à un ensemble de petites impositions qui prévalaient jusqu'ici : la contribution du secteur informel (CSI) qui fusionne, par nature, prélèvements directs et indirects. Cet agrégat des impôts et taxes comprend donc, et entre autres, cette CSI. Par ailleurs Il a été nécessaire ici, compte tenu de la présence, signalée en tête de cette section, de « gros opérateurs » dans l'effectif des agents de l'informel, d'intégrer certains impôts directs que certains acquittent bel et bien – et qui vont dans les caisses de l'Etat central – en dépit de leur assujettissement officiel à la CSI : taxe patronale d'apprentissage, impôt minimum forfaitaire, etc. Il résulte de cette situation une augmentation mécanique de l'agrégat analysé ici dont on signalera un différentiel (de l'ordre de 1 sur 2) entre le produit des impositions totales du secteur informel tel qu'il apparaît dans notre étude et les recettes assises sur les petites activités urbaines qui alimentent exclusivement le budget communal. En revanche les impôts et taxes dont il est ici question excluent la TVA dont le secteur informel est dispensé. Au total ces impôts et taxes versées concrètement par les exploitations informelles de Bobo-Dioulasso s'élèvent à près de 1,3 milliards. Sur ce montant on peut considérer que la moitié environ entre dans les finances publiques communales.

L'excédent brut d'exploitation dégagé par ce secteur informel est de 38,7 milliards en 1997. Grossièrement, et s'agissant des activités

informelles qui simplifient l'analyse comptable (par ex. on n'a pas à tenir compte d'éventuelles subventions, etc.) l'excédent brut d'exploitation mesure la capacité de l'unité de production à générer des liquidités sur son seul cycle d'exploitation (à l'exclusion notamment des revenus de placements financiers par exemple). C'est donc un agrégat très important qui peut être assimilé à un indicateur de résultat et être utilisé dans des analyses de performance. Dans le cas du secteur informel, faute de documentation comptable précise et par convention on assimile cet excédent brut d'exploitation à la rémunération du capital donc à la rémunération du patron de l'entreprise, de l'exploitant. Avec ce revenu l'entrepreneur assure la trésorerie de son affaire, fait vivre sa famille, finance d'éventuels mais modestes investissements pour accroître la taille de son activité ou pour se diversifier dans d'autres micro-activités. Le haut niveau du rapport entre cet excédent financier et la valeur ajoutée (88%) montre bien la faiblesse des revenus (salaires, impôts) autres que ceux de l'entrepreneurs versés par l'informel et la place centrale de la personne même de l'opérateur économique dans le système productif en question.

Des performances contrastées selon les secteurs d'activité

On s'en tiendra, ici, à une approche grossière basée sur la distinction en trois principaux secteurs d'activité qui recouvrent et permettent de classer l'ensemble des métiers identifiés et recensés et quelle que soit leur forme d'exercice (activités fixes hors les marchés ou dans les marchés). On fera en outre des activités ambulantes un quatrième secteur car elles ont ici été traitées indépendamment du secteur d'appartenance – elles relèvent en effet aussi bien du commerce que des services (par ex. les coiffeurs). Examinons tout d'abord le poids de chacun de ces quatre secteurs dans les principaux agrégats examinés précédemment.

En terme de chiffre d'affaires – c'est-à-dire de valeur marchande de la production annuelle – le commerce constitue 83% de l'agrégat contre seulement 12% pour les services, 3% pour les ambulants et 2% pour la production/transformation. Ceci ne fait que confirmer le poids des établissements marchands dans l'économie de la ville déjà noté dans les résultats démographiques du recensement des activités. Cependant, passant de la notion de chiffre d'affaires à celle de valeur de la production, la part du commerce s'abaisse à 42%, celle des services se rehausse à 39%, celle des ambulants s'élève à 11% et celle de la production artisanale à 8% .

6.2. Les résultats économiques globaux du secteur informel bobolais

Compte simplifié du secteur informel de Bobo, 1997
(en millions FCFA)

	Production	Commerce	Services	Total
Valeur de la production	6 418	32 876	31 163	79 039
Consommations intermédiaires	3 287	3 825	19 985	34 929
Valeur ajoutée	3 130	29 050	11 178	44 109
Impôts et taxes	78	854	337	1 275
Masse salariale	337	2 358	1 415	4 111
Excédent brut d'exploitation	2 714	25 838	9 424	38 723

Source : enquête Ecoloc-Bobo

La hiérarchie s'inverse en matière de consommations intermédiaires – dont les retombées pour l'économie locale sont importantes – où l'on retiendra que le premier rang est occupé par les services (57%), loin devant les autres secteurs.

La structure de la valeur ajoutée informelle fait apparaître de nouveau le rôle du commerce (66% de l'ensemble), devant les services (25%), la production artisanale (7%) et les ambulants (2%). Ainsi, lorsqu'on passe de la mesure du volume des affaires à la mesure de la richesse réellement générée par les unités informelles on peut donc aisément voir que si le commerce présente, en termes relatifs, des performances moindres, il continue à assurer les deux tiers de la valeur générée dans la ville par les exploitations informelles. Disons ici de nouveau que ce qui participe au produit local brut, ce n'est pas tant le chiffre d'affaires mais bel et bien la valeur ajoutée. C'est elle qui doit focaliser les attentions par sa contribution à la

dynamique économique locale mais aussi parce qu'elle assure ensuite un certain nombre de revenus : d'abord des salariés - et donc à ce titre elle favorise l'emploi – ensuite des entrepreneurs qui se voient rétribués dans leurs efforts et leur prise de risque mais aussi les collectivités publiques et en premier lieu les pouvoirs publics locaux qui ont à financer les équipements collectifs.

Si la valeur ajoutée globale de l'informel provient à 66% des activités de commerce, il faut rapprocher ce résultat de celui du recensement : comme ces activités représentent au bas mot les ¼ des petites exploitations de la ville il faut bien convenir de la baisse de performance du commerce. En revanche les activités de service dont on a vu qu'elles constituent à peine 16% du nombre total des petites et micro-exploitations informelles, apportent plus du quart de la valeur ajoutée d'ensemble. En rapide conclusion sur ce point on pourrait donc avancer, prudemment, que ce

qui paraît faire la force démographique de l'économie bobolaise et participe de l'identité historique de la cité – le poids de son commerce et de ses commerçants – en constitue dans le même temps une petite faiblesse du point de vue de la dynamique économique locale.

La tendance est à peu près la même en matière de salaires distribués : on observe un résultat proportionnellement plus faible du commerce – qui contribue pour 57,5% à la formation de cet agrégat – par rapport aux services (34,5%), l'artisanat demeurant stable (8%). Par ailleurs le calcul du rapport des salaires à la valeur ajoutée montre que ce ratio est de 13% dans les services, 11% dans la production artisanale et seulement de 8% dans le commerce.

Ces dernières données ne sont pas insignifiantes sur le plan de l'action publique et économique. Elles peuvent suggérer par exemple aux autorités concernées et aux différents acteurs et responsables de faire en sorte que se densifie dans cette ville le tissu des activités de production et de service qui contribuent, en structure, à la richesse locale, produisent des revenus et génèrent de l'emploi plus nettement que le secteur strictement commercial.

Les deux derniers agrégats – impôts et taxes d'une part, excédent brut d'exploitation d'autre part sont quasiment conformes à la structure de

la valeur ajoutée et autorisent donc les mêmes enseignements.

La géographie des échanges de l'informel

On peut livrer ci-dessous quelques très rapides indications de « géographie économique » des activités informelles exercées à Bobo. Pour cela il a été procédé, au cours des enquêtes auprès des petits et micro-entrepreneurs, à l'identification de la localisation ou de l'origine de trois types de produits et services acquis au cours de leurs opérations : de leurs achats relevant des consommations intermédiaires, de leurs ventes, enfin de leurs investissements.

Cette localisation ou ces origines ont été déterminés selon quatre niveaux spatiaux pour les besoins de l'étude d'ensemble Ecoloc-Bobo et de la construction de la matrice de comptabilité sociale : la ville de Bobo ; la province du Houët, le reste du Burkina Faso, enfin le reste du monde (pour l'informel il s'agit souvent des pays limitrophes, voire du Nigeria).

Dans le domaine des consommations intermédiaires les opérateurs de l'informel se fournissent :

- à 83% de la valeur de leurs achats dans la ville même de Bobo
- à 7% de la valeur de leurs achats dans la province du Houët

- à 4% de la valeur de leurs achats dans le reste du pays (essentiellement sur Ouagadougou)
- à 6% de la valeur de leurs achats dans le reste du monde (essentiellement Mali, Côte-d'Ivoire)

Les biens et services vendus par les opérateurs de l'informel bobolais sont destinés :

- à 92% de la valeur des ventes à un écoulement sur le marché de Bobo
- à 4% de la valeur des ventes à un écoulement dans le Houët
- à 3% de la valeur des ventes à un écoulement dans le reste du pays (la capitale)
- à 1% de la valeur des ventes à un écoulement hors du pays

L'ensemble de ces chiffres confirment donc le caractère très localisé, voire « autarcique » des activités informelles dont les flux sont très fortement délimités dans le périmètre de l'espace urbain, en l'occurrence de l'agglomération bobolaise.

6.3. Les acteurs et les établissements de l'économie populaire

A partir de la population mère dénombrée par le recensement, il a été tiré un échantillon de 408 unités, constituant la base de données pour une connaissance plus fine du complexe de l'économie populaire, selon la nature de sa structure productive – l'établissement – selon les caractéristiques socio-économiques de l'entrepreneur patron, selon l'environnement et l'évolution des affaires, selon les résultats économiques. On a dit plus haut que la construction de l'échantillon a naturellement répondu à un souci de représentativité. Cette « enquête 408 » a été une base d'informations riches pour la connaissance micro-économique des unités de l'économie populaire bobolaise.

La diversité et l'étendue des activités : les activités ont été regroupées en 3 branches (production-fabrication, commerce et services), 29 sous-branches et 177 corps de métier de sorte que ce qui distingue l'économie populaire de l'économie moderne, ce n'est sans doute pas la nature de l'activité mais bien plus la taille de l'activité et ses modalités de mise en œuvre. Les données du recensement, rappelons-le, ont montré la très forte spécialisation de l'économie populaire bobolaise dans les activités de commerce, et, dans une bien moindre mesure, les services.

Les ressources humaines

L'analyse des acteurs, notamment de la catégorie des exploitants, montre qu'on rencontre dans des proportions statistiquement significatives et indistinctement, des hommes des femmes, des vieux, des jeunes, des célibataires, des mariés, des divorcés des veufs(ves), des natifs de Bobo-Dioulasso ou d'autres localités du Burkina Faso, des originaires de pays voisins etc. Cette mosaïque confirme le caractère composite de la ville de Bobo-Dioulasso et le caractère véritablement populaire de cette économie qui n'est le monopole d'aucune catégorie sociale et reste ouverte à tous les acteurs, chacun cherchant et y trouvant sa place en fonction toutefois de ses moyens de départ, de son statut socio-économique – et de ses contraintes.

Le caractère populaire est renforcé par le fait que, comme le montre l'examen approfondi des résultats de l'enquête, les performances et le succès ne dépendent ni des secteurs géographiques, ni de l'ancienneté d'installation, et, avec quelques nuances, ni du niveau d'éducation et de formation. L'analyse de la performance des unités par le niveau de valeur ajoutée croisé avec l'ancienneté d'installation montre que 59,6% des unités installées atteignent les niveaux élevés de valeur ajoutée dès l'année 0, contre 56,3% trois ans après et 51,7% six ans après. Dans les unités qui se rangent dans les niveaux de valeur ajoutée faible, on retrouve 63,2% des effectifs ayant 5 ans d'ancienneté contre 56,1% ayant une année

d'ancienneté et 54,9% ayant 10 ans d'ancienneté, etc.

En ce qui concerne les agents directement impliqués dans la mise en œuvre d'une activité de l'économie populaire, on distingue 4 catégories d'acteurs individuels : l'entrepreneur patron, l'employé permanent, l'employé occasionnel, l'apprenti et l'aide familial. L'entrepreneur patron et sa trajectoire : il est en général de nationalité burkinabè (97%), né au Burkina Faso dans 91% des cas – dont 37,7% des cas à Bobo-Dioulasso, 13% dans le Yatenga et 12,7% dans les zones de l'Ouest et du Sud-Ouest. Il est de religion : musulmane (79%), catholique (14%) ou protestante (2%). Il est marié, chef de famille d'une unité de 5 à 6 membres en moyenne. Il n'a reçu aucune scolarité dans 31,1% des cas ou a fréquenté l'école coranique (22,1%). Le mode d'acquisition du savoir-faire du métier est la voie de l'apprentissage traditionnel (44,1%) contre 41,4% par la voie de la formation sur le tas. L'accès par le canal d'une formation scolaire ou professionnelle est relativement faible, respectivement 2,7% par une formation technique et 2,9% après un stage.

Sur le plan juridique, on relève deux caractères qui même s'ils ne sont pas exclusifs du secteur de l'économie populaire, prennent davantage de sens du fait de leurs conséquences économiques dans un secteur dominé par son caractère informel : c'est la forme individuelle des

entreprises d'une part et d'autre part, la quasi-absence de barrières à l'entrée. L'entreprise individuelle personnelle est de fait la forme juridique dominante, représentant 88% de l'ensemble des entreprises, le reste, soit seulement 12% regroupent les autres formes (entreprises en gérance : 7,6% ; entreprises en association : 3,4% ; entreprises de forme sociétaire 0,2% et autres formes 0,5%). On notera tout particulièrement la quasi-inexistence de formes coopératives. Quant à l'absence de barrières réglementaires à l'entrée, elle est effective et la diversité des modes d'accès et des acteurs en est une manifestation évidente. L'analyse révèle que les activités productives sont ouvertes sans formation scolaire, avec formation coranique, avec bagage primaire, secondaire, supérieur, etc., apprentissage ou non. Les agents des différents systèmes d'éducation formelle ou non se côtoient et ce caractère populaire est également renforcé par le fait que le niveau d'éducation et de formation ne semblent pas être un facteur décisif explicatif des performances.

Les caractéristiques des établissements

Les micro-entreprises du secteur de l'économie populaire peuvent être analysées d'un point de vue des données de structure (ancienneté, nombre d'activités, nature du local et type de local) et d'un point de vue de la dynamique du comportement du micro-opérateur (enregistrement, conditions de gestion, etc.).

Du point de vue de l'ancienneté, les établissements de l'économie populaire bobolaise frappent par leur relative jeunesse : l'analyse sur échantillon (408) révèle que l'âge médian des exploitations se situe entre 3 et 4 ans, autrement dit, 50% ont au plus 4 années d'ancienneté révolue.

Ancienneté des établissements

Installé dans l'année	11,5%
Installé depuis 1 à 5 ans	55,9%
Installé depuis 6 à 10 ans	22,8%
Installé depuis plus de 10 ans	9,8%
Total	100%

Source : enquête Ecoloc-Bobo

L'existence d'une activité secondaire ne semble pas être un caractère distinctif des établissements : 84% n'en ont pas. Parmi les 16% d'exploitations ayant une activité secondaire, 61% exercent cette activité de complément dans le commerce, 30,7% dans les services et le restant dans les activités de production et dans l'agriculture. Le choix des activités secondaires reproduit la hiérarchie du choix de l'activité de principale à savoir dans l'ordre le commerce, les services et les autres activités.

La forme dominante d'occupation du lieu d'exercice de l'activité est la location, en ce qui concerne évidemment les établissements disposant de locaux professionnels. Les patrons locataires des lieux représentent 46,1% des

effectifs des patrons contre respectivement 21,3 et 27,5% qui occupent les lieux respectivement comme propriétaire et à titre gratuit.

Au point de vue du comportement de gestion, la caractéristique principale est l'absence d'enregistrement ni à la Chambre de commerce ou des métiers, ni au Registre de commerce ni à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Cette catégorie « discrète » représente les trois quarts de l'effectif des entreprises du secteur. Elles sont également caractérisées par l'absence de compte bancaire (65,2%). L'examen des pratiques de gestion révèle que 40,9% ne tiennent aucune comptabilité, contre 49,5% chez qui on note l'existence d'une comptabilité sommaire, et seulement 7,4% et 2,2% qui tiennent respectivement une comptabilité simplifiée et une comptabilité assez complète.

Les performances micro-économiques et leurs déterminants

Le chiffre d'affaires par unité est relativement faible de même que la valeur ajoutée. Environ 20% des unités réalisent un chiffre d'affaires journalier de moins de 1.500 FCFA (1385) et environ 60% un chiffre inférieur à 9.000 FCFA. Etant donné le taux assez élevé de consommations intermédiaires, il ne faut pas s'étonner des niveaux relativement faibles de valeur ajoutée et de productivité.

L'analyse par branche a montré que les plus importantes en volume d'activité (soit ici le

6.3. Les acteurs et les établissements de l'économie populaire

chiffre d'affaires) relèvent du commerce et des services : incontestablement, l'ampleur du chiffre réalisé dépend de la branche ou sous-branche. Pour la clarté de l'analyse du chiffre d'affaires, par sous-branches, isolons celles dont l'effectif est significatif (au moins 15 unités) et dont au moins 40% des effectifs se situent dans les classes supérieures (3 et 4) de chiffre d'affaires (plus de 5 millions). Ce chiffre est sensiblement égal à la moyenne pour l'ensemble des sous-branches qui est de 41,4%. On retrouve alors les sous branches suivantes par ordre d'importance :

- commerce des engins mécaniques pour 66,7% (avec 46,7% des effectifs dans la classe 3 du chiffre d'affaires)
- services de restauration pour 62,5% dont 45,8% des effectifs dans la classe 3 du chiffre d'affaires)
- commerce de textile, cuir et habillement pour 58,8 % des effectifs
- commerce de quincailleries et produits ménagers pour 53,9%
- commerce général pour 53,6% des effectifs
- services de santé et soins du corps pour 43,8%
- services de transport pour 42,1 %
- production textile, cuir, confection habillement pour 40,9% des effectifs
- commerce de produits alimentaires et assimilés pour 40,2%

Soit au total, 5 sous-branches relevant du commerce, 3 sous-branches relevant des services et une seule sous-branche relevant de la production-transformation artisanale.

Chiffre d'affaires annuels des établissements informels

	Pourcentage	Pourcentage cumulé	Moyenne en FCFA
moins de 1 million	19,6	19,6	498.600
1 à 4.9 millions	39,0	58,6	3.112.70
5 à 14,9 millions	22,8	81,4	8.179.500
15 millions et plus	18,6	100	52.345.000
Ensemble	100	100	12.912.800

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Une autre lecture de ces données, en classant les sous branches selon l'effectif de la classe 4 du chiffre d'affaires donne les résultats suivants : le commerce général pour 39,3% dans la classe 4, les ventes de textiles, cuir, d'habillement pour 35,3%, les transports pour 31,6%, les quincailleries et commerces de produits ménagers pour 23,1%, les ventes d'engins mécaniques et de locomotion pour 20%, les ventes de produits alimentaires et assimilés pour 18,4%, les services de restauration pour 16,7%, les commerces de bois et autres combustibles pour 15,4%, les services de santé et soins du corps pour 6,3%, la production textile et d'habits pour 0%.

Grâce à son caractère synthétique, la valeur ajoutée mesure mieux que tout autre indicateur l'efficacité de la combinaison des facteurs de production qui sont mis en œuvre dans l'entreprise : le capital et le travail. L'économie populaire se caractérise par la faiblesse de la valeur ajoutée par travailleur, par la faiblesse du taux de valeur ajoutée (rapport entre valeur

ajoutée et production). Comme le révèlent les résultats de l'enquête sur échantillon, en effet, environ 50% des unités réalisent une valeur ajoutée annuelle de moins de 550.000 FCFA (1.530 FCFA par jour) et 80% une valeur ajoutée de moins de 2.400.000 FCFA (6.600 FCFA par jour). Sous cette hypothèse, la valeur ajoutée moyenne annuelle dégagée par 80% des unités est de l'ordre de 1.100.000 francs CFA.

Appréhendée toutefois sous un angle extensif, la valeur ajoutée du secteur populaire à l'économie locale est importante. La valeur ajoutée produite

Valeurs ajoutées des établissements informels

	Pourcentage	Moyenne en FCFA
moins de 250.000 FCFA	21%	132.000
250.000 à moins d'un million	28,2%	547.400
1 à 5 millions	33,6%	2.346.000
Plus de 5 millions	17,2%	30.774.000

Source : enquête Ecoloc-Bobo

6.3. Les acteurs et les établissements de l'économie populaire

par l'échantillon enquêté de 408 unités informelles est d'environ 1,3 milliard pour l'année 1997. Et avec les pondérations nécessaires introduites dans les opérations d'extrapolation, on a vu, dans la présentation des résultats globaux, que cette valeur ajoutée produite par les petits établissements de l'économie populaire dépasse au total les 44 milliards.

Les consommations intermédiaires mettent en évidence une autre fonction doublement vitale de l'économie populaire urbaine, permettant le positionnement de celle-ci, comme débouché essentiel pour les unités productives modernes situées en amont et d'autre part comme producteurs et fournisseurs de biens et services essentiels pour la consommation des ménages urbains. Le volume des consommations intermédiaires permet de rendre compte de la densité des flux d'échange entre le secteur de l'économie populaire et les activités d'import-export, de vente d'équipements de transport, les industries de l'agro-alimentaire et les brasseries, etc. Les unités qui font moins de 5 millions de chiffre d'affaires et de consommations intermédiaires représentent respectivement 58,6% et 72,5% des effectifs totaux des unités. Comparativement à leur chiffre d'affaires les unités plus petites utilisent davantage de consommations intermédiaires. La forte concentration des activités dans les niveaux de chiffre d'affaires, de consommations intermédiaires et de valeur ajoutée faibles, de même que la forte corrélation positive entre le

chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires d'une part, entre les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée d'autre part, confirment le rôle que joue le secteur de l'économie populaire bobolaise, comme débouché essentiel pour les autres unités plus grandes et mieux formalisées, une sorte d'intermédiaire entre les unités modernes et les ménages.

L'analyse sur la base du recensement et de l'enquête sur échantillon montre le rôle prépondérant du secteur de l'économie populaire bobolaise dans l'offre d'emploi urbain. L'analyse sur échantillon a permis de repérer et de quantifier (par extrapolation) les différentes catégories d'emploi : emploi permanent, emploi occasionnel, emploi au titre d'apprenti et emploi au titre d'aide familial. La catégorie d'emploi la plus courante, non pas en effectifs de personnels concernés mais en nombre d'établissements qui y a recours, est celle de l'aide familiale à laquelle 36,5% des établissements font appel à raison de 2,15 aides familiaux par unité, suivie de la catégorie des salariés permanents auxquels font appel 20% des établissements (à raison de 2,29 emplois par établissement), puis les emplois occasionnels pour 13,5% des établissements à raison de 2,12 emplois par unité et enfin les apprentis pour 12% des établissements et à raison de 2,75 apprentis par établissement. On aperçoit le phénomène d'inversion entre les catégories de postes les plus fréquentes dans les exploitations et les effectifs d'agents que ces catégories recouvrent qui s'explique

probablement par la stratification des établissements du point de vue de leur prospérité et par les différentiels de rémunération de ces divers postes de travail. En extrapolant ces résultats au niveau de l'ensemble des activités et en y apportant les corrections et redressements nécessaires, on peut estimer que l'emploi urbain offert par le secteur de l'économie populaire avoisine les 40.000 postes.

Il n'est pas nécessaire de développer une réflexion approfondie sur les facteurs explicatifs de la performance dans ce secteur de la petite activité urbaine. L'analyse peut ne pas procéder à une mise en évidence stricte des relations de causalité mais à un examen des associations et des corrélations de variables, méthode largement suffisante pour apporter des éclairages et des enseignements pouvant à leur tour être le fondement d'une politique de développement local. Les variables de performance sont le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, les effectifs employés, la masse salariale, les impôts et taxes, l'excédent brut d'exploitation et les investissements. Les variables corrélées sont entre autres : le secteur géographique, la forme d'activité, la formation, le niveau scolaire, l'ancienneté d'installation, la nature du local, le type d'occupation du local, la branche et la sous-branche d'activité, le sexe. Les questions intéressantes sont celles de savoir par exemple s'il existe une relation entre le secteur géographique et le niveau de chiffre d'affaires ou de valeur ajoutée, une relation entre le niveau de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée et le type

6.3. Les acteurs et les établissements de l'économie populaire

d'activité, le niveau scolaire, le genre, la forme d'activité, la nature du local, le type de local etc.

Les opératrices de l'informel : nombreuses mais modestes

Dans l'ensemble de l'inventaire des points d'activité du secteur informel, les femmes représentent 46% des petits exploitants de la ville, les hommes 54%. On se doit donc de souligner l'importance du sexe féminin dans l'activité économique de la cité. Avec d'autant plus de vigueur que les recensements démographiques réalisés au Burkina Faso, lorsqu'ils abordent les formes d'occupation des citadins, tendent à sous-estimer nettement les activités indépendantes des femmes dans la mesure où les nomenclatures d'activités utilisées comprennent de nombreux corps de métiers artisanaux, pourtant si peu présents dans les cités, et négligent symétriquement le petit commerce urbain très souvent pratiqué par les femmes.

Globalement pris, on peut dire que les deux sexes concernés s'adonnent très majoritairement à des activités fixes hors marchés : à hauteur de 80% chez les opérateurs économiques et de 70% chez les opératrices. Une approche basée sur les formes d'exploitation fait apparaître une symétrie : quand les hommes occupent à 57% les places fixes hors marchés contre 43% chez les femmes, les places de marché sont dévolues à 56% aux femmes contre 44% aux hommes. Il

s'ensuit que le marché, comme espace économique, est un lieu assez nettement féminisé.

Distribution par sexe d'un certain nombre de caractéristiques des exploitations de l'informel

	Femmes	Hommes
Secteurs d'activité		
production artisanale	1,4%	17,8%
commerce	89,3%	61,1%
services	9,3%	21,1%
Total	100%	100%
Formes d'activité		
fixes hors les marchés	70%	80,2%
dans les marchés	30%	19,8%
Total	100%	100%
Types d'exploitation		
local en dur	6,4%	33,2%
abris précaire	10,1%	34,7%
table	32,4%	11,5%
à l'air libre	51,1%	20,6%
Total	100%	100%
Effectifs employés		
exploitants seuls	85,2%	51,7%
2 à 5 actifs	13,9%	45,1%
6 à 10 actifs	0,8%	2,6%
plus de 10 actifs	0,1%	0,6%
Total	100%	100%
Classes de chiffres d'affaires		
moins de 1 million	36,2%	15,4%
de 1 à 4,9 millions	44,9%	37,1%
de 5 à 14,9 millions	11,9%	26,3%
plus de 15 millions	7,0%	21,2%
Total	100%	100%

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Mais cette première et grossière approche démographique, qui met en évidence l'égalité participation apparente des deux sexes à l'économie populaire locale, ne doit pas masquer les données complémentaires qui attestent l'existence d'une convergence des activités féminines vers des formes et des résultats d'exploitation modestes. Les calculs permettent d'estimer la contribution des femmes à la valeur ajoutée agrégée du secteur informel bobolais à seulement 16% quand elles sont, rappelons-le, 46% de l'ensemble des petits exploitants urbains, soit une chute considérable de deux tiers par rapport à leur poids numérique en termes de points d'activité. La distribution des caractéristiques observées lors du recensement montre que les formes de l'économie populaire urbaine varient selon le sexe des opérateurs : une extrême spécialisation, 90% des exploitantes pratiquant des activités de commerce, et pour 60% d'entre elles, dans les produits alimentaires traditionnels, ainsi qu'une apparente modestie des activités féminines contrastent avec la plus grande diversité des activités masculines.

L'exploitation des données de l'enquête approfondie menée auprès de 408 opérateurs montre que les entreprises féminines, accusant fortement les caractéristiques de l'informalité (faiblesse de l'emploi, invisibilité institutionnelle, absence de comptabilité) sont confinées dans le bas de l'échelle des performances économiques de la population enquêtée, et permet d'esquisser les mécanismes

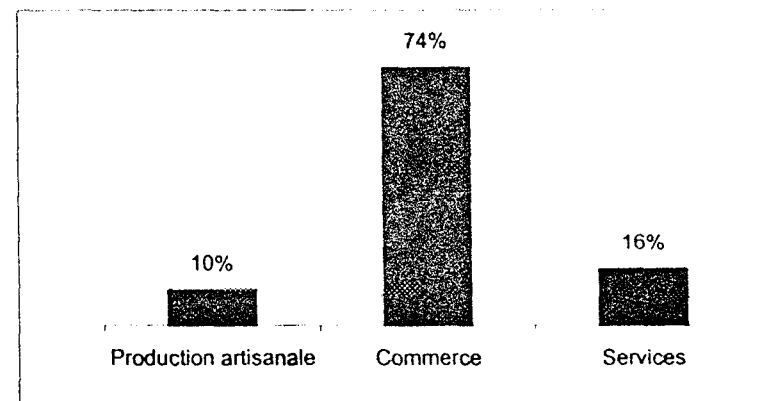
de cette marginalité. Plus âgées en moyenne que les entrepreneurs, les exploitantes sont plus spécialisées dans l'informel, et la spécialisation sexuelle des branches peut être invoquée pour expliquer partiellement l'inégale répartition des profits entre les sexes.

Les activités du secteur informel.

Le recensement des points d'activité dans la ville

Sur un total de 25.457 points d'activité inventoriés dans la ville, le commerce représente 74% des installations. C'est de très loin le secteur dominant le tissu de l'économie populaire non agricole bobolaise.

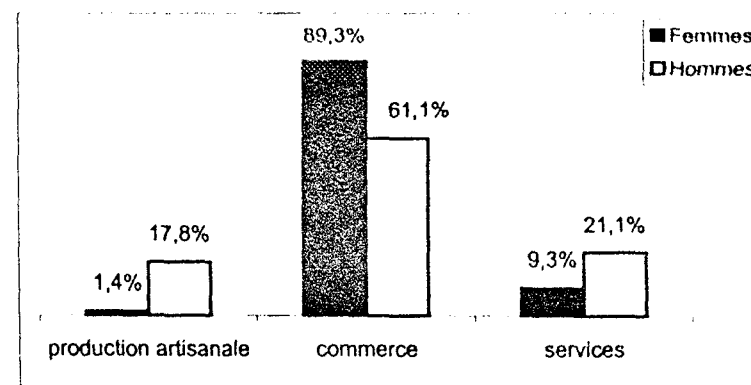
Les activités informelles de service ne représentent que 16% des installations et la production/transformation artisanale n'occupe que moins de 10% des points d'activité.



Les opératrices de l'informel

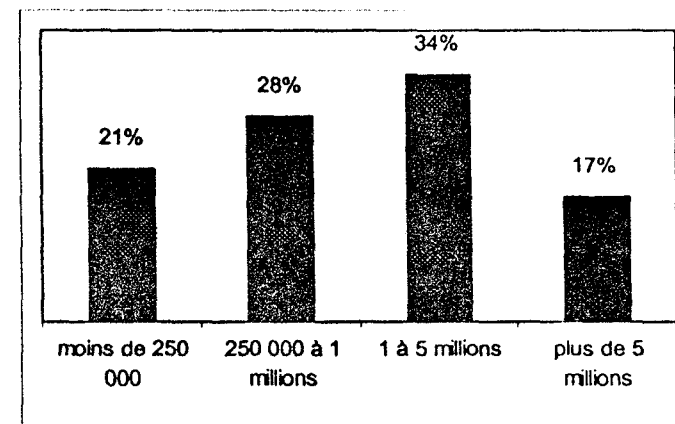
L'économie informelle bobolaise est activée par presque autant de femmes que d'hommes (47% contre 53%). Leur part dans la création de la valeur ajoutée informelle (16%) est cependant très inférieure à leur importance numérique, preuve de la modestie de leurs installations et des difficultés qu'elles rencontrent.

Les femmes actrices de l'informel sont pour la plupart des commerçantes. Elles sont très peu présentes dans les activités de production et de fabrication – mis à part la transformation agro-alimentaire – qui demandent un minimum d'investissement et souvent un apprentissage préalable.



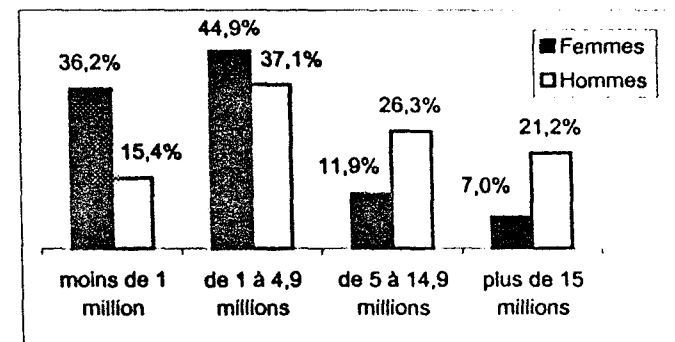
Répartition des activités informelles selon le chiffre d'affaires

Environ la moitié (49%) des acteurs du secteur informel exercent des activités de très modeste dimension – chiffre d'affaire annuel inférieur à 1 million – et parmi ces derniers, plus du tiers concerne des micro-activités (chiffre d'affaires annuel inférieur à 250 000 FCFA).



Répartition des activités informelles selon le chiffre d'affaires et le sexe

Les opérateurs masculins de l'informels se répartissent sur l'ensemble des classes de chiffre d'affaires. Les opératrices se concentrent nettement dans les deux plus modestes classes.

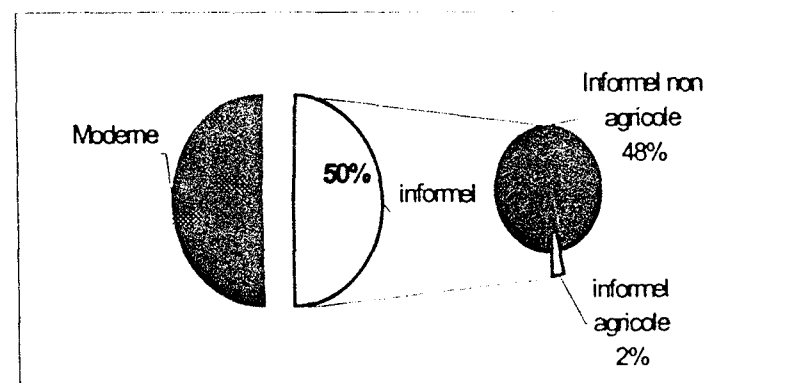


La valeur ajoutée de l'économie populaire

Une contribution significative à la richesse économique de la ville

Le secteur informel (y compris les loyers imputés) a contribué à hauteur de 50% la formation de la richesse de la ville de Bobo en 1997 : l'économie populaire non agricole de la ville a créé 48% de cette richesse et l'agriculture a créé 2%.

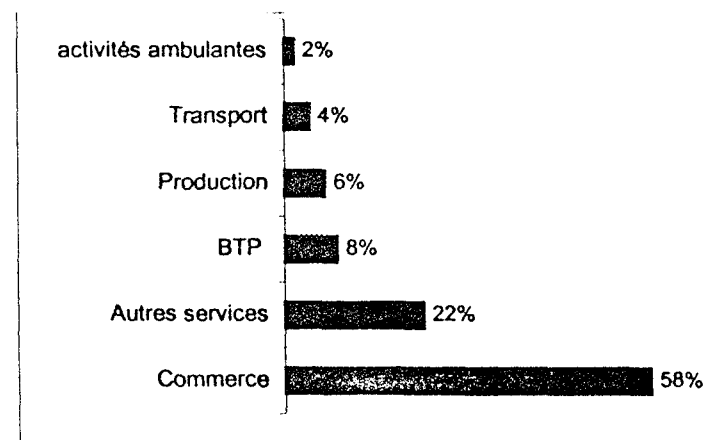
Les activités informelles seules représentent 42% de la valeur ajoutée bobolaise en 1997.



Le commerce assure la plus grande part de la valeur créée dans l'informel

La valeur ajoutée du commerce représente environ 60% de la valeur ajoutée de l'informel. Cette part du commerce serait encore plus élevée si l'on isolait les loyers imputés qui sont comptés ici dans les services. Bien que dominant le secteur, le commerce obtient un résultat moindre que son importance numérique (74% des points d'activité).

Avec les loyers imputés, la valeur ajoutée des services représente 22% de la valeur ajoutée de l'informel. Le BTP informel n'a créé que 8% de cette valeur ajoutée, les activités de production et de transformation ont créé 6%, le transport 4% et les activités ambulantes 2%.



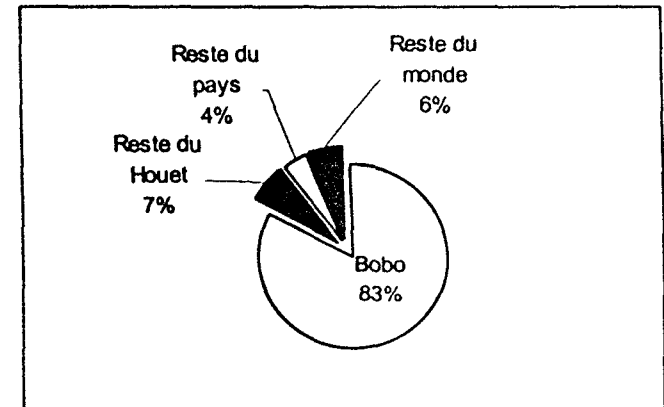
La géographie des échanges du secteur informel

Localisation des échanges de l'informel

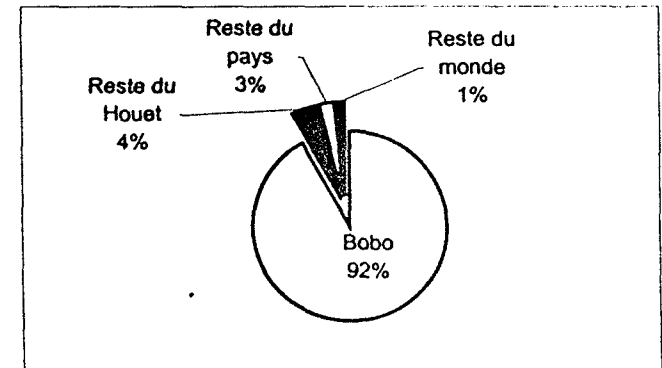
L'essentiel des consommations intermédiaires est acheté dans la ville. L'écoulement des biens et services des petites exploitations se réalise également auprès des ménages de la commune.

L'ensemble de ces chiffres confirment donc le caractère très localisé, voire « autarcique » des activités informelles dont les flux sont très fortement délimités dans le périmètre de l'espace urbain, en l'occurrence de l'agglomération bobolaise.

Origines des consommations intermédiaires



Destinations de la production



6.4. Les petites et moyennes entreprises (PME)

6.4. Les petites et moyennes entreprises (PME)

Les petites et moyennes entreprises (PME) formelles, qui sont une des composantes du secteur moderne de l'économie bobolaise, ont été identifiées en premier lieu sur la base des résultats de l'inventaire exhaustif des points d'activités économiques effectué dans la ville, ensuite par exploitation des données disponibles du Recensement industriel et commercial (RIC V) opéré en 1996 par l'INSD, enfin par traitement de divers fichiers administratifs et professionnels.

Au total la ville de Bobo-Dioulasso compte 165 entreprises moyennes (PME) définies ici comme des unités de production, de commerce ou de service ayant réalisé un chiffre d'affaires compris entre 10 millions et 99 millions FCFA en 1997 et dûment enregistrées auprès de divers services officiels (sécurité sociale, fisc, registre du commerce, ministères de tutelle technique, etc.). Au-delà de ce montant de chiffre d'affaires, les unités sont classées dans cette étude dans la strate des grandes entreprises dès lors qu'elles sont enregistrées ; on rappelle ici qu'à défaut d'enregistrement, et quel que soit le chiffre d'affaires, les exploitations ont été incorporées dans l'effectif du secteur informel. Précisons enfin qu'une entreprise à participation publique, en cessation d'activité, ne figure pas dans cet effectif de PME.

Les principales grandeurs économiques et comptables qui concernent ces PME sont tirées de l'exploitation de la documentation disponible mais aussi, surtout, d'une enquête de terrain spécifique réalisée dans le cadre de la présente étude sur 84 PME dûment représentatives de l'effectif réel (taux de sondage : 51%) et visant à compléter l'information par une meilleure connaissance des conditions de création et de gestion des entreprises.

Une très faible participation à la création de la richesse locale

La répartition des 165 entreprises moyennes par secteur d'activité s'établit ainsi : 17 dans le production industrielle ou artisanale, 51 dans le commerce et 97 dans les services. La prépondérance commerciale observée dans les activités informelles n'est donc plus du tout vérifiée ici, les unités concernées que représentant plus que 31% de l'effectif des PME. L'exploitation de détail est donc la forme hégémonique d'exercice de l'activité marchande. En revanche la position nettement dominante est reprise ici par les services qui constituent 59% de l'effectif des PME alors qu'ils ne représentent que 16% de l'informel. Enfin avec 10% des effectifs des moyennes entreprises, les exploitations de fabrication et de transformation confirment la faiblesse de ce secteur déjà signalée dans les micro-activités.

Pour un chiffre d'affaires de 5,4 milliards FCFA, la valeur de la production des PME de Bobo est un peu inférieure à 4 milliards. La valeur ajoutée atteint 1,6 milliard. Ces principales données et les autres agrégats livrés dans le tableau autorisent une double perspective si l'on veut bien les exploiter comme autant d'indicateurs de mesure. On peut tout d'abord les rapporter au nombre des PME concernées pour avoir les ordres de grandeurs par unité d'exploitation. Ainsi le chiffre d'affaires moyen est-il de 33 millions, la valeur ajoutée dégagée par entreprise de 9,9 millions et l'excédent brut de 3,8 millions. On reviendra sur cette façon d'approcher les résultats, qui permettent d'utiles comparaisons, à la fin de cette note lorsqu'il s'agira de tirer les leçons de la réalité observée. On se contentera, pour l'heure, d'appréhender les données produites globalement, par rapport à l'ensemble de l'économie bobolaise.

Le montant de la valeur ajoutée générée par les PME (1,6 milliard) doit être situé par rapport au produit local brut de la ville. Il apparaît alors que ces entreprises moyennes modernes ne contribuent qu'à 1,5% du PLB bobolais au coût des facteurs et à 1,3% de ce même PLB au prix du marché. On conviendra donc que ce résultat – qui n'est pas totalement atypique dans les économies urbaines ouest-africaines mais qui marque une faiblesse locale en ce domaine – signale une participation d'ensemble beaucoup trop modeste des PME à l'économie de Bobo-Dioulasso. On devra

Compte simplifié des PME bobolaises en 1997
(en millions FCFA)

	Production	Commerce	Services	Total
Chiffre d'affaires	968	1 522	2 925	5 415
Valeur de la production	968	348	2 597	3 913
Consommations intermédiaires	759	118	1 393	2 270
Valeur ajoutée	209	230	1 204	1 643
Impôts et taxes	8	25	95	128
Masse salariale	136	44	708	888
Excédent brut d'exploitation	64	161	399	624

Source : enquête Ecoloc-Bobo

revenir sur ce point qui constitue un élément de fragilité pour l'agglomération et son activité productive.

Cet effacement doit cependant être pondéré par l'importance relative des consommations intermédiaires dont les besoins sont partiellement couverts par l'offre locale, dynamisant ainsi le tissu économique urbain. On relèvera également l'importance, sinon en valeur du moins en structure, de la masse salariale qui absorbe 54% de la valeur ajoutée, participant ainsi aux revenus des ménages bobolais. Précisons enfin que les impôts et taxes relevés dans ce tableau sont exclusivement des droits indirects et ne comprennent pas, en outre, la TVA et les droits de douane.

Des performances très inégales entre catégories d'entreprises

Le secteur de la production/transformation, constitué de 17 firmes, par son niveau relativement élevé de consommations intermédiaires, participe assez bien au circuit économique local. Générant environ 13% de la valeur ajoutée de l'ensemble des PME pour 10% des effectifs, il peut être considéré comme réalisant un bon résultat. Près de la moitié des entreprises de ce secteur productif se classent dans la transformation agro-alimentaire (8 sur 17) et assurent 50% de la valeur ajoutée.

Sur les 51 entreprises de commerce, les exploitations de commerce général, avec 13 unités, le commerce de produits ménagers et agricoles, avec 9 unités, et les commerces alimentaires et ceux de l'habillement, avec 6 unités respectivement, constituent l'essentiel (les 2/3 exactement) de ce secteur. Sa

performance économique, et sa contribution à la formation du produit local brut, sont bien moindres que celles du secteur de la production : ses 51 unités réalisent une valeur ajoutée à peine supérieure (+ 20 millions) et, représentant 31% des firmes moyennes, elles ne participent qu'à hauteur de 14% à la création des richesses des PME locales.

C'est le secteur des services qui réalise une performance économique digne de retenir l'attention puisque, constituant 59% de l'ensemble des PME, il apporte 73% de la valeur ajoutée de ces firmes moyennes bobolaises. Deux tiers de ces entreprises de services œuvrent dans la restauration alimentaire (24 sur 97), dans le domaine éducatif (20) et dans les métiers du bâtiment (17). On note en outre quelques entreprises de transport, des unités proposant des services aux autres entreprises (9 respectivement).

En termes de distribution des revenus salariaux, qui intéresse directement les ménages bobolais, on doit noter l'importance du secteur de la production qui affecte 65% de sa valeur ajoutée à la rémunération de la main d'œuvre contre 59% dans les services et seulement 19% dans le secteur du commerce.

Caractéristiques rapides des opérateurs et des conditions d'exploitation

L'enquête approfondie de terrain consacrée aux PME bobolaise a permis de préciser

6.4. Les petites et moyennes entreprises (PME)

certaines données démographiques, sociales et économiques qui éclairent sur plusieurs particularités de cette strate d'entreprises et de leurs promoteurs.

Plusieurs traits, statistiquement établis, distinguent nettement les PME des établissements de l'informel dans la ville de Bobo. Si l'entreprise personnelle domine aussi dans le monde des PME (73%), on observe une part significative de firmes à forme sociétaire (21%). Les hommes dominent très largement ce milieu des affaires (90% des promoteurs de PME) alors qu'ils sont fortement concurrencés par les opératrices économiques dans le secteur informel (53% contre 47%). Les patrons de PME ont atteint en moyenne un niveau de scolarité nettement supérieur : 50% d'entre eux ont fréquenté au moins l'enseignement secondaire.

Par les conditions d'exercice de l'activité, les deux mondes, des PME d'une part et de l'informel d'autre part, se séparent tout autant. Les PME sont exploitées dans des locaux en dur à hauteur de 93% - alors que cette condition est très minoritaire dans la petite activité. Leur gestion s'opère, entre autres, à l'appui de comptes bancaires ou postaux (90%), d'un système de comptabilité, même simplifié (77%) et la très grande majorité des PME sont enregistrées à plusieurs fichiers et sources officiels (registre du commerce, CNSS, Chambre de commerce, etc.).

Les patrons de PME sont dans un processus d'intégration économique relativement avancé : plus de 40% d'entre eux sont membres d'au moins un syndicat professionnel. C'est une information importante en terme d'action économique publique qui peut passer par ces organisations professionnelles, par ces corps intermédiaires pour informer, orienter, mobiliser les acteurs économiques concernés.

La géographie des échanges des PME bobolaises

Sur les quatre niveaux spatiaux entre lesquels se déploie la géographie économique des flux générés par les PME locales, on observe les résultats suivants qui concernent la destination des ventes et l'origine des achats.

Dans le domaine des consommations intermédiaires les PME de Bobo se fournissent :

- à 61% de la valeur de leurs achats dans la ville même de Bobo
- à 2% de la valeur de leurs achats dans la province du Houët
- à 18% de la valeur de leurs achats dans le reste du pays (essentiellement sur Ouagadougou)
- à 19% de la valeur de leurs achats dans le reste du monde (pour partie dans les pays limitrophes)

Les biens et services vendus par les opérateurs de l'informel bobolais sont destinés :

- à 63% de la valeur des ventes à un écoulement sur le marché de Bobo
- à 15% de la valeur des ventes à un écoulement dans le Houët
- à 16% de la valeur des ventes à un écoulement dans le reste du pays (la capitale)
- à 6% de la valeur des ventes à un écoulement hors du pays

On peut ainsi prolonger la comparaison avec le secteur informel et voir que les PME s'inscrivent dans un paysage d'échanges beaucoup plus ouvert sur l'extérieur qui marque notamment le raccordement de ces unités moyennes au circuit économique national - et dans une moindre mesure, international. On relèvera aussi que si ces PME ne peuvent réellement, et logiquement, se fournir dans l'hinterland que constitue la province, en revanche elles consacrent une partie significative de leurs ventes au Houët, participant ainsi au rôle de moteur économique que la ville a déjà mais peut encore développer dans un espace géographique élargi.

L'indispensable renforcement du tissu de PME

Les quelques résultats et caractéristiques qui viennent d'être exposés attestent de la faiblesse numérique des PME installées à Bobo-Dioulasso, de la part résiduelle qu'elles occupent dans la formation et la structure du produit local brut de la ville et du rôle encore

modeste qu'elles jouent, par les emplois et les revenus, par les consommations intermédiaires, sur la dynamique économique urbaine. Si la situation, on l'a dit, n'est pas spécialement propre à Bobo, elle y est cependant aggravée d'une part en raison de sa taille démographique qui devrait lui valoir d'abriter davantage d'entreprises modernes moyennes, de sa position géographique privilégiée dans un Grand Ouest dépourvu d'autres cités de même rang et de même statut, enfin en raison de l'importance des grandes unités installées dans la ville et dont beaucoup, notamment dans les secteurs agro-industriels/manufacturiers, appellent, pour leur fonctionnement, des relations amont et aval nourries avec d'autres firmes. Il pourrait y avoir là matière à préoccupation pour tous les responsables professionnels, économiques, politiques, administratifs intéressés par le devenir urbain et la décentralisation.

En fait on pourrait schématiser la question en avançant que la démultiplication des PME et leur renforcement, bref la mise en place d'un vrai tissu d'entreprises intermédiaires à la fois prospères en elles-mêmes et contribuant collectivement à l'essor de la communauté urbaine, se présente sous un triple défi.

En premier lieu seules les PME sont à même d'assurer l'intégration des activités, leur dynamisation et leur endogénéisation à l'échelle locale-urbaine car elles sont situées entre les grandes entreprises dont les flux sont trop souvent extravertis et les modestes

activités informelles, celles-ci insusceptibles de fournir, d'approvisionner ces grandes unités et de leur assurer de la sous-traitance, toujours exigeantes en qualité et en régularité des intrants et des sous-produits mais aussi en sûreté juridique et en ponctualité contractuelle.

En deuxième lieu tous les résultats montrent les bénéfices divers qui peuvent être tirés d'un plus grand nombre de PME, notamment par rapport aux activités strictement informelles : d'abord le passage des exploitations informelles aux PME se paie d'une augmentation considérable du potentiel d'emplois et de revenus. En effet lorsque les points d'activité bobolais occupent en moyenne 1,6 actif (patrons compris), les PME, qui fonctionnent au total avec 1305 postes de travail, emploient donc en moyenne 8 personnes. Et cet accroissement des actifs, de même qu'il s'accompagne d'une qualification supérieure des postes et compétences et des conditions d'emploi, celui-ci étant alors généralement plus stable, va aussi de pair avec le versement de rémunérations beaucoup plus substantielles. C'est vrai en terme unitaire : puisque chaque poste d'employé hors entrepreneur reçoit une rémunération moyenne de l'ordre de 680.000 FCFA dans l'année 1997 contre 103.000 FCFA en moyenne dans l'informel, soit près de sept fois plus mais c'est aussi vrai en terme de rapport salarial car on constate une participation significativement plus importante de la main d'œuvre dans la redistribution de la valeur ajoutée des PME qui

s'élève à 54% contre à peine 9% dans l'informel.

En troisième lieu, si deux impôts fondés sur l'activité économique alimentent en totalité le budget communal, les différences de rendement plaident évidemment en faveur de la patente, notamment acquittée par les PME modernes et qui rapporte en 1997 à la ville de Bobo-Dioulasso quatre fois plus que la CSI (Contribution du secteur informel) alors que les assujettis à la patente sont de 30 à 35 fois moins nombreux que les ressortissants théoriques de la CSI. C'est dire que les PME participent proportionnellement nettement plus à la mobilisation des ressources fiscales que les micro-activités et c'est souligner ainsi tout l'intérêt que les responsables locaux devraient accorder à cette catégorie d'entreprises intermédiaires en vue d'assurer, par leur présence, l'essor de la cité.

Aussi apparaît-il souhaitable que les opérateurs privés mais aussi les responsables en charge des affaires publiques de la cité agissent pour développer ce maillon essentiel de la dynamique économique puisqu'il en va tant de la consolidation des relations inter-firmes et donc de leur ancrage local, que de la création d'emploi et de la distribution des revenus, que des possibilités d'augmenter les ressources budgétaires de la collectivité publique. Des actions d'impulsion, d'orientation, d'accompagnement et de soutien peuvent aider d'une part à faire basculer dans cette catégorie de PME des exploitations qui continuent à se

6.4. Les petites et moyennes entreprises (PME)

situer, pour diverses raisons qu'il s'agit de bien connaître, dans le secteur informel alors que leur volume d'affaires et leurs effectifs employés les placent dans des strates élevées d'exploitation ; d'autre part à susciter sur place ou à attirer de l'extérieur des investissements nouveaux et des créations d'unités.

La production des PME bobolaises

Une très faible participation à la création de la richesse locale

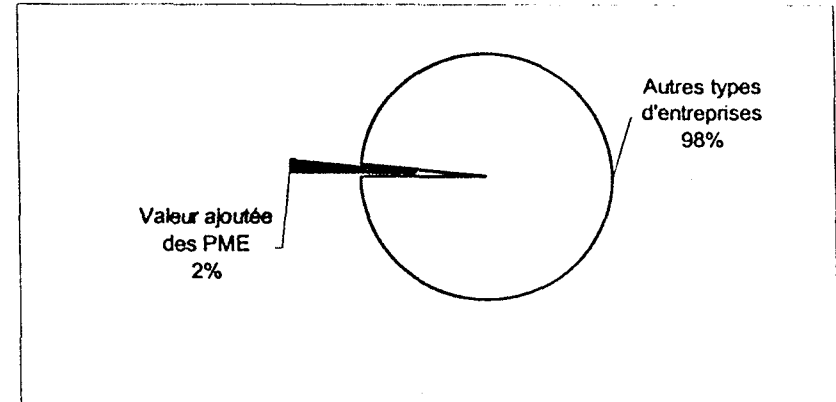
La richesse créée par les petites et moyennes entreprises de Bobo ne représente que 2% de la richesse totale créée dans la ville en 1997.

Cependant, par les effectifs employés, par les masses salariales distribuées, les PME se distinguent nettement des exploitations informelles. Elles ne sont pas assez nombreuses à Bobo.

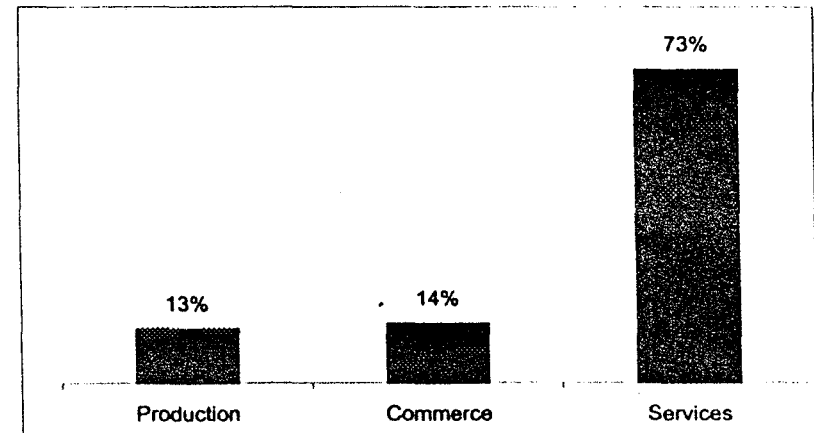
Des performances très inégales entre catégories d'entreprises

Les performances des PME sont très inégales selon le secteur d'activité. C'est le secteur des services qui réalise une performance économique digne de retenir l'attention puisque, constituant 59% de l'ensemble des PME, il apporte 73% de la valeur ajoutée de ces firmes moyennes bobolaises. Deux tiers de ces entreprises de services œuvrent dans la restauration alimentaire (24 sur 97), dans le domaine éducatif (20) et dans les métiers du bâtiment (17). On note en outre quelques entreprises de transport, des unités proposant des services aux autres entreprises (9 respectivement).

Part des PME dans la valeur ajoutée créée à Bobo en 1997



Répartition de la valeur ajoutée des PME selon le type d'activité

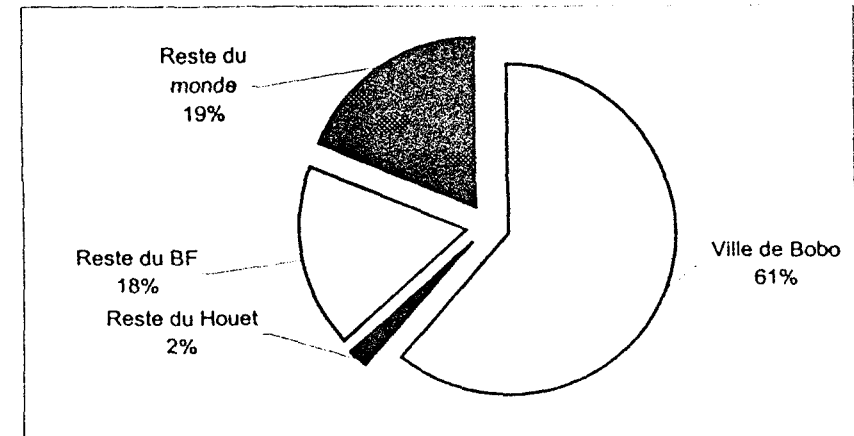


La géographie des échanges des PME bobolaises

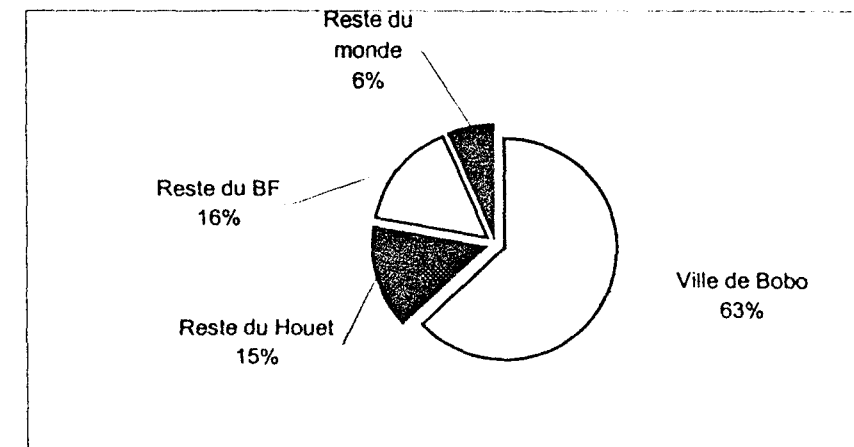
Sur les quatre niveaux spatiaux entre lesquels se déploie la géographie économique des flux générés par les PME locales, on observe les résultats suivants qui concernent la localisation des acquisitions (premier graphique) et la destination du chiffre d'affaires (second graphique).

La comparaison avec le secteur informel montre que les PME s'inscrivent dans un paysage d'échanges beaucoup plus ouvert sur l'extérieur qui marque notamment le raccordement de ces unités moyennes au circuit économique national – et dans une moindre mesure, international. On relèvera aussi que si ces PME ne peuvent réellement, et logiquement, se fournir dans l'hinterland que constitue la province, en revanche elles consacrent une partie significative de leurs ventes au Houët, participant ainsi au rôle de moteur économique que la ville a déjà mais peut encore développer dans un espace géographique élargi.

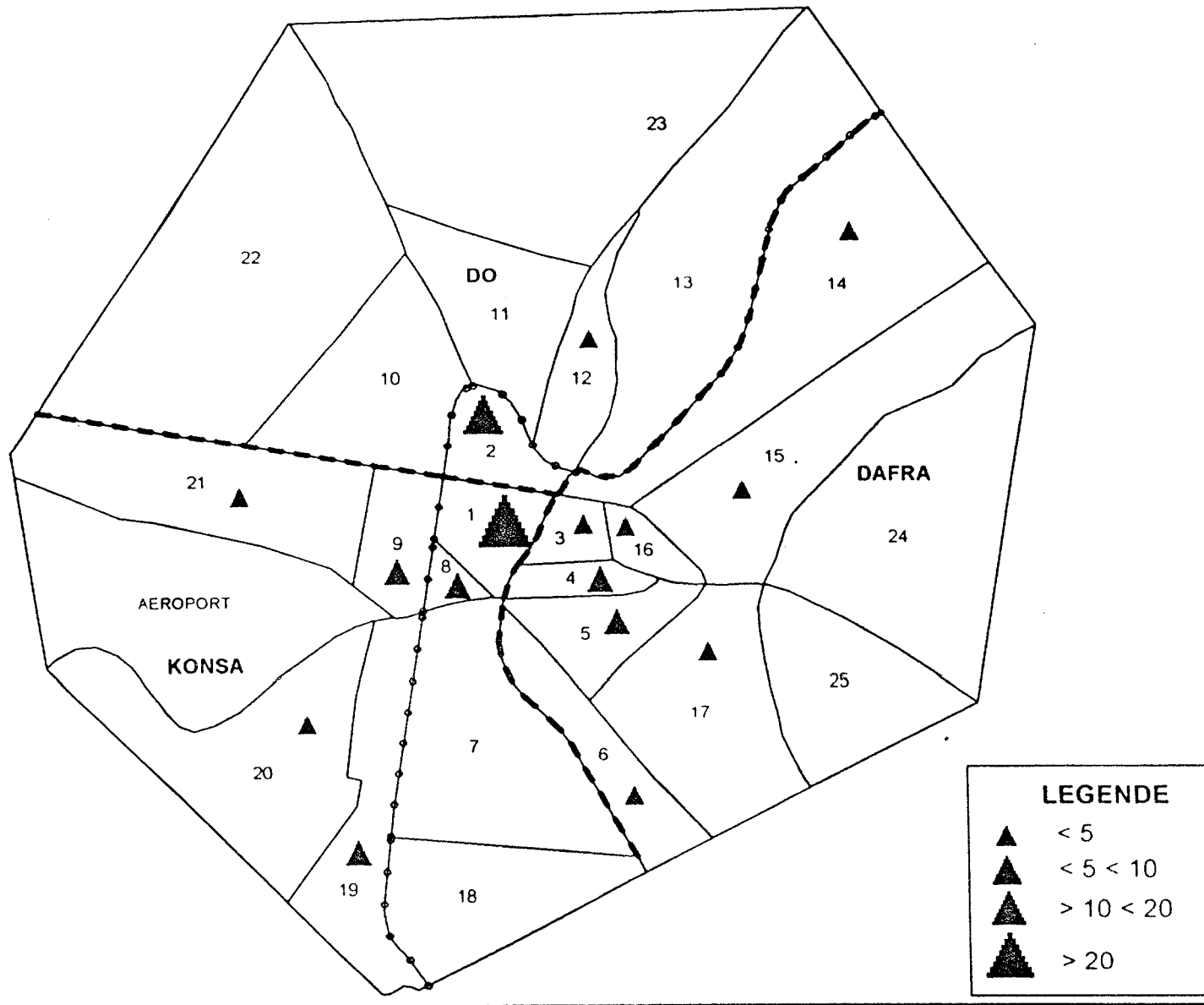
Origines des consommations intermédiaires



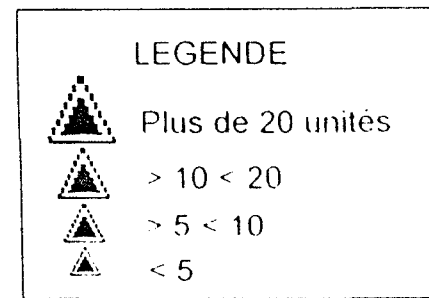
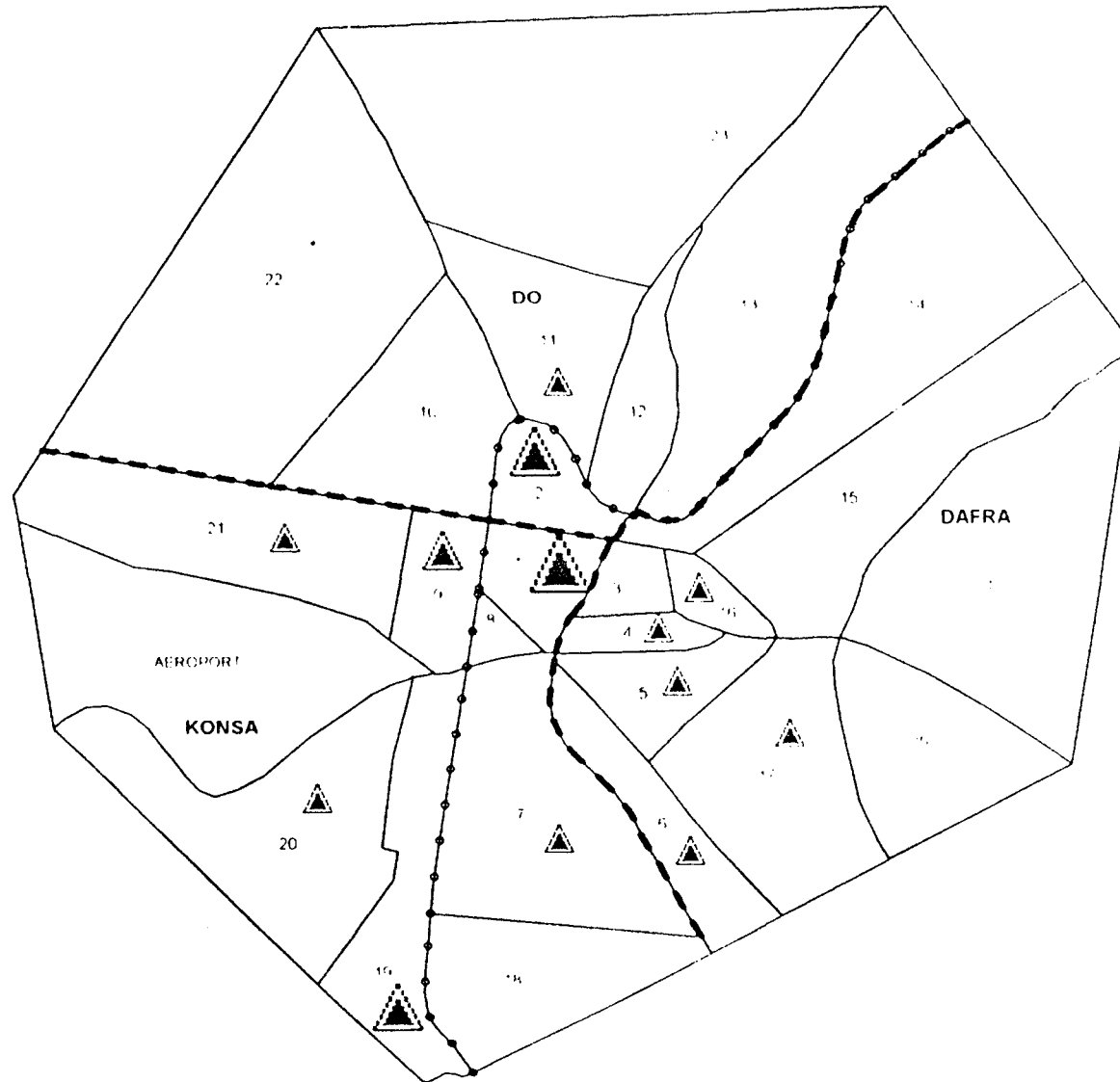
Destinations de la production



Economie Locale de BOBO
Repartition spatiale des PME



Economie Locale de BOBO
Répartition spatiale des grandes Entreprises



6.5. Les grandes entreprises (GE)

L'analyse des grandes entreprises se situe dans le prolongement du recensement exhaustif des activités bobolaises. Elle est basée, au plan statistique, sur les listes d'entreprises ayant déclaré leurs éléments d'activité de 1997 auprès des services fiscaux. Ces informations ont été complétées par les données du cinquième Recensement Industriel et Commercial (RIC V) réalisé en 1996. Les caractéristiques des entreprises manufacturières ont été fortement précisées par des informations tirées d'enquêtes de terrain directement administrées auprès des responsables économiques de ces unités bobolaises, des informations sur les entreprises des autres branches étant obtenues sur la base d'entretiens moins systématiques. La présentation qui suit propose un état des caractéristiques des grandes entreprises - définies dans l'étude ECOLOC-Bobo comme étant des entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 100 millions en 1997 - et de leur compte d'exploitation.

Quelques caractéristiques des grandes entreprises de Bobo-Dioulasso

En 1997 on dénombre 144 unités installées à Bobo-Dioulasso qui répondent exactement à la définition des grandes entreprises de la présente étude. Ces entreprises ont été regroupées en branches, voire en sous-

branches, à la fois en fonction de la nomenclature de la comptabilité nationale utilisée par le Burkina Faso et des impératifs de la matrice de comptabilité conçue spécialement pour l'étude de l'économie bobolaise. Sur cette base la répartition des entreprises obéit à la structuration suivante :

- 85 entreprises de la branche commerce représentant 60% de l'ensemble des grandes unités bobolaises ;
- 23 entreprises (16% de l'ensemble) dont 7 de la sous-branche agro-alimentaire, boissons et tabacs et 7 de la sous-branche industries chimiques ;
- 16 entreprises relevant de la branche autres services (11% de l'ensemble) dont 6 banques et assurances, 5 hôtels et restaurants ;
- 10 entreprises de la branche transports, entrepôts et communication (7% de l'ensemble)
- 8 entreprises du BTP (bâtiment et travaux publics) (6% de l'ensemble)
- 2 entreprises de la branche énergie (1% du total).

De l'enquête de terrain, il ressort que 86% des entreprises manufacturières ont plus de 10 ans d'ancienneté et 48%, plus de 20 ans. Près de la moitié de ces entreprises (48%) sont des succursales d'entreprises étrangères pour lesquelles, à hauteur de 60%, le centre de décision économique se trouve à l'extérieur du pays.

En matière de contrôle du capital social, l'Etat est majoritairement présent dans 9 des 144 unités (6%). Ce sont donc les opérateurs privés burkinabè qui prédominent nettement cet ensemble, non seulement devant les pouvoirs publics nationaux mais aussi devant les investisseurs étrangers, relativisant ainsi l'extraversion constatée dans le secteur manufacturier.

Les résultats des enquêtes montrent que les grandes entreprises sont assez peu portées à avoir recours à la sous-traitance. Par exemple, sur 18 entreprises manufacturières, à peine une dizaine traitent avec d'autres unités. Ce qui devrait être facteur de diminution des coûts de production et de transaction et un puissant facteur d'interrelations économiques locales peut donc être développé par les grandes entreprises.

Quelques données relatives aux comptes d'exploitation

La valeur (arrondie) de la production est de l'ordre de 135 milliards FCFA pour un chiffre d'affaires total dépassant les 175 milliards.

Les consommations intermédiaires s'élèvent à 93,5 milliards et la valeur ajoutée est de 41,4 milliards soit environ 40% du Produit local brut bobolais au coût des facteurs et 33% de ce même produit local brut au prix du marché. C'est dire toute l'importance des grandes

6.5. Les grandes entreprises (GE)

entreprises dans la structure économique de la ville.

Cette valeur ajoutée créée par les grandes unités bobolaises se distribue en une première masse de 11,3 milliards de rémunérations versées aux employés – alimentant ainsi les revenus des ménages de la ville – et un montant de 2 milliards d'impôts indirects (en outre hors droits de douane et hors TVA).

L'excédent brut d'exploitation atteint 27,6 milliards. Les données recueillies permettent d'estimer à 47% de cet excédent le montant de l'investissement pour la même année 1997, soit 13 milliards.

Des performances différenciées selon les branches d'activité

Environ 65 % du chiffre d'affaires global ont été réalisés par le secteur des industries manufacturières, 23 % par le commerce. Les autres branches ont seulement réalisé ensemble 12 % du chiffre d'affaires global. En terme de valeur de la production les industries manufacturières en constituent 80%, les autres services 6%.

Au plan de la valeur ajoutée brute, les écarts, visibles dans les chiffres d'affaires, s'accroissent : les industries manufacturières confortent leur premier rang puisqu'elles assurent 66 % de la valeur ajoutée globale, les autres services viennent en seconde position

avec 11 % suivies des entreprises de la branche transports, entrepôts et communications (8%), du secteur de l'énergie et celui du commerce (6% chacun) alors que ce dernier est le mieux représenté numériquement (60% de l'ensemble des grandes entreprises). Ce résultat confirme le fait, général, que les entreprises manufacturières sont les principales créatrices de valeur ajoutée.

Ces mêmes entreprises manufacturières ont réalisé le plus important excédent brut d'exploitation (70 % de l'ensemble) loin devant les unités de la branche autres services (10%) et de la branche transports, entrepôts et communications (8%). Les 95 entreprises (sur le total de 144) relevant des autres branches réalisent des valeurs résiduelles puisqu'elles se partagent 12% de l'ensemble de l'excédent brut observé sur Bobo dans les grandes entreprises.

Sans pouvoir entrer dans les détails, soulignons que la SOFITEX, avec 11,5 milliards FCFA, réalise à elle seule environ 30% de l'ensemble des valeurs ajoutées des grandes entreprises en 1997 et assure 1.319 emplois soit 22% de l'emploi total offert par les grandes unités bobolaise. Sa masse salariale représente 25% des rémunérations totales versées par ces mêmes grandes unités.

L'analyse de la performance de ces diverses entreprises réparties en branches peut être mesurée par divers ratios de résultats. En ce

qui concerne le rapport valeur ajoutée / valeur de la production les chiffres s'échelonnent entre 22% (BTP), 25% (manufactures), 44% (commerce, tiré vers le haut par les produits pétroliers et les pharmacies), 47% (énergie), 60% (autres services, tirés vers le haut par les banques et les assurances), 69% (transports et communications, tirés vers le haut par cette dernière sous-branche). Un indice de profitabilité est donné par le rapport excédent brut d'exploitation / valeur de la production. Les résultats obtenus vont de 3% (BTP) à 47% (transports et communications), en passant par le niveau de 18% (manufactures), 28% (énergie), 29% (commerce), 33% (autres services).

La productivité du travail, qui relie les effectifs employés aux valeurs ajoutées, et qui s'établit en moyenne dans ces grandes entreprises à 6,9 millions/salarié cache une grande dispersion, en dépit de l'appartenance de toutes ces unités au secteur moderne de l'économie. Les résultats vont de 1,9 million/salarié dans le BTP, à 2,7 dans le commerce, 7,3 dans les industries manufacturières, 9,3 dans l'énergie, 10 dans les transports et communications, enfin 11,8 dans les autres services.

La spatialisation des comptes des grandes entreprises

Grâce aux enquêtes menées auprès des entreprises, il est possible de déterminer l'origine des achats de leurs intrants et la destination de leurs ventes.

La SOFITEX étant mise à part – sa contribution à l'économie locale est analysée dans l'étude spéciale de la filière coton – les résultats montrent que 38 % des consommations intermédiaires proviennent du Reste du monde, 34% des pays de l'UEMOA hors le Burkina Faso, soit, ensemble 72% de l'extérieur, 11% du Reste du Burkina Faso, 6,6% de la province du Houet, et 10% de Bobo-Dioulasso. C'est dire que si la zone économique de Bobo-Dioulasso importe près de 90 % des intrants de ces grandes unités dans les autres espaces identifiés plus haut et si les entreprises dépendent fortement de l'extérieur du pays pour l'approvisionnement en matériels et produits de l'amont, les dépenses de consommations intermédiaires réalisées dans l'économie locale par ces mêmes grandes unités représentent tout de même 9,3 milliards en 1997. Si l'on ajoute les 11,3 milliards de salaires distribués on peut dire que les grandes entreprises injectent, au bas mot, annuellement environ 21 milliards dans l'économie de la ville.

Compte simplifié des grandes entreprises bobolaises en 1997
(en millions FCFA)

	Industries manufact.	Energie	BTP	Commerce	Transport communic.	Autres services	Total
Nombre d'entreprises	23	2	8	85	10	16	144
Chiffre d'affaires	113 124,5	5 568,6	2 471,5	40 622,4	4 958,4	8 462,6	175 207,9
Valeur de la production	107 999	5 568,6	2 471,5	5 725,2	4 955,8	7 988,3	134 708,4
Consom. interméd.	80 622,1	2 921	1 935,1	3 177,3	1 679,7	3 165,3	93 500,6
Valeur ajoutée	27 377	2 647,6	536,4	2 547,8	3 429,5	4 829,2	41 367,4
Impôts et taxes	897	185,6	34,5	168,1	76,1	649	2 010,3
Masse salariale	7 209,7	821	165,5	735,1	850,8	1 515	11 296,9
Excédent brut d'exploit.	19 270,2	1 641	77	1 641,2	2 349,2	2 665,3	27 644,1

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Les ventes, hors SOFITEX, sont en majorité destinées au Reste du Burkina Faso où elles représentent 58 % de la valeur de la production écoulée, contre des ventes bobolaises de 30 %. Le Houët vient en troisième position avec 7% des ventes et l'extérieur du Burkina Faso absorbe seulement moins de 5% de la production bobolaise des grandes entreprises – moitié pour la zone UEMOA et moitié pour le reste du monde.

Problèmes et perspectives des grandes entreprises bobolaises

On relève l'importance de ce secteur productif moderne dans l'économie de la ville au moins sous deux angles : par sa contribution forte au produit local brut (40% de la valeur ajoutée bobolaise) et par ses dépenses (masse salariale et achats de consommations intermédiaires) qui

irriguent le tissu urbain. Par ailleurs on a relevé la productivité moyenne de ce secteur, beaucoup plus forte que celle des autres secteurs, indicateur de sa modernité et de ses potentialités dans un marché ouvert qui exige un haut degré de compétitivité des produits.

Ce tableau ne va cependant pas sans tâche. Les grandes entreprises, en particulier celles du secteur manufacturier et plus précisément de la branche agro-industrielle – longtemps fleuron de la ville – fonctionnent, les enquêtes approfondies le démontrent, en évidentes sous-capacités productives. De plus, si elles distribuent des revenus importants aux ménages urbains, leur degré d'intégration à l'économie locale – notamment par manque de PME dans la ville qui handicape les relations amont/aval de fourniture et de sous-traitance – pourrait être raisonnablement augmenté. Par là

6.5. Les grandes entreprises (GE)

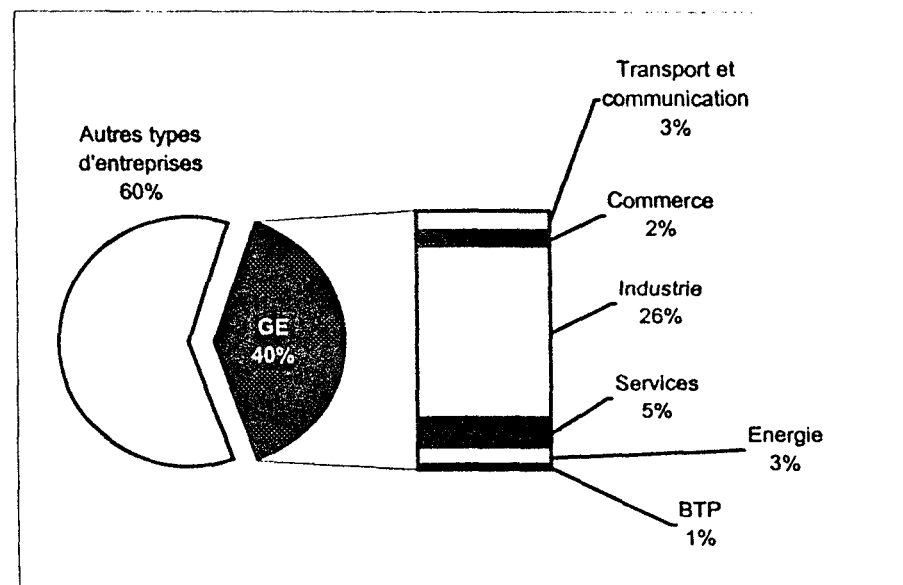
même ces grandes unités seraient mieux placées pour jouer le rôle moteur qu'on est en droit d'attendre d'elles au plan local.

On ne saurait cependant nier une contrainte institutionnelle avérée qui pèse particulièrement sur elles et une menace présente. La contrainte concerne la forte centralisation du pays qui incite les entreprises à se situer ou à se délocaliser dans la capitale, mouvement dont à eu à souffrir effectivement l'économie bobolaise. La menace ensuite est celle du grand marché régional qui se prépare sous le couvert de l'UEMOA ; on sait que les entreprises burkinabè sont globalement assez mal informées et sont donc assez peu préparées à ce défi. Il en va sans doute encore plus des grandes entreprises bobolaises dont le sous-ensemble significatif de la branche agro-industrielle est directement visé par les avantages de compétitivité des unités industrielles des pays côtiers. Des efforts d'information et des soutiens à une meilleure organisation des entreprises peuvent contribuer à réaliser cet ajustement douloureux mais rendu nécessaire.

La valeur ajoutée des grandes entreprises

Au plan de la valeur ajoutée brute, les écarts, déjà visibles dans les chiffres d'affaires, s'accroissent : les industries manufacturières confortent leur premier rang puisqu'elles assurent 66 % de la valeur ajoutée globale, les autres services viennent en seconde position avec 11 % suivies des entreprises de la branche transports, entrepôts et communications (8%), du secteur de l'énergie et celui du commerce (6% chacun) alors que ce dernier est le mieux représenté numériquement (60% de l'ensemble des grandes entreprises). Ce résultat confirme le fait, général, que les entreprises manufacturières sont les principales créatrices de valeur ajoutée.

La valeur ajoutée des grandes entreprises en % du PLB bobolais



La géographie des échanges des grandes entreprises bobolaises

Origines des consommations intermédiaires

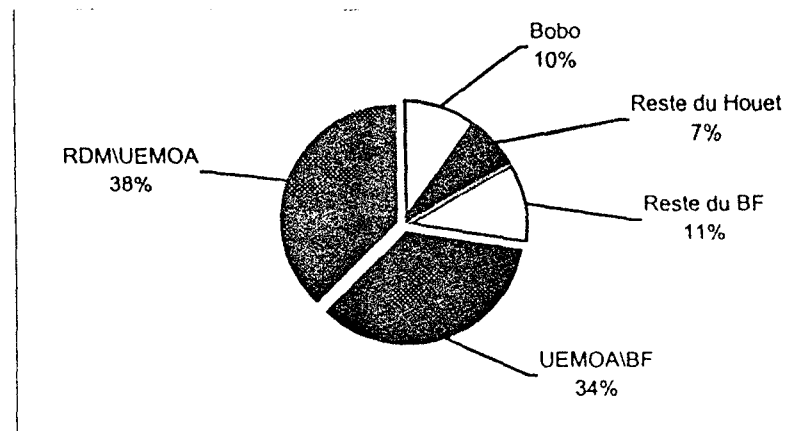
Les consommations intermédiaires des grandes entreprises sont en grande partie importées de l'extérieur : 34% des ces importations viennent des pays de l'UEMOA et 38% dans les pays hors de la zone UEMOA.

Seulement 10% des consommations intermédiaires de ces entreprises sont achetées dans la ville de Bobo et 7% dans le reste du Houët.

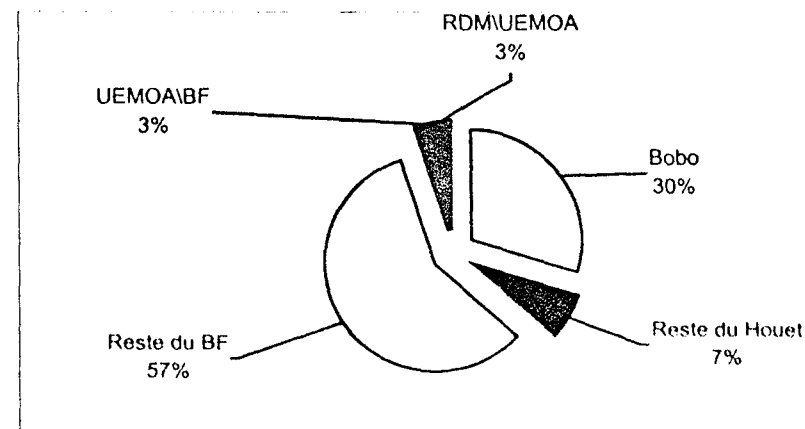
Destinations de la production

Plus de la moitié (57%) de la production des grandes entreprises est acheminée vers le reste du pays autre que la province du Houët. Près du tiers est écoulé sur le marché bobolais et 7% dans le reste du Houët.

Origines des consommations intermédiaires



Destinations de la production



7. Des secteurs transversaux à renforcer

7.1. Le secteur des transports

Le déclin relatif de la ville de Bobo-Dioulasso est sans aucun doute lié à l'abandon progressif du rôle de carrefour des échanges que la ville coloniale s'était forgée et qu'elle avait réussi à maintenir tout au moins dans les premières années de l'indépendance. Aujourd'hui, le déclin est perceptible au plan des services et infrastructures de transport caractérisés notamment par un état défectueux tant de la voirie urbaine que des itinéraires de désenclavement de la ville. La reconquête de son influence économique sur son hinterland naturel, voire l'accroissement de son rôle dans l'espace ouest-africain en construction passe nécessairement par un redéploiement de la logistique des transports, c'est-à-dire des services de transport au sens large, intégrant non seulement les infrastructures et équipements mais également les professions et activités annexes.

L'étude sectorielle sur les transports vise à produire une meilleure connaissance de l'histoire des transports qui ont fait de Bobo-Dioulasso une ville jadis prospère, à mieux comprendre son évolution mais aussi à dégager quelques grands

axes de politiques possibles dans le domaine concerné.

Repères historiques : la ville-carrefour et les transports

La cité s'est développée au carrefour de plusieurs axes, faisant de Bobo-Dioulasso la plaque tournante des échanges économiques dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest ; dans l'empire colonial français, la ville est à la croisée des routes menant vers la Côte-d'Ivoire, le Niger et le Mali : Abidjan, Ouagadougou et Niamey, Sikasso et Bamako, San Mopti et le delta intérieur du Mali.

Ce rôle primordial joué par Bobo-Dioulasso est reconnu par l'administrateur colonial. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de signaler que dans une lettre du 10 mars 1948 au Président de la République Française, le Haut Commissaire de l'AOF, Bechard, insiste sur le développement rapide de Bobo-Dioulasso lors des dernières années et affirme que la ville doit mériter une attention toute particulière. Il soutient que Bobo-Dioulasso, à mi-chemin sur la vieille route traditionnelle du sel et de la cola, au milieu de la grande voie française qui va de Dakar au Tchad, est en quelque sorte la Tour Saint Jacques de l'Ouest africain. Cette situation privilégiée lui vaut d'être une grande cité commerciale et militaire. Le Haut Commissaire conclut que « demain, elle pourra devenir un grand centre d'enseignement ».

Le Gouverneur de la colonie de Haute-Volta, Roland Pré, reprenant à son tour les fondements du développement de la commune dit que l'essor de la commune s'explique, en partie, par sa position au centre d'une région productrice. La ville joue le rôle de nœud de communications routières, ferroviaires et aériennes et de carrefour commercial qui lui donne toute son importance, d'où la présence de nombreuses entreprises. Le gouverneur affirme en outre que Bobo est le point de rencontre de toutes les populations de l'Ouest africain. Pour lui, cette physionomie commande son avenir, avec comme première conséquence le développement d'une activité industrielle déjà en voie d'apparition.

Ainsi, dès le début de la colonisation, les commerçants, entrepreneurs et industriels étrangers prirent d'assaut la ville pour y installer des magasins, des entreprises commerciales et industrielles : CFAO, SCOA, CICA, TOA, Scierie Jacob, CITROEN, AUBARET, BERLIET, CFDT, etc.

Cette économie coloniale va structurer fortement les axes de transport en faisant de Bobo-Dioulasso une plaque tournante des échanges. Mais après l'indépendance, la ville va perdre son rôle et le déclin commence d'abord par la dépossession de son rôle politique et administratif légué par la colonisation. La ville va ensuite perdre peu à peu son rayonnement

7.1. Le secteur des transports

économique. Le rôle de carrefour a été renforcé par la construction du chemin de fer Abidjan-Bobo-Dioulasso qui n'est arrivé à Ouagadougou qu'en 1954 ainsi que par l'existence d'un aéroport de classe internationale construit en 1944 reliant autrefois l'Afrique à l'Europe. La gare ferroviaire, gare de triage et de transit, était une des plus importantes de l'ex-RAN.

Nouveau contexte socio-politique et choix de politiques économiques

En proclamant Ouagadougou capitale du nouvel Etat indépendant, les autorités post-coloniales vont transférer toutes les sphères de décision à Ouagadougou. Dès lors, la ville va voir s'éroder son influence économique. Depuis quelques années, Bobo-Dioulasso est en quête de son identité perdue, une identité qui porte en elle-même les moyens de sa métamorphose. A la suite de l'indépendance, l'Afrique coloniale s'est morcelée et l'hinterland traditionnel de Bobo-Dioulasso a été divisé par des frontières qui tendent à devenir étanches, au nom des souverainetés nationales. Du coup, les flux économiques qui faisaient de Bobo-Dioulasso le carrefour des échanges, se restructurent et se concentrent sur Ouagadougou, devenue capitale d'Etat.

Du côté des transports, a été mise en œuvre une politique de diversification des accès à la mer privilégiant ainsi les voies qui partent de et aboutissent à la capitale. Ouagadougou est

désormais desservie par 4 corridors internationaux :

- le corridor ivoirien : Abidjan-Bobo-Ouagadougou (1124 km)
- le corridor togolais : Lomé-Ouagadougou (963 km)
- le corridor béninois : Cotonou-Ouagadougou (1150 km)
- le corridor ghanéen : Téma-Ouagadougou (972 km)

On aura relevé que les corridors togolais et ghanéen qui ne passent pas par Bobo-Dioulasso sont relativement plus courts et sont crédités de surcroît de conditions administratives et réglementaires plus favorables. Différents accords et conventions signés au sein des entités sous-régionales d'intégration (CEDEAO, Conseil de l'Entente telles les conventions TIE) ont renforcé le processus de marginalisation de la ville de Bobo-Dioulasso. On verra passer Bobo-Dioulasso de sa position enviée de carrefour international des échanges à une position beaucoup plus réduite dans le seul espace national.

Perte de compétitivité dans les infrastructures

Les infrastructures et certains équipements (routes, aires de stationnement, gares, etc.) constituent des facteurs principaux qui conditionnent l'offre des services de transports routiers. L'état des lieux montre précisément que Bobo-Dioulasso est relativement moins bien dotée que Ouagadougou en matière

d'infrastructures et d'équipements de transports et si les tendances se maintiennent, le désavantage relatif de Bobo-Dioulasso s'accroîtrait dans les années à venir.

Les corridors : l'analyse comparée du trafic par corridor selon la répartition des camions révèle encore la suprématie du corridor ivoirien mais une analyse économique plus fine montre que le corridor ghanéen et togolais sont nettement plus avantageux ; une étude récente (rapport DANIDA 1998) concluait que même si les tarifs de transport par camion sont approximativement équivalents, les formalités portuaires et douanières plus simples, ainsi que les contrôles routiers moins contraignants dans le corridor ghanéen, permettent de réduire le temps de transport sous palan de 8 jours entre Abidjan et le Burkina Faso, à 4 ou 5 jours pour Téma ; l'économie de coût de transit correspondant est de plus de 30%. De même, les tarifs de transit portuaires à Lomé sont intéressants. La capacité de traitement du port est assez bonne et la durée d'immobilisation des marchandises au port est inférieure à celle d'Abidjan (5 jours au lieu de 10) ; en outre le corridor togolais comme indiqué ci-dessus permet de réaliser un gain de distance de 14% par rapport à Abidjan (Cf. S. Soulama et J.Méda, 1999). L'avantage relatif des corridors togolais, ghanéen et béninois sur le corridor ivoirien constitue par voie de conséquence un handicap pour la ville de Bobo-Dioulasso.

Les équipements publics : l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements, supports des

7.1. Le secteur des transports

services de transport routier est générale et réelle sur l'ensemble du territoire. Concernant les gares de voyageurs, ni à Ouagadougou, ni à Bobo-Dioulasso, les gares ne sont dignes de ce nom. En outre, du fait de l'insuffisance de qualité de service dans les gares officielles comparativement aux charges récurrentes à supporter, ces dernières sont délaissées par les usagers au profit de gares « informelles » apparemment plus rentables. Dans le cas spécifique de la ville de Bobo-Dioulasso, l'enquête a permis d'identifier une gare routière publique et 34 gares routières privées appartenant à des sociétés de transport. Seulement 13% des transactions (arrivées et départs) ont lieu à l'autogare centrale contre 87% dans les autogares privées. Installées pour la plupart sur des sites inappropriés (terrain à usage d'habitation, donc de petite superficie), les gares privées, de par leur nature, n'incitent pas à un aménagement adéquat (aire de stationnement des véhicules en attente, aire de manœuvre des véhicules en partance, espace d'attente des passagers, toilettes, etc.).

En ce qui concerne le trafic marchandises, seul le complexe de Ouagarinter mérite d'être cité même si sa capacité de traitement est encore limitée. Quant à la gare de Bobo-Dioulasso, son sous-équipement est patent : cette gare ne dispose pas de matériel nécessaire, occasionnant des gênes pour la circulation des usagers de la route et des retards dans le traitement des marchandises.

Le parc et l'offre des services de transport : l'offre de transport de voyageurs au Burkina Faso est fortement concentrée sur les deux plus grandes villes qui regroupent à elles seules 60% du parc véhicules à raison de 20% pour la ville de Bobo-Dioulasso et 40% pour la ville de Ouagadougou ; il en est de même pour le transport de marchandises, le déséquilibre étant encore plus prononcé : 77% de l'offre de transport est concentrée dans les villes de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou avec respectivement 18% et 59% des capacités. Il a été possible de quantifier le flux journalier de véhicules sur les 35 gares de Bobo-Dioulasso : 658 mouvements dont 354 au départ et 304 à l'arrivée. Les liaisons entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont particulièrement importantes, environ 21 départs quotidiens de Bobo-Dioulasso vers Ouagadougou.

Flux dans les gares routières de Bobo (1998)

	Départs	Arrivées	Total
Autogare centrale	50	36	86
Autres autogares	304	268	572
Total	354	304	658

Source : BERTS, 1998

Perte de compétitivité dans les modes de transports

Le chemin de fer : c'est le mode de transport dont le déclin semble avoir influé le plus négativement sur le dynamisme économique de la ville de Bobo-Dioulasso. En ce concerne le chemin de fer, il faut noter en effet que dans les années 70, plus de 70% du commerce extérieur du pays était acheminé par le chemin de fer Abidjan-Bobo-Ouagadougou. Cette ligne de chemin de fer a transporté au meilleur de sa forme près de 1 million de tonnes de fret et quelques 4 millions de voyageurs par an (milieu des années 1970). Avec l'amélioration du réseau routier régional, la concurrence grandissante du camionnage en expansion rapide et la concurrence accrue du port de Lomé, pour le trafic maritime burkinabè, la part relative du transport ferroviaire par rapport au transport routier entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso s'est inversée de deux tiers/un tiers au milieu des années 1970 à un tiers/deux tiers à la fin des années 1980.

Il importe toutefois de noter le redressement spectaculaire du fret depuis la reprise par SITARAIL. Le tonnage annuel des marchandises sur l'axe Abidjan-Bobo-Ouagadougou a nettement augmenté :

1993, 1994, 1995 : 240.000 tonnes/an
 1996 : 504.000 tonnes
 en 1997 : 597.000 tonnes

Dans le même temps, la gare de Bobo-Dioulasso a manipulé en importations et exportations des volumes en augmentation entre 1995 et 1997.

Evolution de l'activité de la gare ferroviaire de Bobo (en tonnes)

	1995	1996	1997
Importations	46.832	64.336	69.606
Exportations	13.000	23.749	30.060
Total	59.832	80.850	99.666

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Concernant le trafic voyageurs, la concurrence toujours plus vive est à l'avantage du transport routier. Le trafic voyageurs représente 20% seulement du chiffre d'affaires du chemin de fer et sur ces 20% seulement 4% sont réalisés en trafic national. En fait l'exploitation de la ligne par SITARAIL s'est traduite par une spécialisation plus poussée du chemin de fer dans le transport de marchandises : réduction de l'offre de voyageurs à une fréquence hebdomadaire de 3 trains express Abidjan-Ouagadougou, suppression des trains spéciaux reliant Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et des trains Ominibus. L'analyse des données fait également ressortir qu'aussi bien au niveau global qu'au niveau de la gare de Bobo-Dioulasso, il y a une régression continue de la part du transport ferroviaire, au profit du transport routier et aérien. De plus, le trafic ferroviaire de transit à destination du Mali, qui

était la vocation principale de la gare de Bobo-Dioulasso et sa région a désormais disparu au profit de Ouangolodougou en Côte d'Ivoire.

Le transport routier : en ce qui concerne le transport routier de marchandises, il faut noter que la politique de désenclavement fondée sur la diversification des voies d'accès à la mer et l'utilisation concurrentielle des corridors desservant le pays, a favorisé un déclassement de la ville de Bobo-Dioulasso comme porte d'entrée du Burkina Faso.

Les grands courants de trafics routiers interurbains et internationaux de voyageurs à partir de ou aboutissant à Bobo-Dioulasso, s'organisent sur les principaux axes routiers revêtus, à savoir :

- frontière Côte-d'Ivoire – Banfora – Bobo-Dioulasso – Ouagadougou – frontière du Niger
- frontière Côte d'Ivoire – Bobo-Dioulasso – frontière Mali

Environ cinq véhicules (bus et minibus) de sociétés structurées relient régulièrement Bobo-Dioulasso aux pays limitrophes du Burkina Faso. A cela, il convient d'ajouter les liaisons aux frontières assurées par les Peugeot « bâchées » et autres « 504 familiales » du secteur informel.

Le trafic routier de personnes connaît un essor soutenu depuis ces dernières années, caractérisées par une nette amélioration de la qualité du service offert. Toutefois, ce développement s'est accompagné de points

sauvages de débarquement et d'embarquement des voyageurs au niveau de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Le transport aérien : le Burkina Faso compte deux aéroports principaux de classe internationale pouvant recevoir en exploitation régulière de gros porteurs (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et un réseau dense de 47 aérodromes secondaires sans aucun trafic commercial. L'aéroport de Bobo-Dioulasso a été mis aux normes gros porteurs depuis 1985 et des travaux d'extension et d'aménagement de l'aérogare ont été réalisés en 1998. Des travaux complémentaires d'aménagement et d'équipement restent à réaliser pour améliorer les conditions d'exploitation. Toutefois, comparativement à l'aéroport de Ouagadougou, l'activité à Bobo-Dioulasso est marginale comme l'indique le volume du trafic commercial (passagers et fret) en 1997 :

- un trafic de 34.796 passagers dont 19.889 passagers en transit soit 57,2% du total, contre 278.143 passagers pour Ouagadougou dont 88.868 passagers en transit (32% du total) ;
- un fret de 85 tonnes dont 33 tonnes au départ soit seulement 38,8% du total contre 6.996 tonnes de fret commercial pour Ouagadougou dont 4.482 tonnes au départ soit 65,5% du total.

Ces indications sont claires : elles donnent à l'aéroport de Bobo-Dioulasso, pour les compagnies autres que Air Burkina, le caractère d'un aéroport de transit. La compagnie Air

Trafic commercial de l'aéroport de Bobo-Dioulasso
(en nombre de passagers et tonnes de fret)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Total trafic passagers	26.694	29.713	36.932	37.094	37.366	34.796
Dont total au départ et à l'arrivée	13.270	11.890	13.931	15.660	15.436	14.910
Total du fret commercial	201	151	373	226	52	85

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Burkina assure presque seule la desserte de Bobo-Dioulasso (4 fois par semaine).

La capacité de l'aéroport de Bobo est largement suffisante pour supporter le trafic à traiter dont le niveau enregistré en 1997 était de moins de 15.000 passagers, moins de 100 tonnes de frets et moins de 1000 mouvements aéronautiques. Il n'est pas envisagé une augmentation significative de ce trafic à moyen ou à long terme.

Les déplacements intra-urbains : depuis l'expérience « avortée » des années 1985, la ville de Bobo-Dioulasso ne connaît pas de système de transport en commun ; il n'existe pas non plus de transport par minibus (16 places) comme c'est le cas dans certaines villes africaines. Le transport urbain est effectué par les taxis traditionnels (sans compteur), au nombre de 682 inventoriés en 1998.

Le compte économique du secteur

Preuve de la perte de poids du secteur des transports bobolais, conséquence d'une

externalisation forte de l'activité aux mains d'entreprises non bobolaises, voire non burkinabè, alors pourtant que le trafic qui anime la ville et sa zone est important, sa contribution au produit local brut est très modeste : à peine 2,6% de ce PLB au coût des facteurs. Il est vrai que c'est plus un secteur d'appui au système productif – absolument indispensable pour l'activité économique – qu'un secteur « directement » productif lui-même. A l'échelle nationale cependant ce même secteur réalise une performance supérieure, établie, selon les années entre + 0,5 point et 1 point de pourcentage. Ce qui pourrait signifier que, théoriquement, le secteur des transports à Bobo pourrait améliorer son résultat de 20 à 40%.

On relèvera également l'importance, au sein de ce secteur, des activités informelles qui constituent entre 73% et 80% des résultats d'ensemble portant sur le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation. De ce fait on ne sera pas surpris de la faiblesse des rémunérations salariales. Les impôts et

taxes s'entendent indirects et en outre hors TVA et droits de douane.

Les transports et la relance de l'économie bobolaise

Si Bobo-Dioulasso a connu ses heures de gloire grâce aux transports, elle connaît des déboires à cause d'eux. On ne peut relancer l'activité dans et de la ville de Bobo-Dioulasso sans relancer le secteur des transports. De sa position géographique, Bobo-Dioulasso a tiré sa fonction première qui était d'être une plaque tournante. Il faut donc s'efforcer de rendre ce rôle à la cité. Pour ce faire, la route, le chemin de fer et le transport aérien doivent être au centre du tissu urbain. Bobo-Dioulasso doit recouvrer sa fonction de transport doublée des activités auxiliaires : transit, stockage.

Plusieurs axes de politiques économiques actives et correctrices sont envisageables en ce domaine. On peut en évoquer rapidement quelques éléments. Les transports routiers sont de puissants facteurs de désenclavement, phénomène qui est sans doute un des handicaps majeurs à surmonter pour réhabiliter l'économie de la région de Bobo-Dioulasso.

Réhabiliter les axes routiers inter-provinces : l'objectif recherché est de rendre accessibles les zones de production comme vient de le confirmer récemment l'exemple bien réussi du bitumage de la route Bobo-Orodara. La capitale du Kéné Dougou, réputée pour ses productions

Compte simplifié du secteur des transports à Bobo en 1997
(en millions FCFA)

	Moderne	Informel	Total
Valeur de la production	1 233	3 285	4 518
Consommations intermédiaires	493	1 314	1 807
Valeur ajoutée	740	1 971	2 711
Impôts et taxes	22	59	81
Masse salariale	310	98	408
Excédent brut d'exploitation	408	1 814	2 222

Source : enquête Ecoloc-Bobo

agro-pastorales et ses agrumes (fruits, céréales, tubercules) est désormais reliée à Bobo-Dioulasso par une excellente route de 124 km. Les autres axes concernés par une politique de réhabilitation et donc de désenclavement sont :

- Bobo-Dédougou-Tougan-Ouahigouya
- Bobo-Diéébougou-Gaoua
- Bobo-Diéébougou-Ouessa
- Bobo-Dédougou-Nouna
- Bobo-Solenzo-Nouna
- Banfora-Orodara.

Doter la ville d'infrastructures appropriées d'accompagnement de la fonction de transport routier : l'analyse qui précède a mis en évidence l'insuffisance d'infrastructures (gares routières, gares de fret notamment) : la gare routière actuelle est dans un état de saturation totale et cette situation se traduit par la prolifération anarchique de gares à travers la ville ; l'absence de gares routières de fret et de magasin de stockage occasionne une forte circulation de

véhicules poids lourds avec cargaison dans une ville où la voirie urbaine est déjà dégradée.

Pourtant, ces infrastructures (gares routières, gares de frets, aires de stationnement, etc.) sont des supports indispensables de la fonction de transport et de transit. Ceci est d'autant plus vrai qu'à l'heure de la mondialisation et des nouvelles technologies, le secteur des transports a connu une évolution considérable de sa logistique. Bobo-Dioulasso ne peut pas retrouver son dynamisme d'antan simplement en cherchant à réhabiliter l'ancien ou l'existant. Contrairement à la situation léguée par l'histoire qui lui conférait un avantage quasi naturel, aujourd'hui Bobo-Dioulasso n'est plus un carrefour qui va de soi ; comme on l'a vu, elle doit au contraire entrer en compétition avec les autres corridors (Téma-Ouagadougou, Cotonou-Ouagadougou et Lomé-Ouagadougou dont le rôle pourrait s'accroître dans le futur). Pour se positionner au mieux dans cette compétition, Bobo-

Dioulasso doit se doter d'équipements et d'infrastructures modernes de transport qui puissent lui conférer sa fonction de carrefour international, de zone de transit vers les pays de l'intérieur. Des projets sont en cours : il faut veiller d'une part à leur bonne fin et d'autre part à leur accompagnement par les activités auxiliaires des transports qui assurent la densification du pôle bobolais et « construisent » un avantage comparatif.

Améliorer le transport ferroviaire : l'expérience passée dans le domaine du chemin de fer indique que toute réflexion sur le développement futur de ce moyen de transport doit prendre en compte l'existence de la concurrence du transport routier.

En matière de transport de voyageurs, l'état actuel de la concurrence est incontestablement à l'avantage du transport routier. Il détient une part de marché de l'ordre de 95% sur le trafic Ouagadougou-Bobo-Dioulasso. Dans ces conditions la société de chemin de fer ne pourra rendre qu'un service marginal de transport de voyageurs à l'occasion de la mise en circulation de trains internationaux. Toutefois, pour une meilleure intégration avec son hinterland situé le long du chemin de fer, la question du désenclavement ferroviaire de Bobo-Dioulasso et particulièrement la mise en circulation de trains voyageurs peut être envisagée. Le trafic voyageurs a été dans un passé récent un important facteur de

développement des échanges commerciaux et d'intégration des marchés.

En ce qui concerne le trafic de marchandises, le chemin de fer a des avantages certains et qui ne sont pas encore totalement épuisés. En raison des grandes capacités d'emport sur de longues distances, le chemin de fer connaît des coûts de production extrêmement compétitifs pour le cargo. Le trafic de marchandises constitue plus de 80% des recettes de SITARAIL. L'accroissement continu du parc matériel devrait améliorer dans le futur cette compétitivité. Dans le développement du trafic pour contribuer à relancer les activités à Bobo-Dioulasso, on signalera :

- la construction d'infrastructures ferroviaires nouvelles parmi lesquelles la réalisation d'un terminal à conteneurs à Bobo-Dioulasso, doté d'équipements performants ;
- l'acquisition de matériel complémentaire voyageurs et marchandises pour la mise en circulation quotidienne du train international Express entre Ouagadougou et Abidjan.

Développer le transport aérien : le désenclavement aérien de Bobo-Dioulasso peut s'inscrire dans la perspective de rentabilisation de l'aéroport international qui est doté d'infrastructures (longue piste d'atterrissage notamment) sous-exploitées, d'un potentiel important de produits agricoles et maraîchers à enlever et d'un potentiel touristique à valoriser : le désenclavement d'Orodara par le bitumage de la route Bobo-Orodara-frontière

du Mali doit participer à cela. La relance de Bobo-Dioulasso par le transport aérien pourrait nécessiter les actions suivantes :

- une desserte régulière et effective de l'aéroport de Bobo-Dioulasso par les gros porteurs. L'intervention de tours opérateurs et la définition de circuits touristiques pourraient permettre cette desserte ; ceci suppose un effort soutenu du côté de l'hôtellerie et de la restauration ;
- l'ouverture de l'aéroport à des vols charters ;
- et pourquoi pas, si l'on peut formuler une idée délibérément provocatrice, le transfert du siège de la compagnie nationale Air Burkina à Bobo-Dioulasso.

7.2. Les activités de bâtiment et de travaux publics (BTP)

La présente analyse de la branche bâtiment et travaux publics (BTP) se fonde sur plusieurs sources d'information mobilisées au cours de l'enquête : les documents spécialisés sectoriels, rapports d'activités de services publics et de divers ministères, données de l'INSD, renseignements statistiques, documentaires et compléments oraux obtenus dans les différents arrondissements auprès des mairies de Dafra, Dô et Konsa, au cadastre, à la mairie centrale de Bobo où des ressources humaines ont fourni des éléments statistiques appréciables, enfin entretiens passés avec des opérateurs professionnels de la ville. Seront ci-dessous synthétisés les principaux résultats de l'enquête qui touchent de près aux performances de la branche et à son impact sur l'économie bobolaise.

Les principes essentiels de traitement économique du BTP ont été brièvement les suivants. La branche BTP se subdivise assez clairement en deux sous-ensembles qui se distinguent tant par la nature des travaux exécutés, par leur ampleur, par leur degré de technicité, par les montants financiers en jeu que par les modes de production, les formes d'exploitation et les logiques des opérateurs concernés. Par ailleurs ces deux sous-ensemble appellent des types de collecte d'information passablement différents.

Les acteurs de la filière et leurs différents modes d'exercice

Le premier sous-ensemble comprend les entreprises de type moderne dûment enregistrées dans divers services et fichiers officiels dont les éléments d'activité peuvent être assez aisément reconstitués par exploitation des documents disponibles et rapports directs avec les administrations techniques concernées mais aussi avec les responsables de ces entreprises ou de leurs représentants. Il s'agit, pour l'essentiel, sur la base des volumes financiers affectés, d'activités de travaux publics et d'opérations portant sur de grands ouvrages, certes qui relèvent alors techniquement plutôt de la construction mais qui, en raison de leur source et modalité de financement, de leur exécution aussi, sont assimilables sans difficulté aux activités de travaux publics.

Le second sous-ensemble est constitué d'activités dites informelles : elles portent exclusivement sur le bâtiment au sens large (terrassement, construction, tous corps de métiers) et se caractérisent par trois réalités économiques majeures. D'une part la plupart des travaux exécutés le sont sans enregistrement administratif, fiscal ou économique – moins de 5% des chantiers voient leurs dossiers instruits par les services officiels et techniques appropriés. D'autre part on relève une très forte dose de travaux réalisés par les ménages eux-mêmes sur la base d'une

mobilisation de la main d'œuvre familiale ou dans un cadre élargi d'échanges réciproques et non ou faiblement monétarisés. Enfin beaucoup d'intervenants dans la construction n'ont pas « pignon sur rue », la plupart des travaux non directement entrepris au sein des familles l'étant alors par des tâcherons que rien ne signale extérieurement lors des opérations de recensement des activités. C'est donc en croisant les données sur la croissance démographique de la ville, sur la répartition des ménages et les types de logement, sur la valeur des constructions, et en rapprochant les résultats ainsi obtenus des dépenses de logement des ménages qu'on a pu établir le compte de ces activités informelles.

La forte « auto-production » dans la construction et l'importance du tâcheronnage expliquent que l'inventaire réalisé au début de l'année 1999 dans le cadre de la présente étude – et qui excluait donc de fait les très nombreux tâcherons – ne dénombrait dans la ville « que » 66 points d'activités informelles dont respectivement 10 entreprises générales de construction, 9 maçons (9), 14 plombiers, 4 peintres, 12 électriciens, 2 puisatiers et 15 opérateurs dans d'autres corps de métiers. On comprend que cet effectif recensé ne représente que 2% du secteur bobolais des services informels.

On signalera pour mémoire, sans pouvoir développer ici, que le BTP fait intervenir des acteurs extra-professionnels et pourtant très

importants dans la régulation d'ensemble du secteur ; on veut parler de la Mairie, de la Direction régionale de l'urbanisme et des travaux fonciers (DRUTF) ainsi que de la Direction régionale des travaux publics (DRTP). Par ailleurs on n'oubliera pas de signaler, en amont, l'activité des entreprises de fabrication des matières premières et matériaux et les commerçants plus ou moins spécialisés.

Les données comptables globales du BTP

Toutes formes d'activités confondues et pour l'ensemble de la province, y compris le chef-lieu, le chiffre d'affaires, ici assimilable à la valeur de la production, avoisine les 48 milliards en 1997 dont les 3/4 sont imputables aux activités de type moderne, c'est-à-dire les travaux publics. La ville de Bobo justifie à elle seule 32 milliards du montant total provincial.

A cette même échelle spatiale de la province, la valeur ajoutée globale atteint quasiment 14 milliards. Mais, en raison de modes de production très différents qui font intervenir des niveaux de consommations intermédiaires dissemblables – de l'ordre de 75% de la valeur de la production dans les activités modernes contre environ 53% dans les activités informelles moins tributaires d'achats extérieurs en intrants – les résultats des deux sous-ensembles tendent à se rapprocher dans cet agrégat, les activités modernes n'en fournissant plus que 58% et les activités informelles 42%.

Compte d'exploitation du BTP en 1997
(milliards FCFA)

	Activités modernes		Activités informelles	
	Bobo	Reste Houët	Bobo	Reste Houët
Valeur production	23,72	11,58	8,73	3,64
Consommations intermédiaires	18,20	8,89	4,63	1,93
Valeur ajoutée	5,52	2,64	4,10	1,71
Masse salariale	2,37	1,13	0,40	0,17
Impôts et taxes	0,42	0,20	0,04	0,02
Excédent brut d'exploitation	2,05	0,98	3,69	1,54

Sources : enquêtes Ecoloc-Bobo, INSD et divers documents officiels

D'importantes différences se remarquent également dans la ventilation de la valeur ajoutée entre les deux formes d'activité : alors que celles de type moderne consacrent environ 43% de cette valeur à la rémunération des postes de travail, celles de type informel n'y vouent que 10% de cette même valeur. En fait il faut bien voir que, proportionnellement, les entreprises de travaux publics œuvrent à la fois sur une base d'un plus grand équipement technique mais aussi d'une main d'œuvre relativement abondante et, parce que les entreprises sont dûment enregistrées, en moyenne beaucoup mieux rémunérée.

Au final on ne sera donc pas surpris d'observer un renversement de tendance en ce qui concerne l'excédent brut d'exploitation, plus élevé dans le secteur informel (plus de 5

milliards) que dans le secteur moderne (3 milliards). L'informel évolue sur de bien moindres surfaces financières mais, fonctionnant avec des coûts très faibles, parvient à dégager un résultat assez avantageux.

L'activité du BTP et ses effets sur l'économie de Bobo-Dioulasso

Avec une valeur ajoutée de 9,6 milliards en 1997, l'activité du BTP, toutes formes confondues, représente 9,2% du Produit local brut bobolais calculé au coût des facteurs et 7,7% de ce même PLB calculé au prix du marché. On voit donc, par là, toute l'importance, pour la ville, des activités de construction, des travaux routiers et d'équipement lourd. Ce sont environ 60% de cette valeur qui sont apportées par les activités de type moderne contre 40% générées par les

activités de type informel. Ces proportions, par la même occasion, indiquent la part relative des travaux publics et de la construction privée.

Mais ces deux secteurs se distinguent nettement par les niveaux et donc par les retombées locales potentielles de leurs consommations intermédiaires. Quand les activités modernes de BTP déployées dans le périmètre urbain dépensent plus de 18 milliards en achats d'intrants et en charges de courantes fonctionnement, les consommations intermédiaires des activités informelles atteignent 4,6 milliards soit quatre fois moins. Cependant, sans qu'on puisse réellement établir un calcul très précis, il est confirmé par les enquêtes et les entretiens que la part achetée localement par les petites activités est proportionnellement bien plus importante que dans les grands chantiers qui se fournissent souvent hors la ville et hors la région – ne serait-ce que parce que beaucoup de ces grands chantiers sont exécutés par des entreprises non résidentes à Bobo.

Au titre de la rémunération des employés ces activités de BTP assurent le versement aux ménages de près de 2,8 milliards en 1997. La remarque faite plus haut est ici confirmée qui relève une bien plus grande participation de la main d'œuvre à la répartition de la valeur ajoutée dans le secteur moderne que dans le secteur informel où domine la forme du travailleur indépendant – dont le tâcheron est l'emblème.

Parce qu'il s'agit de travaux exécutés par des entreprises souvent non résidentes, les grands chantiers ne donnent quasiment pas lieu à des prélèvements fiscaux locaux, au contraire du secteur informel qui acquittera CSI et, dans quelques cas, la patente. Précisons ici que les impôts et taxes inscrits dans le tableau s'entendent en droits indirects et de plus hors TVA et hors droits de douane.

En terme d'emplois on peut estimer qu'en 1997 l'activité BTP de type moderne a fourni un peu plus de 4.500 postes de travail et que le total des actifs, patrons compris, dans le secteur informel est de l'ordre de 970. Au total la branche offre donc environ 5.500 postes directs dans le périmètre de Bobo-Dioulasso soit de l'ordre de 7,5% de la population active aux occupations clairement identifiées par l'étude Ecoloc-Bobo. Si l'on pouvait tenir compte des activités amont et aval induites par le BTP il faudrait sans doute estimer qu'environ un emploi urbain sur dix est généré par l'activité bâtiment et travaux publics, ce qui est assez considérable mais semble cohérent avec le nombre de grands chantiers qui entretiennent et modernisent la ville et le nombre des constructions privées des ménages.

Handicaps et opportunités du BTP bobolais

En dépit des retombées des activités du BTP dans l'économie de la ville telles qu'elles viennent d'être synthétisées et mesurées, la

branche, principalement son volet moderne, souffre de difficultés qui gênent le déploiement d'effets vertueux plus substantiels pour le développement de Bobo-Dioulasso. On se contentera de signaler et résumer quelques-uns de ces handicaps qui se présentent sous divers registres en rappelant qu'ils concernent, surtout, les activités modernes de construction et donc de travaux publics.

En premier lieu on se doit de reconnaître la faible implication des opérateurs locaux dans la réalisation des chantiers. Ce qui n'empêche pas, bien entendu, le lancement et l'exécution des travaux et leurs retombées économiques locales mais ces grands travaux sont, pour la très grande majorité, entre les mains d'entreprises extérieures à la ville (Ouagadougou quand ce n'est pas Abidjan). Et s'il en allait autrement il est évident que les effets économiques dans la ville elle-même seraient sensiblement augmentés. Cette faiblesse peut provenir d'un manque de présence et de participation aux divers appels d'offres par lesquels passent la plupart de ces grands chantiers. Cette question sera examinée spécialement dans l'étude des marchés publics. En fait, et en amont, on ne peut que constater la rareté des grandes et moyennes entreprises modernes, formelles, qui œuvrent dans le secteur et qui sont originaires de Bobo-Dioulasso.

Dans ces conditions on peut comprendre que peu de chantiers soient attribués aux

entreprises résidentes et que celles-ci ne soient guère conquérantes sur les marchés extérieurs à la ville. Il est vrai que nombre d'opérateurs objectent que la centralisation ouagalaise des procédures de marchés ne facilite guère leur réussite en ce domaine. Mais enfin de grands travaux sont réalisés dans la ville – et dans la province et le Grand Ouest – qui pourraient être obtenus par ces unités modernes si elles étaient créées à Bobo.

Si l'on délaisse provisoirement les entreprises elles-mêmes pour s'intéresser au fonctionnement et aux performances du secteur on doit relever l'existence de plusieurs autres difficultés. Certaines sont avancées par les opérateurs sans qu'on puisse y voir une réalité spécifiquement bobolaise ; simplement l'éloignement de la capitale et le relatif enclavement de la zone entraînent-ils alors des surcoûts qui grèvent les possibilités d'expansion et les résultats. Tel est le cas, souvent signalé, du coût jugé excessif des matériaux de construction. D'autres difficultés sont plus nettement caractérisées. Par exemple la faible déconcentration des services techniques de l'Etat qui fait remonter dans la capitale la plupart des décisions à impact local. Ou encore la faible visibilité des politiques publiques, nationale, provinciale, communale d'aménagement qui n'encourage pas à la préparation et à l'anticipation des décisions économiques. Quant aux petites activités de construction : il est évident que le taux très élevé d'auto-production du bâti privé par les

ménages n'est pas le meilleur support à l'essor des corps de métiers du bâtiment. Mais cette propension ne tendra à la baisse qu'avec l'amélioration des revenus des ménages incités dès lors à traiter avec des spécialistes du secteur.

En dépit de ces handicaps, la branche BTP peut et doit jouer un rôle important et contribuer à la relance économique de la ville. Gros fournisseur d'emplois et de revenus, il est essentiel dans la dynamique économique par les effets d'entraînement qu'il produit – demande adressée en amont : matériaux, activités d'équipement en aval, etc. Mais ce rôle moteur ne sera assumé que par le développement d'un entrepreneuriat local du BTP, à l'instar d'autres villes de la sous-région, où les patrons de la branche sont nombreux, solides et prospères. Peut-être pourrait-on y aider, par des voies institutionnelles, par exemple en mettant en place un système de quotas privilégiant, sous certaines conditions, le recours aux entreprises locales dans la passation des marchés. Les entreprises du secteur ont également besoin de dispositifs de soutien pour mieux surmonter certaines contraintes majeures telles que : les problèmes d'approvisionnement qui suppose par exemple un appui en fonds de roulement, l'absence d'organisation véritable de la filière sur place et la nécessaire professionnalisation de la filière – moyen sans doute plus efficace qu'un recours à une quelconque sanction –, de répondre aux plaintes des patrons du BTP

selon lesquelles ils subiraient une concurrence déloyale de « pseudo professionnels » du bâtiment.

7.3. Les marchés publics et l'économie bobolaise

Il est très courant que des responsables de la ville et des opérateurs économiques se plaignent que les exploitations bobolaises se trouvent écartées ou négligées dans la passation des marchés publics. Beaucoup voient dans ce qu'ils vivent comme une injuste éviction une des causes des problèmes économiques de la cité. On sait par ailleurs toute l'importance des flux financiers et des activités induites par la manne de l'investissement public assuré sur ressources nationales ou sur aide extérieure. On en prendra une sommaire mesure en considérant par exemple que l'investissement public au sens large – c'est-à-dire incorporant notamment les projets des ONG nombreuses dans le pays – et justiciable des procédures de passation ici examinées représente actuellement un montant annuel de l'ordre de 130 à 140 milliards FCFA au Burkina Faso. Ceci revient à dire qu'une grande partie des financements alloués aux projets et chantiers dits de développement doivent répondre à de strictes règles et suivre un cheminement technique et institutionnel régulé par la puissance publique.

Il a donc paru nécessaire d'examiner l'impact des marchés publics sur l'économie de Bobo-Dioulasso et de vérifier l'éventuel bien fondé des récriminations rappelées ci-dessus. Face à celles-ci on peut avancer plusieurs hypothèses.

Il peut en premier lieu s'agir d'une erreur, d'une illusion. Vu l'importance de l'enjeu financier – à considérer que Bobo « pèse » 10% du PIB burkinabè on pourrait imaginer que 13 à 14 milliards irriguent annuellement son tissu par le biais de ces marchés administratifs obtenus directement par ses firmes – autant dissiper, si elle est fautive, cette assertion. Il se peut aussi que le constat soit exact. Mais alors il devient tout aussi crucial de tenter d'en définir les causes et les mécanismes pour envisager d'y remédier. Même dans cette perspective on ne doit pas écarter des responsabilités qui ne soient pas exclusivement extérieures à Bobo et à ses acteurs économiques.

C'est pour répondre à ces préoccupations, qui touchent de près les supports de la croissance bobolaise, qu'une enquête spécifique et minutieuse a porté sur plusieurs années d'allocation des marchés publics. Dans les limites de cette synthèse il n'est pas possible de préciser la méthodologie d'analyse, le cadre réglementaire de passation des marchés et les diverses procédures prévues. On s'en tiendra donc à l'exposé des grands résultats atteints par cette enquête.

Avant de pouvoir estimer le nombre et l'ampleur des marchés concédés aux entreprises bobolaises il faut examiner sérieusement les conditions préalables de leur participation aux opérations.

Les entreprises bobolaises et le système d'agrément

Il faut d'emblée savoir que toute personne physique ou morale désirant offrir ses services à l'Etat ou à ses démembrés doit être préalablement agréée.

En ce qui concerne la situation des agréments dans les marchés de fourniture, entre 1971 et 1998 on dénombre 3919 entreprises concernées – en données cumulées. Sur cet ensemble on peut considérer que 8% des entreprises émergeantes avaient ou ont leur siège à Bobo, contre 80% à Ouagadougou et 10% dans le reste du pays.

En ce qui concerne les marchés de travaux, ceux-ci se subdivisent, avec des régimes juridiques propres, en trois sous-ensembles qui requièrent des agréments spécifiques. Dans le domaine des travaux de bâtiment les agréments sont échelonnés en quatre catégories référant à des montants gradués de marchés. Sur un total de 635 entreprises agréées et répertoriées on peut estimer que 6% sont des entreprises de Bobo contre 83% des entreprises ouagalaises et 11% des entreprises d'autres régions du pays.

Dans le domaine des travaux routiers les autorités délivrent un agrément technique spécifique lui-même scindé en fait en 7 catégories qui vont des travaux d'entretien manuel à la construction lourde d'ouvrages d'art. D'après les dernières mises à jour

effectuées fin 1998, sur les 967 entreprises agréées, 9% sont des firmes bobolaises, 77% des firmes ouagalaises et 14% ont leur siège dans diverses autres provinces du pays. On laissera de côté la situation des marchés d'études où l'enjeu financier est infiniment moindre et ses retombées sur une économie locale tout à fait marginales.

Une première conclusion s'impose à la lecture de ces très brefs résultats : il apparaît qu'en amont des opérations de marchés publics, les entreprises bobolaises ne sont pas absentes des divers fichiers d'agrément servant de viviers dans l'allocation des contrats et commandes. Certes l'écart est grand entre elles et leurs homologues de la capitale et supérieur au différentiel démographique. Mais d'une part la fonction de capitale induit des localisations d'entreprises et des travaux qui rendent attractives et rendent plus aisées les inscriptions dans les divers registres officiels. Par ailleurs si Bobo a été longtemps la capitale économique du pays, il faut savoir qu'elle a perdu ce rôle depuis longtemps et que le dernier Recensement industriel et commercial de 1996 établit que 60% des plus de 3.000 entreprises formelles inventoriées sont situées à Ouagadougou, 20% à Bobo-Dioulasso, les 20% restantes étant disséminées dans plusieurs autres villes. La performance des entreprises bobolaises fondée sur leur participation aux agréments doit donc être mesurée en fonction de cette donnée géo-démographique. Elles sont donc présentes en amont dans les fichiers

appropriés avec cependant un résultat moitié moindre aux attentes théoriques.

Les marchés obtenus sont marginaux

Il ne suffit pas de vérifier la réalité des agréments, encore faut-il pouvoir évaluer le nombre et l'importance financière des marchés publics obtenus par les exploitations bobolaises. Pour ce faire l'analyse a porté sur les marchés en fonction des sources de financement et les calculs, naturellement, portent exclusivement sur les marchés pour lesquels la localisation des entreprises a pu être précisées – en fait sur 84% des marchés sur ressources nationales et sur 76% des marchés sur financement extérieur.

S'agissant des marchés exécutés sur budget national entre 1994 et 1998, les entreprises localisées à Bobo-Dioulasso en ont obtenu 1,3% en nombre représentant au total 0,7% des volumes financiers. C'est donc qu'à la fois les firmes bobolaises obtiennent une très faible performance numérique mais qu'en outre les marchés qui leur échoient sont de faibles montants (50 millions).

S'agissant des marchés exécutés sur financements extérieurs entre 1994 et 1998, les firmes bobolaises en ont obtenu 5,1% en nombre et 0,2% des montants financiers en jeu. C'est dire que les tendances s'accroissent : la performance numérique est supérieure pour un rendement financier bien moindre : le montant

moyen des marchés obtenus est en effet à la baisse (25 millions).

Ce résultat global peu reluisant prend encore du relief si l'on fait état des montants financiers cumulés sur ces années : près de 110 milliards pour les marchés sur ressources budgétaires et près de 350 milliards pour les marchés sur aides extérieures. Il se trouve donc, au final, que les entreprises de Bobo ne recueillent qu'une part très marginale des marchés.

Mais, entre l'inscription sur les registres d'agrément et l'espérance d'obtention d'un marché, l'étape intermédiaire obligée est la participation aux appels d'offres. Dans les deux secteurs où le comportement des entreprises bobolaises a été examiné, à savoir la construction et les travaux routiers, et sur la base de sondages aléatoires portant sur plusieurs dizaines de marchés il apparaît d'une part que dans les séries de lots construction inférieurs à 25 millions, 4,4% des offres reçues provenaient d'entreprises bobolaises qui ont obtenu 4,9% des lots. Dans des séries de lots aux montants supérieurs la demande bobolaise, qui représentait 6% de la soumission, n'a pas été satisfaite. Dans le domaine de l'entretien routier les entreprises sont agréées par catégories et par régions. Ainsi les plus modestes sont-elles enregistrées dans une seule région, les suivantes dans deux régions et les plus importantes dans toutes les régions. Sur 64 entreprises bobolaises agréées, toutes

catégories confondues, 61% sont limitées à leur région et moins de 5% sont agréées pour exercer dans toutes les régions, ce qui ne les prédisposent guère à obtenir des marchés à la fois lointains et d'envergure.

Raisons objectives et responsabilités locales

Plusieurs séries de facteurs peuvent être légitimement invoquées pour expliquer ce piètre constat qui paraît confirmer les plaintes initiales. On peut tout d'abord signaler l'effet propre de toute centralité politique, observable dans maintes situations. L'appareil de décision publique, mécaniquement, ne peut pas ne pas avoir des effets positifs sur l'espace où il est localisé. On sait par ailleurs que le système administratif burkinabè est, jusqu'ici, assez fortement centralisé : la décentralisation vise justement à lutter contre ces excès mais demandera du temps pour développer ses effets. En matière de marchés publics cette centralisation – qui peut aussi être défendue comme le gage de pratiques publiques saines tenant à distance des intérêts trop catégoriels ou trop localisés – apparaît évidente dans le régime même de passation. Le recours à des procédures d'urgence ne permettant pas aux entreprises trop éloignées de soumissionner dans les délais requis, l'absence d'une déconcentration régionale ou provinciale des fichiers d'agrément, etc., portent les marques de cette gestion institutionnelle nettement polarisée sur la capitale. Enfin la procédure de demande de prix en vigueur dans les marchés

inférieurs à 15 millions ne permet pas une participation de toutes les entreprises potentiellement intéressées dans la mesure où il n'existe pas une liste d'entreprises agréées par secteur ; du coup, les consultations faites, dans ce cadre, par les administrateurs de crédit, ne s'adressent, logiquement, qu'aux entreprises qu'ils connaissent déjà.

Mais ces déterminants, avérés, sont loin d'expliquer à eux seuls le mauvais résultat des entreprises bobolaises. Il en va aussi des caractéristiques des exploitations locales mais aussi des responsabilités des opérateurs bobolais.

Il y a en premier lieu, dans l'éviction relative des firmes bobolaises, la manifestation de ce qu'on pourrait appeler l'effet de spécialité et l'effet de taille dont les résultats rappelés plus haut donnent déjà une claire idée. L'examen détaillé de la nature des marchés de fourniture et des types d'activité des entreprises bobolaises agréées montre que celles-ci ne peuvent être, objectivement, compétitives car elles sont absentes ou très peu présentes sur le marché des produits concernés et financièrement les plus avantageux : carburant, papeterie, mobilier, véhicules, matériels et produits médicaux, etc., sans compter les autres fournitures à forte composante importée. Dans le domaine des marchés de construction et de travaux routiers les entreprises bobolaises sont trop rares pour concourir avec de sérieuses chances de réussite : elles obtiennent quelques

marchés de bâtiment et moins encore dans les travaux routiers.

En second lieu se conjugue à cet effet de spécialité le fait qu'en moyenne la surface trop modeste des affaires détenues par les Bobolais ne leur vaut, quand ils y accèdent, que les marchés de plus faible ampleur financière, les plus importants exigeant des moyens de financements extérieurs ou des disponibilités en fonds de roulement qu'elles n'ont pas. La faiblesse du maillon intermédiaire des entreprises locales modernes (PME/PMI), signalée et analysée plus haut participe sans doute à ce résultat.

Pour conclure on peut dire que Bobo-Dioulasso souffre sans doute, par le biais des marchés publics, d'un manque à gagner annuel de plusieurs milliards de francs CFA. Non pas, précisons bien, en tant que la ville ne bénéficieraient pas des investissements correspondants – l'étude montre le contraire – mais dans la seule mesure où les retombées locales de ces investissements sont moindres dès lors que des travaux à Bobo se trouvent être exécutés par des entreprises hors la ville ou encore que des travaux exécutés ailleurs ne le sont pas par des entreprises bobolaises qui « rapatrieraient » ainsi dans le périmètre de l'économie urbaine une partie des effets positifs de leur activité. Cette situation et les améliorations possibles en ce domaine doivent sans doute interpellier les responsables publics de la cité et les professionnels locaux. Des

actions d'information, de mobilisation, des initiatives de regroupement et d'association en vue de rendre plus efficaces les réponses aux appels d'offre peuvent contribuer à modifier la donne dans un sens plus favorable. Mais il appartient en premier lieu aux opérateurs économiques d'adapter leurs entreprises à la dure compétition des marchés publics. L'enjeu financier mérite sans doute de telles attentions de la part des autorités locales et de tels efforts de la part des promoteurs économiques.

7.4. L'économie de l'eau : de la disponibilité à la valorisation de la ressource

La présente étude s'inspire largement des travaux réalisés par la Direction régionale de l'Hydraulique, principalement de son Schéma d'aménagement et de gestion des ressources en eau dans le sud-ouest (SDAGRESO). L'intérêt accordé à cette zone du Burkina Faso et à cette ressource naturelle se justifie par l'existence d'un remarquable potentiel dont l'exploitation doit être valorisée, tant dans le domaine rural que dans le domaine urbain.

Ce potentiel hydrique se vérifie dans les quelques chiffres suivants : avec 20% de la superficie du pays et environ 20% de sa population fin 1996, cette zone possède 60% des ressources nationales en eau renouvelables et 40% de sa capacité irrigable. Le secteur de l'eau, dans sa situation actuelle, contribue à hauteur de quelque 4% à la formation du produit régional brut. Les experts considèrent que sa contribution peut être assez facilement portée entre 8 et 10% si les capacités de toutes les activités liées à l'eau sont mises en situation d'exploitation optimale.

Cette valorisation économique des productions et services liés à la mobilisation des ressources en eau constitue donc un champ d'action spécifique d'une politique de l'eau qui doit

devenir l'un des supports du développement local et régional.

En outre, par sa concentration des hommes, du capital, des appareils technico-industriels, des connaissances et des compétences, la ville même de Bobo-Dioulasso peut jouer un rôle central dans cette valorisation et ce sur plusieurs plans. Sa densité humaine fait qu'elle représente un lieu de demande potentielle capable de susciter les tensions et dynamiques du marché nécessaires à une agriculture commerciale favorisée par l'irrigation ; son parc industriel est à même d'absorber une partie de ces productions primaires en vue d'opérations de transformation, conservation, conditionnement, et finalement d'une exportation de la zone considérée ; la ville est également ce lieu où la sphère des activités de service articulées à la ressource en eau – par exemple tout ce qui tourne autour de la distribution de l'eau mais aussi de l'adduction en eau potable – peut connaître un véritable essor.

Eléments de bilan du potentiel en eau

La région de Bobo-Dioulasso s'inscrit dans un cadre physique délimité par les bassins versants de plusieurs cours d'eau – Mouhoun, Kou, Niamé, Comoé. La ville de Bobo-Dioulasso appartient à la zone sud-soudanienne qui bénéficie d'une pluviosité annuelle située entre 900 et 1100 mm.

Au plan hydrogéologique la ville est localisée sur un espace qui abrite de nombreuses sources, de nombreux cours d'eau pérennes. Ces cours d'eau et des nappes aquifères sont en partie, mais en faible partie seulement, déjà exploités par exemple pour l'alimentation de l'agglomération urbaine ou encore pour l'irrigation de plus de 2.000 ha dans la vallée du Kou et 3.000 ha dans la vallée du Sourou.

Le potentiel en eau et les analyses économiques se limitent ici au seul sous-bassin du Kou. L'évaluation se fonde sur la distinction entre les eaux de surface et les eaux souterraines en raison de conditions techniques et économiques d'exploitation particulières à chaque type de ressource.

L'inventaire du projet RESO a recensé 22 sources dans le seul sous-bassin versant du Kou pour des ressources souterraines estimées à 13 milliards de m³ ; ces ressources sont de l'ordre de 82 milliards de m³ pour l'ensemble du bassin du Mouhoun supérieur. Le potentiel actuellement exploité des ressources en eau souterraine ne représente que 0,2% des réserves totales.

A l'intérieur même de la région, les experts notent une forte concentration de ce potentiel dans la zone « d'influence hydraulique » de Bobo-Dioulasso (bassin du Mouhoun supérieur qui comprend le sous-bassin du Kou). La ville est ainsi favorisée dans une région elle-même privilégiée en ressource hydrique.

Cette abondance, mise en évidence par les experts du SDAGRESO, est d'autant plus remarquable qu'elle est très largement supérieures aux anciennes estimations officielles (par ex. 32 milliards de m³ contre 82 pour les eaux souterraines). Toutes les estimations et évaluations actuelles concordent pour donner à penser que la région possède 60% des ressources en eaux renouvelables du pays.

Les usages de la ressource en eau

Dans le bassin du Kou les utilisations de l'eau à but économique prédominent nettement sur les usages alimentaires ou domestiques. Le secteur irrigué consomme environ 90% des ressources hydriques mobilisées.

Plusieurs types d'ouvrages hydrauliques existent : prises en rivière, périmètres aménagés, centres de production et de distribution de l'ONEA (Office national de l'eau et de l'assainissement), etc. Dans la ville de Bobo on dénombre environ 11.000 abonnés au réseau d'adduction et 250 bornes fontaines. Par ailleurs on a pu recenser 127 points d'eau modernes et 1.109 puits traditionnels à usage domestique.

Le chiffre d'affaires annuel des productions et services marchands liés à l'eau est estimé à 3 milliards dont 1,3 milliard pour l'adduction

d'eau potable de la ville et 1,7 milliard pour le périmètre rizicole de Bama.

A) Les usages hydroagricoles

Il s'agit du volet majeur de la valorisation des ressources en eau dans la zone d'influence de l'agglomération bobolaise. Ce volet conditionne directement les progrès de l'agriculture et de l'économie de la ville. Les aménagements hydroagricoles actuels couvrent 2.100 ha : périmètres informels de la ceinture maraîchère de Bobo, grand périmètre d'Etat à Bama, spécialisé dans la production de riz, vallée du Kou.

Les calculs économiques effectués sur les productions de la vallée du Kou montrent que, pour un même niveau d'investissement, les périmètres privés informels (type maraîchage) sont nettement plus rentables que les périmètres initiés par la puissance publique – de l'ordre du double en terme de valeur ajoutée.

Un projet de barrage est à l'étude sur le Mouhoun (Samandéni) à 35 km de Bobo. Il permettrait la mise en valeur de 8.000 ha de terre et servirait aussi à la production énergétique ainsi qu'à l'exploitation piscicole. Son impact devrait être important sur l'économie de la ville.

De ces périmètres irrigués, de fait, Bobo-Dioulasso tire l'essentiel des avantages : c'est

de la ville que se déploient les mécanismes de financement, de transport, de commercialisation et de transformation des productions. La plupart des consommations intermédiaires sont achetées également dans l'agglomération. Bobo bénéficie ainsi d'un transfert important des ressources de ces aménagements hydroagricoles. On peut raisonnablement estimer à 1,2 milliard le volume financier des activités dans la vallée du Kou générées au profit de Bobo, soit environ 75% du chiffre d'affaires global de l'hydraulique agricole. Il s'ensuit que le projet de barrage de Samandéni pourrait être très avantageux pour le chef-lieu du Grand Ouest. Mais ce projet doit s'inscrire pleinement dans le schéma de développement de la ville pour que ses retombées urbaines soient les plus élevées possibles et les mieux mises à profit pour la collectivité bobolaise.

De cette façon qui montre le lien très net entre les hydro-aménagements en milieu rural et les effets productifs et financiers sur l'activité urbaine proche, on peut tirer la conclusion qu'il ne fait aucun doute que le développement d'une production agricole irriguée marchande peut largement servir de point d'appui à la relance de l'économie de Bobo.

B) L'alimentation de Bobo en eau potable

La ville est alimentée en eau potable par l'ONEA qui capte deux sources à Nasso situées à 15 km et dont le potentiel ne pose en principe aucun problème à l'avenir. Les besoins estimés de la ville sont inférieurs à 40% du débit cumulé de ces deux sources. La consommation actuelle dans la ville est de 46l/habitants/jour.

L'ONEA ne satisfait que 87% des besoins estimés actuels, le reste étant fourni par des captages privés (puits et forages). Les experts avancent que la production présente de l'ONEA ne couvrira à peu près les besoins actuels – dans les limites existantes – que jusqu'en 2002.

Il sera donc nécessaire d'assurer l'extension et le renouvellement des équipements de l'ONEA mais aussi d'opérer une augmentation du débit d'exploitation des sources de même que la mise en service de nouveaux forages. Par ailleurs l'ONEA devra envisager de laisser les gros utilisateurs d'eau – notamment toutes les industries – s'alimenter directement en eau brute et donc à permettre à l'avenir la généralisation de forages privés captant les aquifères.

Depuis un an la ville est engagée dans un projet de renouvellement et d'extension de ses installations en eau. Il correspond à 1,4 millions de m³ et doit pouvoir couvrir les besoins de la ville jusqu'en 2007. Ce projet représente un investissement de l'ordre de 14,5

milliards de FCFA, hors branchements, compteurs et fontaines. Ce volume de financement doit être comparé à la valeur résiduelle des installations actuelles estimée à moins de 4 milliards.

On remarque que la consommation d'eau n'a guère évolué à Bobo depuis 1985 en dépit de l'importante croissance urbaine. Ceci est dû aux conditions financières et techniques de l'ONEA qui apparaissent inadaptées pour faire face au volume de demande urbaine.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'ONEA sur Bobo est de l'ordre de 1,3 milliard et ses charges d'exploitation avoisinent 800 millions. L'activité génère donc une marge d'environ 500 millions par an sur Bobo, ce qui est apparemment un résultat très intéressant pour l'économie de la ville. Mais le mécanisme de solidarité introduit par l'Etat impose des transferts de ressources de cette commune à plusieurs autres. Globalement Bobo réalise 25% du chiffre d'affaires total de l'ONEA et Ouaga 60%. Tous les autres centres sont à l'origine d'un déficit chronique résorbé par ces deux villes. Le solde global de gestion de l'ONEA est de 400 millions, chiffre dérisoire face à des besoins d'investissement de plus en plus élevés.

Le prix de l'eau est en effet identique dans tous les centres ONEA, quelle que soit la distance, le coût, la disponibilité de la ressource en eau. Le prix moyen de l'eau est le plus élevé de la

sous-région. Ce qui a pour effet de grever les économies des ménages urbains bobolais mais aussi d'augmenter les charges des entreprises et d'altérer la compétitivité de leurs produits.

Le renforcement des équipements envisagés par l'ONEA permettra de mieux couvrir les besoins mais ne permettra pas une baisse du coût de l'eau, en raison du montant des investissements et des charges récurrentes. Plusieurs autres problèmes resteront en suspens : pas de solutions appropriées aux besoins particuliers des collectivités locales et des entreprises ; par ailleurs la demande restera entière dans les quartiers périphériques de la ville hors du domaine loti. Ce projet est donc, en l'état, susceptible de commentaires et d'interrogations.

Pour conclure on peut souligner que le secteur de l'adduction d'eau potable contribue à améliorer les standards de la vie urbaine mais aujourd'hui il constitue un poste de charge important pour la commune de Bobo et pour les entreprises locales. Ce qui est paradoxal dans une région où la ressource hydrique est abondante et très aisément accessible.

On a essayé de mesurer l'impact des activités liées à la distribution d'eau potable dans l'économie bobolaise. Outre l'alimentation par branchement celle-ci s'opère par le système des bornes fontaines et par des postes d'eau autonomes confiés par contrat à des gérants privés. Ce sont des milliers de revendeurs qui

Données sur l'activité des bornes fontaines de Bobo en 1997

Chiffre d'affaires des bornes fontaines (BF)	432 millions FCFA
Chiffre d'affaires de l'ONEA	275 millions FCFA
Revenu moyen annuel par gérant de BF	791.000 FCFA
Nombre de charretiers et distributeurs (CD)	4.000
Chiffre d'affaires des CD	900 millions FCFA

Source : SDAGRESO

s'activent dans la ville autour de la ressource en eau.

On peut donner ci-contre une mesure de cette économie urbaine de l'eau, dans son volet très populaire, à partir des comptes reconstitués des bornes fontaines. On peut aisément s'apercevoir que les volumes financiers ne sont pas négligeables.

Le système de distribution tel qu'il fonctionne actuellement soulève au moins deux problèmes d'ordre économique : une seule borne fontaine est autorisée par gérant, ce qui interdit les économies d'échelle et la professionnalisation des métiers de l'eau. Par ailleurs, on l'a vu avec les résultats présentés dans le tableau, l'activité des revendeurs est importante mais demande certainement à être véritablement organisée et stabilisée. Ce qui, sans doute, interpelle les autorités communales.

C) L'hydraulique industrielle et communale

Les problèmes qui se posent aux entreprises et à la collectivité publique qu'est la commune de Bobo-Dioulasso – qualité et cherté de l'eau – sont assez proches pour être traités ensemble. On évoquera donc surtout ici la situation dans le secteur productif privé moderne de la ville.

On compte une trentaine de grosses industries bobolaises fortes consommatrices d'eau. Les besoins actuels sont à peu près satisfaits et d'un point de vue quantitatif l'eau ne constitue absolument pas un facteur limitatif à cette activité industrielle. Mais cette ressource représente un poste de charge pour deux raisons : l'obligation de consommer de l'eau potable pour un usage industriel alors que le besoin est en eau brute et non en eau traitée et d'autre part le tarif prohibitif de l'eau.

Certaines industries ont eu recours à des forages privés d'appoint (SN-CITEC, Brakina, SAP, Sofitex notamment). Ces pratiques sont remises en cause par l'ONEA qui veut équiper tous les forages privés d'un compteur en vue

de facturer les consommations au tarif en vigueur.

Les factures acquittées à l'ONEA par ces industries vont de 2 à 100 millions. On peut estimer que l'obligation d'utiliser l'eau potable et au tarif élevé fixé par l'ONEA représente un important manque à gagner pour les entreprises se chiffrant en centaines de millions au total. Ce résultat pèse directement sur la rentabilité économique des grosses industries car le prix se répercute automatiquement sur le coût du produit fini et finalement sur le prix de vente au consommateur. On ne parle pas ici des fréquentes coupures qui entraînent des arrêts de production. Il apparaît hautement souhaitable, au regard de ces considérations, de permettre aux industries de recourir à des moyens alternatifs dans un cadre évidemment concerté et contrôlé.

Perspectives à moyen et long termes

Le bilan de la situation, les projections sur l'avenir et les décisions à prendre doivent être replacés dans deux paramètres essentiels qu'il faut ici souligner et qui imposent de s'assurer d'ores et déjà la maîtrise de la ressource en eau :

- en milieu rural, on sait que la modernisation de l'agriculture passe inévitablement par l'irrigation.
- en milieu urbain on sait que la demande et l'approvisionnement en eau ira en se développant.

Bobo-Dioulasso n'est pas à l'abri de déficits saisonniers en dépit de l'abondance moyenne annuelle qui la distingue très nettement de Ouagadougou qui elle souffre et souffrira d'un déficit structurel en eau, en dépit du dernier barrage de Ziga.

Une des voies de relance de l'économie de la zone consiste sans nul doute dans l'usage enfin débridé qu'on pourrait faire de la ressource en eau, à la fois très abondante dans ce milieu et d'accès physique aisé. Les cultures irriguées, hautement productives et génératrices d'importantes valeurs ajoutées devraient pouvoir bénéficier d'une libéralisation des conditions de captage et de forage de l'eau. La question de l'eau ne concerne bien évidemment pas que le milieu rural : en ville, à Bobo, des problèmes techniques et économiques obèrent l'usage de cette ressource, qu'il s'agisse, comme on l'a vu, des ménages mais aussi des entreprises et des collectivités publiques. Le problème, en termes économiques, est de diminuer la « facture d'eau » dans les comptes des agents économiques et, par là, d'améliorer les conditions de compétitivité des productions locales. C'est un avantage comparatif que Bobo se doit de valoriser.

Il est sans doute nécessaire de prévoir l'adoption d'une politique de rééquilibrage du territoire au bénéfice du Grand Ouest, ce qui suppose des incitations financières. Celles-ci peuvent passer soit par la privatisation des

services d'eau, le coût étant alors répercuté dans le tarif, soit par une modulation tarifaire tenant compte de la rareté locale de la ressource.

Il faut savoir que la principale contrainte du système actuel réside dans l'amortissement des immobilisations. Le taux de rentabilité des équipements lourds est faible en matière de captage alors que le traitement de l'eau s'opère à un coût peu élevé et que l'adduction est aisée dans la ville. On peut imaginer que les infrastructures de base continuent d'appartenir à l'Etat, la « libéralisation » ne pouvant par exemple concerner que la gestion du service de l'eau. Actuellement ce service, bien que public, ne dispose pas de toutes les qualifications nécessaires puisque des expertises sont recherchées à l'extérieur.

On peut aussi concevoir, pour développer les branchements privés, la création d'un fonds mutualiste financé par cotisation des ménages souhaitant l'adduction d'eau mais désirant échelonner les frais d'investissement de départ – essentiellement le raccordement au réseau. La multiplication des branchements permettrait alors de mieux rentabiliser les gros équipements, augmenterait sensiblement les volumes vendus par le service, ce qui est essentiel dans la mesure où c'est le volume de consommation qui conditionne la rentabilité de l'opération. Enfin un tel schéma répondrait à la demande de confort des ménages urbains. Ce

type d'initiative devrait aussi s'accompagner d'une extension des forages privés.

Quelle que soit la solution retenue, l'eau doit pouvoir être un facteur essentiel de la relance économique de Bobo à condition de libérer ce potentiel et de modifier les conditions techniques et économiques de son utilisation. Cette relance, dans le cadre de l'économie de l'eau passe notamment par les points suivants :

- la consolidation de Bobo comme une agroville au cœur de la croissance régionale ;
- la professionnalisation des métiers de l'eau (gérants, revendeurs, etc.) ;
- l'élévation de la capacité contributive au financement de l'eau ;
- le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage par la collectivité locale.

7.5. Le secteur du tourisme et des loisirs

Ancienne capitale économique, la ville de Bobo a dû son rayonnement à l'installation de maisons de production et de commerce, nationales et internationales, à ses marchés spécialisés et au développement de l'industrie. Parallèlement, depuis quelques années, la ville a été en quelque sorte érigée en capitale culturelle – et sportive, selon certains.

Les atouts de la ville et de sa région

On ne traitera pas ici des autres composantes du complexe des loisirs, notamment de sa composante sportive où la ville se signale par une forte activité et de belles réussites. Contentons-nous de dire que, d'une façon générale, le « volet jeunesse » est n'est guère abordé par les autorités, il est vrai préoccupées par de multiples priorités mais ce qui a pour effet que, bien souvent, à Bobo comme dans d'autres villes du pays, les mouvements et associations concernés se sentent peu écoutés et soutenus. Le financement du sport est très faible par le budget de l'Etat. Les responsables sportifs font donc très souvent appel au mécénat d'entreprises et au sponsoring d'autres institutions.

L'environnement de la ville est favorable au développement du tourisme et de l'hôtellerie. Mais une question fondamentale est de savoir s'il n'y a pas un risque attaché à cette

spécialisation de la ville en sport et culture. Cette orientation consistant à faire de Bobo-Dioulasso un pôle de divertissement a aussi ses limites car les activités concernées ne sont pas forcément et pleinement productives et l'avenir économique de la cité passe aussi par d'autres spécialisations plus dynamiques et structurantes.

Cependant le tourisme et l'hôtellerie apportent des avantages économiques parce que la ville de Bobo reçoit un nombre important de voyageurs (en partance ou en provenance des pays voisins), des opérateurs économiques et autres commerçants en provenance du reste du pays ou de l'extérieur, des touristes attirés par les activités culturelles, des visiteurs nationaux et internationaux à l'occasion de colloques et séminaires, assez nombreux à se tenir dans la cité. On sait que, sur le plan national, le tourisme emploie plus de 15.000 personnes et que les capacités hôtelières assurées par les 185 établissements sont de 5.000 lits.

La région englobant Bobo dispose d'une palette variée de sites naturels et historiques et bénéficie d'une nature verdoyante et abondante. On sait aussi que ses populations conservent un solide attachement à leurs rites ancestraux et à leurs traditions. Leur style de vie et leur sens de l'hospitalité entrent notamment dans ce riche patrimoine culturel.

L'existence de sites touristiques variés et le nombre d'établissements hôteliers de différents

niveaux de confort qui fournissent une forte capacité totale d'accueil est positif dans une perspective de croissance des activités de ce complexe des loisirs. Cependant il faut noter que le dynamisme est freiné par certaines contraintes et difficultés.

Les sous-secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont en étroite articulation. Le fait majeur est que leur intervention est surtout orientée vers les étrangers, les prix n'étant guère adaptés au pouvoir d'achat de la population. La conséquence de cela est la limitation de leurs potentialités expansives. Une autre remarque est que les établissements touristiques et hôteliers se plaignent de subir une lourde fiscalité qui ne tient pas compte de leur degré de développement et les affaiblit. Se pose aussi, et toujours, le problème des moyens matériels, financiers et humains nécessaires à l'aménagement des sites touristiques de la ville de Bobo et des environs.

Dans tous les cas, il y a une forme de négligence des autorités et responsables par rapport à la prise en charge et à l'entretien des sites ; cette position renvoie en fait à la faible attention accordée au secteur du tourisme en général. On signalera aussi les désordres perceptibles dans le milieu hôtelier, sa gestion incertaine et le manque de professionnalisme qui caractérise l'activité.

Les résultats économiques bobolais du secteur

Le parc hôtelier bobolais comprend, en 1997, environ 25 réceptifs qu'on peut qualifier de modernes, soit environ 13% de l'effectif national de cette catégorie d'exploitations. Les plus modestes établissements se subdivisent en deux sous-ensembles ; certains sont de petite taille mais sont clairement identifiés en tant qu'hôtels et relèvent de ce fait du secteur informel : l'inventaire urbain en a dénombré sept. Cette faiblesse s'explique par l'existence du système traditionnel des locations de chambres, notamment chez l'habitant, répandu et efficace et à portée des revenus populaires. Ce dernier sous-ensemble, dont l'activité s'intègre parfaitement dans l'espace domestique, n'a pas été répertorié dans le recensement des activités bobolaises.

Compte d'exploitation du sous-ensemble des hôtels modernes bobolais (millions FCFA, 1997)

Agrégats	Résultats
Chiffre d'affaires	755,3
Valeur de la production	612,5
Consommations intermédiaires	377,8
valeur ajoutée	234,7
Masse salariale	101,9
Impôts et taxes	15,9
Excédent brut d'exploitation	116,9

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

A partir des postes comptables précis d'un échantillon d'hôtels modernes de la ville, les

résultats de l'ensemble des réceptifs de cette catégorie ont été reconstitués dans le tableau ci-contre.

Pris ensemble ces résultats paraissent à la fois modestes en eux-mêmes et fort peu contributifs à la création de la richesse locale : leur valeur ajoutée représenterait environ 0,2% du produit brut bobolais au coût des facteurs. Cependant si l'on devait tenir compte des petits établissements et d'une façon générale des activités informelles d'hôtellerie et d'hébergement il est vraisemblable que la valeur ajoutée du secteur ainsi élargi doubleraient. De plus, autour de l'hôtellerie se greffent de nombreuses activités de tourisme et de loisir : transports, services de guides et agences, restauration, ventes sur les sites de visite, artisanat local et traditionnel, utilitaire et artistique, visites de marchés, etc. De sorte que les consommations liées au tourisme et à l'hôtellerie, dans la seule ville de Bobo-Dioulasso pourraient raisonnablement représenter quatre fois le chiffre réalisé par l'hôtellerie moderne, soit une masse de l'ordre de 3 milliards FCFA, c'est-à-dire environ un peu moins de 3% du produit bobolais au coût des facteurs. On relèvera aussi que le secteur hôtelier étant à forte composante de main d'œuvre, les revenus salariaux représentent une part relativement importante de la valeur créée. Précisons que les impôts et taxes inscrits dans le tableau de résultats s'entendent indirects et sont en outre exclusifs de la TVA et des droits de douane.

Au plan national les services officiels (Direction du tourisme et de l'hôtellerie, Ministère des transports et du tourisme) indiquent que les recettes touristiques au cours des cinq dernières années n'ont cessé de croître. Pour la seule partie hôtelière les recettes s'établissent en 1997 à quelques 17,6 milliards FCFA sur l'ensemble du territoire. Estimer, comme exprimé plus haut, que le chiffre d'affaires, toutes formes d'exploitations confondues, des établissements de Bobo est de l'ordre du milliard et demi semble donc raisonnable. Mais, comme cette évolution est nettement favorable au plan national – on observe un doublement des recettes en cinq ans – on peut penser que la ville de Bobo-Dioulasso doit pouvoir améliorer ses propres performances en ce domaine et augmenter ses parts du marché hôtelier et plus généralement du marché touristique.

Cette amélioration doit s'appuyer sur des ressources à valoriser. Bobo-Dioulasso est devenu un véritable foyer de culture, pas seulement au sens traditionnel de l'expression mais dans des manifestations contemporaines et renouvelées. La ville a régulièrement abrité la Semaine Nationale de la Culture (SNC) depuis 1990. Y est implanté désormais le siège de son secrétariat permanent.

Tout en prenant soin, comme on l'a dit au début, d'éviter de trop fortement spécialiser la ville dans les activités culturelles et de

7.5. Le secteur du tourisme et des loisirs

divertissement, le sport, la culture, le tourisme, l'hôtellerie, l'artisanat, notamment d'art, etc. méritent qu'une attention particulière leur soit accordée en tant que secteurs générateurs d'atouts économiques. On doit pour cela tenir compte d'un certain nombre de problèmes. D'abord le financement : les investissements sont rendus délicats par le niveau des taux d'intérêt bancaires. Mais les acteurs du secteur – hôtelier en particulier – doivent aussi agir pour abaisser des coûts élevés et des prix et tarifs souvent prohibitifs. Dans le domaine sportif et culturel les infrastructures sont généralement très moyennes et les autorités concernées seront appelées à rendre effectif un objectif affiché de service public.

Les personnalités politiques se plaisent à évoquer la sauvegarde et la promotion du patrimoine ; elles devront veiller cependant à en développer les aspects productifs. En matière d'art par exemple, la production doit pouvoir être consommée c'est-à-dire achetée chez l'artisan ou l'artiste pour que celui-ci bénéficie d'avantages économiques et n'attendent pas d'illusoires et en tout état de cause impossibles soutiens publics. L'activité artistique et culturelle doit permettre de « gagner sa vie ». Le défi est difficile. Le seul exemple du musée de Bobo-Dioulasso qui reçoit moins de 20 personnes dans les périodes fastes et en moyenne 5 personnes dans les périodes creuses – et ceci en dépit de tarifs quasiment symboliques – peut étonner. Cette situation pourtant rappelle à la prudence et à

l'espoir raisonnable quand on envisage les perspectives du secteur tourisme et loisirs dans la ville.

8. Acteurs sociaux, opérateurs économiques et action communale

8.1. Les acteurs associatifs et la participation locale

Le concept d'association utilisé ici est entendu dans son sens courant et renvoie à l'action collective institutionnellement organisée. Cet usage est en outre conforme à la législation burkinabè (loi n°10/92 ADP) qui définit l'association comme un groupe de personnes physiques ou morales, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs dans divers domaines de la vie sociale, économique, culturelle, sportive, etc. Le principe du bénévolat des membres et le caractère non lucratif de l'organisation, qui spécifient les associations, renvoient à la problématique du développement local participatif en termes de rentabilité sociale excluant de fait la conception d'une seule rentabilité en termes économiques et financiers. Aujourd'hui, dans la perspective de la décentralisation, le partage des droits et devoirs entre la commune et les structures associatives doit faire l'objet de réflexions notamment autour de la question du financement du développement local.

On distingue habituellement deux types d'associations au regard du droit : celles

considérées comme légales et celles non reconnues officiellement. Les premières voient leur activité encadrée par des textes juridiques émanant des autorités publiques, doivent se doter de statuts et règlements intérieurs et, en contrepartie, elles peuvent engager des opérations et démarches officiellement reconnues. Les secondes sont des regroupements de fait, libres et spontanés, qui n'ont pas de statuts reconnus comme tels mais qui peuvent, concrètement, mener des activités : elles sont limitées dans leur rayon d'action par l'exigence souvent formulée de justifier d'un récépissé officiel de dépôt de la création de l'association.

Les quelques informations qui suivent sont fondées sur une approche de deux associations dans chacun des 23 secteurs habités de la ville sur les 25 que compte la ville de Bobo-Dioulasso, soit sur 46 organisations. Par voie de conséquence, la représentativité est socio-spatiale. Les données ont été complétées par l'exploitation de la documentation disponible sur la cité et sur son mouvement associatif.

Bref panorama des associations bobolaises

Une première question est soulevée à propos du nombre des associations dans la ville. Le recensement exact n'est pas du tout aisé : certains services intégrant dans leur décompte des groupements plus ou moins officiellement reconnus. Il en résulte des variations quantitatives assez nettes. L'attention ici s'est

portée sur les associations officiellement reconnues. D'après le répertoire exploité auprès du Haut Commissariat et en ne retenant que les années 1995 à 1997, on peut avancer qu'au total environ 400 associations s'activent dans la ville (409 exactement). Selon les sources municipales, portant sur des listes légèrement plus restreintes, les associations se répartiraient entre l'arrondissement de Dô (25%), Konsa (26%) et Dafra (48%).

On relève ensuite la grande diversité des types et objets associatifs : associations de femmes, de développement socio-économique, à caractère socio-professionnel, de ressortissants, etc. On note le nombre élevé d'association de femmes, la grande convergence des objectifs poursuivis par les associations, la montée en puissance de groupements orientés vers la mise en œuvre de projets générateurs de revenus et des associations de plus en plus préoccupées par l'insertion économique.

Il existe des collectifs d'associations. Les principaux sont le collectif Dafra, le collectif Femmes et Développement du Houët, le collectif GAFRED et le CECADEL (Coordination d'échange et de concertation des associations pour le développement local). Ces unions et regroupements sont contrebalancés cependant par la fragmentation et l'éparpillement des associations.

Au fondement des associations figurent des affinités et autres proximités qui unissent les

8.1. Les acteurs associatifs et la participation locale

dirigeants et membres et qui reposent, par ordre décroissant de fréquence, sur une commune origine géographique, sur le voisinage, sur les rapports amicaux et professionnels. Cette réalité fondatrice est d'ailleurs prolongée dans les conditions de l'adhésion. Les résultats de l'enquête révèlent que l'insertion dans les associations est loin d'être libre et ouverte : 93% des associations enquêtées opposent des limitations à l'entrée sous forme d'appartenance à une catégorie sociale donnée, d'un recrutement par parrainage, etc. Les raisons couramment évoquées consistent en ce que les membres des dites organisations estiment que la phase de constitution mais aussi de consolidation est assez délicate et de ce fait craignent qu'un nouvel adhérent vienne perturber le processus de cohésion au sein du groupe au point d'en compromettre les objectifs ou les premiers acquis.

La plupart des associations, et surtout les nouvelles ont un rayon d'action limité au quartier ou secteur ; les plus importantes ou anciennes et les collectifs dépassent le cadre de la ville et prennent en compte la dimension provinciale ou même régionale. Selon le niveau de structuration, on peut ainsi grossièrement distinguer trois types d'associations : les associations de base, les associations d'appui qui viennent en aide aux premières, les associations d'envergure nationale, régionale ou internationale qui ont acquis le statut d'ONG.

On assiste, dans le monde associatif, à des changements qui paraissent significatifs. A côté de la forme classique de l'organisation où l'individu se met au service de la communauté pour participer à la création de biens collectifs – l'association joue alors comme une plus value inaccessible à l'échelle de l'action individuelle – on aperçoit des associations impulsées par des individus qui poursuivent un objectif particulier et qui attendent de l'organisation qu'elle serve leurs intérêts privés. Cette bifurcation qui se rencontre notamment dans les associations professionnelles ou de professionnels a tendance à s'étendre à des associations plus classiques touchées par des comportements opportunistes.

D'un point de vue socio-économique, dans les associations de femmes l'accent est désormais mis sur le petit commerce (vente ou production de produits commercialisables), tandis que les hommes de leur côté tendent majoritairement à s'investir dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Une typologie rapide permet de dégager les domaines d'activité qui ont désormais les faveurs des associations. On note ainsi le secteur de la production primaire (cultures dans les champs collectifs), le secteur de l'approvisionnement en eau (gestion de bornes fontaines), le secteur de l'assainissement par l'enlèvement d'ordures ménagères (offre de

services aux usagers) et le nettoyage des rues, le ravitaillement alimentaire de la ville (agriculture et maraîchage péri-urbains, transformation et distribution des produits céréaliers, restauration), le secteur des activités de service (sensibilisation sur la santé, MST/SIDA, excision, etc.), l'artisanat de production (mécanique, ferronnerie, menuiserie, vannerie, confection vestimentaire, teinture).

Le partenariat financier fait intervenir des structures financières comme le CREDO, le FAARF, les Caisses Populaires.

Les associations et la cité

Les objectifs de développement économique à l'échelle de la commune ou de la province sont généralement absents pour de nombreuses associations. Les dirigeants de plusieurs associations enquêtées n'ont jamais entendu parler de décentralisation et une proportion qui n'est pas négligeable ne connaît pas les rouages communaux et les services municipaux. Toutefois, à la faveur du processus de décentralisation, certaines associations prennent progressivement à leur compte certaines fonctions exercées jusque-là par des structures étatiques (sensibilisation en matière de droit et de santé, reboisement, nettoyage des espaces publics, etc.).

L'observation de la trame associative urbaine témoigne, ces dernières années, d'un évident

8.1. Les acteurs associatifs et la participation locale

regain d'intérêt pour les regroupements en associations et en organisations de base, notamment dans le cadre du quartier ou du secteur de ville. Ce regain est sans doute lié à des facteurs politiques, institutionnels et économiques plus globaux tels que la décentralisation administrative, la libéralisation des activités productives mais aussi à des phénomènes menaçants – montée du chômage et de la pauvreté notamment – par rapport auxquels il est envisagé des réponses ou réactions collectives que l'organisation associative peut mieux exprimer, articuler, agréger.

Si elles sont un moteur de la vie locale et si elles participent à la fois à l'expression légitime des problèmes et à la réflexion sur les voies et moyens d'y remédier on doit cependant relever les difficultés auxquelles font face les associations et qui limitent leur fonction locale et sociale régulatrice. Parmi ces handicaps qui sont à la fois internes et externes au milieu considéré, on peut citer :

- la faiblesse des moyens matériels ;
- leur multiplicité qui ne facilite pas la clarté du message et de l'action et la mise en relation avec les pouvoirs publics ;
- leur faible niveau de technicité et de professionnalisme – quand bien même le bénévolat serait en principe une de leur vertu ;
- le faible niveau d'information qu'elles reçoivent et qu'elles renvoient d'elles-mêmes.

L'amélioration de leur insertion dans la résolution des problèmes de la société civile urbaine passe aussi par leur renforcement organisationnel.

8.2. Les initiatives collectives urbaines

Dans le prolongement et en complément de l'étude qui précède, celle-ci vise à cerner non pas l'univers organisé et institutionnalisé de l'action collective urbaine mais couvre plutôt un ensemble d'initiatives plus ou moins spontanées, non reconnues officiellement, qui naissent et s'exercent dans les quartiers de la ville et visent à promouvoir les agents ainsi rassemblés, à améliorer leur condition ou leur cadre de vie. Et, de fait, aucun de ces collectifs de quartiers (ou ICU pour : initiatives collectives urbaines) n'est une association et a fortiori aucun n'est officiellement reconnu. Certains aspirent cependant à se transformer en associations.

Pourquoi s'intéresser à ces initiatives ? Parce qu'elles sont le produit et la preuve d'une société civile urbaine vivante, agissante, créatrice, revendicatrice aussi, pas forcément celle qui est représentée officiellement ou celle au nom de laquelle certains s'autorisent à parler. Que font-ils, quels rapports entretiennent ces collectifs de quartier avec la municipalité, avec les services communaux ? Hypothèse est faite, justifiant l'exploration, de la faiblesse des relations entretenues avec les acteurs et responsables institutionnels de la ville. Si ce fait est vérifié, dénote-t-il une forme d'incapacité de ces groupes à se faire voir et entendre, un défaut de voicing et de lobbying ? Ou ne peut-on aussi mettre en cause les difficultés des autorités et services locaux à les

approcher ? A n'en pas douter ils montrent un terrain sur lequel des progrès d'intégration et d'interaction urbaines peuvent être réalisés.

L'enquête de terrain, dans tous les secteurs de la ville, a permis de faire le recensement de 125 initiatives populaires, regroupant de fait des ensembles de citoyens numériquement plus ou moins importants mais jamais négligeables. Il n'est pas prétendu ici que cet inventaire, bien que sérieusement réalisé, soit exhaustif. Il révèle cependant un nombre suffisamment important d'initiatives et de collectifs pour être probablement assez représentatif de cette vie sociale qui se déroule au quotidien, exprime les besoins et les attentes des populations et n'accède généralement pas au monde officiel.

La richesse sociale des initiatives collectives

Les groupes qui sous-tendent ces initiatives sont de formation relativement récente : 76% d'entre eux ont moins de 10 ans d'ancienneté. Un tiers se sont formés depuis moins de 5 ans. Il est intéressant de noter cependant que l'absence de formalisation – souvent avancée comme facteur de volatilité – de ces collectifs ne leur interdit pas une évidente pérennité, 24% d'entre eux ayant entre 10 et 20 ans d'existence.

Les origines géographiques des fondateurs et premiers dirigeants de ces groupes – l'enquête a porté sur les trois premiers personnages de ces groupes – se distribuent de manière très

équilibrée entre la ville de Bobo (40%) et région englobante du Sud-Ouest (41%). Les leaders provenant du reste du Burkina Faso (17%) ou natifs d'autres pays complétant cet ensemble. Ces données témoignent d'une présence de capacités d'initiative de la population locale, ensuite de l'attraction que la ville génère sur son hinterland, enfin de l'ouverture de la cité qui favorise ainsi les prises de responsabilité par des personnes venues de horizons géographiques et culturels divers.

Une majorité de ces ICU (61%) conditionne l'entrée dans le groupement à un ou de critères préalables qui renvoient à sa nature et sa composition et à l'orientation de l'action collective – communauté de sexe, génération, de lieu de naissance, de lieu de résidence, affinité religieuse, etc. A ces rassemblements de type particularistes s'opposent des initiatives plus universalistes (39%) qui sont le fait de groupes ouverts n'imposant aucune condition préalable – c'est alors la simple présence aux rassemblements ou la simple participation aux actions qui marquent l'intégration au groupe – ou limitent celle-ci au paiement d'un droit d'adhésion.

Les ICU dénombrés et identifiés par l'enquête se répartissent dans la quasi totalité des secteurs habités de la ville (23 sur 25). La densité des ICU par secteur est en moyenne 5,7, ce qui atteste de la force de ces mouvements dans les quartiers bobolais. Les secteurs les plus fournis en nombre d'ICU sont

8.2. Les initiatives collectives urbaines

les secteurs 3 (Tounouma avec 10 groupements), 15 (Ouezzin-ville : 9), 17 (Sarafalao : 9), 8 (Sikasso-Cira : 8), 16 (Saint-Etienne : 8). Les secteurs urbains les moins bien lotis sous ce rapport sont les secteurs n°5 (Zone résidentielle B : aucune ICU), les secteurs n°25 (Route de Ouagadougou Sud : 1), n°10 (Accartville Nord : 2), n°6 (Bolmakoté : 3).

L'analyse des résultats ne fait pas apparaître une logique d'implantation des ICU qui répondrait à une détermination simple et générale. Ce sont plusieurs causes qui semblent expliquer les différentiels de densité et cette combinatoire de facteurs montre la relative complexité sociale qui fonde l'existence de ces associations de fait. Ni l'ancienneté du quartier, ni le niveau de richesse de ses populations, ni la densité démographique, ni le niveau d'équipements collectifs des secteurs ne constituent des clefs absolues de compréhension du phénomène observé : si ces critères ne sont évidemment pas inactifs ils ne sont que tendanciellement vérifiés et tolèrent, à chaque fois, des exceptions.

Une dynamique intégratrice

Celle-ci se juge d'abord à certains aspect du fonctionnement de ces collectifs urbains. Il est remarquable de constater que ces ICU se reconnaissent une pluralité de dirigeants : 88% des groupements déclarent en effet être animés par un nombre de responsables s'échelonnant

de 3 à 8, seuls trois groupements sur les 125 recensés ne se reconnaissent qu'un ou deux leaders. Sans qu'on puisse forcément parler de démocratie interne, le constat est cependant très éloigné de collectifs d'action où régnerait l'autocratie et qui seraient infléchis par la personnalisation des rapports et des intérêts.

C'est la stabilité – qui peut être autant signe de solidité des groupements que d'efficacité de l'emprise des leaders – qui caractérise la direction de ces ICU puisque 55% d'entre elles n'ont connu, depuis leur formation, aucun changement dans leurs dirigeants, 27% ayant limité de tels changements à une ou deux manifestations.

Les ICU se réunissent selon un rythme élevé puisque 86% d'entre elles se rassemblent au moins une fois par mois dont la moitié sur une base hebdomadaire. C'est dire la densité des relations qui unissent de tels groupements, qui se caractérisent par un haut degré de convivialité.

La moitié des ICU ont spécifié la fonction d'information et l'ont attribuée à un membre dûment identifié alors qu'un peu moins de 30% laissent le processus de communication s'instaurer de façon plus diffuse, directement et spontanément entre les membres du collectif.

La participation des membres aux réunions, décisions, actions est jugée plutôt positivement par les animateurs interrogés : aucun ne signale

une absence réelle de cette dimension de l'engagement et 26% la considèrent faible ; dans 74% des cas cette participation est estimée moyenne, élevée ou très élevée.

Les effectifs à la création peuvent être pris pour importants puisque dans 70% des cas les membres présents à la fondation étaient d'au moins 10 à plus de 50. Les cas de création avec un effectif inférieur à la dizaine représentent 25% des situations rencontrées. Le rapprochement entre le nombre d'adhérents à la création et au moment de l'enquête en 1999 manifeste la dynamique sociale et intégratrice de ces ICU puisque les tranches d'effectifs les plus nombreux ont systématiquement augmenté avec le temps quand les classes d'effectifs les moins nombreux ont symétriquement diminué. Au résultat de ces translations on peut constater que les ICU qui n'étaient que 33% à présenter, au moment de leur formation, au moins 25 membres, sont 69% à disposer, actuellement, de ce même niveau d'effectifs adhérents.

On relève trois grands types de situation du point de vue du genre dans la composition des ICU. Dans 39% des groupements les femmes sont majoritaires ; dans 38% des cas les femmes sont présentes mais minoritairement ; enfin dans 22% des cas les femmes sont totalement absentes des effectifs des ICU – alors que les ICU qui leur sont exclusivement consacrées et comptabilisées dans la première catégorie, ne représentent que 8,5 % de

l'ensemble des ICU. La situation est donc complexe : si les groupements sont largement ouverts aux deux sexes et si les femmes sont proportionnellement nombreuses à y adhérer, elles souffrent, nettement plus que les hommes, des phénomènes d'éviction qui se manifestent minoritairement.

Des réalisations et des contraintes

Si les domaines d'activité sont assez diversifiés et les groupements dispersés entre eux, il est possible cependant de dégager trois orientations principales qui rassemblent 70% des ICU : 34% d'entre elles se livrent à des activités socio-culturelles, 22% mènent des activités économiques, 14% se préoccupent d'améliorer les conditions de vie de leurs membres par divers moyens. La santé, l'éducation, le sport et d'autres domaines se partagent les orientations des autres groupements. Elles sont 63% à déclarer avoir plusieurs réalisations à leur actif et dans leur domaine de référence contre 37% à ne pouvoir mettre en avant aucune réalisation ou qu'un début de mise en œuvre.

Deux grandes catégories d'ICU se détachent en ce qui concerne la nature des " publics-cibles " atteints. La première est composée de groupements qu'on pourrait qualifier d'intravertis ou de fermés : 39% n'ont d'autres bénéficiaires que leurs membres eux-mêmes. Ce sont alors des collectifs qui, recherchant la satisfaction des intérêts de leurs adhérents,

visent à l'obtention de biens privés. Dans les 71% d'ICU qui sont ouvertes à l'égard de bénéficiaires également extérieurs et qui, ainsi, tendent à la production de biens communs, les publics-cibles les plus fréquemment cités sont les jeunes et les femmes.

Des 125 ICU inventoriées, 83% fonctionnent et exécutent leurs projets à partir soit des recettes de cotisations de leurs membres soit des recettes tirées d'activités rémunératrices, ou encore en combinant les deux moyens. Les autres possibilités matérielles sont diversement mises en œuvre et l'on notera la relative rareté des concours financiers obtenus à l'extérieur des ICU qui ne concernent que moins de 7% d'entre elles.

Une ICU sur cinq ne signale aucune difficulté rencontrée dans son cheminement. Dans les 80% qui déclarent connaître des problèmes on relèvera que ceux-ci portent sur la dimension financière (38%), sur le taux d'analphabétisme des membres également vécu comme handicapant une plus grande et plus efficace activité collective (35%), les autres citations concernant d'autres aspects matériels et organisationnels.

La connaissance satisfaisante d'autres organisations est rapportée par 60% des ICU contre 40% manifestant une ignorance des autres initiatives de même type.

L'intégration de ces ICU dans des regroupements associatifs plus larges, dans des collectifs d'organisations – dont on ne sait trop s'ils donnent plus d'audience et ouvrent sur de meilleures capacités d'action car l'intégration se paie aussi d'une certaine dilution – ne se vérifie que dans exactement le tiers des situations, les deux autres tiers montrant la grande autonomie de ces initiatives. On ne sera pas surpris de constater une corrélation entre l'ancienneté des ICU et leur plus forte participation à ce mouvement fédéral.

Si elles ne sont que minoritairement engagées dans des mouvements fédéralistes, les ICU sont loin d'être isolées : 72% d'entre elles déclarent en effet avoir reçu des appuis de partenaires – concours techniques, financiers ou autres – contre seulement 28% en situation de déplorer l'absence de soutiens dans leur activité.

Les ICU et la décentralisation : des indifférences aux attentes

C'est une situation d'assez grande indifférence qui caractérise l'état des relations entre les ICU et les autorités municipales, du moins telle que vécue par les animateurs et responsables de ces collectifs populaires. En effet la moitié exactement des ICU indiquent n'entretenir aucun rapport d'aucune sorte avec le système éditaire bobolais. L'autre moitié des ICU se distribue à 75% (soit 37,5% de l'ensemble) de collectifs n'avouant que de rares et faibles

8.2. Les initiatives collectives urbaines

rapports et 21% (soit 10,5% de l'ensemble) reconnaissant développer des relations assez fréquentes ou assez satisfaisantes avec ces mêmes autorités locales. L'existence de fréquents ou satisfaisants rapports n'est confessée que par 2% des ICU.

Les données définissant la situation des rapports entre les ICU et les services communaux cette fois – appréhendés en conséquence sous l'aspect institutionnel de l'organisation locale et de son action et non plus sous l'aspect plus personnalisé des "autorités" – livrent cependant des perspectives très proches : 53% des ICU déclarent n'avoir aucun contact et l'autre moitié des groupements signale, dans sa très grande majorité (86%, soit 40% de l'ensemble) n'entretenir avec ces services que des rapports rares et de faible contenu, quand 14% (soit 6% de l'ensemble des ICU) déclarent des relations fréquentes ou satisfaisantes.

Ces résultats, qui convergent totalement, invitent donc à ajouter à la conclusion d'indifférence entre les deux entités ICU d'une part, autorités et administrations locales d'autre part, fondée sur la rareté de fréquence de leurs relations, l'absence de jugement qualitatif d'ordre négatif porté par les ICU sur les responsables et les institutions de la commune.

Quel regard, quelle appréciation les animateurs d'ICU portent-ils sur la décentralisation ? Comme à propos des thèmes précédents, on

s'est efforcé de recueillir, dans les réponses, d'une part des éléments de fait, des constats et d'autre part des jugements de valeur, des verdicts qualitatifs. La décentralisation est un processus dont les répondants estiment être informés très majoritairement (80%). Dans cet ensemble éclairé trois blocs, aux forces inégales, apparaissent. Près de la moitié (46%) est insusceptible de porter un jugement, positif ou négatif, sur le phénomène ; un bon tiers (35%) juge plutôt bien le processus ; enfin une minorité (18%) porte sur lui un regard critique. On peut enregistrer ces résultats de deux manières. Il est loisible en premier lieu de mettre en évidence, une nouvelle fois, l'indifférence au phénomène de la décentralisation, soit par méconnaissance soit que, la connaissance étant là, les responsables d'ICU ne sont pas en mesure de faire valoir leur sentiment à cet égard et cette indifférence, à double cause et à double registre est en effet majoritaire puisqu'elle représente 57% des répondants. Mais on peut aussi nuancer le propos et relever que, chez les répondants avertis des choses de la décentralisation, une importante fraction est des mieux disposées à l'égard du processus en cause.

Le thème de l'appui, par les pouvoirs et les projets publics, aux initiatives collectives et aux organisations de quartier suscite, chez les enquêtés, les mêmes tendances : ils se partagent assez équitablement autour du tiers des effectifs soit pour exprimer leur éloignement de connaissance ou leur incapacité

à formuler le moindre jugement, soit pour se plaindre du manque de moyen ou de la très faible qualité de l'appui, soit enfin pour en apporter une appréciation positive.

Au total de ces résultats, l'indifférence du plus grand nombre contrebalancé par l'intérêt ou les jugements positifs d'une minorité substantielle montre peut-être le double effort, d'information d'une part, de mise en relation de l'autre, que les autorités, en particulier locales, ont encore à entreprendre à l'égard des responsables de ces initiatives collectives et des groupes de population qu'ils représentent. Une ultime donnée peut renforcer cette opportunité et rendre légitime une telle proposition : l'évolution, dans tous ses aspects, de la ville de Bobo-Dioulasso est une question qui mobilise nettement les citoyens interrogés ; le taux d'indifférence exprimé sur ce point chute en effet à 18%. Les 82% de personnes qui se sentent interpellées par le devenir de la cité se répartissent exactement en deux moitiés, l'une qui juge l'évolution de façon négative, l'autre qui la juge de façon positive. L'intérêt ainsi manifesté, quel qu'en soit le signe, est certainement le terreau sur lequel peuvent fleurir des opérations d'information, des actions d'approche, des opérations d'articulation entre la municipalité, les services communaux et les acteurs de ces groupements urbains.

Cette préoccupation d'une meilleure intégration des collectifs de citoyens et de leurs

8.2. Les initiatives collectives urbaines

projets dans le tissu institutionnel et les actions publiques ne renvoie pas à la seule responsabilité des élus et des techniciens de la commune. Elle est aussi un défi à la fois pour les responsables de ces ICU mais aussi pour tous les animateurs de projets de développement. Le rapprochement réalisé entre la liste de ces 125 collectifs de quartiers et les projets formés par des groupes de citoyens et soutenus dans le cadre de la composante dite de participation communautaire du 3^e Projet de développement urbain (PDU) conduit dans la ville avec l'aide de la Banque mondiale et de plusieurs Coopérations montre tout le chemin à parcourir par les uns et les autres : à peine le tiers des projets exécutés lors des deux premiers lots et pas plus de 10% de ceux qui sont prévus émanent de ces ICU nombreuses et sérieusement recensées dans Bobo-Dioulasso. La diminution du taux de méconnaissance résultera sans doute d'attentions réciproques.

8.3. Les opérateurs économiques et l'environnement institutionnel local

Inserés dans le marché, nouant en amont leurs relations avec leurs fournisseurs et en aval avec leur clientèle, les opérateurs économiques n'œuvrent pas dans un état d'apesanteur sociale, institutionnelle, géographique. Intégrés sur un site qu'ils contribuent à structurer et animer et qui, en retour, conditionne leur activité, ils entretiennent des rapports, plus ou moins explicites, fréquents et formalisés avec un environnement local et institutionnel donné, celui de la ville et de ses responsables publics notamment, dont dépendent de nombreux aspects de leurs exploitations. Par ailleurs, dans une configuration de montée en puissance et d'affermissement de la décentralisation, les autorités communales doivent pouvoir se préoccuper du devenir des unités de production et d'échange de leur cité, de même que les entrepreneurs, progressivement informés de ces changements, exprimeront une propension de plus en plus forte à s'adresser aux responsables politiques et administratifs locaux pour formuler espoirs et doléances, infléchir le sort de leurs affaires et améliorer certaines des conditions de leurs exploitations.

Les enquêtes conduites dans le cadre de la présente étude auprès de différentes catégories d'acteurs économiques ont été l'occasion d'apprécier l'état de leurs relations avec les autorités et administrations locales et de mieux connaître certaines des attentes qu'ils

formulent à l'endroit des interlocuteurs institutionnels auxquels ils ont ou pourraient avoir à faire. Il est alors possible, dans cet univers combinant l'expression de problèmes concrets et de représentations idéalisées, de cerner la place et le rôle que peut prendre l'action communale dans l'évolution des affaires économiques de la cité.

Les principaux enseignements de ces explorations – dont les conditions méthodologiques de construction et de représentativité ont été signalées dans le chapitre 6 – sont présentés selon les trois grands types d'activités analysées dans l'étude : le secteur informel, les PME et les grandes entreprises.

Dans l'informel : relations locales nuancées et fortes attentes communales

Les opérateurs informels portent un jugement sur leurs relations avec les pouvoirs publics locaux, la municipalité et les services communaux qui, dans l'ensemble, est assez nuancé : 40% déclarent de bonnes relations, 35% ni bonnes ni mauvaises, et seuls 21% portent une appréciation plutôt négative, les autres répondants, marginaux, étant sans opinion. Il a paru intéressant de partir à la découverte de certaines caractéristiques des opérateurs ayant émis un jugement négatif et qui peuvent jouer comme autant de déterminants de leurs prises de position. Trois

facteurs semblent éclairer ces dispositions critiques.

En premier lieu ce sont les hommes (23% d'entre eux) plus que les femmes (16% d'entre elles) qui se prononcent dans ce sens. Mais il faut reconnaître que ce différentiel d'insatisfaction entre opérateurs et opératrices dénote aussi une plus ou moins grande aptitude statutaire à émettre des avis, surtout lorsque ceux-ci sont sévères. De sorte que le résultat peut refléter autant un état objectif et différent de difficultés chez les hommes et chez les femmes, que des habitudes sociales de discrétion, différemment réparties.

En deuxième lieu ce sont les opérateurs des services qui, proportionnellement, font état de relations plutôt délicates avec les instances publiques locales : 26% d'entre eux contre 20% des artisans et 20% également des petits marchands.

En troisième lieu on relève que les mauvaises appréciations augmentent régulièrement en fonction du plus grand volume de chiffres d'affaires des exploitants. Ainsi les opérateurs ayant un jugement plutôt négatif ne sont que 9% dans la classe la plus modeste, 23% et 24% dans les classes intermédiaires et atteignent 27% dans la classe la plus élevée de chiffres d'affaires. Il en découle que les exploitants de l'informel les mieux dotés, relativement, sont soit les plus mécontents, soit les plus exigeants.

Etant mis en situation d'indiquer de quels interlocuteurs ils attendent une action ou un soutien dans leur domaine d'activité – et susceptibles d'émettre des réponses multiples expliquant un total général supérieur à 100% – les opérateurs de l'informel placent en tête les organismes spécialisés dans l'appui au secteur privé (plébiscités à 78%), devant la Mairie centrale (69,5%), les services de l'Etat (62,5%), et les Mairies d'arrondissement (58%). Ce résultat et l'ordre qu'il fait apparaître semblent particulièrement instructifs : ils traduisent un remarquable réalisme tant économique – en plaçant en tête les structures spécialisées dans le soutien aux producteurs – qu'institutionnel puisque tenant compte des responsabilités locales et de leur hiérarchie désormais introduites par le processus de décentralisation.

Les attentes exprimées à l'endroit de la commune de Bobo et de son administration sont le fait des opérateurs à la tête des plus grandes affaires (59% parmi les plus modestes, autour de 70% dans la strate intermédiaire et 76% dans la classe la plus élevée de chiffre d'affaires), qui manifestent donc par là à la fois une plus forte capacité de mécontentement et une aptitude à attendre beaucoup de la Mairie centrale. Les commerçants sont les mieux disposés à cet égard (75% d'entre eux), devant les petits prestataires de service (61% d'entre eux) et les artisans (57% d'entre eux).

Dans les PME : moins de difficultés relationnelles et moins d'attentes locales

Les responsables des PME bobolaises se sont prêtés aux mêmes interrogations. S'agissant de juger l'état de leurs relations avec les autorités et services locaux, ils émettent, globalement, un avis nettement plus favorable encore que les opérateurs de l'informel : 72% d'entre eux jugent ces relations plutôt bonnes ou satisfaisantes, 18% sont partagés ou sans avis, enfin 10% estiment ces relations difficiles.

Dans la distribution de ces résultats, il se trouve que la distinction entre hommes et femmes ne porte que sur l'importance du groupe des opérateurs partagés ou sans avis, plus importants chez les femmes (3 fois sur 4) que chez les hommes (13%).

Les avis négatifs proviennent plutôt de responsables d'entreprises de service (15% d'entre eux) que d'entreprises de commerce (8%) ou d'entreprises de fabrication (0%), de responsables à la tête des plus modestes exploitations (14% des PME de la classe inférieure des chiffres d'affaires, contre 0% des PME dans la classe supérieure).

En matière d'action économique publique et de soutien aux secteurs d'activité qui les concernent, les promoteurs moyens expriment, à quelques nuances près, le même type de

réalisme, tant économique qu'institutionnel déjà constaté chez les opérateurs de l'informel. Ils placent nettement en tête les dispositifs spécialisés dans l'appui au secteur privé (84%), devant les services de l'Etat (64%), la Mairie centrale (61%) et les Mairies d'arrondissement (59%). Le rang occupé par l'administration centrale n'est pas sans lien avec le fait que beaucoup d'aspects dans l'exploitation de cette strate d'entreprises dépendent de services, régimes et règles de ministères – en premier lieu l'essentiel de la fiscalité – qui relativisent ainsi le traitement local de ces dimensions entrepreneuriales.

Les attentes plus spécialement formulées à l'égard de la Mairie centrale sont davantage le fait des femmes (100%) que des hommes (62% d'entre eux), davantage le fait des responsables d'entreprises de service (71% d'entre eux) que de commerce (52%) ou de fabrication (50%) et enfin bien plus le fait de promoteurs à la tête de PME modestes (70% dans la plus classe inférieure de chiffre d'affaires) que de promoteurs responsables d'unités plus importantes (35% dans la classe supérieure de chiffre d'affaires).

Pour conclure sur l'état des relations locales dans les différentes catégories d'opérateurs et sur les attentes qu'ils expriment à l'égard des institutions et responsables communaux on peut avancer que le taux de satisfaction à propos des rapports présents est nettement plus élevé dans les PME que dans l'informel et que

si ce sont les opérateurs des services qui, dans les deux cas, émettent les jugements les plus négatifs, ce sont, dans l'informel, les opérateurs des exploitations les plus importantes et, dans les PME, les responsables des unités les plus modestes qui portent les avis les plus critiques.

Quant aux attentes adressées auprès des structures locales décentralisées, si elles sont moindres dans les PME que dans l'informel, dans les deux cas le fort courant en faveur des organismes spécialisés dans l'appui devrait inciter à faire développer ce type d'action conduit par des professionnels. Les espoirs les plus nets exprimés à l'endroit des responsables et services de la commune se vérifient, dans l'informel, chez les commerçants et les opérateurs les plus aisés et, dans les PME, chez les promoteurs de service et ceux qui ont les affaires les plus modestes.

Dans les grandes entreprises : la taille comme obstacle au localisme

Interrogés sur la qualité des relations nouées avec divers niveaux d'institutions publiques, les dirigeants des grandes entreprises bobolaises émettent, à l'endroit des administrations centrales installées dans la capitale, un sentiment majoritairement équilibré ou indifférent et, pour un tiers d'entre eux, assez positif ; les proportions s'inversent en ce qui concerne les services publics déconcentrés sur Bobo : les appréciations

plutôt positives devant le sentiment nuancé ou indifférent.

Les appréciations critiques, demeurées certes minoritaires mais réelles à propos des administrations centrales et des services déconcentrés, disparaissent totalement lorsque les dirigeants des grandes entreprises sont placés en situation de juger de leurs relations avec l'administration locale décentralisée. Cette tendance est renforcée par le fait que 52% de ces dirigeants ont une vision plutôt positive de leurs rapports officiels avec les autorités de la ville, les autres opinions se partageant entre diverses options. Ces avis bien orientés à l'égard des institutions de la commune émanent, en majorité, de responsables d'entreprises les plus récemment installées à Bobo-Dioulasso (moins de 10 ans) et se distribuent assez équitablement dans les diverses branches d'activité.

Les attentes de ces mêmes dirigeants de grandes unités s'adressent en premier lieu aux services déconcentrés de l'Etat (86% des répondants), devant les services ouagalais de l'administration centrale (62%) et enfin de l'administration communale (52%). Il est clair que le niveau et la localisation de leurs interlocuteurs identifiés et donnés dans cet ordre reflètent les conditions et nécessités des transactions institutionnelles que ces dirigeants économiques opèrent au quotidien : la taille de leurs entreprises, la surface des affaires traitées, la sensibilité des enjeux mis au jour les

conduisent à traiter essentiellement avec les appareils centraux qui détiennent, on le sait, la capacité décisionnelle, mais avec une préférence marquée pour les niveaux installés dans la ville. On voit par là l'intérêt qu'il y aurait à développer, à côté de la décentralisation, la déconcentration des services administratifs, si faible actuellement.

Par ailleurs on peut relever que, parmi les dirigeants enclins à voir dans l'administration locale un échelon institutionnel intéressant pour la marche de leurs affaires, figurent essentiellement les responsables des entreprises les plus récemment installées dans la ville (moins de 10 ans). Cette relative "jeunesse" est donc manifestement plus sensible à la dimension locale des relations institutionnelles que les firmes développent.

Enfin il a été demandé aux dirigeants des grandes entreprises de porter un jugement sur la ville de Bobo-Dioulasso, ses caractéristiques et sa situation, en rapport avec les besoins et contraintes de leurs entreprises. C'est donc un panorama assez complet qui est ainsi offert, par les grands opérateurs, sur les mérites et les défauts, jugés d'un strict point de vue économique, de la cité étudiée.

Sur deux points la ville de Bobo est jugée très majoritairement positive par les grands entrepreneurs : en terme de communication d'une part (76% d'entre eux), la fonction de carrefour et la facilité de liaison de la ville

étant explicitement saluées ; d'autre part la bonne adéquation entre la ville et l'activité de l'entreprise, la bonne adaptation de la production au site est également nettement évoquée par les interlocuteurs (71% d'entre eux).

Sur d'autres plans le jugement des dirigeants des grandes entreprises est mitigé à l'égard de la cité et de son site : ainsi qu'il s'agisse des conditions de distribution des produits, de possibilités d'échanges inter-entreprises, de la qualité et de l'ampleur des infrastructures, de la disponibilité et de la qualité de la main d'œuvre, les appréciations assez positives ou très positives atteignent à peine 48 à 50% des réponses.

Enfin un point économique est jugé sévèrement par les entrepreneurs : le marché que représente pour eux la ville de Bobo-Dioulasso, en tant que lieu de consommation finale, est remis en cause par les 2/3 d'entre eux. S'agissant de grandes unités qui n'écoulent pas forcément et directement leurs produits et services auprès des ménages urbains, on ne devrait pas s'étonner totalement du résultat ; mais, dans la mesure où, en dépit de leur classement, beaucoup de ces unités sont en fait de "grosses-moyennes" exploitations (moins de 250 millions de chiffres d'affaires), qu'elles exercent dans le commerce, etc., elles s'adressent à une clientèle directement atteinte ou par le biais d'un réseau de distribution et des détaillants. Manifestement le pouvoir

d'achat des populations les tournent vers l'offre proposée par le secteur informel et les grandes unités trouvent là un facteur supplémentaire, outre les aspects techniques et financiers, qui les conduisent à fonctionner, sinon dans un certain isolat, du moins dans un potentiel socio-économique circonscrit. Les effets économiques locaux des grandes unités, déjà soulignés en terme d'emploi, de qualification de la main d'œuvre, de distribution des salaires, de consommations intermédiaires, etc., trouvent aussi là quelques limites.

8.4. La commune de Bobo dans le panorama et le processus de décentralisation

Des premiers essais au dernier état de la décentralisation

Après l'Indépendance nationale en août 1960, les villes de Banfora, Kaya, Koudougou et Ouahigouya rejoignent Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en tant que communes de plein exercice. Les conseils de collectivités rurales furent installés entre temps et jusqu'à l'arrivée au pouvoir de l'armée en 1966.

Par la suite des régimes d'exception alternent avec des Républiques éphémères et procèdent à des tentatives toujours inachevées de création de collectivités locales. Notons que le pays avait cessé de connaître des maires et des conseils municipaux élus depuis novembre 1959. Après les événements du 8 février 1974, le gouvernement du Renouveau National qui en est issu réorganisa l'administration du territoire en créant des conseils départementaux, sous-préfectoraux et d'arrondissements. Le département est alors une collectivité locale avec un organe délibérant élu. En 1980 le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National qui accède au pouvoir procéda à son tour à une tentative de réorganisation.

L'avènement du Conseil National de la Révolution en 1983 entraîna une nouvelle

modification du territoire avec la création des provinces. Le Front Populaire qui lui a succédé en 1988 apporta ses propres changements durant une période dite transitoire qui prenait fin en 1991. Enfin, après le référendum du 2 juin 1991 sur la constitution, laquelle consacre le principe de l'organisation du territoire en collectivités territoriales, l'Assemblée des Députés du Peuple a voté cinq lois sur la décentralisation au Burkina Faso. Ces lois ont été accompagnées de neuf décrets d'application par le gouvernement.

Des élections au suffrage universel direct des conseillers municipaux dans 33 communes urbaines ont eu lieu en février et mars 1995, marquant le début d'une vie communale active. La problématique décentralisatrice s'inscrit alors dans un triple défi : amorcer le processus de démocratie locale, accroître la responsabilité des communes, renforcer le tissu économique local.

Enfin en août 1998, l'adoption par l'Assemblée Nationale des Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD) rappelés au début de cette étude, ouvre sur un nouvel ordonnancement juridique du dispositif au Burkina Faso. Aux termes de ces lois, le territoire du Burkina Faso est organisé en collectivités locales et en circonscriptions administratives. Les circonscriptions administratives, qui sont des cadres de représentation de l'Etat et de coordination des activités de ses services déconcentrés sont

créées par voie réglementaire. Ce sont : la province, le département et le village.

Les collectivités locales sont des divisions du territoire, dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles s'administrent librement sous la tutelle de l'Etat qui reste garant de la solidarité nationale. Les collectivités locales sont la province et la commune. La province en tant que collectivité locale doit être administrée par un président de conseil provincial élu. La commune également est administrée par un élu, le maire, assisté par des adjoints.

La commune urbaine concerne tous les chefs-lieu de province et toute autre agglomération ayant une population d'au moins 10.000 habitants et une activité économique suffisante pour pouvoir disposer de ressources propres permettant un budget annuel de 15 millions FCFA au moins. De même tous les chefs-lieux de département ne remplissant pas les conditions ci-dessus doivent être érigés en communes rurales, au même titre que toute agglomération ayant une population résidente de 5.000 habitants et un budget de 5 millions FCFA.

Compléments et précisions dans la mise en œuvre de la décentralisation

Le nouvel ordonnancement n'est pas exempt d'insuffisances. Aussi, sur le seul plan technique, l'accent est-il mis actuellement sur

plusieurs préoccupations. Parmi elles il s'agit par exemple de rendre les organes locaux plus fonctionnels et opérationnels. A ce titre les bureaux de conseils municipaux et provinciaux sont supprimés et désormais le maire est assisté de deux adjoints qui assurent son intérim dans l'ordre de leur énumération. Les commissions spécialisées au sein des conseils provinciaux et communaux sont supprimées et remplacées désormais par deux commissions permanentes, celle des affaires générales et institutionnelles et celle des affaires économiques et financières.

Il s'agit aussi de clarifier les dispositions relatives aux communes à statut particulier – Ouagadougou et Bobo-Dioulasso constituées toutes deux d'une Mairie centrale et de mairies d'arrondissements – et au sujet desquelles les textes ne permettent pas de régler l'ensemble des problèmes soulevés. Il est donc désormais précisé par la loi que les relations entre, le maire d'arrondissement et le maire de la commune ou le conseil municipal sont ces rapports de collaboration et non de hiérarchie ou de tutelle.

Dans un certain nombre de domaines le processus de décentralisation a fait l'objet de mesures complémentaires dont la mise en œuvre est soit en cours soit en discussion et préparation. Les questions clefs qui approfondissent le processus relèvent notamment de la répartition des compétences, des ressources et des moyens.

Pour s'en tenir au seul cas de la répartition des compétences signalons que celle-ci est programmée dans les domaines suivants qui seront désormais de la compétence des communes : gestion et utilisation du domaine foncier national ; aménagement du territoire et urbanisme ; environnement et gestion des ressources naturelles ; planification ; santé et hygiène ; éducation ; formation professionnelle et alphabétisation ; sport et loisirs ; culture ; protection civile ; assistance et secours ; eau et électricité ; marchés et abattoirs ; pompes funèbres et cimetières.

L'organisation communale de Bobo-Dioulasso : problèmes et questions

Les élections de 1995 permettent à la ville de s'auto-administrer grâce à un conseil municipal élu avec à sa tête un maire. Aux termes des lois actuelles sur la décentralisation, la ville de Bobo-Dioulasso est une commune urbaine à statut particulier comme celle de Ouagadougou la capitale. La commune est divisée en trois arrondissements, Dafra, Dô et Konsa et est dirigée par un conseil municipal élu dont la présidence est assurée par le Maire de la commune. Chacun des trois arrondissements est dirigé par un Maire et un conseil d'arrondissement. Cette structure élue est soutenue par des services techniques municipaux et étatiques. La nouvelle équipe municipale composée de 138 membres compte

10 femmes et 63% des conseillers ont moins de 50 ans.

Au lendemain des élections municipales de 1995, les nouvelles autorités bobolaises ont tenté à plusieurs reprises de doter la commune d'un organigramme adapté aux ambitions nouvelles affichées. Mais, comme il est naturel dans des situations encore faiblement stabilisées, plusieurs problèmes sont apparus dans le fonctionnement au quotidien de cette décentralisation. Ils relèvent d'aspects organisationnels et fonctionnels.

La commune emploie actuellement environ 350 agents dont l'écrasante majorité est sans qualification précise. Se pose globalement un problème d'adéquation des ressources humaines aux impératifs techniques du service communal, par manque notoire de cadres moyens et supérieurs. Un début de renforcement des compétences locales est perceptible depuis 1997, notamment à travers le recrutement de nouveaux agents nettement qualifiés. Parmi le personnel communal on compte de nombreux gardiens, manœuvres et, dans les services administratifs, de nombreux agents de bureau.

Conscientes de plusieurs insuffisances, les autorités municipales ont commandité un audit organisationnel en 1997. Dans les conclusions de cette évaluation ont été mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements et défaillances – faible délimitation des missions,

inadéquation des tâches et des compétences, insuffisance de programmation, etc. – et plusieurs recommandations ont connu un début d'application. Une autre difficulté porte ou portera sur les relations entre les services techniques des arrondissements et ceux de la commune. Agissant sur le même territoire, des conflits de compétences sont logiquement prévisibles.

Au-delà de ces aspects techniques et administratifs, c'est le dispositif même de la décentralisation tel que conçu dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso avec une organisation relativement complexe à "double étage", les arrondissements d'une part, la mairie centrale d'autre part qui, inévitablement, ne simplifie pas le cours de la vie locale. Il ne s'agit évidemment pas ici de mettre en cause le comportement des hommes, mais tout simplement de proposer de voir, dans le mécanisme institutionnel, une source de quelques difficultés de mise en œuvre de la décentralisation. Nul schéma, de toutes manières, n'est idéal et nul n'a sans doute "la" solution.

Il s'agit donc très simplement et très modestement de relever que la superposition des entités locales est, ou sera logiquement à l'origine d'incertitudes et de questions et que des clarifications pragmatiques et progressives devront intervenir sur plusieurs points, faisant la part aussi bien aux mesures réglementaires qu'aux compromis locaux. Parmi ces points

figurent en bonne place les compétences respectives des services, les relations juridiques entre les maires, la place et le rang des uns et des autres dans le conseil municipal et dans la répartition des postes d'adjoints au maire central, etc. Le législateur n'a pu anticiper tout le processus de décentralisation et prévoir des solutions à toutes les situations qui se présentent au fur et à mesure de la mise en œuvre des institutions locales. Le processus, c'est inévitable, connaît sa part de problèmes imprévus et de règlements empiriques.

Au-delà, et sans vouloir polémiquer, force est de reconnaître que la relance de l'économie bobolaise gagnera dans l'image homogène – c'est-à-dire ramenée à quelques caractéristiques négociées et consensuelles et pas forcément une image "unanimiste" qui sentirait l'artifice – que donneront de la ville ses acteurs et ses autorités.

8.5. Les responsabilités communales et le financement du développement local

Les responsabilités, déjà acquises ou en préparation, transférées ou reconnues aux communes dans le cadre de la décentralisation induisent, de droit ou de fait, des implications techniques et financières, tant en termes de compétences à identifier à l'avenir dans l'administration locale que de besoins de financements. Cette évolution invite à un exercice qui tient à la fois d'une prise de conscience collective sur les pouvoirs exercés et les fonctions assumées par la commune mais aussi d'une anticipation et d'une programmation, indispensables, des conséquences plus ou moins rapprochées du développement institutionnel à l'échelle locale.

Dans un premier temps, c'est sur la base des textes encadrant la décentralisation qu'on peut opérer un tour d'horizon des compétences exercées par la commune, ou à venir à court ou moyen terme, permettant d'avoir une première mesure des ressources nécessaires. Outre les affaires administratives du ressort habituel des collectivités décentralisées (état-civil, police locale, etc.), les domaines suivants mettent en jeu la responsabilité avérée ou future des communes : l'action dans le domaine foncier, les compétences en matière d'aménagement et d'urbanisme ; les questions liées à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles ; le domaine du développement

économique et de la planification des activités liées ou connexes (sociales, culturelles, scientifiques) ; les interventions en matière de santé et d'hygiène ; les affaires d'éducation, de formation professionnelle et d'alphabétisation ; les activités sportives et de loisir ; la protection civile, le service d'assistance et l'organisation des secours ; les pompes funèbres et les cimetières ; l'eau et l'électricité ; les marchés, les abattoirs et les foires.

Cette approche purement institutionnelle et normative est cependant insuffisante. En effet, en dépit des principes affirmés dans plusieurs textes fondamentaux sur la décentralisation et selon lesquels " les transferts de compétences par l'Etat doivent être accompagnés du transfert concomitant aux collectivités locales des moyens et des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences ", en dépit aussi des promesses liées à la future dotation globale de fonctionnement, force est de constater que ces dévolutions de compétence ne s'accompagneront pas forcément d'une rétrocession proportionnelle des ressources financières. Par ailleurs, d'ores et déjà, la commune se doit d'engager des dépenses à propos d'équipements et d'infrastructures qui ne lui appartiennent pas et qui, bien que situés sur le territoire de la collectivité locale, relèvent de l'Etat. Ainsi en va-t-il par exemple des sections de statut national de la voirie urbaine. Les besoins de financement ne peuvent donc simplement et mécaniquement se déduire des textes mais

s'analyser empiriquement dans le quotidien des engagements que la commune est dans l'obligation d'opérer, sauf à laisser en déshérence des portions et des éléments essentiels de son espace public.

L'évaluation du patrimoine physique communal et l'impératif d'investissement

L'élargissement du champ d'intervention des communes génère des coûts tant en terme de charges courantes (salaires et matériel relevant du budget de fonctionnement), qu'en terme d'investissement (financement des équipements, entretien et réhabilitation des infrastructures, etc.). On insistera ici sur ce dernier volet car il concerne toute la base physique de la collectivité, son maintien en l'état, son accroissement et sa modernisation. Cette base physique de la collectivité est celle-là même qui permet à la population de vivre et de travailler, dans de plus ou moins bonnes conditions, aux entreprises de fonctionner, avec plus ou moins d'efficacité, à l'économie de « tourner » avec plus ou moins de productivité, etc. Il ne s'agit donc pas seulement du cadre collectif de vie dans ses aspects patrimoniaux, architecturaux, historiques et esthétiques mais du support à l'activité de tous. C'est dire s'il est important d'évaluer le patrimoine physique de la commune (bâtiments, gros équipements, voirie, réseau d'assainissement, etc.) et de mesurer l'incidence financière, sur le budget de la ville,

de l'entretien et du renouvellement de ce capital physique public.

Cette opération d'évaluation a été effectuée avec l'appui de la Direction des services techniques municipaux qui détient des fichiers sur les différents équipements et infrastructures, sur leurs caractéristiques, leur nombre et leur qualité, enfin qui dispose de séries de prix et de devis permettant d'estimer, à la valeur actuelle, le capital dont la commune, et elle seule, est propriétaire et dont elle a la responsabilité de l'entretien et/ou du renouvellement.

On a d'abord procédé à une classification des principales infrastructures et des principaux équipements. Ensuite il été effectué un inventaire systématique (identification et dénombrement) des biens appartenant à chaque classe. Puis il a été fait application des prix de réalisation ou de remplacement actuels. L'ensemble des calculs porte sur l'année 1997.

Les grandes catégories d'équipements et d'infrastructures inventoriés sont constituées tout d'abord des immeubles. Il en a été recensé 24 types différents, depuis les bâtiments uniques (exemple : une mairie centrale) jusqu'aux constructions multiples (exemple : 440 salles de classes des 72 écoles où la commune a des responsabilités juridiques et financières) : bâtiments abritant les services communaux, ou mis à la disposition d'autres services publics (police, gendarmerie, etc.) ou

laissés à des activités sectorielles ou spécifiques (stade, gare routière, maison des jeunes, etc.).

La deuxième grande catégorie est composée des infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse de la voirie. Ce chapitre est exemplaire de la nécessité d'avoir, en termes économiques et financiers, une approche pragmatique et réaliste de la décentralisation. Ainsi, bien qu'existe un Fonds national de l'éclairage public chargé de financer les réalisations communales en ce domaine, il est déclaré déficitaire par la Société nationale d'électricité qui en est gestionnaire et la commune est sommée, dès lors, de procéder aux travaux nécessaires et à leur financement. La décentralisation de fait déborde donc la décentralisation considérée d'un strict point de vue juridique.

Les gros engins de travaux publics (par exemple : niveleuse) ou urbains (par exemple : camions-bennes) de la mairie représentent la troisième catégorie d'équipements qu'il faut entretenir et développer.

Enfin la voirie et les infrastructures d'assainissement constituent la quatrième grande catégorie d'équipements, sources de contraintes financières communales. Les composantes majeures en sont les voies en terre, les voies bitumées, les ponts et les caniveaux.

La valeur actualisée du capital physique de la commune de Bobo

Catégorie	Valeur milliards FCFA
Immeubles	10,3
Éclairage public et signalisation lumineuse	16,5
Gros engins de travaux	2,00
Voirie et assainissement	53,04
Total	81,84

Source : Enquête Ecoloc-Bobol

Le tableau récapitulatif ci-contre indique le montant de la richesse publique locale bobolaise : le patrimoine de la commune atteint 82 milliards

Le budget communal : structure et évolution

Le budget communal synthétise les moyens d'action financiers des autorités décentralisées. Son examen, dans le cadre de la présente étude, a pu être mené sur les cinq dernières années pour lesquelles on dispose de données complètes et dûment vérifiées. Les informations et les analyses rapides qui suivent sont tirées, non pas des budgets primitifs, qui ne sont que des prévisions de recettes et de dépenses, mais des comptes de gestion qui avalisent, ex post, l'exécution budgétaire.

Appréhendées globalement et en francs courants sur la période 1994-1998 les masses budgétaires manifestent de nettes progressions

comme en témoigne le tableau de synthèse ci-contre. Ces évolutions, si elles sont convergentes, sont cependant, appréciées en fin de période, d'ampleur un peu différente : les recettes ont été multipliées par un peu plus de 2, les dépenses courantes par un peu moins de deux et les dépenses d'investissement par un peu plus de 3.

Budgets annuels de la commune de Bobo-Dioulasso

(en millions FCFA)	1994	1995	1996	1997	1998
Recettes	625,6	718, 8	719, 2	1 019,9	1 332,1
Dépenses de fonctionnement	482,4	549, 8	623, 6	709, 9	832,2
Dépenses d'investissement	140,5	190, 3	147,3	274 854	451,6

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

L'examen des taux de croissance annuels font apparaître de forts écarts à la fois d'une année sur l'autre et entre les principales rubriques budgétaires.

L'analyse de ces masses selon leurs indices d'évolution est plus riche d'enseignements ne serait-ce que parce qu'elle permet une comparaison sur toutes les années de la période et non pas simplement d'année en année. Les résultats ainsi présentés confirment l'important effort d'investissement réalisé sur la période et montrent plus nettement que les dépenses courantes ont moins augmenté que les recettes de la commune.

Indices d'évolution des rubriques budgétaires

Base 100 = 1997	1994	1995	1996	1997	1998
Recettes	61	70	71	100	131
Dépenses de fonctionnement	68	77	88	100	117
Dépenses d'investissement	51	69	54	100	164

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

L'approche par la structure budgétaire éclaire l'importance relative de chaque poste dans l'ensemble. Relativement désagrégée en ce qui concerne les recettes – au niveau des chapitres budgétaires – elle sera moins détaillée pour les dépenses courantes dont on fait apparaître la distinction la plus intéressante.

Dans le tableau de structure on peut aisément voir que les impôts et taxes contribuent sensiblement à la même hauteur des ressources budgétaires en début et en fin de période après avoir connu une chute relative de plus de dix points en milieu de période. Ce poste, qui procurait 360 millions FCFA à la commune en 1994 en fournit 780 millions en 1998 ; cette évolution, qui complète les données en structure, montre bien l'effort de redressement accompli en ce domaine. Les recettes domaniales voient leur part progresser régulièrement dans le produit communal au point d'en constituer désormais le cinquième. Le chapitre des produits divers, constitué notamment des amendes de police, diminue sensiblement en parts relatives. Les autres

postes, dont l'importance est bien moindre, fluctuent diversement.

Structure des recettes budgétaires de Bobo-Dioulasso

en % du total des recettes	1994	1995	1996	1997	1998
Produits de l'exploitation	5,1%	4,4%	7,2%	10,2%	5,5%
Produits domaniaux	14,4%	14,6%	12,2%	19,8%	20,8%
Produits financiers	0,0%	3,8%	1,2%	2,2%	2,3%
Recouvrements et participations	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	0,8%
Produits divers	20,4%	17,4%	20,6%	4,2%	3,5%
Impôts et taxes, contributions directes	57,6%	46,6%	45,8%	55,2%	58,5%
Impôts et taxes indirectes	2,6%	13,8%	13,0%	1,4%	2,2%
Produits exceptionnels	0,1%	0,2%	0,1%	5,8%	6,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

On a déjà noté que, si la commune de Bobo doit naturellement faire face chaque année à des dépenses croissantes de fonctionnement, depuis 1996, cette croissance des dépenses est plus lente que celle des recettes de la mairie. Le tableau fait apparaître une certaine stabilisation de la part des charges de personnel ce qui semble suggérer une politique prudente en ce domaine. Les autres charges, dont les plus importantes en volume sont les travaux et services extérieurs, les achats de denrées et

fournitures, la gestion générale et le transport, évoluent autour de 60% sur toute la période.

Structure des grands postes de dépenses budgétaires de Bobo-Dioulasso

	1994	1995	1996	1997	1998
Charges de personnel	45,8%	38,9%	35,0%	35,1%	38,2%
Autres charges	54,2%	61,1%	65,0%	64,9%	61,8%

Source : Enquête Écoloc-Bobo, d'après buget communal

Les dépenses de fonctionnement de la commune ont régulièrement progressé jusqu'en 1996 au point d'absorber alors 87% des ressources budgétaires communales. Puis, à partir de 1997 cette part tend à se réduire très sensiblement (70% en 1997, 62,5% en 1998). Cette situation s'explique moins par l'ampleur intrinsèque des dépenses que par la faiblesse du niveau des recettes comme il a été indiqué plus haut. De fait, à partir de 1997, avec la forte augmentation des recettes, on assiste à une nette baisse de la part du budget consacrée aux dépenses de fonctionnement.

C'est précisément grâce aux efforts accomplis dans l'accroissement des recettes que la commune a pu très sensiblement augmenter ses dépenses d'investissement. En effet, aux termes de la réglementation financière des collectivités locales, la capacité d'investissement est essentiellement, pour ne pas dire exclusivement en l'absence actuelle du recours à la dette, déterminée par le solde entre

le montant des recettes et des dépenses de fonctionnement. Le redressement clairement opéré par la municipalité bobolaise en ce domaine lui a donc permis de dégager un niveau d'investissement tel qu'il se trouve multiplié par 3,2 entre 1994 et 1998.

Les instruments fiscaux de la commune

La présentation budgétaire faite grossièrement ci-dessus n'est pas pleinement satisfaisante. La nomenclature comptable n'est guère adaptée aux objectifs de la présente étude et ne permet pas de répondre à la question de savoir si la commune a les moyens de faire face aux besoins de financement précédemment évoqués. Par ailleurs les leviers financiers dont dispose la commune sont limités aux impôts, taxes et contributions qu'elle prélève et qui alimentent le budget local. Il est donc indispensable de développer une approche budgétaire qui soit appropriée.

Pour répondre à ces préoccupations et permettre par la suite de mettre en perspective le potentiel de ressources communales et les besoins de financement, les recettes de la commune de Bobo ont été réparties en trois catégories selon leur nature et leur origine. Cette méthode a l'avantage d'isoler les prélèvements maîtrisables par les autorités locales, à savoir ceux qui sont assis sur l'activité économique ainsi que ceux qui se réfèrent, en gros, au foncier.

La première catégorie recomposée par nos soins et intitulée "taxes économiques" regroupe l'ensemble des prélèvements locaux assis sur les activités économiques exercées dans la ville et qui alimentent exclusivement le budget de la commune tels que les patentes, la contribution de secteur informel (CSI), les droits de place, les droits de stationnement, d'occupation du domaine, et autres taxes diverses et nombreuses (taxes sur les charrettes, sur la publicité, sur les hôtels, sur les appareils de distribution d'essence, etc.).

Les taxes foncières et immobilières constituent la deuxième catégorie et comprennent les taxes de résidence et de jouissance ainsi que les redevances de parcelles.

Enfin, la rubrique "autres recettes" regroupe les produits financiers, les produits exceptionnels, les produits antérieurs, les produits divers, les recouvrements et participations.

Contrairement aux deux précédentes catégories, la troisième ne correspond pas à des prélèvements de nature fiscale ou para-fiscale. L'intérêt d'isoler les deux premières est, en raison du régime juridique et des faits générateurs sur lesquels sont fondées les recettes concernées – alimentation exclusive du budget communal, activité locale et/ou patrimoine local – de correspondre à des moyens fiscaux totalement à la portée des autorités décentralisées, dont l'augmentation éventuelle dépend entièrement des conditions

économiques locales ainsi que des efforts réalisés par la commune pour élargir l'assiette fiscale.

Répartition des recettes de la commune de Bobo selon leur nature

	1994	1995	1996	1997	1998
Taxes économiques	73,9%	63,0%	57,6%	63,7%	65,2%
Taxes foncières et immobilières	0,6%	5,1%	3,5%	14,7%	17,7%
Autres recettes non fiscales	25,5%	31,9%	39,0%	21,7%	16,1%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

La structure des recettes selon ces trois catégories montre la prédominance des taxes économiques – plus de 60% en moyenne – sur toute la période sous revue. On note le redressement, en parts relatives, des taxes économiques à partir de 1997 et la montée régulière et très significative de la part des taxes foncières et immobilières, inférieure à 1% en 1994 et qui assure près du cinquième des rentrées budgétaires en 1998. Symétriquement la contribution au budget des autres recettes, après avoir connu un pic en 1996, a ensuite très nettement diminué.

En termes absolus, les taxes économiques, qui avaient chuté de 462 millions en 1994 à 414 millions en 1996 ont presque doublé en fin de période pour atteindre finalement 882 millions en 1998. Quant aux taxes foncières et immobilières, de moins de 4 millions en 1994, elles sont passées à 236 millions en 1998. En

conséquence les évolutions constatées ne tiennent pas qu'à des transformations de structure dans la répartition des recettes – qui pourraient provenir de phénomènes de compensation mécanique – mais, bel et bien, à des efforts notoires d'accroissement des deux premières catégories fiscales alimentant le budget de la commune.

Entrons dans quelques détails des deux catégories fiscales mises ici en évidence. L'examen de l'évolution des taxes économiques montre, on vient de le voir, qu'un effort considérable a été consenti du côté des prélèvements locaux sur l'activité économique de la ville.

La patente est de loin le poste le plus important des prélèvements locaux sur l'activité économique : elle constitue en moyenne 60% des taxes économiques sur les quatre ans. La CSI (Contribution du secteur informel) qui a une part relativement constante sur la période 1994-1997 puis qui chute, vient en deuxième position. Ensuite les droits de place représentent environ 9% en moyenne mais connaissent une baisse de leur importance dans l'ensemble des taxes économiques depuis 1995. Les droits de stationnement représentent en moyenne 8% de ces taxes. L'ensemble des autres taxes économiques atteignent des parts résiduelles.

Structure des taxes économiques

	1994	1995	1996	1997	1998
Patente	59%	57%	60%	66%	71%
CSI	16%	15%	14%	16%	9%
Droits de place	9%	12%	8%	6%	5%
Stationnement	8%	9%	8%	6%	6%
Autres	8%	7%	10%	6%	9%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

Passant de l'approche en structure à la vision dynamique de ces recettes fiscales – en renvoyant au tableau suivant –, on peut constater que le doublement des taxes économiques est en grande partie dû à la patente : celle-ci participe en effet à 65% de l'accroissement des taxes économiques entre le début et la fin de la période. Les recettes assises sur l'activité informelle sont beaucoup moins maîtrisées par la commune de Bobo, leur montant n'évoluant pas favorablement. On sait, naturellement, que le produit de cette contribution varie avec les efforts et la qualité de la collecte. Les perturbations générées par les préparatifs puis les travaux de réhabilitation du marché central, la délocalisation à la périphérie de la ville et plus ou moins bien consentie par les très nombreux petits opérateurs installés jusque-là dans ou autour du marché central expliquent clairement les difficultés de recouvrement de la CSI en 1998.

Indices d'évolution des différentes taxes économiques

Indice (Base 100 = 1997)	1994	1995	1996	1997	1998
Taxes économiques	71	70	64	100	136
Patente	64	60	58	100	147
CSI	71	65	57	100	76
Occupation du domaine	17	27	63	100	288
Droits de place	112	141	81	100	109
Droits de stationnement	108	117	95	100	135
Autres	105	87	106	100	153

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

L'évolution défavorable en 1996 de l'ensemble des postes de recettes s'explique par la conjonction de deux causes ponctuelles qui dépassent les responsabilités communales : les administrations centrales et déconcentrées ont tardé dans le déblocage des moyens de recensement des contribuables et, d'autre part, cette année correspond à des changements de compétence (émission et recouvrement des titres) importants intervenus entre les services des Impôts et ceux du Trésor public : impôts dits du réel normal et du réel simplifié, CSI, notamment ont été affectés. A partir de 1997 on observe un net redressement de la situation dans l'ensemble des recettes fiscales concernées. On note la très forte croissance de la taxe d'occupation du domaine mais qui ne rapporte, en fin de période que 2% des taxes économiques de la commune.

Les taxes foncières et immobilières qui ne représentaient qu'une infime partie des recettes

totales de la commune jusqu'en 1996, représentent désormais une part importante et en augmentation régulière (15% en 1997, 18% en 1998). Du point de vue de leur structure on relèvera le basculement principal entre la taxe de résidence et la taxe de jouissance dans les contributions relatives au produit foncier et immobilier total.

Structure des taxes foncières/immobilières

	1994	1995	1996	1997	1998
axe de résidence	59,9%	21,5%	56,6%	16,3%	30,0%
Taxe de jouissance	40,1%	3,8%	8,8%	68,6%	56,9%
Redevances de parcelles	0,0%	74,7%	34,6%	15,1%	13,1%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

Mais cette structure ne doit pas masquer le fait essentiel d'un accroissement très sensible des rentrées fiscales de chaque sous-catégorie qui passent, de 1994 à 1998, respectivement de 2 à 71 millions, de 1,5 à 134 millions et de 0 à 30 millions. Cette évolution est clairement formalisée dans le tableau suivant. Le phénomène essentiel à retenir ici est la très forte augmentation de la taxe de résidence qui, dans les trois rubriques, est la seule à correspondre à une fiscalité annuellement établie, les deux autres étant directement dépendantes des mouvements fonciers sont soumises à des processus naturellement plus erratiques. La taxe de résidence, la seule donc de la catégorie à constituer une source

pe.manente de recettes, rapporte de plus en plus à la commune depuis 1994, avec un coefficient multiplicateur supérieur à 1,5 chaque année. De sorte qu'en 1998, elle a rapporté 5,3% des recettes totales contre 0,4% en 1994. Soulignons cependant que cette taxe de résidence n'a représenté que 16% des taxes foncières en 1997 et 30% en 1998.

Indices d'évolution des taxes foncières et immobilières

Indice (Base 100 = 1997)	1994	1995	1996	1997	1998
	Taxes foncières et immobilières	3	24	17	100
Taxe de résidence	10	32	58	100	292
Taxe de jouissance	2	1	2	100	131
Redevances de parcelles	0	121	38	100	134

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

Rappelons que la forte croissance des recettes globales de la commune ces dernières années est en partie due à ces taxes foncières et immobilières dont le montant perçu par la mairie a été multiplié par presque 10 entre 1996 et 1998.

La part relative de l'ensemble des autres recettes composées de produits financiers, produits divers etc. a diminué, à la fois du fait de l'augmentation sensible des taxes sur l'activité et des taxes sur le foncier et/ou l'immobilier et à la fois parce que cette

catégorie n'a pas connu de changements en volume.

Des besoins au potentiel de financement local

D'un point de vue économique, et dans la problématique du développement local et de son financement, l'analyse budgétaire opérée jusqu'ici décrit les moyens financiers de la commune et certaines des évolutions plus ou moins vertueuses que ces moyens ont connues dans le temps. L'essentiel cependant consiste à rapprocher les résultats constatés au plan budgétaire et fiscal des données collectées et des calculs réalisés dans la présente étude à propos d'une part de la richesse créée sur place par les agents économiques de la ville et d'autre part du patrimoine immobilier détenu par les ménages résidant à Bobo-Dioulasso. Cet exercice, qui peut être tenté pour l'année de référence 1997, a une validité plus fondamentale et de plus long terme.

Lorsqu'on met en perspective les recettes globales de la commune de Bobo-Dioulasso et la valeur ajoutée générée sur place, on voit que ces recettes représentent un peu moins de 1% de la richesse économique locale créée au cours de l'année 1997. Il est utile de décomposer les éléments de cette situation.

En ce qui concerne les recettes assises sur l'activité économique locale et que nous avons proposé d'appeler "taxes économiques" par commodité d'analyse et de présentation, elles

représentaient en 1997 à peine 0,6% du Produit local brut au coût des facteurs et la patente à elle seule ne représentait que 0,4% de ce même agrégat. S'agissant plus particulièrement du secteur informel qui assure – hors loyers imputés – environ 42% de la valeur ajoutée totale bobolaise, on doit relever que la CSI ne représente que 0,2% de la richesse générée par ce même secteur informel.

On peut prolonger ces rapides constats sur le plan du rendement fiscal en faisant observer que la patente rapportait en 1997 environ 430 millions au budget communal sur la base d'environ 900 contribuables alors que la CSI ne produisait que 102 millions versés par environ 10.000 assujettis. C'est dire que le rendement de la patente est de l'ordre de 50 fois plus élevé que la CSI. Ceci est une mesure certes très grossière – car on néglige ici notamment le coût de l'identification des contribuables et du recouvrement de ces impôts et taxes – mais fort suggestive du différentiel de rentabilité de ces contributions locales au budget de la commune.

En ce qui concerne la fiscalité locale foncière et/ou immobilière, on doit pouvoir rapprocher son produit de la base sur laquelle elle repose. Cette base physique peut être ramenée au bâti privé bobolais. En combinant les données du recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996 (types de logements) et de certains des résultats de l'enquête prioritaire II conduite sur la ville de

Bobo-Dioulasso (répartition des ménages selon les types de logement) on peut proposer une estimation de la valeur actualisée des constructions privées urbaines, à l'exception des bâtiments à usage strictement économique. Cette valeur atteint 300 milliards FCFA.

Il est intéressant de tenter de mettre en rapport cette valeur globale de la richesse immobilière des ménages et la fiscalité dont ce bâti urbain privé non économique fait l'objet. En prenant pour première et provisoire référence le seul impôt foncier existant au Burkina Faso et, qui plus est, alimentant exclusivement les budgets locaux, soit la taxe de résidence qui s'applique aux ménages et dont le fait générateur est la disposition d'une habitation, en propriété ou en location, sur le territoire national, qui était d'un montant total communal, certes insignifiant en 1997, de 24 millions environ, ce prélèvement ne représentait en 1997 que 0,01% de la valeur estimée du bâti privé urbain. En prenant à présent pour référence les données de 1998 – qui sont plus réalistes car la taxe de résidence, d'institution récente (loi du 15 janvier 1995) en est au début de son existence et tend à augmenter significativement –, le produit de cette taxe de résidence ne représentait encore que 0,02% de cette richesse immobilière des ménages.

Il apparaît clairement que la pression fiscale locale, tant sur l'activité que sur le patrimoine – au sens large entendu ici – est très faible : tant la richesse économique créée sur place que

la base immobilière constituent un fort potentiel pour l'accroissement des ressources de la collectivité publique. Cette situation n'est pas particulière à Bobo-Dioulasso. Mais l'avenir de la commune, la réussite de ses projets, l'amélioration du cadre des activités des entreprises et des conditions de vie de la population incitent à rapprocher chaque année un peu plus, pragmatiquement mais régulièrement, le produit des recettes fiscales, au sens large donné ici, de la base imposable.

Cette évolution apparaît d'autant plus irréversible que, dans le cadre de la décentralisation et des responsabilités désormais échues aux autorités publiques locales, les besoins de financement, particulièrement des investissements, sont élevés. On a vu dans une section précédente de ce chapitre que le capital physique de la commune atteint 82 milliards. Si l'on prend pour référence moyenne un besoin d'entretien, de remise à niveau, de réhabilitation ou de remplacement de ce parc physique de l'ordre de 3% par an – équivalant à un amortissement, très optimiste, sur 33 ans – les financements nécessaires à inscrire au budget d'investissement de la commune seraient de l'ordre de 2,5 milliards annuellement. On voit l'ampleur du fossé ainsi révélé avec les moyens actuels de la commune qui ne couvrent que moins de 20% de ce montant d'investissement.

Sur un plan général il ne manque pas de voies financières dans lesquelles les autorités communales devront s'engager pour faire face aux besoins nés de ces nouvelles responsabilités décentralisées. La première, presque évidente mais qui doit être mise en œuvre avec autant de doigté et de progressivité que de constance, consiste à relever le niveau des prélèvements fiscaux locaux : élargissement de l'assiette, amélioration de l'identification des contribuables, modification des taux, etc. Cet effort, déjà nettement engagé à Bobo, devra être poursuivi sans relâche. Les initiatives prises en matière de taxe de résidence vont dans ce sens : son produit ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs les prestations communales qui permettent un recouvrement au moins partiel des coûts devront probablement être démultipliées. Globalement, la notion de redevance et de contribution pour service rendu pourrait être répandue pédagogiquement. On voit bien qu'on est là en dehors du domaine strict de la fiscalité et de la relation coercitive qu'elle contient. Cependant ces ressources non fiscales de la commune doivent aussi pouvoir être élargies et augmentées.

Peut-être une politique d'emprunt, judicieuse et contrôlée, rationnelle et adaptée pourra-t-elle un jour compléter cette gamme financière. Jusqu'ici réalisées par l'Etat et rétrocédées aux communes, les opérations d'emprunt – qui devront sans doute reposer sur la garantie de

l'Etat – lorsqu'elles seront rendues directement possibles à l'échelle des grandes communes, requerra une capacité de projection des besoins et de programmation des investissements, d'excellentes connaissances dans le domaine de l'analyse financière et des relations bancaires, des atouts dans la négociation et dans les transactions.

Ces modalités d'action des autorités municipales n'atteindront sans doute pas leur but sans un réel effort pédagogique. La fiscalité et les finances publiques locales ne sont pas qu'affaire économique mais ressortissent au fondement de la citoyenneté, en l'occurrence de l'appartenance à l'entité communale. C'est là un défi majeur de la décentralisation. On a noté, dans les pages introductives à cette étude, le lien solide mais trop méconnu entre la fiscalité locale et la prospérité des affaires économiques privées, car la collectivité peut ainsi financer des équipements et créer un environnement favorable à la production et aux échanges. Hors le domaine des activités économiques proprement dites, il s'agit de faire prendre conscience aux populations locales que les actions publiques ne sont pas gratuites, que les projets des administrés, même les plus légitimes et les plus pressants ont toujours un coût, que les finances locales actuelles sont modestes et limitées et qu'il faut développer non seulement la participation politique citoyenne mais aussi la contribution financière des uns et des autres, que les ressources de la commune ne sont pas

alimentées par l'Etat, et qu'il faut trouver sur place les moyens monétaires des réalisations et des services attendus de tous. C'est une redoutable tâche pédagogique qui incombe aux responsables communaux ; de son efficacité dépendra l'amélioration des moyens de la collectivité.

Le budget de la commune de Bobo-Dioulasso

Les recettes de la commune de Bobo

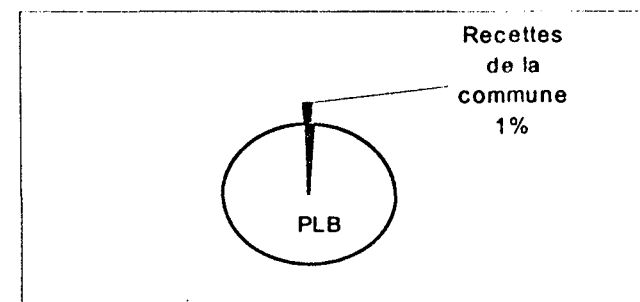
Les recettes de la commune de Bobo-Dioulasso représentent moins de 1% du produit local brut en 1997. Ce taux, qui n'est pas particulier à la ville étudiée, est évidemment très faible, notamment dans la mesure où les recettes ne sont pas constituées uniquement de taxes assises sur l'activité économique. Ce taux ne permet pas à la commune de créer un environnement favorable au développement des activités locales.

Des recettes et des dépenses croissantes

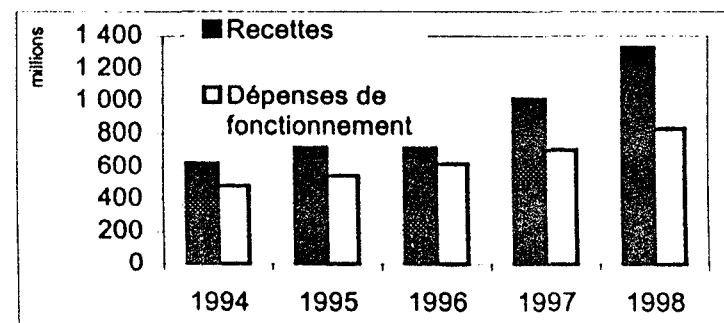
Si les recettes et les dépenses de la commune ont régulièrement augmenté, il est rassurant de constater l'accroissement plus rapide des recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement depuis 1996.

Cette évolution, qui favorise la formation de surplus, permet aux investissements communaux, qui préparent l'avenir de la cité, de croître régulièrement. Ces prélèvements pour investissements, qui représentaient 13% des recettes en 1996, s'élèvent à 38% de ces recettes en 1998 malgré la croissance permanente des dépenses de fonctionnement.

Les recettes de la commune par rapport au PLB



L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement



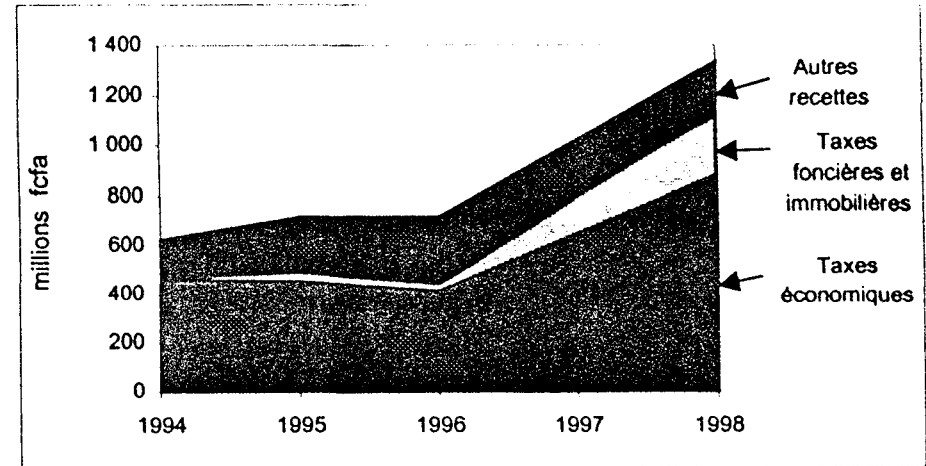
L'évolution des différents types de recettes

De façon globale, le montant des recettes a plus que doublé entre 1994 et 1998.

Cette forte croissance du montant des recettes est liée à la forte hausse des taxes foncières et immobilières, et des prélèvements locaux sur l'activité économique de la ville à partir de 1996.

L'ensemble des autres recettes que sont les produits financiers, les recouvrements et participations, les produits divers, produits exceptionnels et les produits d'exploitation, n'ont presque pas changé en volume depuis 1996.

L'évolution en volume des différents types de recettes

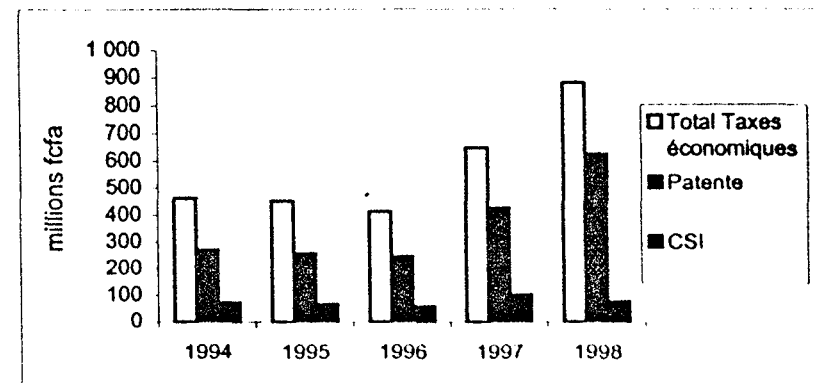


L'évolution de la CSI et de la patente.

La patente est de loin le poste le plus important des prélèvements locaux sur l'activité économique : elle constitue en moyenne 60% des taxes économiques sur les quatre ans. La CSI (Contribution du secteur informel) qui a une part relativement constante sur la période 1994-1997 puis qui chute, vient en deuxième position.

On note la forte élévation des recettes de patente après le ralentissement de l'année 1996.

La CSI et la patente dans les taxes économiques

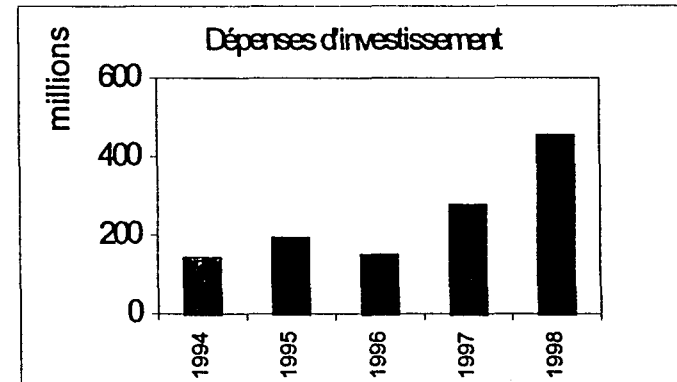


Les investissements

Les investissements de la commune ont connu un ralentissement en 1996, et sont devenus de plus en plus importants les deux années suivantes.

Ce ralentissement est lié au fait que les recettes n'ont pas connu d'augmentation entre 1995 et 1996 tandis que les dépenses de fonctionnement se sont accrues au rythme habituel. C'est qu'en effet la capacité d'investissement communal est directement liée au surplus engendré entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

L'évolution des investissements de la commune



Ressources budgétaires et pression fiscale locale

Données budgétaires de Bobo, 1997, en FCFA

	Montants	Par habitant	En % PLB
Budget communal total	1 019 875 000	3 293	0,97%
Recettes fiscales locales	577 061 000	1 863	0,55%
Redevances et impôts sur activité économique	649 335 000	2 097	0,62%

Principaux impôts locaux sur l'activité économique, 1997

Patente	427 383 000	0,40% du PLB
Contribution du secteur informel	102 054 000	0,23% de la VA du secteur informel

Fiscalité locale foncière et immobilière, 1997

Taxes foncières et immobilières	149 643 000	0,05% de la valeur du bâti privé
Dont Taxe de résidence	24 393 000	0,01% de la valeur du bâti privé

Capital physique communal, 1997

Valeur globale	82 milliards
Budget d'investissement de la commune	275 millions
Besoins annuels d'entretien et de renouvellement du capital physique communal (base 3%)	2,5 milliards